BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 25 OCTOBRE 1995
No 36097 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Cinquantenaire de l'ONU

Réformer et moderniser

Les 185 pays membres de l'ONU ont jugé «essentiel» que celle-ci soit «réformée et modernisée», dans une Déclaration qui devait être adoptée hier à New York à l'issue du 50e anniversaire de l'organisation. Un sommet attendu devait par ailleurs encore réunir les présidents américain et chinois. Les festivités du 50e anniversaire terminées, l'ONU doit maintenant affronter deux grands défis: la banqueroute financière – elle accuse 3,4 milliards de francs d'arriérés – et la redéfinition du rôle de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix.

Page 2

Caisse fédérale de pensions

Capitaux mal investis

L'argent des assurés de la Caisse fédérale de pensions a été mal investi. Le manque à gagner s'élève à plusieurs milliards de francs. Durant ces dix dernières années, les avoirs de la CFP ont produit un rendement moyen de 4,7% alors qu'il aurait pu atteindre 6% sans s'exposer à un risque de placement majeur, a indiqué hier le Département fédéral des finances.

Page 4

Fonds Marcos

Restitution exigée

Les victimes du régime Marcos ont introduit une procédure judiciaire afin de contraindre deux banques suisses, la SBS et le Crédit Suisse, à rendre les fonds déposés en Suisse par l'ex-dictateur philippin. Les deux établissements s'opposent à cette démarche, craignant de devoir passer deux fois à la caisse.

Page 6

Avertissement aux banques et aux autorités suisses

L'argent sale de l'Est

Le crime organisé dans les pays de l'Est (mais aussi ailleurs) apprécie la place financière suisse. Un groupe de travail, mandaté par Arnold Koller, a présenté hier quelques conclusions alarmantes: «Notre pays est utilisé pour le blanchiment d'argent sale, une large part des capitaux de l'Est investis ou gérés ici étant d'origine suspecte». L'avertissement vaut pour les banques, mais aussi pour les autorités, qui doivent se doter des moyens de lutte nécessaires.

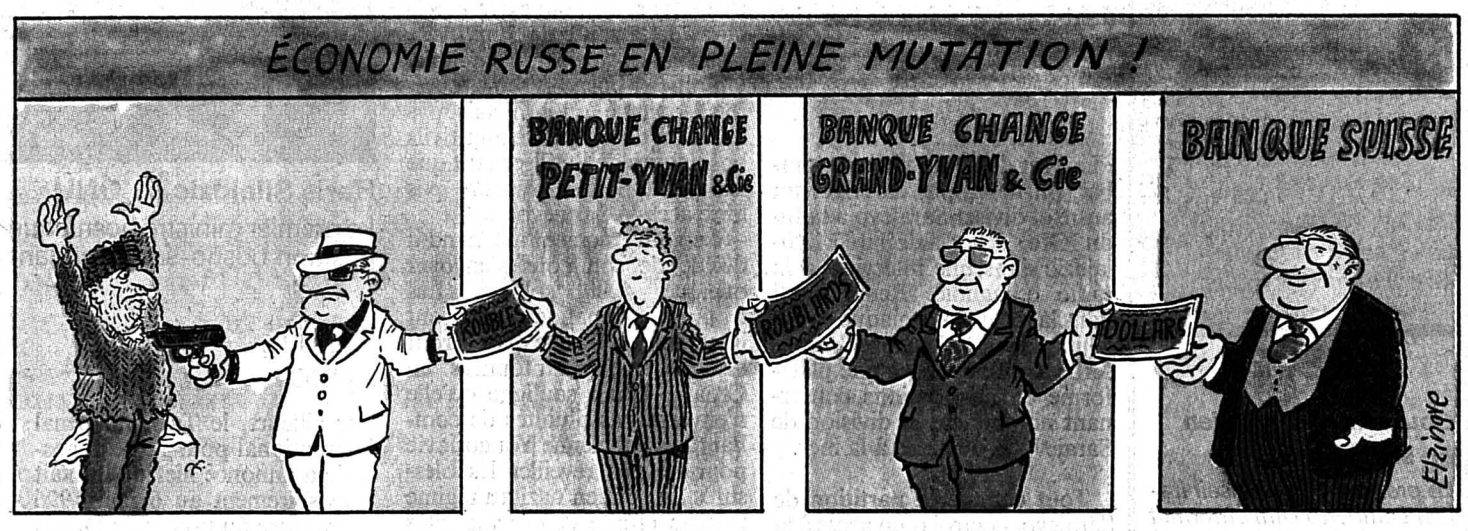

Berne
François NUSSBAUM

Le patron de Justice et Police avait mandaté un groupe d'experts pour évaluer l'ampleur de la fuite des capitaux provenant du crime organisé, notamment dans les pays de l'Est, et ses conséquences pour la Suisse. Faute de chiffres suffisamment précis, les experts n'ont présenté hier qu'un extrait de leur rapport, le reste étant jugé confidentiel.

RUSSIE SAUVAGE

Il en ressort que la situation politico-économique à l'Est, notamment en Russie, favorise les profits délictueux: des réseaux d'intérêt très embrouillés relient des entreprises, des éléments de l'armée, de l'ex-KGB et des organisations criminelles. Différents trafics (prostitution, armes, voitures, etc.) procurent des gains qui doivent en partie être fructifiés à l'Ouest.

Un «prélavage» de l'argent sale est effectué dans une banque de l'Est (il s'en crée tous les jours). Il arrive ensuite en Occident: une estimation très prudente parle de 15 milliards de francs d'argent «suspect» par an. On ne sait pas quelle part aboutit en Suisse, les statistiques de la Banque nationale ne fournissent pas d'informations claires à ce sujet.

Les experts estiment que les banques suisses sont armées (lois, règlements internes) pour refuser de l'argent sale au stade de ce prélavage. C'est beaucoup moins le cas du secteur parabancaire, largement incontrôlé: sociétés fiduciaires et financières, avocats, gérants de fortune, agents immobiliers, assurances, etc. Ce secteur «opaque» présente un risque «relativement grand».

Il est toujours plus fréquent que des avocats suisses reçoivent le mandat de fonder des sociétés et de fournir des prestations de services pour des clients russes (ou autres) disposant soudain de gros moyens financiers. Ces personnages travaillent d'ailleurs moins sur les grandes places financières, préférant la discrétion de certains cantons ruraux.

SERVICES TROP BONS

Mais le grand danger, selon les experts, provient de l'argent investi, une fois prélavé, dans l'économie légale: on renforce le pouvoir du crime organisé et son infiltration dans l'économie et la politique. A cet égard, la Suisse prête le flanc à la criminalité, dans la mesure où sa place financière gère 35% de la fortune mondiale placée hors des pays des investisseurs.

Il suffit, disent les experts, de mettre en parallèle la masse importante d'argent de l'Est (en partie d'origine douteuse) et la performance des services bancaires helvétiques: «Il faut convenir que notre pays est utilisé pour le blanchiment d'argent (en deuxième ou troisième phase) et que l'on trouve dans les capitaux investis et gérés ici une large proportion de capitaux suspects.»

ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

En conclusion, le groupe d'experts dénonce le manque de moyens de la police, au niveau cantonal, intercantonal et fédéral. C'est notamment dans le domaine préventif que résident les lacunes: il faut pouvoir obtenir des renseignements (par exemple par des écoutes téléphoniques) avant l'ouverture d'une enquête pénale. Un projet de loi sur la sûreté intérieure et la création d'un Office de lutte contre le crime organisé sont d'ailleurs à l'examen. F.N.

Hockey sur glace - Le HCC muet à Herisau

En panne de but

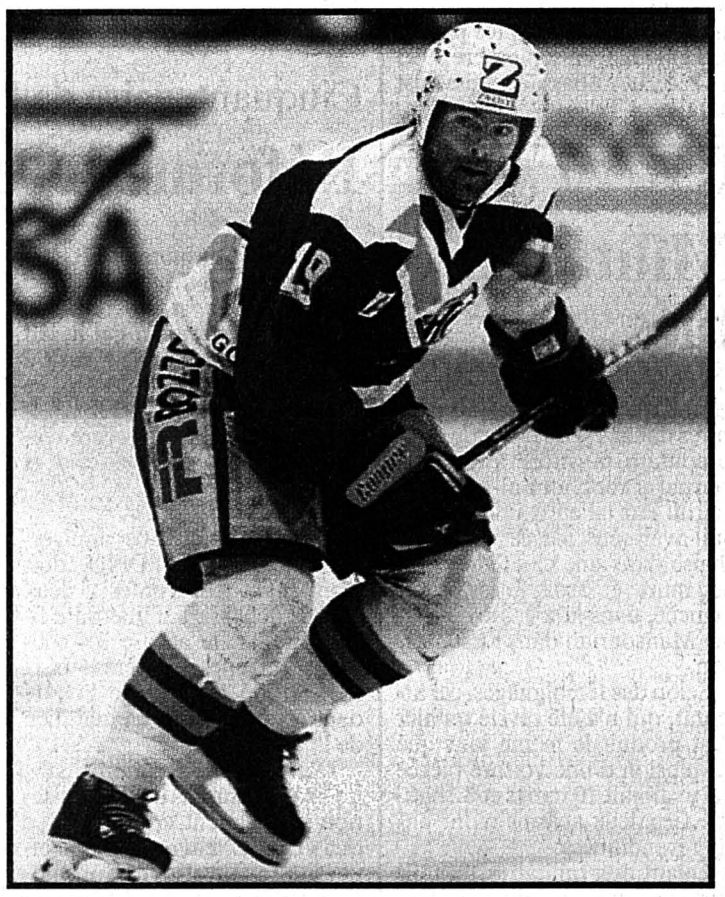

Willy Kohler

Les attaquants chaux-de-fonniers n'ont pas trouvé le chemin des filets à Herisau où ils ont concédé un nouveau revers (0-3). (Impar-Galley)

● Page 15

OPINION

Editeurs et La Poste, partenaires ennemis: menace pour 4000 facteurs

La Poste étouffe dans les chiffres rouges, alors que crève la presse!

C'est, très brutalement résumé, la situation à laquelle vont se trouver confrontés les journaux avec le nouveau régime tarifaire que veut leur imposer le géant jaune, avec la complicité de la Confédération qui puise allègrement dans les bénéfices des PTT.

Sans disposer d'une comptabilité analytique, La Poste a décrété que la distribution des journaux pesait dans le déficit de ses comptes pour 270 millions de francs. Alors la décision a été prise de répartir cette charge théorique entre la Confédération, La Poste et les éditeurs, à raison de trois tiers de 90 millions de francs.

C'est le régime qui devrait entrer en vigueur dès l'année prochaine, et qui avait été accepté par les éditeurs dans un premier temps.

Compte tenu des charges qui s'accumulent sur les entreprises de presse et qui ne pourront pas être entièrement reportées sur le prix des abonnements, les éditeurs se cabrent. La presse romande souffre plus que l'alémanique en raison d'une morosité conjoncturelle plus marquée.

Il faut se demander si l'économie suisse pourra supporter longtemps encore l'édition de 52 titres quotidiens, 37 en Suisse alémanique et 15 en Suisse romande!

Selon La Poste, la distribution quotidienne de 4,1 millions de journaux représente un chiffre d'affaires annuel de 458 millions de francs. Le déficit de 270 millions s'est miraculeusement réduit à 238 millions, l'année dernière, sans modification de tarif.

Une somme bien réelle est celle versée par les éditeurs, car celle-ci est dûment comptabilisée: 220 millions de taxes annuelles pour les journaux. Une augmentation de 90 millions l'année prochaine représente une hausse de 41%, mais pour certaines publications elle pourra atteindre jusqu'à 100%. C'est économiquement insupportable.

Les éditeurs étudient présentement la mise sur pied d'un service de messageries qui les mettrait à l'abri d'une gangrène financière et leur permettrait d'offrir des prestations à de nombreux clients, eux aussi sous pression.

Au total, les PTT occupent 60.208 personnes pour un total de charges de 5,9 milliards de francs, soit une moyenne de 98.000 francs par emploi.

Mais... tout le monde n'est pas dans les étages.

La Poste emploie 10.100 facteurs dont le salaire brut moyen annuel est de 53.250 francs dans une fourchette de 46.500 à 60.000 francs, selon les années de service. Pour eux, après déduction des retenues sociales, cela se traduit par un salaire mensuel net variant de 3250 à 4150 francs.

Si les éditeurs ne peuvent plus, hélas, faire travailler les facteurs dont ils louent unanimement l'engagement et la ponctualité, cela pourrait se traduire par un désastre social dans leurs rangs.

Les 220 millions de francs versés par les éditeurs à La Poste représentent les salaires de... 4135 fidèles facteurs (41% de l'effectif) soudainement très directement menacés dans leur emploi si le projet de messageries générales prend forme. Pour eux, le volume de travail fourni par la distribution des journaux représente la meilleure garantie de l'emploi. Pour La Poste, la presse ne représente que 5,7% de ses produits d'exploitation.

Pour la démocratie, le véhicule des idées n'a pas de prix. C'est à ce niveau que se situe le vrai débat auquel la Confédération doit prêter garde en y mettant le prix qui convient.

Gil BAILLOD

CIRCUITS bulletin mensuel du TCS, section Jura neuchâtelois — Pages 9, 10, 11, 12

Bosnie: pas question de diviser la capitale

Pas de «mur de Sarajevo»

Au 14e jour du cessez-le-feu, le calme règne sur tous les fronts bosniaques. Mais les désaccords subsistent entre les belligérants sur les modalités d'un éventuel accord de paix en Bosnie. Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a fermement rejeté hier une proposition bosno-serbe tendant à une division de Sarajevo.

«Le Mur de Berlin vient de tomber, on ne va pas en ériger un autre et diviser Sarajevo à la fin du XXe siècle», a déclaré M. Silajdzic dans une interview à la radio espagnole. Réuni lundi dans la localité bosniaque de Bijeljina, le «Parlement» bosno-serbe avait approuvé une plateforme de négociations concernant notamment la division de Sarajevo et un accès à la mer.

Tout comme la partition de Sarajevo, l'octroi d'un accès à la mer aux Bosno-Serbes sera probablement rejeté. Cela impliquerait en effet que la Croatie cède une partie de son littoral. Quant à une division de Sarajevo sur le modèle de l'ancien statut de Berlin, elle est hors de question non seulement pour le gouvernement bosniaque, mais aussi pour les médiateurs internationaux.

Après plus de trois ans de guerre, un nouveau pas concret vers le désenclavement de Sarajevo a néanmoins été franchi hier avec l'ouverture à la circulation des véhicules de la FORPRONU et des convois humanitaires de la route de Stup, l'axe principal de sortie de la capitale. Un officier bosno-serbe a toutefois souligné qu'il n'était pas question de permettre aux civils bosniaques de l'utiliser tant que les Bosno-Serbes n'auront pas libre accès à Sarajevo.

Le gouvernement allemand a décidé de son côté d'envoyer quelque 4000 soldats. Les troupes allemandes pourront intervenir en Bosnie mais seront essentiellement cantonnées en Croatie. Bonn souligne qu'elle n'enverra pas d'unités de combat dans l'ancienne Yougoslavie pour ne pas réveiller les blessures du soutien nazi au régime fasciste croate et des atrocités commises par les nazis dans la région, principalement contre les Serbes, au cours de la Seconde Guerre mondiale.

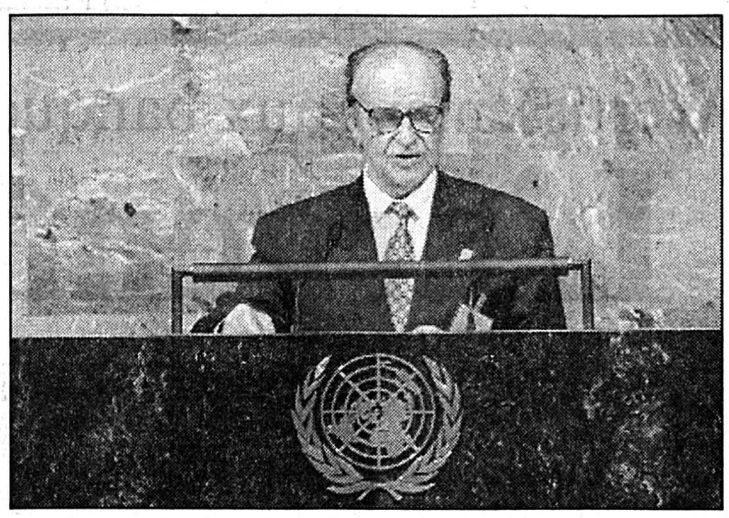

Haris Silajdzic à l'ONU

Le premier ministre bosniaque a fermement rejeté une proposition bosno-serbe tendant à une division de Sarajevo. (Keystone)

AFFAIRE TADIC

Par ailleurs, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a annoncé hier qu'il fixait provisoirement au 6 mai 1996 l'ouverture du procès de Dusan «Dusko» Tadic. Ce Serbe de Bosnie est accusé de crimes de guerre.

Au cours de l'audience, Dusko Tadic a plaidé non coupable des charges supplémentaires retenues contre lui. «Je n'ai participé à aucun des crimes mentionnés. Je n'étais pas présent», a-t-il indiqué. Tadic est poursuivi pour des crimes contre l'humanité commis entre le 23 mai et le 31 décembre 1992 dans les camps d'Omarska, de Keraterm et de Trnopolje, dans le nord-ouest de la Bosnie. (ats, afp)

Environnement

Propositions de l'UE

Les ministres de l'environnement de l'Union européenne ont proposé à la Bulgarie de mettre en place des solutions permettant de fermer immédiatement la tranche I de la centrale nucléaire de Kozlodoui. Son redémarrage a été très critiqué par les experts français et allemands.

Cette proposition a été faite hier en marge de la Conférence paneuropéenne sur l'environnement, qui s'achèvera aujourd'hui à Sofia. Il s'agit d'abord d'arrêter le réacteur controversé, qui a commencé à diverger le 6 octobre dernier. Les tests sur les soudures de la cuve seraient ensuite pratiqués par des experts allemands, français et britanniques.

L'Union européenne propose simultanément une «compensation» pour permettre à la Bulgarie de passer l'hiver en fournissant l'énergie nécessaire sous une forme à étudier en commun. Des pays de l'UE pourraient par exemple fournir du combustible pour permettre le redémarrage de la tranche V de Kozlodoui.

Mais Sofia a annoncé presque simultanément que la Russie venait de fournir l'uranium enrichi au redémarrage de Kozlodoui V, un réacteur récent de 1000 MW (Kozlodoui I a une puissance de 440 MW) et qui ne pose pas de problème. (ats, afp)

BRÈVES

25.10.1586 –
La reine Marie Stuart d'Ecosse est condamnée à mort.

25.10.1854 –
Lors de la guerre de Crimée, la Brigade légère britannique lance sa charge héroïque près de Sébastopol.

25.10.1874 –
La Grande-Bretagne annexe les îles Fidjis.

Gouvernement italien
En suspens

Le président du Conseil italien Lamberto Dini affrontait à partir d'hier soir à la Chambre des députés la motion de censure de son prédécesseur Silvio Berlusconi. Alliée inattendue, l'extrême gauche a décidé de voter la motion, risquant ainsi de faire tomber le gouvernement demain.

France: budget 1996
Première partie adoptée

L'Assemblée nationale a adopté hier en première lecture la première partie du projet de loi de finances pour 1996. Le texte, qui a fait l'objet la semaine dernière d'un laborieux examen, a recueilli 428 voix contre 86.

Corée du Sud
Capture d'un espion

Deuxième incident grave en deux semaines entre les deux Corée, une fusillade s'est produite hier entre deux Nord-Coréens infiltrés au Sud et la police: l'un des hommes, qui était armé d'un pistolet équipé d'un silencieux, a été arrêté après avoir été blessé à une jambe.

Attentats en France
Garde à vue

Treize personnes ont été placées en garde à vue hier à Paris, sur commission rogatoire du juge antiterroriste Laurence Le Vert, a-t-on appris de source autorisée. Ces interpellations ont été menées dans le cadre de l'enquête sur les récents attentats à la bombe en France.

Etats-Unis
Nouveau parti

Le milliardaire texan Ross Perot a redoublé d'efforts pour recueillir avant hier soir en Californie, en un temps record, un nombre suffisant de signatures pour créer un Parti de la réforme. Il s'agit de la première étape pour peser sur le cours de la campagne présidentielle de 1996.

Palestiniens bloqués
Détérioration de la situation

Le Haut-Commissariat pour les réfugiés a fait parvenir 57 tonnes de secours aux 1036 Palestiniens chassés par le colonel Kadhafi, toujours bloqués dans un no man's land à la frontière égypto-libyenne. Leur situation continue à se détériorer, a annoncé hier le HCR à Genève.

Le Sénat se penche sur l'Ambassade américaine en Israël

Transfert à Jérusalem voté

Le Sénat a adopté hier un projet de loi pour le déménagement à Jérusalem de l'Ambassade américaine en Israël, actuellement à Tel-Aviv. Le vote est intervenu en dépit de l'opposition de l'administration Clinton qui y voyait un obstacle au processus de paix.

Le transfert de l'ambassade est fixé pour mai 1999 au plus tard par ce projet de loi qui prévoit toutefois un délai de six mois renouvelable. Le vote a été acquis à une écrasante majorité, avec 93 voix pour et 5 contre, sur 100 sénateurs. Le projet a fait l'objet d'âpres discussions à la tribune entre la majorité républicaine à l'origine du projet et les représentants du président Clinton. Ces derniers s'y opposaient en arguant que les Etats-Unis prendraient parti en faisant un tel geste. Le Sénat a toutefois assoupli ses conditions. Le chef de la majorité républicaine Bob Dole, candidat à l'investiture de son parti pour la prochaine élection présidentielle, a introduit dans le texte un délai de six mois renouvelable pour ce transfert, s'il était «jugé nécessaire pour protéger les intérêts des Etats-Unis en matière de sécurité nationale».

Le texte doit encore être adopté par la Chambre des représentants et signé par le président Clinton, qui peut y opposer son veto. Le projet prévoit que l'Ambassade américaine devra avoir emménagé dans ses nouveaux locaux à Jérusalem avant le 31 mai 1999. Ce déménagement coûterait au moins 100 millions de dollars (115 millions de francs) au département d'Etat d'ici à 1997.

ANNEXION NON RECONNUE

Aucun pays n'a reconnu l'annexion de la partie orientale de Jérusalem par Israël en 1967 au détriment de la Jordanie. Les Palestiniens veulent y installer leur capitale, comme Israël. En Suisse, un porte-parole du Département des Affaires étrangères a confirmé à l'ATS que «le Conseil fédéral ne voit pas de raisons d'envisager un transfert de son ambassade». Le DFAE rappelle que les négociations sur le statut de Jérusalem sont prévues l'an prochain par la déclaration conjointe adoptée par Israël et l'OLP en septembre 1993 à Oslo. L'Ambassade suisse est installée à Tel-Aviv. (ats, afp)

Tchétchénie: manifestation réprimée

Attaque d'un aéroport

Une vingtaine d'hommes en uniforme de parachutiste russe arrivés en hélicoptères ont ouvert le feu mardi sur l'aéroport de Sleptsovsk, en Ingouchie, près de la frontière avec la Tchétchénie, tuant une personne et en blessant deux autres, a annoncé le vice-président ingouche Boris Agapov par l'intermédiaire de l'agence Interfax.

M. Agapov a précisé que quelques heures avant l'attaque, des rumeurs avançaient que les troupes séparatistes tchétchènes du président Djokhar Doudaev avaient pris le contrôle de l'aéroport. Le Ministère russe de la défense n'a pas fait de commentaire.

Parallèlement, Interfax rapporte que la police a fait au moins un mort et quatre blessés à Grozny en ouvrant le feu sur plusieurs milliers de manifestants rassemblés sur la place centrale pour réclamer l'indépendance de la Tchétchénie et le retrait des troupes russes.

Selon l'agence, les policiers ont tenté à plusieurs reprises de disperser la foule et ont ouvert le feu faute de parvenir à la refouler.

Un hôpital de la capitale a confirmé avoir accueilli quatre blessés. Interfax et ITAR-Tass affirment que l'un des manifestants a par la suite succombé à ses blessures. (ap)

Déclaration de M. Chirac sur le nucléaire

Nombre d'essais réduit

La France ne procédera «probablement» qu'à quatre autres essais nucléaires avant de mettre un terme au printemps prochain à son ultime campagne de tirs dans le Pacifique-Sud, a annoncé lundi soir Jacques Chirac, qui a jugé «excessives» les réactions de l'Australie.

Invité du journaliste-vedette Larry King sur la chaîne CNN, le président français, très détendu, s'est exprimé dans un bon anglais d'un bout à l'autre de l'émission, qui a duré une trentaine de minutes, et a peu fait appel à son interprète. Connu pour ses questions sèches et précises, Larry King est rapidement entré dans le vif du sujet, demandant à M. Chirac combien d'essais seraient encore nécessaires.

«Probablement quatre», a répondu M. Chirac, avant de rappeler que la campagne de tirs s'arrêterait au printemps prochain. Paris a déjà effectué depuis le mois de septembre deux essais nucléaires, à Mururoa et Fangataufa, sur les huit initialement prévus.

En réduisant à six le nombre de ses tirs, la France semble vouloir jouer l'apaisement après la vague de protestations suscitée dans le monde entier par ses deux premiers essais. Evoquant ces réactions, M. Chirac a critiqué en particulier l'Australie.

Jacques Chirac, qui a assisté durant deux jours aux cérémonies du cinquantenaire de l'ONU à New York, a aussi parlé de la situation en Algérie, de la Bosnie, de la Russie ou du référendum sur l'indépendance au Québec.

Par ailleurs, la Commission européenne n'engagera pas d'action en justice contre la France pour la contraindre à interrompre sa campagne d'essais nucléaires qui ne présentent «pas de risques particuliers» pour la population du Pacifique-Sud. Cette décision, annoncée au Parlement européen de Strasbourg par le président de la Commission Jacques Santer, constitue un camouflet pour les organisations antinucléaires et certains députés européens qui lui avaient demandé de s'appuyer sur le traité Euratom de 1957 et d'exiger de Paris l'arrêt des essais. (ap)

Algérie

Militaires tués

L'Armée islamique du salut a revendiqué la mort de 150 militaires dans l'est de l'Algérie dans le courant du mois, auprès du journal arabophone al-Hayat de mardi. Par ailleurs, une bombe, qui avait été placée sous une chaise dans une cafétéria a fait un mort et trois blessés, dimanche, dans la localité de Ziama Mansouriah dans l'Est algérien.

Selon des témoignages, cet attentat, qui n'a été révélé qu'hier s'est produit le même jour que l'explosion d'une voiture piégée qui avait fait 10 morts et 82 blessés. Ces deux actions n'ont pas été revendiquées.

Quant aux militaires tués, ils auraient trouvé la mort lors d'une bataille qui aurait duré une semaine dans la région de Jijel. Les autorités n'ont pas confirmé cette revendication de l'AIS. Le communiqué est signé de Madani Mezrak, le chef de l'AIS, dont la presse algérienne avait annoncé la mort avec 400 de ses hommes lors d'une opération de l'armée dans la même région dans le courant du mois. (ap)

Cinquantenaire de l'ONU

Réformer et moderniser

Les 185 pays membres de l'ONU ont jugé «essentiel» que celle-ci soit «réformée et modernisée», dans une Déclaration qui devait être adoptée hier à New York à l'issue du 50e anniversaire de l'organisation. Un sommet attendu devait par ailleurs encore réunir les présidents américain et chinois.

Les festivités du 50e anniversaire terminées, l'ONU doit maintenant affronter deux grands défis: la banqueroute financière – elle accuse 3,4 milliards de francs d'arriérés – et la redéfinition du rôle de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix.

Dans leur déclaration finale, les Etats membres de l'organisation se déclarent «résolus» à ce que «l'ONU œuvre avec une efficacité renouvelée à la promotion de la paix, du développement, de la justice et de la compréhension entre les peuples». Reflet des critiques de nombreux pays en développement, le texte relève que l'ONU doit se mettre «plus pleinement» au service de l'humanité, «en particulier de ceux qui souffrent et sont les plus déshérités».

Les Etats membres réaffirment par ailleurs leur engagement à «promouvoir le règlement des différends par des moyens pacifiques, conformément à la Charte des Nations Unies».

Un engagement a également été pris pour «agir ensemble» afin de faire échec aux menaces du terrorisme, du crime organisé à l'échelle internationale, du commerce illicite des armes et de la production, la consommation et le trafic des stupéfiants.

A propos de l'élargissement du Conseil de sécurité (composé actuellement de 15 Etats), la Déclaration indique qu'il faut augmenter le nombre de ses membres pour renforcer son efficacité et accroître son caractère représentatif. «D'importantes divergences» subsistent toutefois sur des «questions essentielles» de cette réforme.

Un sommet devait encore avoir lieu hier entre les présidents américain et chinois, Bill Clinton et Jiang Zemin. Les deux pays espéraient une reprise du dialogue bilatéral, suspendu après la récente crise sur Taïwan.

De son côté, le président argentin Carlos Menem a accepté une invitation, à se rendre à Londres, du premier ministre britannique John Major.

(ats, afp, reuter)

Parents!

Vous avez des enfants en âge de scolarité?
Cette information vous intéresse!

Le Grand conseil Neuchâtelois, sur proposition du Conseil d'Etat, **a résilié le contrat d'assurance scolaire contre les accidents pour le 31 décembre 1995.**

*L'assurance scolaire prévoyait - outre la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques - **qui seront pris en charge par votre caisse-maladie** - le versement d'un capital de Fr. 5000.- en cas de décès et de Fr. 40.000.- en cas d'invalidité, avec une progression de 225% pour une invalidité totale.*

Il appartient désormais à chaque enfant de s'assurer individuellement pour le risque décès ou invalidité par accident.

Pour la modique somme de Fr. 1.40 par mois, la CSS assure votre enfant jusqu'à l'âge de 15 ans, à raison de Fr. 5000.- en cas de décès et de Fr. 100.000.- en cas d'invalidité, avec une progression de 350%.
Pour les jeunes de 16 à 20 ans, **la cotisation mensuelle s'élève à Fr. 4.–,** pour une couverture de Fr. 10.000.- en cas de décès et de Fr. 100.000.- en cas d'invalidité, avec une progression de 350%.

L'expérience nous montre qu'une dépense modérée et consentie en connaissance de cause, permet d'éviter de pénibles difficultés financières en cas d'accident.

N'hésitez pas à contacter l'agence la plus proche de votre domicile. Nos collaborateurs se tiennent volontiers à votre disposition pour vous conseiller.

Agence régionale de Neuchâtel
Tél. 038/29 90 99

Agence du Landeron Tél. 038/51 36 31 · Agence de Cressier Tél. 038/47 14 14 · Agence de Saint-Blaise Tél. 038/33 83 60 · Agence de Colombier Tél. 038/41 41 16 · Agence de Saint-Aubin Tél. 038/55 19 76

Agence principale de La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 20 43

Agence de Cernier Tél. 038/53 64 53 · Agence du Locle Tél. 039/31 61 81 · Agence de Fleurier Tél. 038/61 42 22 · Agence de Boudry Tél. 038/42 29 32 · Agence de Peseux Tél. 31 72 72

28-31389

CSS
Christlich-Soziale der Schweiz
Chrétienne-Sociale Suisse
Cristiano-Sociale Svizzera
Versicherung Assurance Assicurazione

AQUARIUM

95236

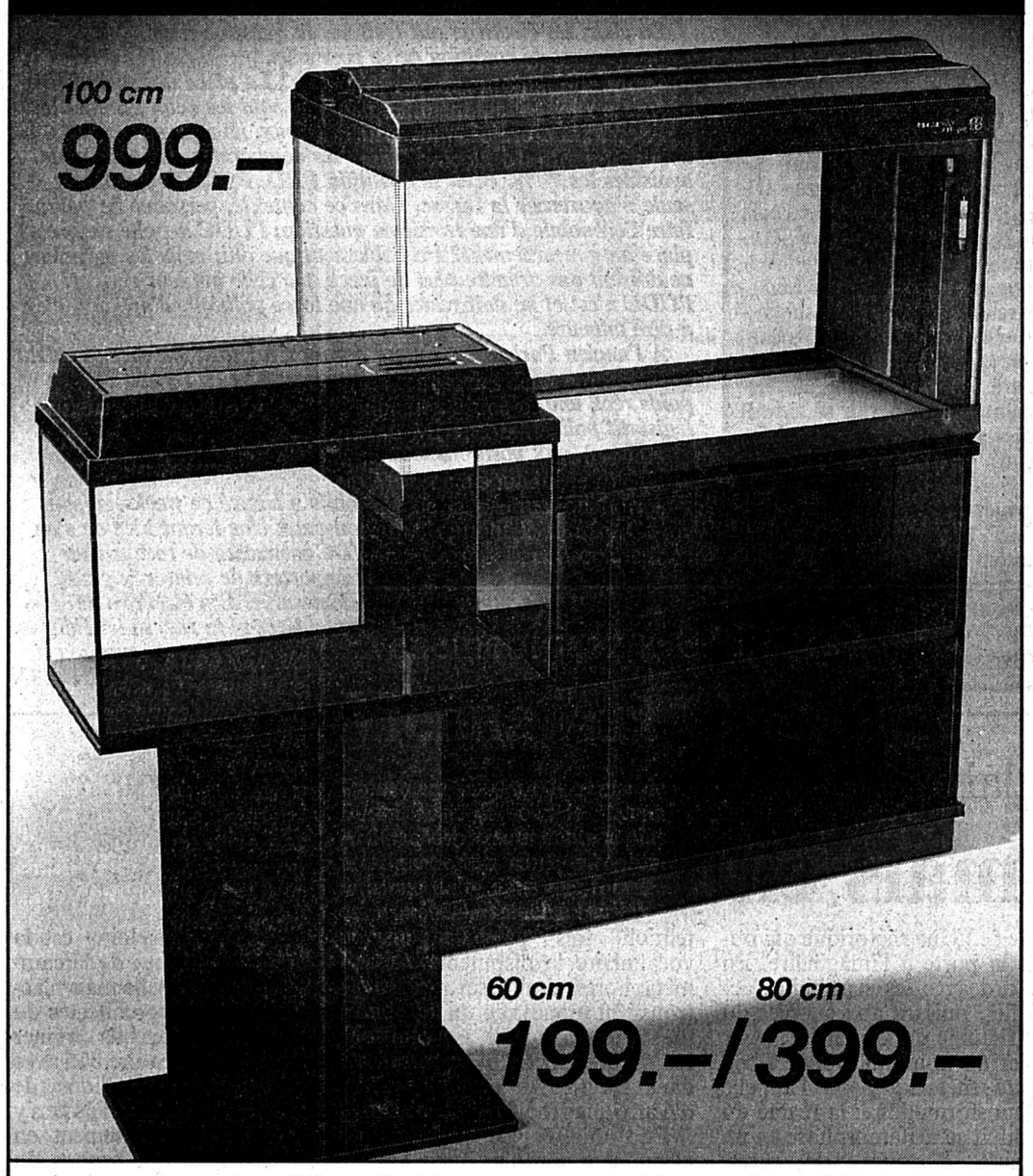

*Aquarium "**Karat**", 60 cm avec meuble combiné **199.–***
*Aquarium "**Karat**", 80 cm avec meuble combiné **399.–***
*Aquarium "**Broadway**", 100 cm avec meuble combiné **999.–***

PLACETTE
Le grand magasin

3-309148

DIVERS

CENTRE PROFESSIONNEL
«LES PERCE-NEIGE»

PORTES OUVERTES DE SES ATELIERS

Samedi 28 octobre 1995
9 h à 11 h 45 et 13 h 30 à 16 h

Mercredi 1er novembre 1995
14 h à 17 h

VENTE
boutique, pépinière, boulangerie

LIEUX DE VISITES
Les Hauts-Geneveys: Les Plainchis
Neuchâtel: route des Falaises 21 (Monruz)
La Chaux-de-Fonds: rue du Crêt 2

28-31797

Nettoyeur à vapeur

nettoie en respectant l'environnement, sans produits chimiques, sans efforts et la surface nettoyée est diniquement propre.

Nous vous montrons les modèles de différentes marques, à usage particulier ou professionnel - à la portée de toutes les bourses.

• Garantie des prix les plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas) • Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux • Réparations d'appareils de toutes les marques.

Ing dipl Fust APPAREILS ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44	039 26 11 50	**Bienne,** rue Centrale 36	032 22 85 25
La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65	**Marin,** Marin-Centre	038 33 48 48
Bienne, Hyper-Fust. Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rte de Soleure 122	032 52 16 00	**Neuchâtel,** Torre, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
		Réparation rapide toutes marques	155 91 11
		Service de commande par téléphone	155 56 66

05-245374/4x4

et dans toutes les succursales
Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

FINANCE

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.
Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:
Montant net: Fr. 5000.–
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____
Mensualités env. Fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Nationalité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Date: _____
Signature: _____ 00/28L

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).

CREDIT SUISSE
CS

144-729281/ROC

25 octobre 1942

Le Bureau fédéral des statistiques publie les résultats du mouvement hôtelier au cours de l'été 1942. Les arrivées se sont accrues de 10,8% et le nombre des nuitées a augmenté de 5,3%. Le mouvement des touristes internes enregistre un nouveau record avec 350.000 hôtes suisses et 1,6 million de nuitées.

BRÈVES

Election aux Etats

Candidats du 2e tour

Tous les candidats romands au second tour de l'élection au Conseil des Etats sont connus. Dans le canton de Vaud, Yvette Jaggi (PS) et Daniel Brélaz (GPE) affronteront l'Entente. A Fribourg, Monique Pichonnaz Oggier (PRD) et Pierre Aeby (PS) se disputeront le second siège. En Valais, Peter Bloetzer (PDC) n'aura pas de concurrent.

Autopartage

Développement

L'autopartage se développe. En Suisse alémanique, l'offre et le nombre d'utilisateurs ont été multipliés par six en trois ans. Quelque 600.000 personnes seraient potentiellement intéressées par la formule.

Berne

Nouveaux ambassadeurs

Six nouveaux ambassadeurs sont accrédités à Berne. Il s'agit des ambassadeurs Hugo Callebaut pour la Belgique, Hadzo Efendic pour la Bosnie-Herzégovine, Marek Jedrys pour la Pologne, Jean-Baptiste Ilboudo pour le Burkina Faso, Gunayavedalage Wijayasiri pour le Sri Lanka et Antonio Pallares Buonafina pour le Guatemala.

Forum économique mondial

Il reste à Davos

Le Forum économique mondial ne quittera pas Davos. Son président, Klaus Schwab, a annoncé hier, lors d'une rencontre avec la presse à Genève, avoir fait un «choix définitif, net et clair» en faveur de la station grisonne. La ville autrichienne de Salzburg avait fait une offre.

Elections à Zurich

Marché rejeté

Les radicaux zurichois maintiennent la candidature de Vreni Spoerry pour le deuxième tour de l'élection au Conseil des Etats. Ils renoncent en revanche à combattre le siège socialiste au gouvernement cantonal, libéré par le départ de Moritz Leuenberger. L'UDC avait proposé aux radicaux de lancer Vreni Spoerry dans la course au gouvernement et de laisser la voie libre à Toni Bortoluzzi pour l'élection au Conseil des Etats. En échange, le parti de Christoph Blocher s'engageait à ne pas revendiquer le siège au gouvernement.

Mise en question de la gestion des fonds de la CFP

Capitaux mal investis

L'argent des assurés de la Caisse fédérale de pensions (CFP) a été mal investi. Le manque à gagner s'élève à plusieurs milliards de francs. Durant ces dix dernières années, les avoirs de la CFP ont produit un rendement moyen de 4,7% alors qu'il aurait pu atteindre 6% sans s'exposer à un risque de placement majeur, a indiqué hier le Département fédéral des finances.

Les experts ne se sont pas penchés sur les problèmes administratifs de la CFP, qui seront examinés par une Commission d'enquête parlementaire (CEP). Ils n'ont rien à voir avec ce manque à gagner, a souligné le conseiller fédéral Otto Stich, chef du DFF.

Les experts relèvent que ce rendement moyen des capitaux, de 6,1% précisément, pourrait être obtenu même en renonçant à des placements en valeurs étrangères. Le rapport énumère une série de recommandations, en particulier dans le but de modifier la politique de la CFP, ses formules de prévoyance, le placement des capitaux et les diverses formes de solidarité.

Le verdict des experts montre donc que le rendement des avoirs de la CFP se situe à 1,4% au-dessous de ce qui pourrait être réalisé sur le marché. Or, l'augmentation du rendement annuel de 1% représente une augmentation du capital d'environ 10% en dix ans. Comme les avoirs de la caisse avoisinent les 33 milliards de francs, ce manque à gagner représenterait donc une somme supérieure à 3 milliards pour dix ans.

TAUX DE COUVERTURE «RÉALISTE»

Par contre, les spécialistes ne remettent pas en cause le mode de financement et le taux de couverture des deux tiers inscrit dans les statuts de la CFP. Cet objectif est qualifié de réaliste: il suppose que la structure des entrées et des sorties de la CFP soit relativement stable. La caisse n'est en effet pas confrontée à de grandes variations de ses effectifs. Le taux de couverture actuel est de 63,1%: il pourra être augmenté afin de répondre aux exigences statutaires.

Les problèmes de la CFP font actuellement l'objet des examens d'une Commission d'enquête parlementaire, la troisième créée dans l'histoire de la Confédération. Présidée par le conseiller aux Etats Fritz Schiesser (PRD/GL), cette CEP devra faire la lumière sur les problèmes administratifs et établir des responsabilités politiques. Le contrôle des finances de la Confédération refuse depuis huit ans d'approuver les comptes de la CFP. (ap)

Berne

Otto Stich (à droite) ne s'est pas penché sur les problèmes administratifs de la caisse. (Keystone)

Swissair

Nouveau PDG

Le conseil d'administration de Swissair a choisi Philippe Bruggisser, 47 ans, pour succéder dès 1997 à Otto Loepfe à la présidence de la direction générale.

Etant donné l'importance des coopérations internationales de Swissair – participations dans Austrian Airlines, Delta Air Lines, Sabena et Singapore Airlines notamment –, la compagnie a décidé de procéder à une nouvelle répartition des tâches. Celle-ci doit permettre à Otto Loepfe de se consacrer plus intensivement, en temps et en savoir-faire, à ces nouveaux partenariats.

Ainsi, dès le 1er janvier 1996, Philippe Bruggisser reprendra la direction opérationnelle du groupe, en qualité de chef d'exploitation. Il deviendra aussi l'adjoint d'Otto Loepfe avant de le remplacer, au 1er janvier 1997 en tant que président directeur général.

Otto Loepfe devrait être élu au conseil d'administration de Swissair au printemps prochain, relève le communiqué du groupe diffusé mardi à Zurich. Sa candidature sera proposée à l'assemblée générale du 23 mai. (ap)

Commission du National et loi sur le travail

Eviter un référendum

La commission de l'économie du National veut éviter un référendum sur la révision de la loi sur le travail. Elle propose de laisser les partenaires sociaux régler la question de la compensation du travail de nuit. Si les conventions collectives ne prévoient rien, la compensation devra prendre la forme de temps libre.

A une très courte majorité de 12 voix contre 11, la commission du Conseil national a ainsi opté pour la solution proposée par la commission du Conseil des Etats, a indiqué hier le président Eugen David (PDC/SG). Elle venait d'entendre deux spécialistes de la médecine du travail, qui ont confirmé qu'un repos suffisant pouvait atténuer les effets négatifs du travail de nuit sur la santé.

Il aura fallu la voix prépondérante du président pour faire pencher la balance en faveur de cette solution de compromis, qui laisse une grande marge de manœuvre aux partenaires sociaux. Une minorité forte de 11 députés propose de s'en tenir à la solution du Conseil des Etats, qui n'a prévu aucune disposition sur la compensation du travail de nuit dans la loi sur le travail.

Une autre proposition de minorité de 9 voix suggère d'en revenir à l'article initial du Conseil fédéral, qui exigeait de compenser le travail de nuit par du temps libre. Personne n'a souhaité revenir à la version adoptée dans un premier temps par le Conseil national, qui laissait le choix entre une compensation en congés ou en argent, sauf pour les personnes qui ont des enfants. Pour le travail du dimanche, la commission s'est ralliée à la solution des Etats, qui ne prévoit aucune compensation. Par 16 voix contre une, la commission a par ailleurs maintenu une disposition que le National avait introduite dans la loi pour protéger la santé des entraîneuses de boîtes de nuit. Le Conseil des Etats avait biffé cet article, qui interdit à un patron de forcer ses employés à boire de l'alcool pour leur activité professionnelle.

La commission s'est par ailleurs ralliée aux vues du Conseil des Etats au sujet du 1er Août férié. Elle estime que ce jour doit être payé et le versement du salaire inscrit dans une loi spécifique sur la Fête nationale.

La question divise les deux Chambres: le Conseil des Etats voulait à tout prix une loi à ce sujet, la majorité du Conseil national voulait renvoyer le projet au Conseil fédéral, estimant que le paiement du salaire était assuré sans le réglementer dans une loi spéciale. En restant de cet avis, la majorité de la commission a estimé que cela ne valait pas la peine de se battre à ce sujet, a expliqué M. David. (ats)

Horaire 1996/1997 des CFF

Lignes régionales gardées

L'horaire intermédiaire 1996/1997 des CFF accorde un sursis à plusieurs lignes régionales menacées de se voir remplacer par le bus: l'offre demeure inchangée sur ces tronçons, révèle le projet d'horaire. Hormis l'introduction des trains Pendolino, peu de nouveautés sont prévues.

Par rapport à la première année de l'horaire 1995/1997, le projet d'horaire des CFF publié hier révèle que l'offre sur les lignes Neuchâtel - Le Locle, Bienne - Granges - Olten, Lyss - Soleure, Boncourt - Porrentruy-Delémont, Aarau - Suhr - Lenzburg - Wettingen et Schaffhouse - Kreuzlingen - Romanshorn - Rorschach demeurera inchangée la deuxième année, qui débute le 2 juin 1996. Initialement, le bus devait se substituer au rail sur certains tronçons.

Les cantons ont reçu hier le projet d'horaire partiel des CFF. La procédure de consultation prendra fin le 24 novembre. Les CFF se prononceront d'ici au 12 janvier 1996 sur les éventuelles modifications souhaitées. (ats)

MAINTENANT

L'ombre et la lumière

Qui a dit que la politique suisse était morne?

Les élections fédérales ne sont pas encore définitivement jouées (il manque encore quelques seconds tours pour les Etats), qu'on s'interroge déjà sur le renouvellement du Conseil fédéral. Trois questions se posent avec acuité. D'une part, faut-il maintenir un gouvernement de coalition?

La réponse ne souffre aucune contestation. En septembre dernier, certains stratèges zurichois ont tenté de chasser les socialistes de l'exécutif fédéral. Ces putschistes d'occasion auront probablement entendu dimanche la réponse du peuple suisse: le PSS gagne treize sièges, au moins. Voilà qui devrait clore pour longtemps le débat dépassé de la participation socialiste au Conseil fédéral.

En clair, les électeurs ont tranché: la question d'un gouvernement de coalition ne se pose plus.

Reste encore à savoir quelle coalition? La place des socialistes est assurée, celle des radicaux aussi. Ce sont les deux groupes les plus importants du Parlement. A eux deux, ils représentent 48,4% des Chambres. Il suffit s'y ajouter les démocrates-chrétiens pour avoisiner les 70%. Bref, la coalition PRD, PSS, PDC suffirait seule à gouverner la Suisse. Dans ce contexte, personne ne pourra faire l'économie d'une troisième question: l'UDC a-t-elle encore sa place au gouvernement? Probablement que oui; mais les agrariens ne doivent pas prendre plus de place que celle qui leur revient: l'UDC n'est et ne doit rester qu'une force politique d'appoint, c'est-à-dire mineure.

A l'ancien Parlement, timoré devant Christoph Blocher, reculant devant les menaces d'une UDC trop agressive en regard de son poids réel, une large majorité de Suisses a préféré dimanche un législatif politiquement modéré (maintien des radicaux, gain des socialistes), aux positions claires, âpre au combat et prompt à livrer bataille.

En clair, la politique du compromis a trouvé ce week-end son meilleur soutien: le peuple. Les nouveaux élus feront bien de s'en souvenir. Dorénavant, lorsque l'UDC menacera de recourir au peuple à coups de référendums, il importera de relever le gant résolument, mais sans inquiétude démesurée. Les élections de dimanche l'ont prouvé: M. Blocher ne tient ni la rue, ni les Suisses. A terme, quels que soient les à-coups et les revers, son ombre est déjà plus longue que sa lumière. ***Benoît COUCHEPIN***

Présentation publicitaire au Petit Palais, à Montreux

Une Ebel est belle, mais encore!

Entrer en poésie pour comprendre la nouvelle démarche promotionnelle de ses produits, c'est à quoi nous invite Ebel dans sa nouvelle campagne publicitaire.

Sous une luxueuse jaquette cartonnée, titrée: «Une fois au bout du monde, allez un peu plus loin», les concepteurs de la campagne proposent quatre images anachroniques dans un camaïeu bleu et froid, en guise d'invite au «Voyage».

Le pilote d'un avion posé sur une banquise fait le saut de l'ange... brrrr!

Sur un fleuve qui s'étale jusqu'au pied de Chéops, Khephren et Mykérinos, s'avance une pirogue transportant une «Talbo Lago 1938», le tout nimbé d'un clair de lune.

Un couple de patineurs danse devant une énorme Jeep sur un fond de montagnes à pic du sud de la Chine. Enfin, ouf et plouf!, la photo, superbe, d'une baleine à bosse émergeant des flots mais qui est sans rapport avec les trois autres images comportant chacune un moyen de locomotion lié au «Voyage».

Les concepteurs créent «Un nouveau code publicitaire: Porte ouverte sur l'imaginaire». Il s'agit: « D'entrer en résonance avec les nouvelles valeurs du consommateur de luxe (sic!) d'aujourd'hui.» Soit. «Mais aussi souligner cet écho par une rhétorique publicitaire originale.(...) Une rhétorique qui ouvre la porte à l'imaginaire. En accord avec les sensibilités actuelles, puisant aux sources du patrimoine de la marque, pour créer un nouveau monde Ebel. Cette rhétorique, on l'appelle «Transformation»: la réalité du produit se métamorphose en un monde d'images, de rêves, d'émotions. Un univers poétique qui transgresse la simple représentation de la réalité et invite le lecteur à plonger dans ce monde imaginaire.»

Désolé, je ne suis pas entré en poésie, ni à travers les illustrations de cette somptueuse présentation et moins encore à travers des textes au charabia tarabiscoté, où l'exiguïté et la prétention très parisienne du vocabulaire le disputent à des métaphores douteuses, faisant trôner en monarque un lamantin sur une banquise, alors qu'il est naturellement plus à l'aise dans les fleuves d'Afrique et d'Amérique tropicales!

Et, misère des poncifs, «Comme si après la course folle des années 80, où l'on perdait sa vie à la gagner, la balance retrouvait un équilibre», ou «Chacun peut créer un ou des moments extraordinaires dans sa vie», la fatuité aidant, il faut subir des textes alambiqués pour dire qu'une Ebel est belle avec des références psychanalytiques de supermarché!

«Une fois au bout du monde, allez un peu plus loin» est la nouvelle «accroche» de la campagne. Je m'accroche mais n'accroche pas. «Les architectes du temps» voudraient-ils ruiner leur édifice publicitaire bâti avec des dizaines de millions de francs et même plus, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement en laissant divaguer à propos du temps des plumes expéditives. Un verbiage confus n'a jamais servi qu'à masquer un manque d'idées!

Affubler une si belle marque horlogère d'une campagne aussi évanescente dénote, soudainement, une bien curieuse dérive de ce qui vaut tant d'estime à Ebel: son authentique culture du luxe. Gil BAILLOD

LA CHAUX-DE-FONDS
JUMBO

Mercredi, 25.10.1995 Semaine 43

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!

DE NOTRE POISSONNERIE

Sole entière

1 kg **19.-**
au lieu de 26.-

EC DIRECT | POSTCARD | EC | BANCOMAT INTERNATIONAL

Filet de bœuf 1 kg 39.-

PRIX ANNIVERSAIRE

au lieu de 59.-

Rumpsteak 1 kg **25.-** au lieu de 39.-

Rôti de bœuf 1 kg **16.90** au lieu de 23.-
Epaule

Gigot d'agneau 1 kg **14.90** au lieu de 23.-
Frais

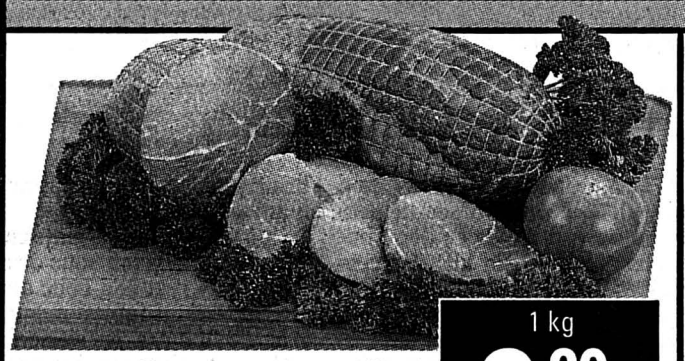

Jambon roulé
Epaule
Pièces 900–1300 g

1 kg **9.90** au lieu de 15.-

Pâte à gâteaux, feuilletée ou sablée LEISI Quick
Ronde

230 g **2.45** au lieu de 2.90

Pommes GOLDEN II

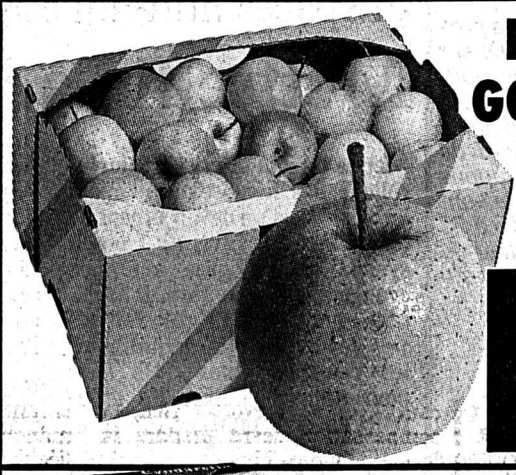

carton 8 kg **9.90**

NESCAFÉ GOLD
De Luxe, Finesse, Ambiance ou Espresso

verre 200 g **9.90** au lieu de 15.90

3 paquets de chips ZWEIFEL
Paprika ou nature

ÉCONOMIQUE

3 x 175 g + 20 % gratuit **9.90** au lieu de 11.40

12 litres de jus d'orange CYNDARELLA
2 emballages de 6

12 x 1 litre **9.90** au lieu de 15.60

6 bouteilles d'AMADINO
Vin rouge ou rosé espagnol

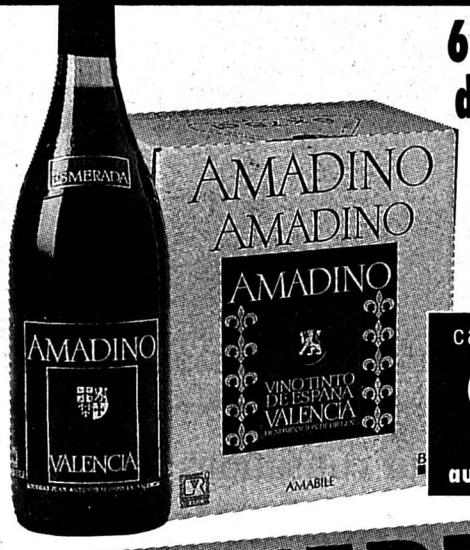

carton 6 x 75 cl **9.90** au lieu de 23.40

6 bouteilles de MERLOT DEL VENETO Albanella
Vin rouge italien

carton 6 x 75 cl **9.90** au lieu de 23.40

6 bouteilles de COCA-COLA ou COCA-COLA Light

6 x 2 litres **9.90** au lieu de 16.80

OFFRES ANNIVERSAIRES JUMBO
MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ!

GRANDE TOMBOLA

9 OPEL Corsa Swing, 81 téléviseurs avec magnétoscope intégré GOLDSTAR et 9 PC SIEMENS d'une valeur totale de Fr. 225'000.- à gagner!

2-771874

25 octobre 1555
Empereur d'Allemagne, Charles-Quint abdique solennellement à Bruxelles en faveur de son fils Philippe auquel il lègue l'Espagne et les Pays-Bas. Il remet à son frère Ferdinand l'Autriche et la couronne impériale. A la tête d'un immense empire, il fut en guerre continuelle, notamment avec François Ier qui avait brigué l'empire. Il sauva Vienne, assiégée en 1529 par les Ottomans.

BRÈVES

Identification d'un assassin

800 tests d'ADN

La police britannique va procéder à des tests d'ADN sur près de 800 hommes pour tenter d'identifier l'assassin d'une jeune fille de 15 ans à Nuneaton, dans le nord de l'Angleterre, a-t-on appris de source policière. Ce sont les hommes âgés de 15 à 28 ans habitant près du lieu du crime qui seront soumis au test.

Somnambulisme

Un accident?

Après trois ans de démarches, Ole Christian Therkelsen, a finalement obtenu gain de cause: sa compagnie d'assurances va l'indemniser (environ 40.000 fr) pour les conséquences d'une chute au cours d'une crise de somnambulisme. Le jeune homme est passé par une fenêtre du deuxième étage en 1991 et s'est fracturé les deux jambes. Sa compagnie d'assurance a refusé de l'indemniser, arguant que «les blessures subies au cours du sommeil ne sont pas considérées comme fortuites et en conséquence non accidentelles».

Séisme en Chine

Au moins 29 morts

Un tremblement de terre d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter a fait au moins 29 morts mardi dans le sud-ouest de la Chine. Un grand nombre de constructions se sont effondrées dans la province du Yunnan, ont annoncé les autorités locales. Le séisme a eu lieu mardi à 06h40 locales (23h40 suisses lundi). Son épicentre était situé à une profondeur de dix kilomètres dans le district de Wuding, à 150 km au nord-ouest de la capitale de la province, Kunming. Il y a au moins 29 morts et une septantaine de blessés, ont annoncé les autorités. De fortes répliques ont été ressenties à Kunming et dans des villes de la province voisine du Sichuan, mais on n'y signale pas de dégâts importants.

Etats-Unis

Une fusée explose

Une fusée a explosé 45 secondes après avoir décollé d'un site de lancement de la NASA à Wallops Island (Virgine), a-t-on annoncé officiellement hier. La fusée d'un poids de cent tonnes allait procéder à la mise en orbite d'un satellite. L'explosion n'a pas fait de victime. Deux tentatives de lancement avaient échoué au mois d'août dernier. Les causes de ces échecs ne sont pas encore connues.

1,32 million d'étrangers en Suisse

Légère hausse

Plus de 1,3 million d'étrangers et d'étrangères résidaient à fin août en Suisse. Leur nombre s'est accru de 3% en une année. Leur part sur l'ensemble de la population a ainsi passé de 18,4 à 18,8%. Les ressortissants de l'ex-Yougoslavie représentent la plus forte augmentation avec 10,2%.

Selon la statisque publiée mardi par l'Office fédéral des étrangers (OFE), la population résidante permanente de nationalité étrangère s'élevait à 1.320.773 personnes à la fin août. 55,5% d'entre elles exerçaient une activité lucrative contre 57% une année plus tôt. L'accroissement annuel de 38.178 personnes (+3%) a été inférieur à celui de l'année précédente de 41.501 personnes ou 3,3%.

L'augmentation est une nouvelle fois due à l'excédent de l'immigration (34.118) et des naissances (12.979), auquel il faut enlever les naturalisations (15.923). L'OFE a enregistré 100.079 nouvelles entrées, dont 86.402 ont obtenu une autorisation à l'année et 13.677 une autorisation d'établissement, et 65.961 départs.

62,5% D'EUROPE

Les immigrants sont venus en Suisse pour les raisons suivantes: regroupement familial (36%), prise d'emplois sur les contingents cantonaux et fédéraux (15,9%), études (11,2%), transformation d'autorisation saisonnière en permis à l'année ou d'établissement (10,9%), raisons humanitaires (2%). Enfin, les 24% restant comprennent les personnes étrangères ayant épousé une Suissesse ou un Suisse, les réfugiés, les retours en Suisse et les enfants placés en vue d'adoption.

Sur l'ensemble de la population étrangère, 951.911 personnes étaient titulaires d'une autorisation d'établissement et 368.862 d'une autorisation à l'année. Par ailleurs, 825.887 (62,5%) provenaient d'Etats de l'Union européenne et de l'AELE, 288.647 (21,9%) d'ex-Yougoslavie et 78.231 (5,9%) de Turquie. Le nombre de ressortissants de l'UE et de l'AELE est resté relativement stable durant ces dernières années; l'augmentation de la population étrangère est due presque exclusivement à des ressortissants d'autres pays.

SAISONNIERS EN BAISSE

Le nombre d'étrangers exerçant une activité lucrative a baissé de 0,8% pour atteindre 939.048. Alors que le nombre des annuels et des établis actifs s'est accru de 0,1% pour s'établir à 732.994, celui des saisonniers a diminué de 12,1% à 53.707 et celui des frontaliers de 0,9% à 152.347.

Les branches économiques qui occupent le plus d'étrangers sont le commerce, les banques et les assurances (180.476), l'industrie métallurgique et des machines (158.290), le bâtiment et le génie civil (129.177), l'hôtellerie et la restauration (114.305) et la santé publique (66.094).

En une année, les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans le commerce, les banques et les assurances (+5,5%) ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration (+2,8%). Des diminutions importantes ont été enregistrées dans l'industrie métallurgique et des machines (–3,4%) ainsi que dans l'industrie textile, la lingerie et les chaussures (–15,3%).

RÉFUGIÉS COMPRIS

La statistique de la population étrangère résidante ne comprend pas les demandeurs d'asile (env. 30.000 personnes), les fonctionnaires internationaux et leurs familles (env. 25.000), les titulaires d'une autorisation de travail de moins d'un an, les ressortissants de régions en crise de l'ex-Yougoslavie séjournant temporairement en Suisse, ainsi que les saisonniers. En revanche, les 24.608 réfugiés reconnus sont comptés. Ces derniers ont diminué de 3620 personnes. (ats)

Tokyo

Cadavres de bébés

Horreur dans une pouponnière japonaise: une femme de 43 ans a été arrêtée après la découverte des cadavres de huit bébés mardi dans une crèche de Tokyo. La femme entendue par la police affirme être la mère des huit enfants.

Une employée de la crèche, qui effectuait son premier jour dans l'établissement, intriguée par une odeur nauséabonde, a découvert les cadavres au-dessus d'une armoire. Ils étaient enveloppés dans une couverture placée elle-même dans plusieurs sacs en plastique. Les corps étaient dans un état de décomposition avancée. Un mot a été retrouvé sur place sur lequel était écrit: «Je viendrai les rechercher plus tard». Il était signé d'un nom féminin.

Un événement similaire s'était déjà produit il y a quelques jours: sept bébés morts avaient été trouvés dans un appartement près de Tokyo. (ap)

«Espaces liturgiques» pour les couples homosexuels

Mettre fin à la discrimination

Mettre fin à la discrimination juridique des homosexuels et des lesbiennes est un devoir urgent de l'Etat. Tel est l'avis du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique Berne-Jura. Il considère en outre que l'Eglise doit ouvrir des espaces liturgiques pour les couples homosexuels sans pour autant gommer les différences avec le mariage.

Le Conseil synodal de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura a indiqué mardi qu'il soutenait la pétition déposée en janvier dernier, munie de 85.000 signatures réclamant l'égalité des droits pour les couples homosexuels. Il appuie en particulier les revendications selon lesquelles le droit de séjour de partenaires étrangers et l'égalité en cas de maladie ou de décès doivent être garantis.

Les relations homosexuelles ne sont en tant que telles ni un péché ni une maladie, mais doivent être jugées selon la manière dont elles sont vécues concrètement. «Ce qui est décisif, c'est de savoir si un comportement sexuel particulier correspond au commandement évangélique de l'amour.»

PAS DE CÉLÉBRATION DE BÉNÉDICTION

Lorsque des homosexuels décident de vivre ensemble, cela doit pouvoir se faire sous la forme d'un partenariat responsable. Dans ce sens, l'Eglise doit ouvrir des «espaces liturgiques» sans pour autant gommer les différences avec le mariage, ajoute le Conseil synodal. Ce dernier apporte son soutien aux cultes d'intercession, mais rejette à l'heure actuelle l'idée d'une célébration de bénédiction. Une grande majorité des membres de l'Eglise ne pourrait approuver une décision en ce sens et il appartiendra au Parlement de l'Eglise – le Synode – de décider avant fin 1998 s'il faut permettre des célébrations semblables au mariage pour les couples homosexuels.

LETTRES DE PROTESTATION

Selon le Conseil synodal, les réactions provoquées par la bénédiction de deux hommes homosexuels à l'église de Nydegg (BE) le 8 juillet dernier ont montré l'urgence de discuter de la question de l'homosexualité. A la suite de l'action isolée du pasteur à Nydegg – soutenue par une majorité du conseil de paroisse - 176 lettres de protestation sont parvenues à l'administration centrale de l'Eglise réformée évangélique. Certaines menaçaient de quitter l'Eglise. A l'opposé, 13 lettres de solidarité avec l'action du pasteur ont été reçues. (ap)

Eclipse totale de soleil en Asie

Mauvais esprits

Une grande partie de l'Asie a été plongée dans l'obscurité pendant un peu moins de deux minutes, hier, tandis que des centaines de milliers de croyants se plongeaient dans l'eau pour se purifier ou frappaient sur des casseroles pour chasser les mauvais esprits.

Et la magie a fonctionné puisque le soleil est réapparu une minute et 53 secondes après s'être caché derrière la lune, dans la première éclipse totale visible depuis 1955 dans la région où il faudra attendre 2070 pour observer à nouveau le phénomène (photo Keystone).

Des superstitions entourent depuis des temps immémoriaux les éclipses dans les pays asiatiques. Il est de coutume par exemple de taper sur des tambours, ou à défaut des ustensiles de cuisine, et de faire le plus de bruit possible pour chasser les mauvais esprits.

Aucune femme enceinte en revanche n'a pris le risque de sortir dans la rue: son bébé aurait souffert de troubles mentaux. Aux Philippines, les stations de radio ont même lancé des mises en garde aux futures mères pour les avertir que leurs bébés risquaient de naître aveugles.

La mythologie hindoue veut que les éclipses soient provoquées par le démon Rahu, qui vole devant le soleil pour l'obscurcir et empêcher les dieux de puiser dans les océans le nectar de l'immortalité.

Les grands bénéficiaires de la journée ont été les astrologues. Dans ces pays du monde où la croyance au surnaturel est monnaie courante, les curieux ont fait la queue dans leurs cabinets pour savoir ce que l'avenir leur réserve. (ap)

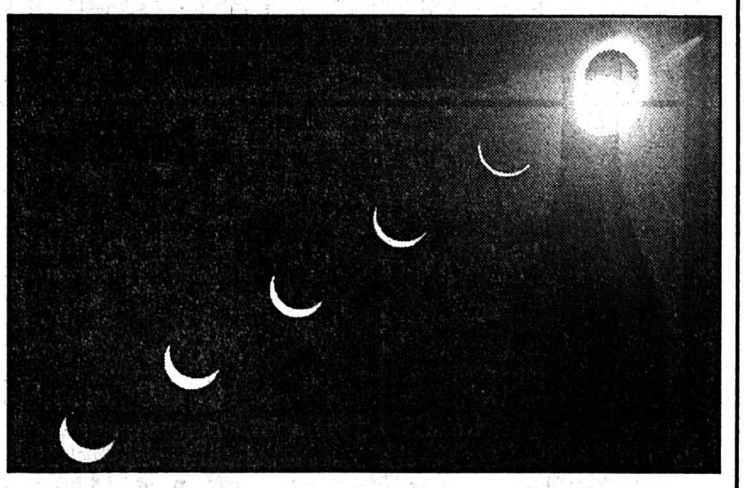

Restitution des fonds Marcos

Banques suisses sommées

Les victimes du régime Marcos ont introduit une procédure judiciaire afin de contraindre deux banques suisses, la SBS et le Crédit Suisse, à rendre les fonds déposés en Suisse par l'ex-dictateur philippin. Les deux établissements s'opposent à cette démarche, craignant de devoir passer deux fois à la caisse.

L'avocat américain Robert Swift a indiqué mardi à Manille qu'il avait introduit jeudi dernier une action au nom des 10.000 victimes du régime Marcos devant un tribunal fédéral à Los Angeles en Californie. Il demande que les deux banques suisses soient contraintes à verser les fonds de l'ex-dictateur à un tribunal d'Hawaï.

En février 1994, un juge fédéral américain avait admis les revendications de plus de 10.000 victimes du régime Marcos et décidé qu'un montant de 2 milliards de dollars, prélevé sur sa succession, devait leur être versé à titre de dédommagement. Les deux banques suisses vont s'opposer au transfert des fonds Marcos aux Etats-Unis, ont indiqué leurs porte-parole. Les deux banques se trouvent d'ailleurs devant un dilemmne. Elles ont en effet reçu l'ordre du juge d'instruction zurichois, Peter Cosandey, de transférer quelque 500 millions de francs gelés en Suisse sur un compte bloqué aux Philippines. «Les mêmes fonds sont revendiqués des deux côtés à la fois», soulignait récemment un responsable de la SBS. (ap)

Lors d'un concert de la ville de New York

Arafat éconduit

Yasser Arafat s'est tranquillement entendu dire lundi soir par le maire adjoint de New York qu'il n'était pas invité au concert et qu'il valait mieux qu'il quitte le Lincoln Center s'il ne voulait pas s'imposer indûment.

L'orchestre philarmonique de New York a joué la neuvième symphonie de Beethoven pour un parterre de 2000 personnes triées sur le volet parmi lesquelles une douzaine de chefs d'Etat dont le président sud-africain Nelson Mandela.

Le maire, Rudolf Giuliani, avait déclaré la semaine dernière que ni M. Arafat ni Fidel Castro, qui étaient attendus aux Nations Unies à New York pour le cinquantenaire de l'organisation, n'étaient les bienvenus à ce concert parrainé par la ville. Cela n'a pas empêché le chef de l'Organisation de libération de la Palestine d'y faire une apparition, coiffé de son habituel keffieh noir et blanc.

Le maire de New York a donc demandé à son adjoint, Randy Mastro, d'aller dire à Yasser Arafat qu'il n'était pas le bienvenu. «La délégation a bien quitté le concert après que cette observation eut été formulée», précisait-on mardi de source proche de l'hôtel de ville. (ap)

Déduction pour cotisations syndicales

Le TF refuse

Les Zurichois ne peuvent pas déduire intégralement le montant des cotisations syndicales de leur déclaration de revenus. Le Tribunal fédéral l'a précisé dans un arrêt publié mardi.

Par cette décision, le TF rejette le recours d'un conducteur de locomotive domicilié dans le canton de Zurich. Celui-ci voulait déduire la cotisation annuelle de 412 francs qu'il paye à la Fédération suisse des cheminots. Le Tribunal administratif du canton de Zurich s'y était opposé, considérant que le montant était inclus dans la déduction forfaitaire pour frais professionnels de 2400 francs.

Dans son arrêt, le TF balaye cet argument. Relever de manière substantielle le montant de la déduction forfaitaire reviendrait à privilégier les travailleurs qui ne font pas partie d'une association professionnelle, souligne-t-il. Par ailleurs, la Constitution fédérale n'oblige nullement les autorités cantonales à prévoir une déduction séparée pour les cotisations payées aux associations syndicales.

Les travailleurs ont la possibilité de ne pas opter pour la déduction forfaitaire, ajoute le TF. Il peuvent additionner séparément, preuves à l'appui, tous leurs frais professionnels. Par conséquent, un traitement de faveur des cotisations syndicales ne s'impose pas. (ats)

GBBS TBWA

18.–

1. PULLOVER. ACRYLIQUE. FILLES. 98-122. 128-152 20.–.

22.–

2. PULLOVER. MOLLETON POLAIRE. POLYESTER. ENFANTS. 98-122. 128-152 25.–.

16.–

3. PULLOVER. MOLLETON POLAIRE. POLYESTER. ENFANTS. 98-122. 128-152 18.–.

18.–

4. PULLOVER. CHENILLE. ACRYLIQUE. FILLES. 98-122. 128-152 20.–.

18.–

5. PULLOVER. ACRYLIQUE/LAINE. BÉBÉS. 74-98.

12.–

6. SWEATSHIRT. THERMO. POLYESTER/COTON. BÉBÉS. 74-98.

40.–

7. PULLOVER. ACRYLIQUE. DAMES. S-L

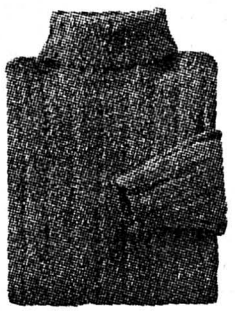

30.–

8. PULLOVER. BOUCLÉ. ACRYLIQUE/POLYESTER. DAMES. S-XL.

15.–

9. T-SHIRT. GAUFRÉ. PUR COTON. DAMES. S-L.

35.–

10. PULLOVER. CHENILLE. ACRYLIQUE. DAMES. S-L.

60.–

11. PULLOVER AVEC BRODERIE. LAINE/ACRYLIQUE/POLYAMIDE/COTON. DAMES. S-XL.

55.–

12. VESTE FOULÉE. AVEC BRODERIE. COTON/LAMBSWOOL/POLYAMIDE. DAMES. S-L.

38.–

13. SWEATSHIRT. MOLLETON POLAIRE. COTON/ POLYESTER. HOMMES. M-XL.

38.–

14. PULLOVER. ACRYLIQUE/LAINE/VISCOSE. HOMMES. S-XXL

55.–

15. GILET. JACQUARD. ACRYLIQUE/LAINE/VISCOSE. HOMMES. S-XXL.

35.–

16. CARDIGAN. JACQUARD. ACRYLIQUE/LAINE. HOMMES. S-XL.

28.–

17. POLOSHIRT. POLYESTER/COTON. HOMMES. M-XL.

75.–

18. PULLOVER. JACQUARD. LAINE/ACRYLIQUE/SOIE. HOMMES. M-L.

C&A LA CHAUX-DE-FONDS, MÉTROPOLE CENTRE, RUE DANIEL-JEAN RICHARD 23, TÉL. 039/24 10 40. ÉGALEMENT DISPONIBLE DANS TOUS LES AUTRES MAGASINS C&A.

144-716610

ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT.

Meubles Au Bûcheron – Veuthey SA

Collège 92 La Chaux-de-Fonds

✆ 039/28 38 38

Service de voiture à domicile – Bus TC no 11

LIQUIDATION TOTALE DE L'OCCASION

Salon 3 places, lit, 2 fauteuils à partir de Fr. 200.– à 400.–, chambre à coucher moderne avec literie Fr. 900.–

Divers petits meubles, chaises, tables, bureau, fauteuils, matelas, lits, tapis, parois, bibliothèques, armoire, etc.

132-777030

La Casalinga

Numa-Droz 92, 2300 La Chaux-de-Fonds

✆ 039/23 25 21

RÉOUVERTURE

le samedi 28 octobre 1995

Votre magasin de spécialités italiennes, pâtes fraîches (lasagnes, raviolis faits maison), vins italiens...

A cette occasion, un apéro vous sera offert

132-777695

Super occasion Cuisines d'exposition

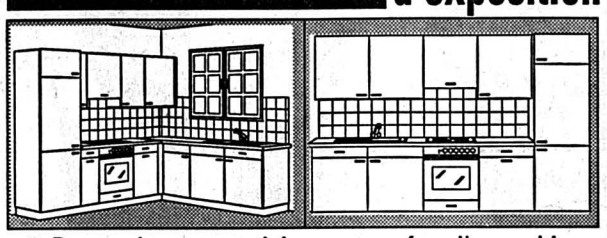

● De nombreuses cuisines agencées d'exposition
● Des appareils électroménagers d'exposition de toutes les grandes marques **avec de super rabais!**

Une visite s'impose.

N'oubliez surtout pas vos mesures!

Ing.dipl. **Fust** CUISINES BAINS

ELECTROMENAGERS, LAMPES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG) bd des Eplatures 44 039 26 16 50
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 5370
Bienne, Hyper-Fust (EG) route de Soleure 122 032 51 16 04
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16
EG = (Succursales Cuisines / Salles de bains avec département Entreprise générale).

05-2453704/4x4

FOIRE DE NEUCHÂTEL

SALON EXPO DU PORT

DU 20 AU 29 OCTOBRE 95

ENTRÉE LIBRE

Vendredi 20 octobre, ouverture à 18h.30
Tous les jours de 14h à 22h
Samedi et dimanche de 10h à 22h
Dimanche 29 octobre, fermeture à 18h.

PATRONAGES: L'EXPRESS *ET LA VILLE DE NEUCHÂTEL* 28-31528

APW

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le mot mystère

Définition: un navire, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 13

S	A	I	N	E	E	T	R	T	T	S	E	P	E	E
R	E	I	L	S	T	E	N	N	H	I	A	T	A	L
T	E	L	S	P	L	A	E	E	R	O	S	R	O	E
R	E	U	U	A	I	G	K	E	T	O	N	N	L	O
S	A	N	G	L	E	E	P	S	P	O	G	U	U	E
H	L	E	N	I	L	U	C	S	E	M	P	A	N	T
A	E	G	S	E	D	E	S	E	L	U	O	M	A	T
K	R	R	N	R	D	N	C	K	C	I	M	P	I	E
E	A	C	O	I	I	C	E	R	E	O	I	L	R	V
R	M	T	H	N	V	L	I	N	E	R	U	E	E	E
E	E	O	C	I	A	A	N	O	I	S	A	V	E	R
R	R	V	T	H	V	V	H	A	C	H	E	R	E	C
I	A	R	A	S	I	E	E	S	A	R	C	T	U	R
E	E	N	A	N	U	N	S	T	R	E	S	R	O	C
S	E	R	G	C	T	C	A	E	G	E	N	I	A	L

A Ahané, Ample, Archine, Archives
C Carré, Cellules, Corsé, Couver, Crevette, Cupule, Curare, Custom
D Diva, Duperie
E Egaler, Enclave, Endiguer, Esculine, Espalier, Ester, Euskera, Evasion
G Génial, Gent, Gracié
H Hacher, Hausse, Héron, Hiatal
I Impie, Impotent
K Katchina
L Liant, Long, Lunaire
N Navet, Nier
P Pompe, Poste
R Rang, Rêvant
S Saine, Sangle, Selle, Shaker, Shaving, Shekel, Siège, Skate
T Tamoule, Tapir, Thon
V Vair, Verre, Vitres

roc-pa 257

L'annonce, reflet vivant du marché

BOURSE

Swiss Market Index

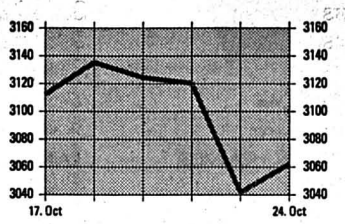

Indices

	23/10	24/10
SPI	1975.43	1989.02
SMI	3041.70	3062.30
Dow Jones	4755.48	4783.66
DAX	2107.42	2113.60
CAC 40	1721.14	1724.21
Nikkei	18156.20	18014.30

Dollar US

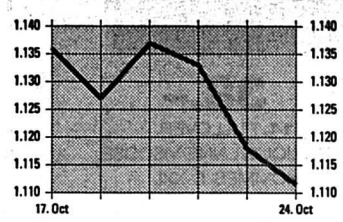

Billets

	Achat	Vente
USA	1.09	1.18
Angleterre	1.73	1.85
Allemagne	80	82.5
France	22.6	23.9
Belgique	3.82	4.02
Hollande	70.75	73.75
Italie	0.068	0.073
Autriche	11.3	11.9
Portugal	0.73	0.81
Espagne	0.89	0.99
Canada	0.79	0.87
Japon	1.08	1.18

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.– à Fr. 500'000.–	1.62	1.62	1.62
	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	3.00	3.50	4.50

Banque Nationale Suisse

Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.00	3.99
Taux Lombard	3.87	3.87

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.–	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFr	1.93	2.00	2.00
USD/US$	5.81	5.71	5.71
DEM/DM	3.87	3.87	3.87
GBP/£	6.62	6.64	6.75
NLG/HLG	3.75	3.81	3.87
JPY/YEN	0.25	0.25	0.25
CAD/C$	6.93	6.93	6.93
XEU/ECU	5.62	5.62	5.62

CS-Actualité

Epargnez avec méthode, pour épargner plus.

Demandez le prospectus **CS-Plan épargne «plus».** Maintenant disponible dans toutes nos succursales.

Pour tout renseignement: CS La Chaux-de-Fonds 039/23 07 23

CREDIT SUISSE CS

Bourse suisse

	23/10	24/10
Adia p	202	201
Agie n	81.5	79
Alusuisse p	825	828
Alusuisse n	825	827
Amgold C.S.	95.25	93.5
Ares Serono	727	725
Ascom p	1160	1150
Attisolz n	823	835
Banque Coop	860d	860
Bâloise n	2390	2380t
Baer Holding p	1435	1420
BB Biotech	2560	2570t
BBC p	1320	1317
BK Vision p	1450	1448
Bobst p	1800	1760t
Buehrle p	88.5	90
CFN	450d	450d
Ciba-Geigy n	945	942
Ciba-Geigy p	935	937
Clariant n	353	361
Cortaillod p	355d	355t
CS Holding n	115	116
Electrowatt p	347t	350
Elco Loser n	488	490
EMS Chemie p	5180	5150
Fischer p	1520	1545
Fischer n	295	300
Forbo n	485	485t
Fotolabo p	371d	367d
Galenica n	365t	361a
Hero p	550	560
Hero n	140	145
Hilti bp	930	925
Holderbank p	919	920
Immuno	560	560
Interdiscount bp	135	134
Interdiscount p	1330	1330
Jelmoli p	540	540
Kuoni N	1810	1800
Landis & Gyr n	675	680
Lindt Sprüngli p	18200	18200d
Logitech n	122d	122
Merck	1052	1052
Mercure n	252	252
Michelin	565	550
Motor Col.	2015	2040
Mövenpick p	480	482
Nestlé n	1145	1148
Pargesa Holding	1410	1430
Pharmavision p	5350	5440
Phonak	844	839
Pirelli p	150	148
Publicitas bp	1115	1090
Publicitas n	1215	1200
Rentch Walter	195	193t
Réassurance p	1170	1194
Réassurance n	1170	1194
Richemont	1520	1550t
Rieter n	339	335t
Roche bp	8180	8230
Roche p	14225	14550
Rorento C.S.	65.5d	65t
Royal Dutch C.S.	138.75	137.5
Sandoz n	918	938
Sandoz p	918	941
Saurer n	410	410
SBSI bp	340d	340d
SBS n	224	226.5
SBS p	449	454
Schindler p	6220	6220
Schindler bp	1100	1061
Sibra N	195d	195d
SIG P	2520	2460d
Sika n	300	302
Sika p	51	50t
SMH p	715	724
SMH n	152	152
Sulzer bp	677	693
Sulzer n	720	725
Surveillance n	390d	390d
Surveillance p	2165	2140
Swissair n	690	713
Swissair bj	120d	120d
UBS n	257	256
UBS p	1202	1217
Tege Montreux	60d	62
Von Roll p	24.5	25.25
Winterthur n	747	758
Winterthur p	760	768
Zurich n	321	320

Avant bourse

Astra	17.75d	17
Calida	850d	800d
Ciment Portland	590d	590d
Danzas n	1060	1050
Feldschlös. p	3200	3200d

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	65.5	65.7
Akzo	178.8	182.7
Royal Dutch	189.4	189.3
Unilever	203.4	202.9

Tokyo (Yen)

Canon	1770	1780
Daiwa Sec.	1270	1260
Fuji Bank	2000	1970
Hitachi	1080	1060
Honda	1840	1840
Mitsubishi el	1000	1010
Mitsubishi Heavy	786	783
Mitsubishi Bank	2090	2090
Mitsui Co	804	797
NEC	1400	1380
Nippon Oil	552	545
Nissan Motor	759	755
Nomura sec	1960	1930
Sanyo	540	536
Sharp	1500	1500
Sony	5200	5080
Toshiba	770	755
Toyota Motor	1920	1900
Yamanouchi	2220	2240

Londres (£STG)

Amgold	52.25	52.5
Anglo AM	38.5U	38
B.A.T.	5.285	5.32
British Petrol.	4.7	4.7626
British Telecom.	3.7905	3.76
BTR	3.19	3.195
Cable & Wir.	4.1	4.13
Cadbury	5.245	5.24
De Beers P	18.05U	17.875
Glaxo	8.5	8.6
Grand Metrop.	4.465	4.415
Hanson	1.92	1.9425
ICI	7.95	7.93

Frankfurt (DM)

AEG	133.5	132
Allianz N	2520	2530
BASF	306.5	308.5
Bay. Vereinsbk.	38.75	38.85
Bayer	360.1	361.2
BMW	732	742.2
Commerzbank	317.5	320.1
Daimler Benz	668	666
Degussa	435	434
Deutsche Bank	63.35	63.51
Dresdner Bank	37.1	37.2
Hoechst	342	349.5
MAN	400.5	401.5
Mannesmann	449	449.8
Siemens	722.5	725.7
VEBA I	57.05	57.3
VW	425.75	425.5

Paris (FF)

AGF	128	129.3
Alcatel	399.6	404.5
BSN	751	742
CCF	84.8	85.25
Euro Disneyland	16.2	15.9
Eurotunnel	7.35	7.85
Gener.des Eaux	423.1	443.5
L'Oréal	1195	1180
Lafarge	296.9	299.4
Total	285	285

New York (SUS)

Abbot	40.375	40.375
Am Medical	28.125	27.875
Amexco	41.5	41.625
Amoco	63.625	64.375
Apple Computer	35.125	35.125
Atlantic Richfield	105.25	107.875
ATT	61.125	61.25
Avon	72.125	71.625
Baxter	40.25	39.75
Black & Decker	32.875	33.5
Boeing	66.5	66.875
Bristol-Myers	77.25	77.625
Can Pacific	15.5	15.5
Caterpillar	52.875	54.375
Chase Manh.	60.75	57.875
Chevron Corp.	47.75	47.75
Citicorp	67.625	66.25
Coca-Cola	72	72.5
Colgate	70.25	71.375
Compaq Comput	54.75	54.625
Data General	12.625	12.5
Digital	52.875	53.625
Dow Chemical	71	70.625
Dupont	65.625	65
Eastman Kodak	61.875	63.875
Exxon	75	75.75
Fluor	56.625	55.625
Ford	29.625	29.5
Gen. Motors	44.5	44.75
General Electric	63.5	63
Gillette	48.625	48.625
Goodyear	39.25	39.5
Hewl.-Packard	91.5	91.125
Homestake	15.375	15.5
Honeywell	43.625	43
IBM	98.875	98
Intern. Paper	36.5	37.125
ITT	123.625	123.125
Johns. & Johns.	80.75	82.625
Kellog	73.625	74
Lilly Eli	94	94.375
Merck	59.5	60.375
Merrill Lynch	56.875	56.5
MMM	56.25	56.5
Mobil Corp.	101.5	102.375
Motorola	65.5	65.5
Pacific Gas & El.	30.125	30.25
Pepsico	52.625	52.5
Philip Morris	84.625	85
Procter & Gambl.	81	83.875
Ralston Purina	59.625	60.25
Saralee	29.875	29.625
Schlumberger	63	62.5
Scott Paper	51.5	52.75
Sears Roebuck	35.125	34.625
Texaco	67	68.125
Texas Instr.	71	70
Time Warner	37.25	37
UAL	170.75	175
Unisys	7.25	6.5
Walt Disney	57	57.75
WMX	28.125	28.625
Westinghouse	14.125	14.125
Woolworthouse	15.5	15.25
Xerox	133.25	134.5
Zenith	8.5	8.625

Fonds de placements

Credis Investment Funds	23/10	24/10
MMF C$	1408.82r	1408.83e
MMF DM	1863.56r	1863.57e
MMF Ecu	1495.83r	1495.84e
MMF FF	6664.97r	6664.98e
MMF Flh	1275.45r	1275.46e
MMF Sfr	6113.95r	6113.96e
MMF US	1923.76r	1923.77e
S+M C Sz Sfr	222.4r	226.85e
Eq Fd Em M	1013.14r	1013.15e
Eq Fd LA US	807.08r	807.09e
Eq Fd C E DM	907.72r	907.73e
Eq Fd C USA	1308.74r	1308.75e
Cap 1997 DM	1905.65r	1905.66e
Cap 2000 DM	1589.25r	1589.26e
Cap 2000 Sfr	1693.77r	1693.78e
B Fd DM B	1533.25r	1533.26e
B Fd FF B	1106.14r	1106.15e
B Fd £ B	796.54r	796.55e
B Fd C$ B	1303.84r	1303.85e
CS Pf Inc Sfr A	993.35r	993.36e
CS Pf Inc Sfr B	1062.28r	1062.29e
CS Pf Bld Sfr	1035.51r	1035.52e
CS Pf Grwth Sfr	953.99r	954e
CS E Blue-Ch a	218.58r	268.75of
CS E Blue-Ch b	231.29r	235.93e
CS Germ F a	191.63r	195.47e
CS Germ F b	205.49r	209.61e
CS Gold Val Sfr	126.66r	129.2e
CS Jap Megat	192.69r	196.55e
CS Tiger F FS	1312.95r	1339.25e
CS EU Valor Sfr	214.25r	218.75e
CS Act. Suisses	886.5r	904.5e
CS Bd Valor DM	119.9r	121.1e
CS Bd Valor Sfr	120.05r	121.25e
CS Bd Valor US$	129.62r	130.91e
CS Conv Val Sfr	167.6r	169.25e
CS F Bonds Sfr	87.75r	89e
CS Ecu Bond A	96.33r	97.3e
CS Ecu Bond B	178.96r	180.76e
CS Gulden Bond B	159.38r	160.98e
CS Eur Bond A	212.83r	214.97e
CS Eur Bond B	334.73r	338.09e
CS Euroreal DM	103.82r	109.1e
BPS P Inc Sfr	1137.12r	1137.13e
BPS P I/G Sfr	1131.42r	1131.43e
BPS P G Sfr	1086.79r	1086.8e
BPS P I/G DM	1184.18r	1184.19e
BPS P G DM	1153.07r	1153.07e
Divers		
Obligestion	102.5d	103.25of
Multibond	78.54r	79.33e
Bond-Invest	112.39r	112.4e
Germac	234r	237.5e
Globinvest	102r	103.5e
Ecu Bond Sel.	106.4r	107.47e
Americavalor	430.6r	434.95e
Valsuisse	728.85r	736.2e

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

USA	1.1115	1.1455
Angleterre	1.7545	1.8065
Allemagne	80.42	82.12
France	22.8	23.3
Belgique	3.908	3.988
Hollande	71.75	73.35
Italie	0.0687	0.0707
Autriche	11.43	11.67
Portugal	0.7545	0.7795
Espagne	0.919	0.949
Canada	0.81	0.834
Japon	1.1097	1.1437
ECU	1.4655	1.4975

Métaux précieux

OR		
$ Once	382.25	382.75
Lingot	13800	14050
Vreneli 20.-	80	90
Napoléon	77	87
Souver new	89.58	93.19
Souver old	89.14	92.75
Kruger Rand	425	440
ARGENT		
$ Once	5.33	5.35
Lingot/kg	187	202
PLATINE		
Kilo	14860	15110
Convention Or		
Plage or		14200
Achat		13780
Base argent		240

Source TELEKURS

Transmis par Consultas SA, Lausanne (Cours sans garantie)

OCTOBRE 1995 No 9 Paraît 10 fois l'an

mémento

Début du cours TCS-Juniors 1995-1996
Lundi 30 octobre 1995,
au CPJN, La Chaux-de-Fonds

Cours «Bien conduire, mieux réagir»:
Dernier cours: le 28 octobre 1995

Secours routiers:
En cas de panne en Suisse composer le No 140

A l'étranger:
appeler le 22 736 44 44.

Tous renseignements:
Touring Club Suisse
Section Jura Neuchâtelois
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 11 22
Fax. 039/23 88 81

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois

Le dernier moment pour s'inscrire

Notre cours juniors commence la semaine prochaine

Les cours de préparation à l'apprentissage de la conduite ont une influence bénéfique sur notre jeunesse. Raison pour laquelle depuis plus de vingt ans, le TCS, grâce au Fonds de la sécurité routière, propose une série de cours pour les jeunes qui deviendront les automobilistes de demain.

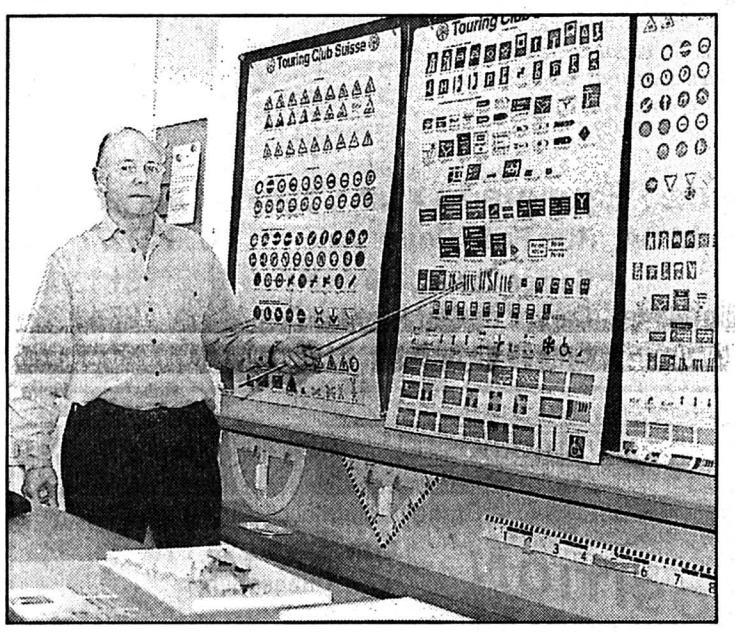

Willy Calame: une leçon de théorie de circulation. (Schneider)

A la base de cette idée, un constat préoccupant: les jeunes conducteurs ont davantage d'accidents que la moyenne des automobilistes. L'éducation routière constitue donc un remède essentiel à ce fléau.

DÈS LUNDI PROCHAIN

Notre section n'est pas restée en arrière. Depuis de nombreuses années, grâce à sa Commission des juniors, que préside Claude Tissot, elle met sur pied un nouveau cours pour juniors réservé aux jeunes gens et jeunes filles de 16 à 18 ans. Cofinancé par le Fonds de sécurité routière, ce cours a toujours connu un grand succès.

Cette année, les responsables ont mis sur pied un programme qui doit encourager les jeunes à s'inscrire. Et tout d'abord, disons que la première leçon est fixée au lundi 30 octobre, tandis que la dernière soirée se terminera par la visite du centre de la Police cantonale à Neuchâtel.

Que voit-on au programme? Une préparation à la pratique de la conduite. Puis les règles de circulation, les assurances et les coûts d'une voiture, des cours de sauveteurs avec une attestation valable pour le permis de conduire, des cours de mécanique et enfin une journée de conduite sur la piste du TCS à Courgenay. Nous publions ci-dessous le programme sous réserve de modifications de dates.

Pour couvrir une partie des frais, une finance d'inscription de 30 francs est demandée. Elle comprend tous les cours, la cotisation TCS juniors, les déplacements, les collations, dîner et boissons lors des sorties, etc.

LE DERNIER MOMENT

Les cours vont se donner au CPJN (Progrès 38), au Poste de police (Place de l'Hôtel-de-Ville) et la Halle d'expertise du Service des automobiles (L.-Chevrolet 55).

C'est le dernier moment pour vous inscrire à notre Office et secrétariat du TCS, Léopold-Robert 88, ✆ 23.11.22.

Le programme

Date	Heure	Lieu	Gr.	Programme	Moniteurs
LU 30.10.95	19 h 15	CPJN salle 365	I+II	Introduction + films	C. Tissot + H. Gallet
LU 6.11.95	19 h 15	Poste de police	I+II	Règles de circulation	M. Huguenin + B. Matthey
LU 13.11.95	19 h 15	Poste de police	I+II	Règles de circulation	M. Huguenin + B. Matthey
LU 20.11.95	19 h 15	CPJN salle 365	I	Assurances et coûts d'une voiture	G.Godon
MA 21.11.95	19 h 15	CPJN salle 365	II	Assurances et coûts d'une voiture	G. Godon
LU 27.11.95	19 h 15	CPJN salle 365	I	Théorie de circulation	W. Calame
LU 4.12.95	19 h 15	CPJN salle 365	II	Théorie de circulation	W. Calame
LU 11.12.95	19 h 15	CPJN salle 365	I	Comportement du véhicule	W. Calame
LU 18.12.95	19 h 15	CPJN salles 365	II	Comportement du véhicule	W Calame
LU 15 1.96	19 h 15	CPJN salles 122 + 124	I+II	Mécanique + dynamique de l'accident	J.-M. Jaquet + A. Margot
LU 22. 1.96	19 h 15	CPJN salles 122 + 124	I+II	Mécanique et dynamique de l'accident	J. Frutschi + C. Tissot
LU 29. 1.96	19 h 15	Halle d'expertise	I	Expertise	J. Cosandier
				Changement de roue	A. Margot
				Dépannage	R. Juillerat + J. Frutschi
ME 31. 1.96	19 h 15	Halle d'expertise	II	Expertise	J. Cosandier
				Changement de roue	A. Margot
				Dépannage	R. Juillerat + J. Frutschi
LU 5. 2.96	18 h 00	Poste de police	A	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
LU 5. 2.96	20 h 15	Poste de police	B+C	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
ME 7. 2.96	18 h 00	Poste de police	A	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
ME 7. 2.96	20 h 15	Poste de police	B+C	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
LU 12. 2.96	18 h 00	Poste de police	A	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
LU 12. 2.96	20 h 15	Poste de police	B+C	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
ME 14. 2.96	18 h 00	Poste de police	A	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
ME 14. 2.96	20 h 15	Poste de police	B+C	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
LU 19. 2.96	18 h 00	Poste de police	A	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
LU 19. 2.96	20 h 15	Poste de police	B+C	Cours de sauveteurs	Samaritains + P. Chapatte
SA 9. 3.96		Excursion	I+II		C. Tissot
SA 23. 3.96		Centre TCS Jura Courgenay	I+II	Conduite sur piste Tests circulation	W. Calame Moniteurs JU + C. Tissot
VE 29. 3.96	18 h 15	Place de la Gare CFF Chx-de-Fds	I+II	Visite Centre Police Neuchâtel	Cdt Police Cantonale + Officier de circulation
				Clôture	

Membre du TCS... Pourquoi?

En Suisse (entre autre):
- Dépannage intégral 24 h sur 24, sans franchise.
- 1 consultation juridique par année
- 1 contrôle technique 1x par année

A l'étranger (par n'importe quel moyen de transport):
- **Livret ETI:** annulation de voyage, dépannage et remorquage, rapatriement: voiture et passagers et bien d'autres prestations

Mais encore... **... ASSISTA:** protection juridique de circulation et privée en Suisse et en Europe avec rabais de combinaison

et ce n'est pas tout! N'oublions pas **le vaste choix de voyages**

TOUJOURS À VOTRE SERVICE

TCS-EUROCARD

Pour de plus amples informations passez à notre agence ou «Lancez-nous un coup de fil».

Touring Club Suisse Avenue Léopold-Robert 88 — 2300 La Chaux-de-Fonds — Tél. 039/23 11 22
Ouverture: Du lundi au vendredi — Matin 08 h 30 · 12 h — Après-midi 14 h - 18 h 30

BILLET DU PRÉSIDENT

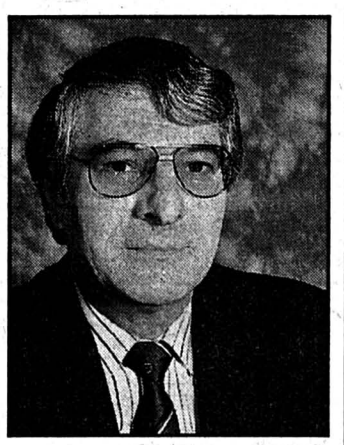

En deux occasions le peuple suisse a démontré clairement son intérêt, voire son enthousiasme, aux grands projets de modernisation du réseau ferroviaire.
D'abord Rail 2000, projet ressenti comme une adaptation bienvenue de ce mode de transport, rattrapant quelque peu le retard pris sur d'autres pays européens et les réseaux dits à grande vitesse.
Puis celui des nouvelles lignes ferroviaires sous les Alpes (NLFA) qui, lui, était perçu comme un ouvrage digne des pionniers du XIXe siècle dont les travaux ont permis le développement de notre pays et le servent encore.
Or donc ce bon peuple voyait dans ces réalisations un legs à ses descendants, un bon et bel outil en guise de capital, «propre en ordre», comme on aime le faire dans notre beau pays.
Mais que reste-t-il aujourd'hui de ces idées d'avenir? Rien ou presque rien si ce n'est un embrouillamini monstre, du jamais vu, et cela à force d'utiliser ces projets comme défouloir à toutes sortes d'idéaux, qu'ils soient d'ordres politiques, économiques, écologiques, linguistiques, régionaux ou autres..., la mayonnaise a tourné, le vinaigre ne remplaçant jamais l'huile.
Quant à savoir qui en portera le chapeau...là!!!
Certes quelques boucs émissaires seront déterrés (comme par hasard ils seront à la retraite), mais les vrais responsables seront toujours là, pas forcément en première ligne mais derrière le rideau, tirant les ficelles, plus déterminés que jamais à nous faire ingurgiter leurs certitudes politiques, qu'elles soient de droite ou de gauche, galvaudant les intérêts du pays et se «foutant» des souhaits de son peuple... nous!

Le Président
Delson Diacon

PNEU MATTI AG

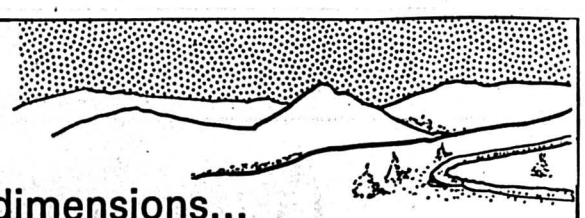

HYPERMARCHÉ JUMBO

Vos pneus d'hiver dans toutes les dimensions...

MICHELIN

YOKOHAMA

GOODYEAR

Batteries à prix discount!

▶ ouvert le samedi toute la journée.

LA CHAUX-DE-FONDS: TÉL. 039/26 74 72 — FAX 26 71 09

La nouvelle Polo.
Une petite qui voit grand.

J.-F. STICH SA
SPORTING
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds – Crêtets 90
039/26 44 26

SOS 140

Un problème d'échappement?

Nous effectuons pour vous un devis par ordinateur.

Demandez-nous une offre!

Rollat Motorsport

Gérardmer 19
2400 **Le Locle**
Téléphone 039/31 80 96

PUBLICITE MATTAEI

Votre annonce dans cette page:
tél. 31 42 83
fax 31 31 35

Dès Fr. **89.–**

Tout pour l'hiver

Chaînes à neige
UNION PEWAG TRAK
Porte-skis,
box à skis **THULE**
Batteries **OERLIKON**
OPTIMA
et **AD**

BERNARD KAUFMANN
Accessoires automobiles
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 16
Téléphone 039/28 74 18

Nouvelle Renault Laguna Break: le confort et l'élégance d'une limousine.

Dès les premiers kilomètres, une évidence s'impose, le plaisir de conduire la nouvelle Renault Laguna Break constitue à lui seul un véritable enchantement. Tout en finesse, elle se distingue par un comportement routier exceptionnel. Son habitacle extraordinairement spacieux peut être modifié selon vos besoins: vous pouvez même, selon les versions, relever la lunette arrière du hayon. Sa capacité de chargement est d'ailleurs la plus vaste de sa catégorie. Proposée avec 5 ou 7 places, elle est dotée de moteurs 83/115, 102/140 ou encore d'un V6 123 kW/170 ch (dès avril 96). Elle est équipée en série avec deux airbags et la direction assistée. l'élégance, le confort et l'espace à partir de Fr. 27340.– (TVA incl.). Renault Laguna Break. Rien n'est laissé au hasard.

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage et carrosserie des Eplatures

Roland Guinand et Daniel Sbarzella SA
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/26 04 55
Fax. 039/26 09 55

DÈS 1924
Maison de confiance

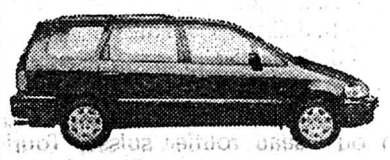

HONDA AUTOMOBILES
RENAULT Véhicules Industriels

Vente automobiles:
Jean-Denis Haag SA

---

tout pour la vue...
novoptic

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
✆ 039/23 39 55

Le Locle
D.- Jeanrichard 23
✆ 039/31 15 05

Marending

Boulangerie - Pâtisserie - Croissanterie

A votre service dans 4 régions!

Saint-Imier

Marin
dans le centre commercial Magro

Le Locle
Rue de France 19, ouvert 365 jours

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 9, ouvert 7 jours sur 7

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle	**Garage Cuenot, rue du Marais**	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	**Garage du Carrefour Cruchaud**	37 11 23
Saint-Imier	**Garage du Midi SA, R. Grosclaude**	41 21 25

Un pas vers le mieux-être!

Messmer Willy
"votre orthopédiste"
La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 44
Tél. 039/23 26 10

Hôtel de la Croix-d'Or
RESTAURANT
Il Caminetto
M. et Mme Nieto
Pizzas au feu de bois. Lasagnes. Tagliatelle. Tortellini «maison» faits à la main. Vivier d'eau de mer. Langoustes. Huîtres. Moules.
Rue de la Balance 15 – Tél. 039/28 45 53
2300 La Chaux-de-Fonds

---

mazda CENTRE AUTOMOBILE *VOUS AUSSI!*

EXPOSITION PERMANENTE

Venez choisir votre nouvelle voiture.
Grand choix d'occasions toutes marques

Garage de la Prairie
Roger Robert
2316 Les Ponts-de-Martel
039/37 16 22 ou 37 14 14

PEUGEOT

L'agent SKODA SKODA AUTO **Groupe Volkswagen**

M. Carignano vous attend pour un essai de la nouvelle Skoda Felicia.

Ouvert tous les jours,
même le samedi de 8 heures à 18 heures.

GARAGE-CARROSSERIE INTER AUTO
M. Giuliano Carignano
Av. Charles-Naine 33 – Tél. 039/26 13 50
2300 La Chaux-de-Fonds

OPEL

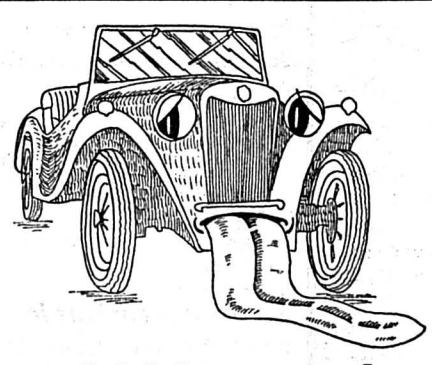

OPEL

Fr. 3000.– ou plus

de reprise pour votre ancien véhicule quel que soit son état*

à l'achat d'une nouvelle Opel

*offre valable pour véhicules de plus de dix ans
Renseignez-vous chez votre distributeur

132-772325

Assistance OPEL 3 ans gratuite

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds ✆ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

Carrosserie des
Grandes-Crosettes
HENRI SÉCHAUD
Grandes-Crosettes 10a
✆ 039/23 14 85

Spécialités aux morilles
et de la chasse.
Famille Aquilon
Fermé le dimanche dès 18 h et le lundi

La nouvelle Rover 400: avec facteur NASA* 2,06.

La préparation révolutionnaire des amortisseurs et la suspension hydraulique du moteur assurent un confort de conduite attesté par la NASA. Grâce à son moteur de 1,6 litre développant 111 ch, aux airbags conducteur et passager avant, au freinage ABS, à l'antivol et protections latérales.

Rover 416 Si. Fr. 25'900.–**

* Procédé de test de la NASA selon «Fiche technique N° 2299»
** Tous les prix incluent 6,5% de TVA.

GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/284 280

ROVER

A Class Of Its Own

LOUE-MOI

Tél. 039/26 77 77

Service de location de véhicules, machines-outils et motos
Avenue Léopold-Robert 165 La Chaux-de-Fonds

GARAGE DU CRÊT
Dépannage 24/24
077/37 44 10
Fam. R. Brulhart – Verger 22
2400 Le Locle

La Bonne Auberge
Pizzas au feu de bois
Petite restauration
Tél. 039/23 94 98
2314 La Corbatière
Mardi au samedi:
11 h à 14 h – 17 h à 24 h
Dimanche: 17 h à 24 h
Fermé le lundi

Faites fructifier votre avoir avec le
compte privé extra
sans frais bancaires.

Banque Coop
Léopold-Robert 30 - Tél. 039/23 91 23
La Chaux-de-Fonds

circuits

Bulletin du TCS, section Jura neuchâtelois

Priorité à la prudence

Attention, si vous roulez en voiture l'automne

Les rafales de vent, la chaussée encombrée de feuilles mortes et le retour du brouillard, autant de signes qui ne trompent pas: la saison froide est à nos portes. L'automne tend de nombreux pièges aux usagers de la route: feuilles glissantes, visibilité réduite, danger de verglas... L'heure est impérativement à la prudence. C'est pourquoi nous réitérons à l'attention des automobilistes quelques consignes élémentaires de sécurité.

Un amas de feuilles mouillées peut rapidement transformer la chaussée en patinoire. Il suffit d'un ciel étoilé pour que le verglas fasse son apparition sur la route. A l'entrée de la saison froide, il est impératif pour l'automobiliste d'adapter sa vitesse aux conditions de la route.

De nuit et par mauvaise visibilité, l'automobiliste prendra les précautions suivantes:

– réduire la vitesse de manière à pouvoir réagir à l'apparition soudaine d'un piéton, d'un cycliste ou d'un animal sur la chaussée,

– enclencher les feux de croisement à temps, afin d'éviter d'éblouir les conducteurs circulant en sens inverse,

– n'enclencher les feux de brouillard, extrêmement éblouissants, qu'en cas de brouillard très dense et les éteindre dès que la visibilité est meilleure. Selon la loi, l'utilisation des feux arrière de brouillard n'est autorisée que si la visibilité est inférieure à 50 mètres.

– ne pas regarder les phares des véhicules venant en sens inverse. En cas de croisement éblouissant, prendre pour repère du regard le bord droit de la chaussée.

– vérifier assez tôt le bon fonctionnement des phares, leur propreté et leur réglage,

– veiller particulièrement à la propreté intérieure et extérieure du pare-brise, au bon état et au bon fonctionnement des essuie-glace, qui seront remplacés si nécessaire,

– à propos de visibilité enfin, les porteurs de lunettes veilleront à leur propreté. Important à cet égard est en outre le contrôle périodique de l'acuité visuelle.

L'automne tend de nombreux pièges aux usagers de la route, notamment les feuilles glissantes. Une attention particulière qui s'adresse tant aux automobilistes qu'aux motocyclistes.
(Schneider)

Deux roues, double danger!

Si l'automne met un bémol à l'enthousiasme des motocyclistes, il ne signifie pas pour autant la fin de la pratique de la moto. A condition pour ses adeptes de redoubler de prudence. En effet, les caprices de la météo et de la nature imposent le respect de quelques règles élémentaires de prudence.

Bancs de brouillard matinaux, chaussées encombrées de feuilles mortes souvent humides, retour progressif du froid: l'automne est déjà à nos portes, avec son cortège de pièges spécifiques pour les adeptes de la moto. Il convient plus que jamais d'anticiper les dangers et d'adopter un style de conduite constamment axé sur la défensive. L'attention des motards est particulièrement attirée sur les points suivants:

● En automne, les conditions d'adhérence de la chaussée peuvent subir de rapides modifications. Sans oublier que l'humidité est plus tenace en cette période de l'année. Il faut s'attendre en outre à des embûches particulières: passages en forêt parsemés de feuilles mouillées, travaux agricoles pouvant entraver la chaussée ou la transformer par endroits en patinoire. En conséquence, les distances nécessaires aux manœuvres de freinage et d'évitement s'avèrent sensiblement plus longues qu'à la belle saison. Une prudence particulière s'impose dans les virages. D'une manière générale, le motocycliste est tenu d'adopter une conduite plus coulée, moins agressive.

● La visibilité est fortement réduite en automne. Le motard doit compter avec une lumière moins contrastée, comme avec le raccourcissement de la durée de luminosité. Ces conditions ont des incidences sur l'équipement. Une bonne visibilité passe tout d'abord par le choix d'un casque dont la visière est en parfaite état (gare aux rayures pouvant réserver un rayonnement aveuglant et fatal!). Il est à relever à cet égard que les visières teintées ne sont pas conseillées en automne.

● Voir et être vu! L'adage bien connu en matière de sécurité routière prend tout son sens en automne. Le motocycliste doit veiller particulièrement à demeurer bien visible pour les autres usagers de la route. Une tenue claire ou fluorescente, ainsi que des phares contamment enclenchés assurent un contraste optimal dans la grisaille environnante. Last but not least, un équipement protégeant bien du froid est le meilleur garant de réflexes bien préservés.

Avec les hommes en jaune du TCS

Un record d'interventions pour cette année

Inlassablement, ils sillonnent les routes, prêts à voler au secours d'automobilistes en plein désarroi. Reconnaissables à leurs combinaisons jaunes et à leurs voitures frappées du numéro 140, les patrouilleurs de Touring-Secours constituent la figure de proue du TCS.

De janvier à août de cette année, les services de secours routiers du TCS ont pulvérisé les records d'interventions des huit premiers mois de 1994. Particulièrement appréciées cette année, les prestations du service de transport du véhicule au lieu de domicile: Touring-Secours-Transport.

Sillonnant inlassablement le réseau routier suisse, les quelques 660 patrouilleurs et garagistes sous contrat du TCS assurent une permanence 24 heures sur 24 pour porter efficacement assistance aux automobilistes victimes de la panne. Lorsque la voiture ne peut reprendre la route, Touring-Secours-Transport (TST) intervient pour livrer le véhicule à un garage du lieu de domicile du membre TCS.

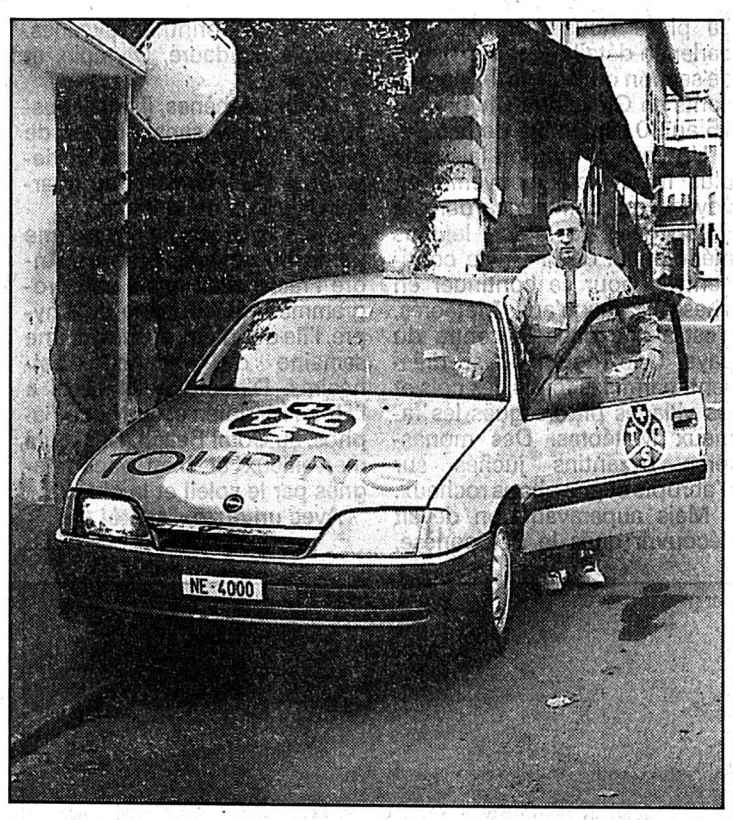

Les patrouilleurs neuchâtelois... ils sillonnent les routes, toujours prêts à voler au secours des automobilistes.
(Schneider)

RECORDS À FOISON

Au cours des huit derniers mois, TST a enregistré un nouveau record avec 7760 transports de véhicules immobilisés ou accidentés, soit 929 de plus que durant la même période en 1994 (+13,5%).

Au total, ce sont 353.470 appels (demandes d'aide ou d'information) qui ont été enregistrés par les centrales de secours routier (✆ 140) du TCS. Les patrouilleurs sont intervenus à 156.899 reprises (+ 4,2%), et les garagistes 36.865 fois sur nos routes (+ 14%) en faveur d'automobilistes immobilisés. Au vu de l'évolution favorable de l'activité de Touring-Secours cette année, le bilan final de 1995 pourrait dépasser de 4% les résultats enregistrés en 1994.

SOLUTION D'AVENIR

La statistique mensuelle des appels révèle au cours de ces deux dernières années des mois de juillet et août particulièrement actifs, avec une moyenne de plus de 30.000 appels par mois, soit environ 5000 de plus qu'en juin ou septembre. Une flambée saisonnière logique, de l'avis de Rudolf Kienast, sous-directeur au TCS, responsable de Touring-Secours. «En été, la Suisse se transforme en un axe de transit nord-sud très fréquenté par les vacanciers des pays nordiques que le TCS assiste également». Quant aux touristes étrangers qui passent leurs vacances en Suisse – et qui influent aussi sur la statistique des pannes – leur effectif plus restreint cette année s'est traduit par une baisse des interventions du TCS en leur faveur (moins 5% au Tessin par exemple).

Avec le souci d'améliorer la rapidité de ses interventions en des points névralgiques du réseau routier suisse, Touring-Secours a testé cet été, précisément au Gothard, l'engagement d'une première moto de dépannage. En fonction des résultats obtenus, ces deux-roues voués aux dépannages légers pourraient se multiplier et garnir les rangs des véhicules d'intervention du Touring-Secours à l'échelle nationale.

Combien une occasion doit-elle coûter?

Acheter une voiture d'occasion n'est pas aussi simple que d'acquérir une automobile neuve. L'acheteur peut pourtant faire une bonne affaire s'il prend quelques précautions élémentaires.

Chaque année plus d'un demi-million de véhicules usagés trouvent preneur. Les prix des occasions doivent dans tous les cas être comparés aux tarifs Eurotax. Les programmes informatiques que le TCS met à disposition de ses membres dans tous ses offices permettent de procéder à une évaluation approfondie du véhicule de son choix. Contre paiement d'une redevance de cinq francs, les membres peuvent obtenir une estimation complète du véhicule de leur choix.

LA GARANTIE

Des commerçants sérieux ne vendent plus de voitures d'occasion sur la base de contrats stipulant «conduit et examiné», une clause d'ailleurs difficilement applicable sur le plan légal. Les bons garages offrent aujourd'hui des garanties de trois à six mois incluant les pièces et la main-d'œuvre. Attention aux propositions de garantie ne portant que sur les pièces, voire uniquement sur le système de propulsion (moteur, boîte de vitesses, arbre de transmission).

N'acheter que des occasions dont la dernière expertise officielle date de moins de huit mois, voire de quelques semaines s'il s'agit d'une voiture ancienne, et qui ont subi le contrôle antipollution obligatoire durant les quatre mois écoulés.

Lire attentivement le contrat de vente et refuser des clauses générales restreignant les droits de l'acheteur. Le contenu du contrat est déterminé par l'acheteur et par le vendeur. Ne jamais oublier d'emporter le double du contrat signé.

Gare aux marchands de voitures qui ne possèdent ni atelier de réparation, ni bureau. On y vend fréquemment des voitures qui, sous une apparence attrayante, cachent des défauts mécaniques graves. De plus, les prestations de garantie sont en général insuffisantes.

Demande d'admission

NE PAS REMPLIR

Action Marketing	Canal d'apport
	303
Réf. pers. N°	

NOM (M./Mme/Mlle) PRENOM

Profession: Nationalité:

Adresse: N°:

N° postal: Lieu: Date de naissance:

Tél. privé: Tél. prof.:

Etes-vous déjà Membre du TCS dans une autre catégorie? Si oui, réf. pers. N°:

Le soussigné désire adhérer au TCS dans la catégorie suivante:

Cocher la catégorie désirée	Plaques d'immatriculation	Cotisation	Taxe d'entrée	TOTAL
☐ automobiliste		73.—	20.—	Fr.
☐ par véhicule supplémentaire dans le ménage		44.—	— — —	Fr.
☐ motocycliste		32.—	10.—	Fr.
☐ cycliste / cyclomotoriste		18.—	5.—	Fr.
☐ campeur / caravanier		59.—	20.—	Fr.
☐ campeur / caravanier déjà membre auto ou moto		37.—	— — —	Fr.
☐ junior		12.—	— — —	Fr. — — —
☐ nautique: prière de m'envoyer les renseignements			TOTAL A VERSER	Fr.

En quelle langue voulez-vous recevoir la correspondance du TCS? ☐ Français ☐ Deutsch ☐ Italiano

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.

Lieu et date:

Signature:

Vous recevrez une facture avec bulletin de versement.

Chaque membre recrute un membre

Fr. 10.- pour chaque nouveau membre automobiliste ou motocycliste inscrit au club par votre initiative.
Fr. 5.- pour les membres Juniors. Pas valable pour les cartes supplémentaires à Fr. 40.-.

CONDITIONS

– Faire remplir le bulletin de la présente page, le découper et l'envoyer à l'Office du TCS, Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds.
– la catégorie Junior est réservée aux jeunes de 16 à 25 ans, non possesseurs d'une automobile ou d'une moto, désireux de s'initier aux bases de la conduite automobile et de participer aux activités d'un club de jeunes.
– dès la cotisation payée, la prime de recrutement vous sera envoyée;
– ne pas omettre de remplir la partie recruteur.
– n'oubliez pas que, si vos enfants vivent en ménage commun avec vous, vous avez droit pour la voiture de chacun d'eux, ainsi que pour celle de votre épouse, à une carte supplémentaire au prix de Fr. 40.- seulement.

circuits

Bulletin du TCS, section Jura neuchâtelois

La Grèce et Chypre, quel beau voyage

Réussite complète de notre voyage de section

La place nous manque pour parler en détail de notre voyage de section qui amena les participants en Grèce et à Chypre, du 15 au 30 septembre dernier.

Un voyage qui doit laisser le plus merveilleux souvenir, un voyage qui commenca dans le Péloponèse, la région la plus méridionale de la Grèce continentale, pour se continuer en Thessalie jusqu'aux Météores, c'est-à-dire dans le centre du pays. Une région où se dressent, parmi les forêts, les cols et les villages pittoresques les fameux Météores. Des monastères byzantins juchés sur d'abrupts et gris pitons rocheux.

Mais auparavant, on devait découvrir dans le Péloponèse, le canal de Corinthe, Mycènes, Nauplie, Epidaure, Olympie, et Delphes.

Et puis, Athènes, il fallait aussi s'y arrêter, sans oublier de passer à l'Acropole, au Parlement, à l'Académie et au quartier délicieux de la Plaka.

Mais la Grèce ne fut qu'une partie du voyage, puisque André Frasse avait mis à son programme la découverte de Chypre, l'île des dieux et surtout une semaine de vacances balnéaires. D'abord à Limassol à l'Hôtel Méridien et surtout à Paphos, au Coral Beach. Des jours merveilleux et bien accompagnés par le soleil et la chaleur.

Avec un ouzo... santé!

R. D.

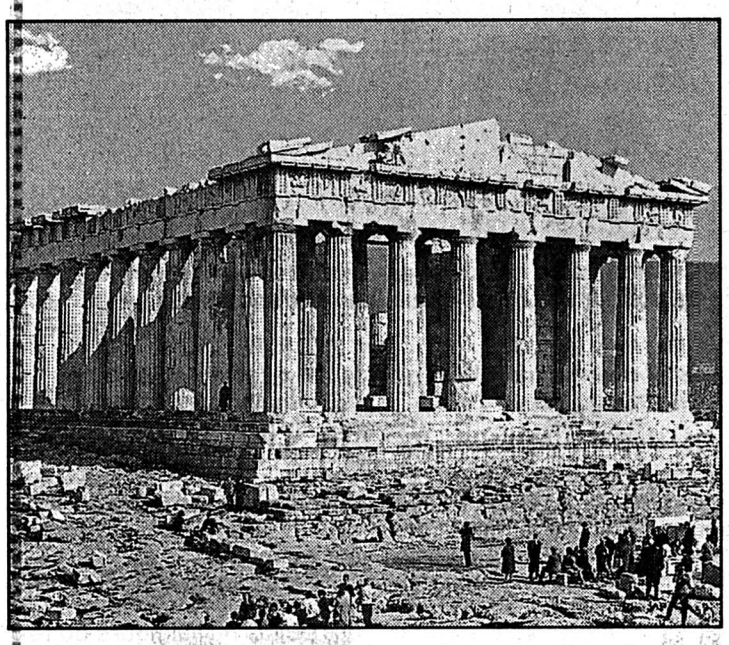

Le Parthénon sur l'Acropole... le rendez-vous d'une foule de touristes.

Le catalyseur, la Suisse en tête

En moyenne européenne, la répartition est la suivante: 26% de voitures de tourisme avec catalyseur, 60% (!) sans catalyseur et 14% avec moteur diesel. La Suisse prend la tête avec une proportion de VT à catalyseur de 65% (état mi-1994). Le seuil des 70% a été dépassé entre temps.

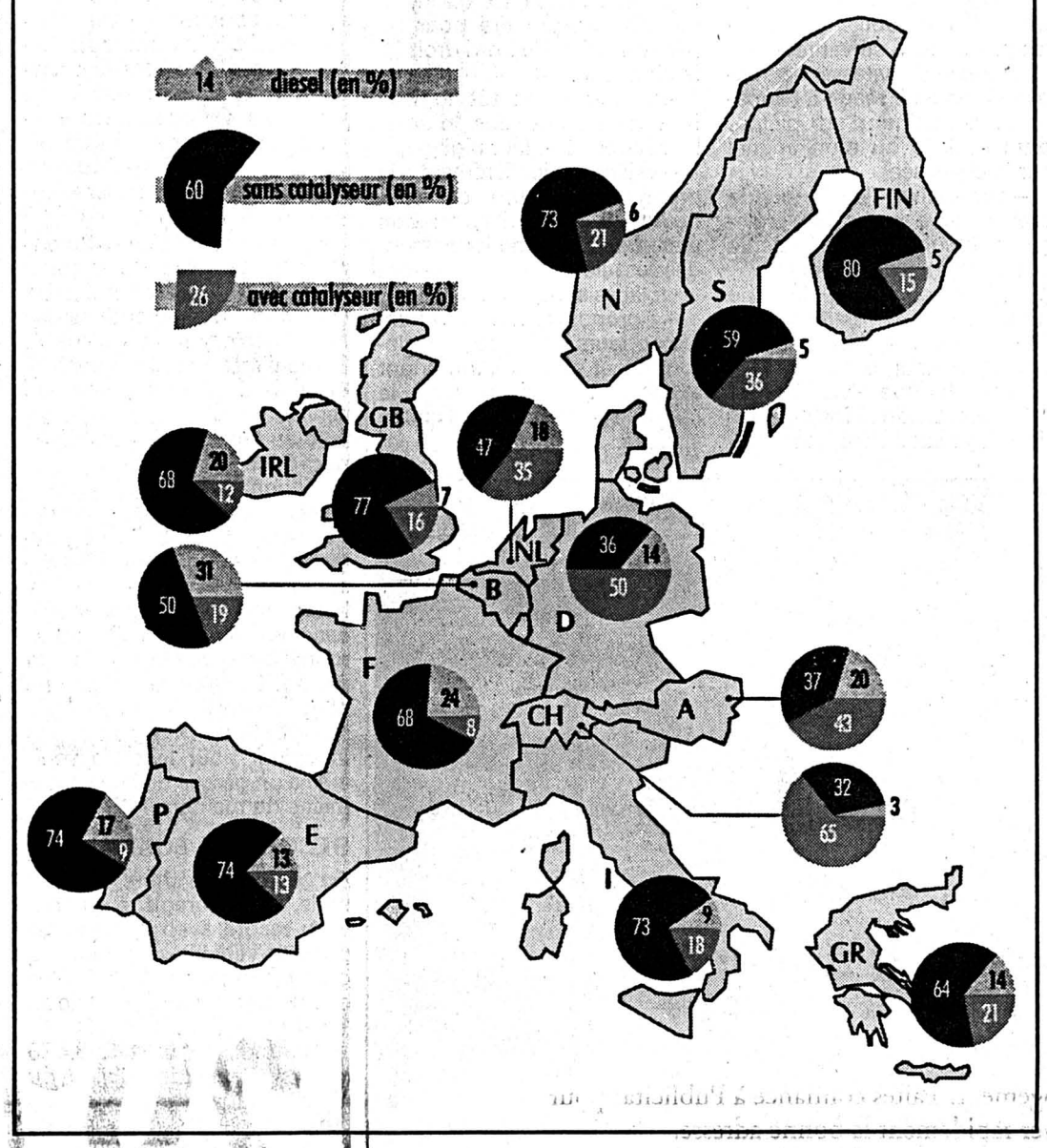

N'oubliez jamais ces 10 règles d'or

1. Renoncez à l'alcool si vous devez prendre le volant! Si, pour une raison ou pour une autre, cela n'est pas possible, renoncez toujours au deuxième verre.
2. N'incitez jamais quelqu'un qui doit prendre le volant à boire!
3. Avant de vous rendre à une fête, désignez une personne qui s'engage à rester sobre et à tenir le rôle de «chauffeur»!
4. Veillez toujours à ce que l'un de vos invités s'abstienne de boire afin de pouvoir assurer le retour! En tant qu'hôte, vous en êtes également responsable.
5. Refusez de monter en voiture avec quelqu'un qui a bu!
6. Utilisez les transports publics ou le taxi! C'est mieux que d'être impliqué dans un accident et coûte moins cher qu'une infraction pour conduite en état d'ivresse.
7. N'oubliez jamais que l'alcool s'élimine lentement. Gare à l'alcool restant au bout de plusieurs heures!
8. Gardez-vous de combiner alcool et médicaments: les effets sont imprévisibles!
9. Méfiez-vous des boissons dont vous ne connaissez pas la composition!
10. Laissez-vous tenter par les boissons sans alcool et habituez-vous à ce leitmotiv: «Qui conduit, ne boit pas»!

circuits

Editeur:
Section Jura-Neuchâtelois du TCS, 88, av. Léopold-Robert
✆ 039/23 11 25

Rédaction-administration
Commission de rédaction de la section
88, av. Léopold-Robert
✆ 039/ 23 11 25

TCS VOYAGES
Av. Léopold Robert 88 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone: 039 23 11 22 Fax: 039 23 88 81

Les Antilles
Croisières à la voile
Venez découvrir par la mer.....
Les Grenadines, St. Vincent, Ste-Lucie
La Martinique, toutes des îles de rêve
4 départs: 13 au 28 janvier 1996
27 janvier au 11 février
10 février au 25 février
24 février au 10 mars
Maximum 8 personnes par voyage sur voilier de 14 m, **avec skipper.**
Prix: fr. 3'490.- par personne
Comprenant: train - vols - taxes bateau - transferts - demi-pension boissons sans alcool

Croisière sur le Nil
8 jours + 7 jours séjour balnéaire à Hurghada
Fr. 1'270.--

Vols seuls

Atlanta Boston Chicago Washington
Orlando Tampa Miami Cincinnati Fr.699.-
Los Angeles San Francisco Fr. 899.-
Fort de France Saint-Martin Pointe à Pitre Fr. 1'040.-
Pour d'autres destinations, nous avons aussi **les meilleurs prix.**

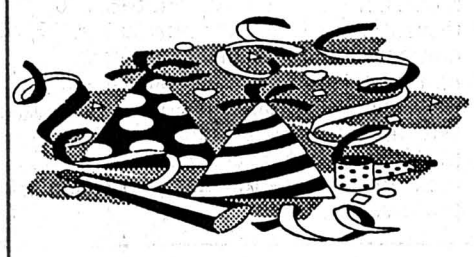

Nos propositions pour NOUVEL-AN

TENERIFE Iles Canaries du 29 déc. au 5 jan. 1996
Fr. 2'275.- comprenant: train - vols - transferts - hôtel 4**** soirée de gala - excursion - guide suisse.

TUNISIE Hammamet du 25 déc. au 1er jan. 1996
Fr. 985.- comprenant: train - vols - transferts - hôtel 3*** pension complète - soirée de St-Sylvestre - guide.

NICE Côte d'Azur du 27 déc. au 2 jan. 1996
Fr.564.- comprenant: Voyage en autocar de grand confort ½ pension - hôtel Napoléon 3*** - excursion.

ÉCOLE DE DANSE DU PROGRÈS
La Chaux-de-Fonds – Rue du Progrès 7 – Tél. 039/28 17 02

Classique et maintien

MYLÈNE RATHFELDER-WILLE
Danseuse soliste – Professeur diplômé ASD
Association suisse des professionnels de la danse

132-762957

CHALET MONT-CROSIN
Vendredi 27 octobre:
JASS AU COCHON
dès 20 heures
✆ 039/44 15 64
6

ANNIVERSAIRE D'OUVERTURE

Pendant le Salon Expo du Port venez nous visiter à notre magasin de la rue des Parcs!

20 – 30 octobre

CUISINES SCHMIDT

Rabais d'usine

DERNIERS JOURS!

Zone de cuisson gratuite
(d'une valeur de Fr 2'400.–)

Venez rencontrer les décorateurs de l'usine qui mettront leur compétence à votre service et apportez-nous vos plans.

ASR SA
Rue des Parcs 46
2002 Neuchâtel
Tél. 038 21 47 60

6-91560

A découvrir chez:
Jean Claude
Menuiserie-Ebénisterie, Rue du Doubs 154
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/23 19 35

41-159450

Solution du mot mystère
PÉTROLIER

Problèmes de logement? Faites confiance à Publicitas pour trouver rapidement la bonne adresse.
Tél. 039-21 04 10 ou Fax 039-28 48 63.

PUBLICITAS

DIVERS

RoC

HYPO-ALLERGENIQUE
SANS PARFUM.

Pour votre beauté

Journées conseils RoC

Du jeudi 26 au samedi 28 octobre 1995

RoC vous invite à découvrir notre programme de beauté personnalisé. Un cadeau attractif vous sera offert pour tout achat de produits RoC à partir de Fr. 40.– (jusqu'à épuisement du stock)

20% de rabais

PHARMACIE DES ÉPLATURES
CENTRE JUMBO
Boulevard des Eplatures 20
Tél. 039/26 68 58
2300 La Chaux-de-Fonds

132-766909

AUTOS - MOTOS - VELOS

Renault Espace Quadra «Space Mountain»: la nouvelle version de l'«original».

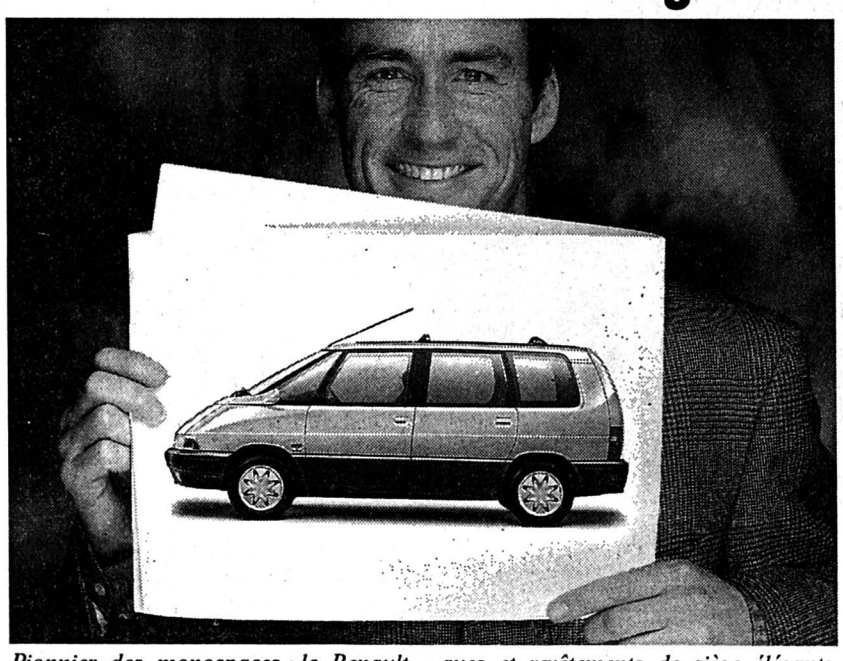

Pionnier des monospaces, le Renault Espace est souvent copié mais jamais égalé, surtout pas sur les plans de la modularité et du prix. Et la tâche des plagieurs s'avère désormais plus ardue avec le nouvel Espace Quadra «Space Mountain», de série avec moteur de 2.2 l, 4x4 permanente, airbag, direction assistée, verrouillage central avec télécommande à infrarouge, lève-vitres électriques et revêtements de siège élégants. Faut-il vraiment en dire plus? Si, peut-être le prix: à partir de Fr. 33 895.– (net, TVA incl.).

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

144-733172

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle	Garage Cuenot, rue du Marais	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	Garage du Carrefour Cruchaud	37 11 23
Saint-Imier	Garage du Midi SA, R. Grosclaude	41 21 25

Publicité intensive, Publicité par annonces

Aromathérapie
Diverses préparations d'huiles essentielles
pharmacie pillonel
Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Ouvert tous les jours
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 46 46/47
132-764693

SOL
HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Tél. (039) 28 16 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores

132-765954

DEMAIN
10%
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)
132-766252

VOTRE COUPE FACILE À VIVRE

SHAMP.●COUPE●SELF SECHAGE **30.–**
SHAMP.●COUPE●COIFFURE **46.–**

COIFFURE oly
dames messieurs sans rendez-vous

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 13
039/23 78 83

NEUCHÂTEL
St-Honoré 12
038/24 66 88

17-168114

DIVERS

ESPACE DECOR pour vos cadeaux de fin d'année, profitez

Liquidation totale: rabais 30 - 50 - 60 - 80%

du 10 octobre au 31 décembre 1995 (cause déménagement)

Tapis d'Orient, meubles, lampes, objets de décoration divers + de nombreux petits articles de décoration

Rue des Moulins 17 – 2000 Neuchâtel – Tél. 038/24 24 01 – Notre nouvelle adresse vous sera communiquée ultérieurement

28-32284

AUTOS - MOTOS - VELOS

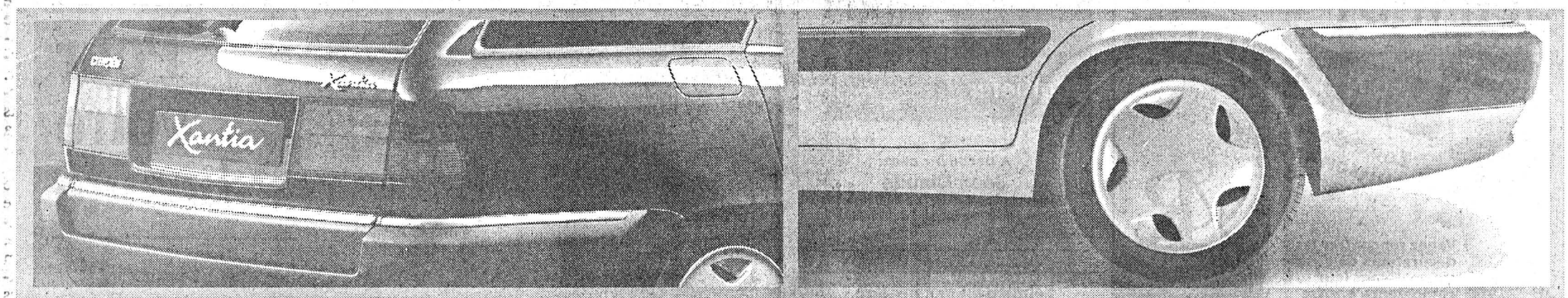

Nouvelle Citroën Xantia, le Break.

Très Break, et pourtant si berline.

Elégance raffinée, espace volumineux, ligne stylée, très haut niveau de confort jusque dans les moindres détails. Voici la nouvelle Citroën Xantia, le Break. Sa suspension active garantit une garde au sol constante, un confort exceptionnel et une parfaite maîtrise du véhicule en toute situation, ce automatiquement et instantanément. Essieu arrière autodirectionnel, prétensionneurs de ceintures, Airbag et renforts de protection latérale, la nouvelle Citroën Xantia, le Break permet de se sentir en toute sécurité. Et ses puissants moteurs sont synonymes de vrai plaisir au volant. Xantia, le Break vous attend dès aujourd'hui chez votre agent Citroën pour un essai routier. Citroën Xantia, le Break: à partir de Fr. 28'500.– (TVA 6.5% comprise). Financement et leasing par Citroën Finance.

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

22-334758 Roc

Hockey sur glace - LNB: le HCC muet à Herisau. Défaite logique

En panne de but

● HERISAU - LA CHAUX-DE-FONDS 3-0 (0-0 1-0 2-0)

Pas besoin d'avoir fréquenté l'Université pour le savoir. En hockey sur glace, lorsqu'on ne trouve pas le chemin des filets, il ne faut pas espérer remporter un match. Muet durant soixante minutes, le HCC a donc logiquement subi la loi d'Herisau. Si la situation de la troupe des Mélèzes n'a rien de catastrophique, il y a incontestablement quelque chose qui ne tourne pas rond. Hier soir en terre appenzelloise, les Chaux-de-Fonniers n'ont pas été ridicules mais leur façon d'évoluer a souvent prêté à confusion. Bref, une fois de plus, c'est un match à oublier. Encore un. Espérons que la série négative s'arrête-là.

Herisau
Gérard STEGMÜLLER

«Bien sûr que j'ai une explication logique à notre manque de réalisme, a confessé Riccardo Fuhrer. Tout simplement nous n'avons pas assez travaillé pour avoir des occasions de but. Nous avons eu quatorze lancers pour tout le match alors que normalement, ce chiffre devrait correspondre à un tiers temps. Et sur les quatorze lancers, onze étaient à côté...»

Désolé, le chef l'était. Et il cherchait à comprendre. En première période, il a fait évoluer quatre blocs (Marolda et Egger ont effectué leur baptême du feu en équipe fanion) et le HCC n'a pas encaissé de but. En deuxième période, exit le quatrième bloc, un but d'encaissé. Lors du troisième tiers, on a quasiment plus vu que deux blocs sur la glace, deux buts d'encaissés. Comprenne qui pourra.

«A 1-0, l'équipe fut incapable de réagir, et c'est ça qui m'inquiète, reprenait Fuhrer. On a manqué d'agressivité mais il n'y a pas eu que ça. De plus, je dois avouer que mes rocades n'ont pas eu l'effet escompté.»

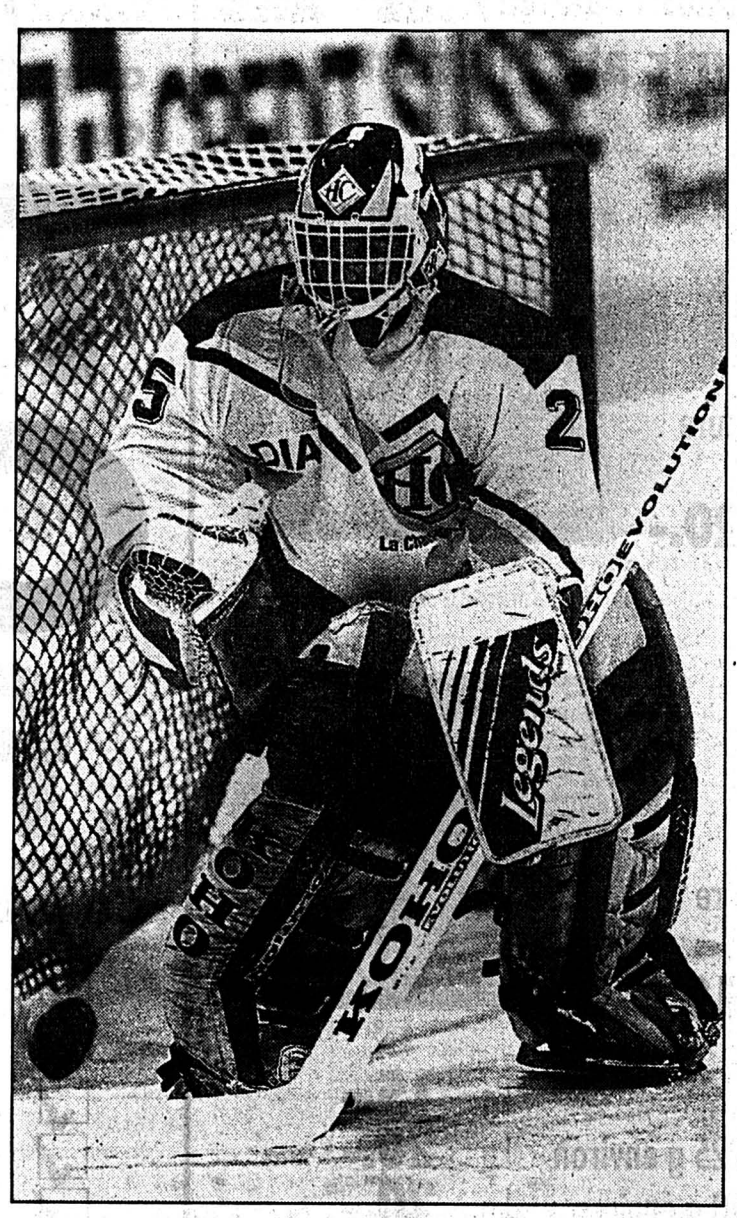

Jean-Luc Schnegg
Sa bonne prestation n'aura servi à rien. (Impar-Galley)

Centre sportif: 826 spectateurs.
Arbitres: MM. Clémençon, Simmen et Köppel.
Buts: 30e Fust (Guay) 1-0. 50e Guay (Balzarek) 2-0. 54e Nater (Cantoni) 3-0.
Pénalités: 2 x 2' contre Herisau, 5 x 2' plus 10' (G. Dubois) contre La Chaux-de-Fonds.
Herisau: Rüeger; Freitag, Knecht; Balzarek, Maag; Derungs, A. Krapf; Vilgrain, Guay, Fust; Cantoni, Weibel, Germann; Knecht, Seeholzer, Nater.
La Chaux-de-Fonds: Schnegg; D. Dubois, Reber; Shirajev, Murisier; Bourquin, Ott; Egger; Chappot, Pont, Leimgruber; Kohler, Bissett, Oppliger; G. Dubois, Elsener, Stehlin; Marolda, Bizzozero, Brunner.
Notes: La Chaux-de-Fonds évolue sans Bozon (blessé). Rüeger et Schnegg élus meilleurs joueurs de leur équipe.

COMME UN PETIT FRÈRE

Le début du match fut totalement à l'avantage des gens du lieu. Les Canadiens Vilgrain et Guay étaient de tous les bons coups et cela ne laissait rien présager de bon. Heureusement, dans sa cage, Jean-Luc Schnegg ne voulait rien savoir.

Puis, petit à petit, les Chaux-de-Fonniers ont refait surface. Bissett et Bizzozero ont nargué un Rüeger qui commençait sûrement à trouver le temps long. Au bout du compte, c'est sur un résultat vierge, somme toute logique, que les deux équipes ont regagné pour la première fois les vestiaires. On sait que le barbu des Mélèzes affectionne ce genre de situation. Il déteste – oui, c'est le mot – que sa troupe mène au score après vingt minutes.

Le tiers intermédiaire a ressemblé comme un petit frère au tiers initial, l'ouverture du score en plus. Herisau s'est d'emblée installé dans le camp du visiteur, mais celui-ci réussissait à contenir, sans trop de mal, la fougue appenzelloise. Deux déviations subtiles de Chappot (25e) et Elsener (28e) faillirent surprendre le dernier rempart alémanique, mais ce fut au contraire Fust – engagement gagné par Guay – qui a contraint Schnegg à s'avouer battu. Le tout avec une facilité déconcertante.

On jouait alors la demi-heure et plus rien de bien concret n'allait se produire, côté chaux-de-fonnier s'entend, Schnegg ayant dû multiplier les parades afin d'éviter que la marque ne s'aggrave.

VIVEMENT LA PAUSE

Menés par l'écart minimum, on était en droit d'attendre une réaction de Leimgruber et ses potes. Hélas, trois fois hélas, nous sommes restés sur notre faim. Mis à part un bon tir de Daniel Dubois (45e), Rüeger n'a pas trop transpiré. Et c'est à la suite d'un renvoi de Schnegg que ce poison de Guay signait sa deuxième réussite personnelle de la soirée (50e). A partir de cet instant, les Chaux-de-Fonniers n'y ont plus cru. Le troisième but œuvre de Nater ne changea pas le prix du lait. Caramba, encore raté.

«Des deux côtés, ce ne fut pas un grand match, distillait Fuhrer. Seulement Herisau compte dans ses rangs des buteurs et une première ligne qui répond à l'attente de son entraîneur. Les statistiques sont là pour le prouver. Vilgrain, Guay et Fust ont inscrit plus des deux tiers des buts de leur équipe. Chez nous, on a beau chercher, chercher, personne ne sort du lot.»

Malgré ce sombre tableau, le Bernois refusait de parler de crise. «Vous me dites que les joueurs sont en panne de confiance. Mais la confiance, elle vient en jouant. Et depuis plusieurs matches, ce sont toujours les mêmes qui jouent. Cette confiance, le gars doit aller la chercher sur la glace.»

Un Schnegg des grands soirs n'aura donc pas permis au HCC d'éviter un nouveau revers. Question: où est-ce que ça cloche? La fatigue? Voilà un mot que Fuhrer balaye séance tenante. Samedi, les Chaux-de-Fonniers reçoivent Olten. Après, le championnat marquera une pause de dix jours. Ensuite, Philippe Bozon devrait être à nouveau compétitif. Cela suffira-t-il pour redonner du jus à une phalange qui en a cruellement besoin? «Attention, a rétorqué Fuhrer. Nous sommes une équipe de LNB, sans plus. Ce qui m'inquiète énormément, c'est lorsque nous sommes menés au score, mes hommes commencent à s'énerver. Et quand vous devez remonter un handicap, le temps passe très vite. Beaucoup plus vite que lorsque vous gagnez.»

Que de belles paroles. Mais les faits sont là. Le HCC est convalescent et sa prestation d'hier soir en Suisse orientale n'aura guère été rassurante.

Dure et cruelle réalité. G.S.

LA PHRASE DU JOUR

«Il appartient au gardien Enrico de convaincre l'entraîneur Enrico qu'il mérite sa confiance, ce qui n'a pas été le cas ces derniers matches.»

Pierre-Philippe Enrico

Suède: bras de fer

Les joueurs de l'équipe nationale de Suède et la Fédération suédoise de hockey sur glace se livrent un bras de fer pour des questions d'argent. Les joueurs désirent une prime de 40.000 francs en cas de victoire, ainsi que 1000 couronnes de frais quotidiens contre 500 actuellement. La Fédération refuse et avertit les vice-champions du monde qu'ils risquent d'être exclus de la sélection. (si)

AUTRES PATINOIRES

● MARTIGNY-VALAIS - THURGOVIE 1-3 (1-1 0-2 0-0)

Octodure: 1515 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 2e Neukom (Theler) 1-0. 7e Daoust (Weisser) 1-1. 26e Weisser 1-2. 38e Laczko (Weisser, Daoust) 1-3.
Pénalités: 3 x 2' contre Martigny-Valais, 5 x 2' contre Thurgovie.

● LANGNAU - GE SERVETTE 7-2 (4-1 1-1 2-0)

Ilfis: 3716 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 2e Nuspliger (Brechbühl, M. Hirschi) 1-0. 9e Lambert (Stoller, Beutler) 2-0. 12e Lambert (Glowa, Brechbühl) 3-0. 14e Honsberger (Ledermann, Cenciala) 3-1. 17e Glowa (Gerber) 4-1. 30e Horak (Tschiemer, Friedrich) 5-1. 35e Honsberger (McKim) 5-2. 54e Nuspliger (Porbst) 6-2. 59e Glowa (Gerber) 7-2.
Pénalités: 2 x 2' contre Langnau, 3 x 2' contre GE Servette.
Notes: tir de Glowa sur le poteau (52e).

Ce soir
20.00 Coire - Olten

CLASSEMENT

1. Grasshopper	10	9	0	1	48-21	18
2. Thurgovie	10	7	1	2	42-29	15
3. Langnau	10	6	1	3	32-27	13
4. Chx-de-Fds	10	4	3	3	33-30	11
5. Martigny	10	4	2	4	39-37	10
6. Herisau	10	4	2	4	34-34	10
7. Bienne	10	3	1	6	34-43	7
8. Olten	9	2	1	6	26-43	5
9. GE Servette	10	2	1	7	25-38	5
10. Coire	9	2	0	7	34-45	4

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 28 octobre. 17 h 30: Grasshopper - Langnau. **20 h:** Coire - Martigny-Valais. La Chaux-de-Fonds - Olten. GE Servette - Herisau. Thurgovie - Bienne.

BRÈVES

Hockey sur glace

Victoire des filles

Les filles du HCC ont débuté la saison par un succès serré sur le score de 10-9 (1-2 3-2 6-5) face à leurs homologues d'Ajoie. Cette rencontre, riche en rebondissements, aura été marquée par une fin de match hallucinante. Les buts chaux-de-fonniers: S. Rossel (4), Rohrbach (1), Marchon (3), Christin (1), V. Rossel (1).

Football féminin

Carton stellien

Dans le cadre du championnat suisse de deuxième ligue, Etoile s'est très largement imposé face à Vevey 9-0. La prochaine rencontre des Stelliennes aura lieu ce soir face à NE Xamax, au chef-lieu.

Arbitrage en cause au Stade de glace

Battus en trois minutes!

● BIENNE-GRASSHOPPER 1-5 (0-0 0-2 1-3)

«Mon équipe se fera apprécié à sa juste valeur, lorsque nos deux renforts étrangers pourront évoluer côte à côte.» Pendant près d'une demi-heure, le brave Canadien ne crut pas si bien dire, puisque pour la première fois de la saison, Malgin et Kvartalnov se trouvaient côte à côte, et le nouvel élan des Seelandais obligea le leader à se défendre bec et ongles.

Malheureusement la malchance qui n'a pas épargné les Biennois jusqu'à présent, allait curieusement refaire surface, principalement en phase offensive. Car Marco Dick, Schmid et Grogg, auraient magnifiquement pu ouvrir le score dans les premières minutes de jeu. Pourtant, le compteur resta bloqué jusqu'à la mi-match, dans une partie curieusement équilibrée. Les minutes suivantes allaient cependant bâtir progressivement le succès des visiteurs.

Alors que l'arbitre Gobbi dut prématurément regagner les vestiaires, en l'espace de cent vingt secondes, ses deux acolytes se permirent de sanctionner à tort et à travers les joueurs seelendais. C'est à ce moment-là que Bienne encaissa l'ouverture du score en infériorité numérique. Un but bien dur à avaler pour les hommes de Jenkins. Affolée par les décisions arbitrales, la formation seelandaise perdit ses idées, à l'image de Malgin et Kvartalnov.

Stade de glace: 3000 spectateurs.
Arbitres: MM. Gobbi, D'Ambrogio, Volker.
Buts: 37e Virta (Nieminen, à 4 contre 3) 0-1. 40e Haueter (Ayer) 0-2. 44e Nieminen (Paterlini) 0-3. 55e Schenkel (Paterlini) 0-4. 57e Grogg (Pfosi) 1-4. 60e Schenkel (Hagmann) 1-5.
Pénalités: 5 x 2' contre Bienne et 6 x 2' contre Grasshopper.
Bienne: Wahl; Ghillioni, Pfosi; S. Dick, Schmid; Lutz, Schneider; Schümperli, M. Dick, Burillo; Grogg, Malgin, Kvartalnov; De Ritz, Muller, Aeschlimann; Riesen.
Grasshopper: Kohli; Virta, Ziegler; Haueter, Zurmond; Honegger, Schellenberg; Ayer, Bruetsch, Nieminen; Schenkel, Hagmann, Paterlini; Baumann, Furrer, Studer. (rp)

LNB 1995/96

A l'extérieur ▶ / ▼ A domicile	HCC	Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie
HCC		07.11	**4-1**	**4-3**	18.11	**4-4**	**3-4**	25.11	28.10	**6-2**
		05.12	07.01	06.02	27.01	16.01	02.12	21.01	13.01	12.12
Bienne	**4-4**		19.11	21.11	**1-5**	11.11	**3-6**	**5-3**	14.11	**2-5**
	23.01		16.12	13.02	20.01	30.01	09.01	03.02	28.11	09.12
Coire	21.11	**1-3**		**6-2**	**5-4**	18.11	**4-5**	28.10	24.10	07.11
	03.02	27.01		05.12	12.12	21.01	16.01	02.12	09.01	13.02
GE Servette	14.11	**5-3**	25.11		**2-4**	28.10	**4-1**	19.11	**2-2**	**0-2**
	09.01	13.01	23.01		16.01	16.12	03.02	30.01	09.12	20.01
Grasshopper	**6-2**	**6-5**	14.11	07.11		25.11	28.10	11.11	**8-1**	19.11
	07.12	02.12	30.01	28.11		05.12	21.01	13.02	03.02	09.01
Herisau	**3-0**	**3-4**	**7-3**	**4-3**	**0-2**		07.11	14.11	19.11	21.11
	28.11	12.12	09.12	27.01	23.01		13.02	09.01	02.12	03.02
Langnau	19.11	25.11	11.11	**7-2**	**1-3**	**2-1**		**1-3**	**2-1**	14.11
	20.01	06.02	28.11	07.01	09.12	13.01		16.12	30.01	23.01
Martigny	**3-3**	18.11	**9-6**	**5-2**	**3-4**	**4-4**	21.11		07.11	**1-3**
	09.12	07.01	20.01	12.12	13.01	06.02	27.01		23.01	28.11
Olten	**0-3**	**5-4**	**5-4**	11.11	21.11	**6-7**	18.11	**1-7**		**5-6**
	13.02	16.01	06.02	21.01	07.01	20.01	12.12	05.12		27.01
Thurgovie	11.11	28.10	**6-4**	18.11	**1-6**	**6-1**	**3-3**	**8-1**	25.11	
	30.01	21.01	13.01	02.12	06.02	07.01	05.12	16.01	16.12	

NOUVEAU
Cornatur©

Pas de la viande, mais tout aussi naturel!

Sept nouveautés à découvrir absolument!

- PRODUIT FRAIS
- PAUVRE EN GRAISSE
- NE CONTIENT PAS DE GRAISSES ANIMALES
- RICHE EN PROTEINES
- RICHE EN FIBRES ALIMENTAIRES

Cornatur escalope nature
2 pièces, 165 g env.
kg **20.-**

Cornatur nuggets panés
12 pièces de 21 g
250 g env. kg **18.-**

Cornatur émincé nature
200 g env.
kg **18.-**

Cornatur hachis nature, 180 g environ	kg	**15.-**
Cornatur escalopes panées, 3 pièces de 75 g, 225 g environ	kg	**20.-**
Cornatur bâtonnets panés 7 pièces de 30 g, 210 g environ	kg	**20.-**
Cornatur steaks hachés, 4 pièces de 45 g, 180 g environ	kg	**17.80**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

28-31859

Toutes les automobiles sans catalyseur doivent passer, chaque année, le contrôle antipollution.

Toutes les VW et AUDI sans catalyseur, quant à elles, donnent droit à une MAINTENANCE MOTEUR, avec SERVICE ANTIPOLLUTION, au

TARIF CHOC 95

de **fr. 166.–** TVA comprise

Ce prix de faveur inclut tout ceci:

- ☑ maintenance moteur
- ☑ service antipollution
- ☑ bougies neuves
- ☑ rupteur neuf
- ☑ cartouche de filtre à air neuve
- ☑ filtre à huile neuf
- ☑ vidange, huile comprise
- ☑ mesure des émissions

Emploi exclusif de pièces d'origine.

VW Audi

132-768459

La Chaux-de-Fonds:	Sporting Garage SA, J.-F. Stich	✆ 039/26 44 26
Le Locle:	Garage Pandolfo & Cie	✆ 039/31 50 00
La Ferrière:	Garage du Jura, J.-C. Geiser	✆ 039/61 12 14
Saint-Imier:	Garage Touring, L. Fiorucci	✆ 039/41 41 71

DIVERS

Nous réorganisons nos locaux
10 jours de folie!
du 25 oct. au 4 nov.

132-777127

PRIX CHOC

sur tout l'assortiment en stock, guitares, disques, TV, vidéo, claviers, etc.

2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 50
Tél. 039/23 29 93-94

MULLER musique SA

SPECTACLES - LOISIRS

service culturel migros
en collaboration avec
Musica - Théâtre
présentent

Bernard Haller

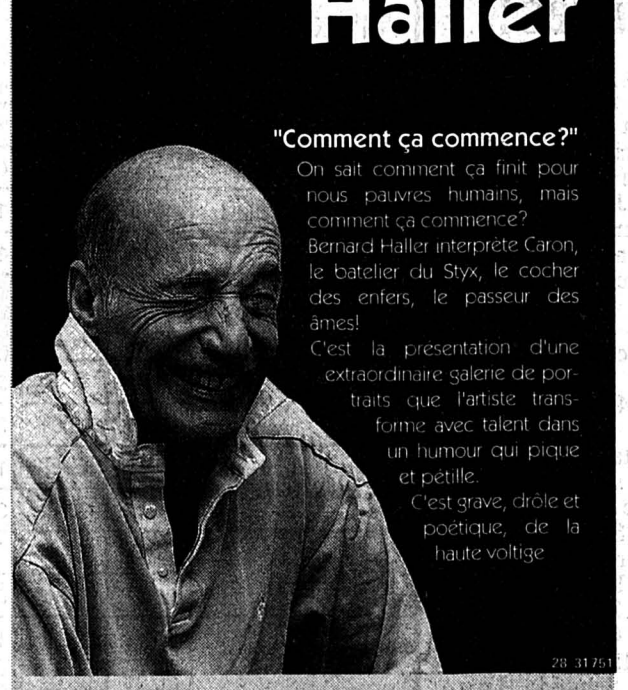

"Comment ça commence?"

On sait comment ça finit pour nous pauvres humains, mais comment ça commence?
Bernard Haller interprète Caron, le batelier du Styx, le cocher des enfers, le passeur des âmes!
C'est la présentation d'une extraordinaire galerie de portraits que l'artiste transforme avec talent dans un humour qui pique et pétille.
C'est grave, drôle et poétique, de la haute voltige

28 31751

La Chaux-de-Fonds
Théâtre
samedi 11 novembre à 20h30

Prix des places : Fr. 25.- / 30.- / 35.-

Location: La Tabatière du théâtre
039/ 23 94 44

DIVERS

Stores en panne?

144-733814/ROC

✆155 74 46 Nous arrivons de suite!

Réparations de tous systèmes de protection contre le soleil et les intemperiés.

Schenker Storen

Blazevic en prison

Miroslav Blazevic a été arrêté vendredi dans le cadre de l'enquête sur l'Olympique de Marseille, dans la zone française de l'aéroport de Genève. L'entraîneur de la Croatie était sous le coup d'un mandat d'arrêt à la suite d'affirmations de l'ex-directeur général de l'OM Jean-Pierre Bernès, selon lesquelles Blazevic aurait servi d'intermédiaire pour corrompre des joueurs au profit du club marseillais. (si)

BRÈVES

Football

Andrey limogé

Claude Andrey qui entraînait le FC Bâle depuis l'été 1993 a été limogé avec effet immédiat. Pour l'instant, Oldrich Svab, ex-entraîneur en LNA de Baden et de Grasshopper, assure l'interim.

Victoire de l'Inter

Au terme de la rencontre comptant pour le troisième tour de la Coupe d'Italie, l'Inter de Milan a signé sa première victoire de l'ère Roy Hodgson. Il s'est qualifié aux dépens de Fiorenzuola, leader du championnat de série C et tombeur de Torino au tour précédent, sur le score de 2-1 (1-1).

Trois matches ce soir en troisième ligue

Interrompue voici dix jours pour cause de brouillard, la rencontre Les Ponts-de-Martel - Superga se déroulera ce soir à partir de 20h sur le terrain des Biolles. Autre match au programme du groupe 1 de troisième ligue: Ticino - AS Vallée, dès 20 h 30.

Hodgson veut Cantona

Le sélectionneur national Roy Hodgson n'a pas caché son intérêt pour la venue à l'Inter de Milan qu'il entraîne depuis une semaine, de l'attaquant français Eric Cantona.

TV-SPORTS

France 3
20.35 Tout le sport.

M6
19.50 Voile. Le Havre - Carthagène.

ARD
13.00 Tennis. Tournoi d'Essen.

RTP
01.30 Remate.

EUROSPORT
08.30 Equitation.
09.30 Natation.
11.00 Motors.
13.00 Boxe.
14.00 Snooker.
15.30 Fléchettes.
16.30 Equitation.
17.30 Monster truck.
18.30 Motocyclisme.
19.30 News 1.
20.00 Catch.
21.00 Boxe.
22.00 Formule 1
22.30 Motocyclisme.
23.00 Echecs.
24.00 Equitation.
01.00 News 2.

Football - Procès VA-OM: Tapie reconnaît avoir menti

Un menteur innocent...

Bernard Tapie a réservé un coup de théâtre à la Cour d'appel de Douai (nord) dès l'ouverture, hier matin, du procès en appel de l'affaire de corruption VA-OM, en déclarant en préambule qu'il avait bien reçu Boro Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes le 17 juin dans son bureau parisien, mais en s'affirmant innocent des autres charges qui pèsent sur lui.

Depuis le début de l'enquête, l'ancien président de l'Olympique de Marseille avait toujours nié l'existence de cette entrevue, même lorsqu'il a été condamné le 15 mai par le tribunal de Valenciennes à deux ans de prison dont un ferme pour «corruption active et subornation de témoins».

Tout en confessant son mensonge, l'ancien président de l'OM a résolument et méthodiquement nié toute tentative de subornation de témoin sur la personne de M. Primorac ou de corruption sur les joueurs valenciennois pour le match du 20 mai 1993.

«Je me demande encore pourquoi je m'y étais pris d'une façon aussi sotte pour me défendre», a déclaré l'ancien président de l'OM. Mais il a aussitôt ajouté que, s'il avait bien reçu M. Primorac, il ne lui avait pas fait la moindre proposition qui puisse être assimilée à une subornation de témoin.

«Je suis d'accord avec les déclarations de Primorac, tout s'est passé intégralement, scrupuleusement et exclusivement comme il l'a déclaré dans sa première audition», a affirmé M. Tapie. M. Primorac, a-t-il insisté, avait alors déclaré au juge Beffy, puis lors d'une confrontation organisée par celui-ci, que M. Tapie avait lancé devant lui des reproches aux dirigeants de Valenciennes, mais ne lui avait fait aucune proposition.

M. Tapie a expliqué qu'il avait accepté cette rencontre impromptue à la demande d'André-Noël Filipeddu, un restaurateur corse, jamais mis en examen dans cette affaire, avec lequel M. Primorac venait de déjeuner. «Primorac et moi ne savions ni l'un ni l'autre que nous allions nous rencontrer. Il n'a jamais été question de ce qu'il devrait dire ou ne pas dire.» (si)

Bernard Tapie entre au tribunal
Il allait clamer son innocence, tout en reconnaissant avoir menti. (Keystone)

Eydelie en renfort

En soutenant qu'il n'avait rien eu à voir dans la tentative de corruption préalable au match VA-OM, M. Tapie a reçu le renfort du joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie, qui reconnaît avoir proposé 250.000 francs aux Valenciennois Christophe Robert, Jorge Burruchaga et Jacques Glassman, ce dernier ayant refusé.

Eydelie, qui comparaît en appel aux côtés de M. Tapie en compagnie des époux Christophe et Marie-Christine Robert (Burruchaga est absent et excusé), charge résolument le dernier prévenu, Jean-Pierre Bernès, l'ancien directeur général de l'OM. (si)

Ligue des champions, groupe A

Danois sans complexe

Le club danois d'Aalborg, repêché après l'exclusion du Dinamo Kiev en septembre, accueille ce soir le leader du groupe A, le Panathinaïkos Athènes, en match comptant pour la Ligue des champions.

L'occasion pour les Danois, pas favoris, mais qui joueront sans complexe, d'obtenir peut-être leur première victoire. Un succès d'Aalborg, voire même un nul, arrangerait les affaires du FC Nantes et de Porto, deuxièmes du groupe A, à deux points du Panathinaïkos. L'occasion pour les Grecs d'accroître leur suprématie, après deux victoires contre Nantes (3-1), le 27 septembre, et à Porto (1-0), mercredi dernier.

Panathinaïkos, qui avait perdu son premier match à Kiev (0-1) le 13 septembre, avant que le club ukrainien ne soit exclu de la compétition pour tentative de corruption avérée envers l'arbitre espagnol Antonio Lopez-Nieto, a tiré bénéfice des circonstances. Le club grec parait en mesure de s'imposer au Danemark, après l'avoir emporté à Porto. (si)

CLASSEMENT

1. Panathinaïkos	2	2	0	0	4-1	6
2. Porto	3	1	1	1	2-1	4
3. Nantes	3	1	1	1	4-4	4
4. Aalborg	2	0	0	2	1-5	0

FCC: nouvel entraîneur connu

Enrico à la barre

Le nouvel entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds est connu. Bien connu, même, puisqu'il s'agit de... son gardien Pierre-Philippe Enrico. Ce dernier, qui n'exclut pas la possibilité de ne plus jouer, s'est fixé un sacré défi. Mais il se dit prêt à le relever.

Lundi soir, situation oblige, le FCC a tenu séance d'équipe. «Séance de laquelle il est sorti une kyrielle de noms, dont le mien, précise Pierre-Philippe Enrico. Dans l'enchaînement, j'ai reçu un coup de téléphone hier, et je me sens suffisamment impliqué dans la vie du club pour lui apporter ma contribution.» On pourrait ajouter: une autre contribution que celle qui consiste à défendre la cage des «jaune et bleu».

Le président Frédy Boand se félicitait de cette issue: «Je suis très heureux que Pierre-Philippe ait accepté cette tâche, surtout lorsque l'on considère la situation du club. Mais je le sens homme à réussir et à assurer le maintien de l'équipe en première ligue.»

Car l'enseignant de Neuchâtel de 30 ans – qui a successivement porté les maillots de NE Xamax, Colombier, Boudry et Audax-Friûl avant d'aboutir à La Chaux-de-Fonds – sera maître à bord jusqu'au terme de la saison. «C'était une de mes conditions, confirme-t-il. Mon but est unique et sportif: sauver la place du FCC en première ligue. Je souhaite tenir le groupe à l'écart des problèmes extra-sportifs, de manière à ce qu'il se concentre sur ses échéances sportives uniquement. Et puis, j'attends de lui qu'il prenne conscience qu'il joue en première ligue. Nous devons assumer notre situation de manière à la rétablir, en parant au plus pressé... et en oubliant le poids énorme du passé.»

R.T.

Hockey sur glace - LNA: Berne trébuche à Zurich

Leader malgré tout

Leader du championnat de LNA depuis sa victoire à Kloten dimanche en match avancé, le CP Berne n'a pas fait honneur à sa flatteuse position: Tosio et ses coéquipiers se sont inclinés hier soir face à Zurich au Hallenstadion (4-2).

Les Bernois n'en conservent pas moins la tête, avec deux longueurs d'avance sur Rapperswil, au terme d'une dixième ronde marquée par la rocade au classement entre FR Gottéron et Lausanne.

Minimaliste, le CP Berne a été dominé par un Zurich au jeu certes moins léché, mais évoluant avec plus de cœur. Les Zurichois ont pris l'avantage pour la première fois après quarante-quatre minutes, grâce à Ivankovic, défendant ensuite leur avantage avec bec et ongles et un Papp efficace dans la cage. Rapperswil s'est imposé sur le fil face à Ambri-Piotta (4-3), après avoir pourtant mené 3-0 après vingt-trois minutes... A la Resega, le Lugano de Slettvoll a infligé un camouflet (5-0) au champion en titre, Kloten, bien hésitant en défense et mené 3-0 dès la fin de la période initiale.

Bien que privés d'Andrei Khomutov, les Fribourgeois, servis de succès durant huit rondes, ont fêté leur deuxième victoire consécutive en dominant Zoug 5-0. Les visiteurs ne se sont jamais remis de deux réussites tôt concédées (quatre et sixième minutes). A Davos, Lausanne a subi une défaite aussi indiscutable (6-1) que lourde de conséquences. Désormais dernière au classement, l'équipe de Jean Lussier compte cinq points de retard sur la 8e place. Inférieurs dans tous les domaines, les Vaudois, malgré le retour de Thierry Andrey, n'ont fait illusion qu'un tiers temps. (si)

SUR LES PATINOIRES

● **CP ZURICH - BERNE 4-2 (1-1, 1-1, 2-0).**
Hallenstadion: 8536 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 1re Steinegger (Montandon, L. Leuenberger) 0-1. 14e Zeiter (Princi, à 4 contre 4) 1-1. 21e Lebeau (Fortier, Princi, à 5 contre 4) 2-1. 24e Howald (Triulzi, Orlando, à 5 contre 4) 2-2. 44e Ivankovic (Fortier) 3-2. 51e Vollmer (Fortier, Princi, à 5 contre 4) 4-2.
Pénalités: 6 x 2' contre Zurich, 9 x 2' contre Berne.
Zurich: Papp; Kout, Salis; Princi, Steck; Steiger, Hager; Brodmann, Zeiter, Vollmer; Micheli, Fortier, Lebeau; McLaren, Jeannin, Lüber; Morger, Ivankovic, Gauch.
Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; Sven Leuenberger, Steinegger; Voisard, Langer; Sommer; Triulzi, Orlando, Howald; Lars Leuenberger, Vrabec, Montandon; Friedli, Léchenne, Keller; Fuchs.
Notes: Zurich sans Zehnder (convalescent). Tir sur le poteau de Orlando (41e).

● **RAPPERSWIL - AMBRI-PIOTTA 4-3 (2-0 2-2 0-1).**
Lido: 4300 spectateurs.
Arbitre: M. Hugentobler.
Buts: 7e Soguel (à 4 contre 5!) 1-0. 20e Soguel 2-0. 24e Thibaudeau (Richard, Rogenmoser) 3-0. 26e Chibirev (Fritsche, Kvartalnov) 3-1. 29e Kvartalnov (Vigano) 3-2. 36e Richard (Thibaudeau) 4-2. 41e Chibirev (Fritsche, Kvartalnov) 4-3.
Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.
Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Rutschi, Kradolfer; Muller; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Thöny, Soguel; Rufener, Werder, Meier; Hofstetter, Weber.
Ambri-Piotta: Della Bella; Szczepaniec, Gianini; Riva, Guyaz; Brenno Celio, Horak; Kwartalnow, Chibirew, Fritsche; Peter Jaks, Nicola Celio, Wittmann; Epiney, Heldner, Vigano.
Notes: Rapperswil sans Ritsch, Capaul (blessés) et Bachofner (malade), Ambri sans Glanzmann, Reinhart, Bachschmied (blessés) et Denissov (étranger surnuméraire). Tir sur le poteau de Kvartalnov (41e)

● **DAVOS - LAUSANNE 6-1 (1-1 3-0 2-0).**
Patinoire de Davos: 1660 spectateurs.
Arbitre: M. Simic.
Buts: 3e Hodgson (à 4 contre 4) 1-0. 17e Monnier (Verret, Schläpfer) 1-1. 25e Weber (Crameri, à 4 contre 5) 2-1. 30e Alston (Gianola, à 4 contre 4) 3-1. 31e Alston (Häller, à 4 contre 5!) 4-1. 48e Müller (Alston) 5-1. 52e Weber (Crameri, Honegger) 6-1.
Pénalités: 7 x 2' contre Davos. 6 x 2', plus 10' contre Lausanne.
Davos: Wieser; Equilino, Gianola; Honegger, Balmer; Brich, Häller; Alston, Hodgson, Näser; Roth, Weber, Crameri; Rüthemann, Stirnimann, Reto von Arx; Müller.
Lausanne: Andrey; Marquis, Gagnon; Guignard, Wick; Stoffel, Wyssen; Simonet; Lapointe, Desjardins, Maurer; Schläpfer, Verret, Monnier; Robert, Reymond, Taccoz; Zenhäusern, Pasquini, Pasche.
Notes: Davos sans Gazzaroli (blessé), Kovaliev remplaçant. Marcel Wick honoré pour ses 628 matches en LNA (nouveau record). Hodgson quitte la glace en raison d'une blessure (11e, déchirure des adducteurs). Tir sur le poteau de Crameri (56e).Championnat de LNA

● **FR GOTTÉRON - ZOUG 5-0 (3-0 0-0 2-0).**
St-Léonard: 5950 spectateurs.
Arbitre: M. Kurmann.
Buts: 4e Bykov (Schaller) 1-0. 6e Brown (Bächler) 2-0. 19e Leuenberger (Keller, à 5 contre 4) 3-0. 46e Lüthi (Brown) 4-0. 51e Meier (Schaller) 5-0.
Pénalités: 3 x 2' contre FR Gottéron. 4 x 2' contre Zoug.
FR Gottéron: Meuwly; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Streit; Keller, Descloux; Meier, Bykow, Schaller; Aeschlimann, Rottaris, Leuenberger; Brown, Bächler, Lüthi; Heim.
Zoug: Schöpf; Mazzoleni, Kessler; Miner, André Künzi; Fazio; Silver, Yaremchuk, Muller; Aebersold, Antisin, Rötheli; Giger, Steffen, Fischer.
Notes: FR Gottéron sans Khomoutov (blessé). Zoug sans Neuenschwander, Schafhauser et Thomas Künzi (tous blessés). Schaller blessé, quitte la glace (24e). Tir sur la latte de Fazio (39e).Championnat de LNA

● **LUGANO - KLOTEN 5-0 (3-0 0-0 2-0).**
Resega: 4019 spectateurs.
Arbitre: M. Stalder.
Buts: 5e Eberle (à 5 contre 4) 1-0. 10e Fair (Ton) 2-0. 20e Lebeau (penalty) 3-0. 47e Ton (Faic, Sutter) 4-0. 51e Jenni (Lebeau, Sutter) 5-0.
Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.
Lugano: Weibel; Sjödin, Sutter; Tschumi, Schafhauser; Bertaggia, Nideröst; Ton, Lebeau, Fair; Kobel, Aeschlimann, Jenni; Walder, Bütler, Eberle.
Kloten: Pavoni; Sigg, Schneider; Bruderer, Klöti; Bayer, Weber; Diener; Hollenstein, Johansson, Wäger; Celio, Berglund, Rothen; Erni, Ochsner, Hoffmann; Della Rossa, Roger Meier, Holzer.
Notes: avant le match, le cycliste tessinois Mauro Gianetti est honoré pour sa troisième place au classement de la Coupe du monde.

CLASSEMENT

1. CP Berne	11	7	1	3	41-30	15
2. Rapperswil	10	6	1	3	40-34	13
3. Zurich	10	6	0	4	36-35	12
4. Lugano	10	5	1	4	37-30	11
5. Kloten	10	5	1	4	28-26	11
6. Davos	10	4	2	4	43-37	10
7. Ambri-Piotta	10	4	1	5	31-32	9
8. Zoug	10	4	1	5	24-33	9
9. FR Gottéron	10	2	2	6	30-34	6
10. Lausanne	9	2	0	7	25-44	4

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 28 octobre. 20 h: Ambri-Piotta - Zurich. Berne - Davos. Kloten - FR Gottéron. Lausanne - Lugano. Zoug - Rapperswil. **Dimanche 29 octobre (match en retard de la quatrième journée). 16 h:** Kloten - Lausanne.

TELECOM PTT Shop

Varga & Varga NE6/95

Le NATEL C, format de poche

NOKIA 232

La petite taille.

- plat et maniable
- poids: 200 grammes
- capacité mémoire pour 98 numéros
- touche séparée pour l'interrogation simple du COMBOX
- échange de l'accu possible, même pendant une conversation
- montage voiture possible

NOKIA 232 **Fr. 1348.–**

Simple mais efficace

NATEL C private: le téléphone en liberté pour les particuliers actifs

L'abonné Natel C private qui téléphone pendant les tranches horaires Natel C private – du lundi au vendredi entre 19 et 7 heures et le week-end – paie le tarif préférentiel Natel C private: 22 centimes la minute.

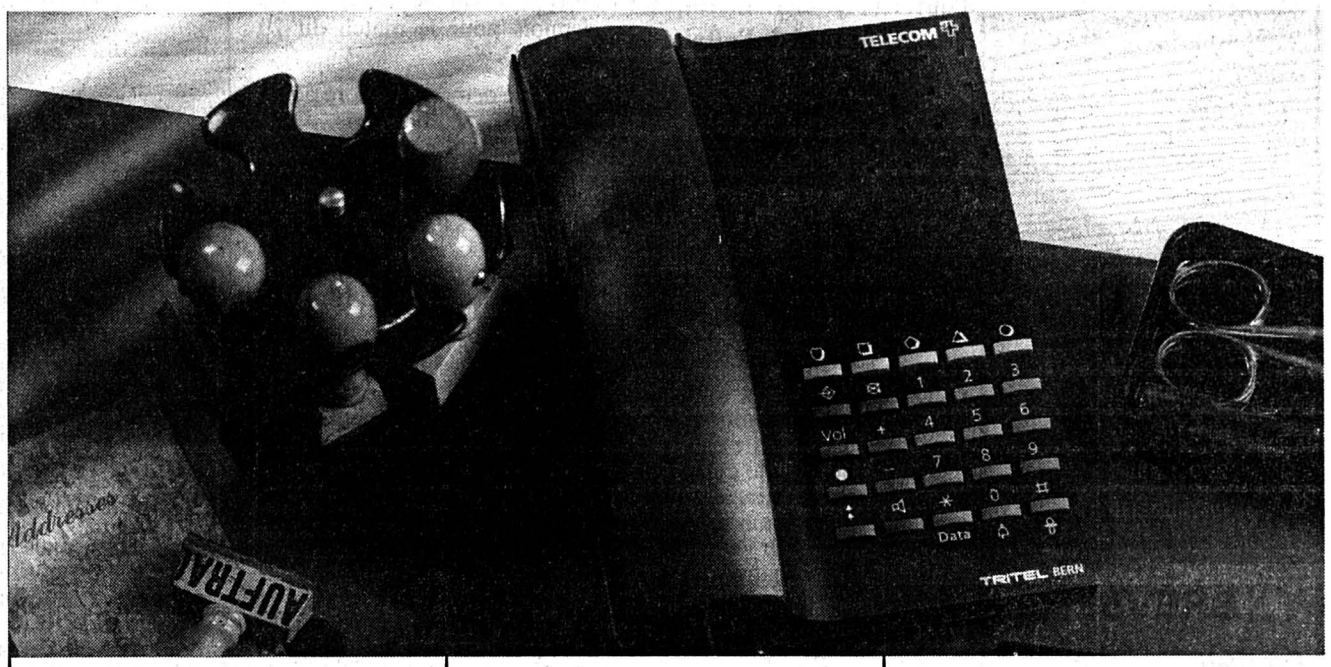

TRITEL Bern

Celui qui parle haut et fort.

- appareil de table et mural
- 10 mémoires directes
- répétition de la sélection
- 4 mélodies d'appel
- volume d'écoute réglable
- haut-parleur
- disponible en trois couleurs: anthracite, bleu et vert

TRITEL Bern **Fr. 118.–**

Rapide, compact et pratique

NP-250

Rapport qualité/ prix: irrésistible.

- télécopieur papier normal avec imprimante jet d'encre
- double accès
- transmission collective jusqu'à 117 destinataires
- 17 mémoires directes
- mémoire pour 100 numéros en sélection abrégée
- possibilité de connexion d'un répondeur ou d'un appareil téléphonique

NP-250 **Fr. 1870.–**

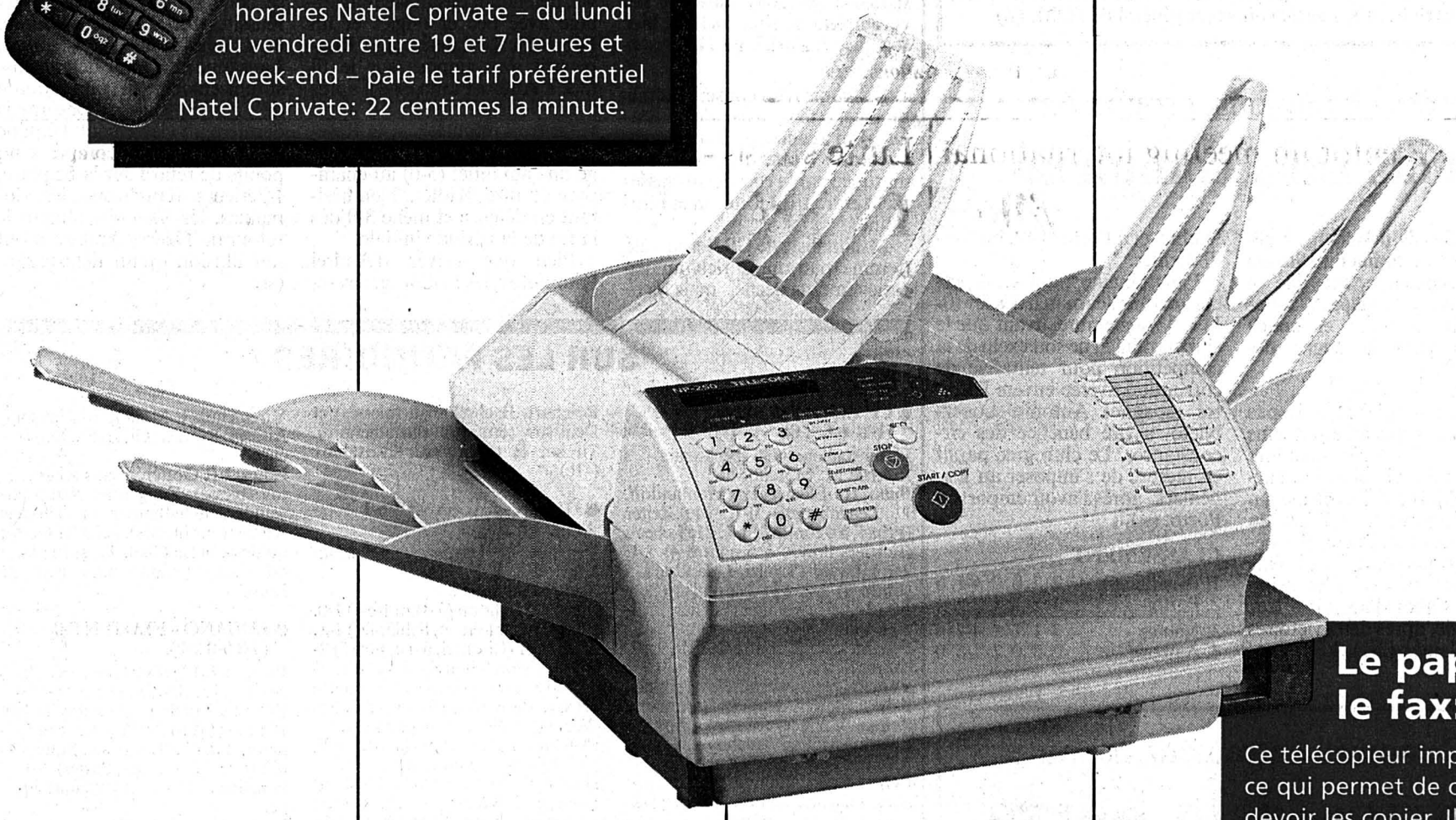

Le papier: normal – le fax: exceptionnel.

Ce télécopieur imprime sur papier normal, ce qui permet de classer les documents sans devoir les copier. Il est rapide, compact et pratique. Sa mémoire peut mémoriser 50 pages, même durant une impression. La transmission peut se faire au tarif le plus bas en mode ECO et il vous permet ainsi des économies bien que son prix d'achat reste modeste.

Le sans-fil élégant pour téléphoner sans complication

TWIST

Le partenaire idéal.

- rayon d'action env. 300 mètres
- brouilleur de voix activable
- mémoire pour dix numéros
- appel interne par signal sonore (paging)
- disponibilité env. 30 heures
- vert foncé ou anthracite

TWIST **Fr. 398.–**

6,5% TVA inclus.

Ces produits sont à disposition – et plus encore – dans nos Télécom-shops:

Temple-Neuf 11, 2000 Neuchâtel
Espacité 2, 2302 La Chaux-de-Fonds
Grand-Rue 9, 2114 Fleurier
Rue Bournot 17, 2400 Le Locle
Tél. 155 0 113 (appel gratuit)

TELECOM PTT
Le bon contact

Forfaits sous les paniers – *Parce que Vevey (Herb Johnson et Jonathan Edwards) et Pully (Robert Hines) avaient aligné des joueurs non qualifiés lors de la première journée de championnat suisse de basketball, les deux équipes de LNA ont été déclarées vaincues par forfait sur le score de 20-0. Ces décisions profitent avant tout au BC Lugano, qui avait été battu, sur le terrain des Vaudois, par 82-81. (si)*

PMUR

Hier soir à Vincennes
Prix Almanon
Tiercé: 3-5-18.
Quarté+: 3-5-18-19.
Quinté+: 3-5-18-19-20

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
2523,90 fr
Dans un ordre différent:
170,00 fr
Quarté+ dans l'ordre:
10.886,20 fr
Dans un ordre différent:
250,00 fr
Trio-Bonus (sans ordre):
52,50 fr

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
91.103,20 fr
Dans un ordre différent:
1047,40 fr
Bonus 4: 126,00 fr
Bonus 3: 42,00 fr

Rapports pour 5 francs

2sur4: 23,50 fr

BRÈVE

Basketball

Bellinzone étrillé

A l'issue d'une rencontre à sens unique, Bellinzone, sans Nover, a été lourdement battu par les Estoniens de Kalev Tallin, vainqueurs 116-76, au troisième tour préliminaire de la Coupe d'Europe des clubs.

Tennis - Coupe Davis: à quatre mois de Suisse-Allemagne

Objectif guichet fermé

Swiss Tennis et Daniel Perroud visent très haut. Pour la venue de l'Allemagne au Palexpo de Genève pour le compte du premier tour du groupe mondial de la Coupe Davis, les 9, 10 et 11 février prochain, ils nourrissent une ambition légitime: attirer, comme pour la demi-finale contre le Brésil en septembre 1992, 18.000 spectateurs par jour dans l'enceinte genevoise.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Berne, Geri Staudenmann et René Stammbach, respectivement directeur et vice-président de Swiss Tennis, ont, aux côtés de Daniel Perroud, le promoteur genevois chargé de monter l'événement, dressé les grandes lignes de l'organisation de cette rencontre.

2800 BILLETS DÉJÀ COMMANDÉS

«L'objectif des 18.000 spectateurs n'a rien d'utopique, explique Daniel Perroud. La magie de la Coupe Davis à Genève, la cote d'amour dont bénéficie auprès du public genevois tant Marc Rosset que Jakob Hlasek et, bien sûr, la présence de Boris Becker et de Michael Stich dans les rangs adverses devraient susciter un engouement sans précédent. Nous allons commencer à construire un stade de 12.000 places puis, si la demande l'exige, «monter» à 18.000 places. Quand j'observe que 2.800 billets ont déjà été commandés, je ne peux être qu'optimiste».

Dès ce lundi, les billets pourront être commandés par souscription. Quatre catégories de prix seront pratiqués pour un forfait de trois jours: Fr. 80.-, Fr. 120.-, Fr. 180.- et Fr. 300.- pour les places VIP. «Nous nous sommes efforcés de répondre au souhait de Marc Rosset et de Jakob Hlasek: pratiquer des prix populaires», précise Daniel Perroud.

POUR UNE VÉRITABLE FÊTE

Comme pour la demi-finale contre le Brésil, Daniel Perroud multipliera les animations au Palexpo afin, dit-il, «que les spectateurs ne viennent pas seulement voir un match de tennis mais participent à une véritable fête». Le promoteur genevois songe ainsi – Allemagne oblige – à l'organisation d'une grande fête de la bière.

Swiss Tennis exploitera également cette rencontre pour entamer comme il se doit l'année de son centenaire. «Nous inviterons tous nos sponsors, les présidents des clubs et des régions», indique ainsi Gerri Staundemann. En 1996, dans le cadre de ce centenaire, Swiss Tennis organisera également à Zurich le championnat du monde juniors par équipes et accueillera à Lausanne le congrès annuel de la Fédération internationale de tennis (FIT).

Dans son préambule, René Stammbach est revenu sur le tirage au sort de ce groupe mondial de Coupe Davis, qui fut effectué à Londres le 10 octobre dernier. «Avec Stéphane Oberer, nous étions persuadés que la Suisse méritait un rang de tête de série. Les dirigeants de la FIT ont tenté de nous expliquer pourquoi ce rang nous a été refusé. Nous avons été loin d'être convaincus par leurs arguments, explique-t-il. Nous exigerons de la part de la FIT de désigner à l'avenir les têtes de série sur des critères précis. Sur ce point, nous irons jusqu'au bout». (si)

Jakob Hlasek - Marc Rosset
Le duo helvétique évoluera-t-il devant 18.000 personnes face aux Allemands? (ASL)

Choix de surface à définir

Le choix de la surface n'a pas encore été défini. «Stéphane Oberer et les joueurs ont jusqu'au 10 novembre pour réfléchir à la question», précise René Stammbach. La proximité du tournoi de Genève, auquel participeront les deux joueurs suisses, rend, en effet, ce choix délicat. Le «Geneva Charity Trophy» et cette rencontre de Coupe Davis ne feront, par ailleurs, l'objet d'aucune «synergie». «Ce sont deux manifestations bien distinctes, souligne Daniel Perroud. Les organisateurs du «Geneva Charity Trophy» ne m'ont d'ailleurs jamais approché. Je ne vois pas vraiment aujourd'hui l'intérêt d'une éventuelle collaboration». (si)

Boxe - Bientôt un meeting international

Suisse - France au Pavillon

Les amateurs de boxe peuvent se frotter les mains. Le vendredi 10 novembre, le Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds sera le théâtre d'un meeting international de boxe amateur entre l'équipe de Suisse et une sélection française.

On aura bien sûr tout loisir de reparler de ce grand rendez-vous pugilistique en temps opportun. Mais cette date est d'ores et déjà à retenir.

Pour sa part, Umberto Ciprietti, qui sera bien évidemment de la partie au Pavillon des sports, continue d'aligner les victoires. Samedi soir à Berne, il a battu aux points au terme des trois rounds de trois minutes l'Allemand Späthe dans un combat catalogué dans la catégorie des mi-moyens (- 71 kg). Le jeune espoir chaux-de-fonnier (né en 1976) a ainsi récolté son dix-septième succès pour une seule défaite. G.S.

Lutte suisse - La Fête cantonale en 1996 à Tramelan

La préparation a commencé

Le compte à rebours a commencé depuis plusieurs mois pour les organisateurs de la Fête cantonale de lutte 1996, qui aura lieu à Tramelan le dimanche 25 août prochain.

A quelque dix mois de ce grand rendez-vous (plusieurs milliers de spectateurs seront attendus à la Place des Sports de Tramelan), le comité, placé sous la direction de Philippe Augsburger, multiplie les séances de travail, afin que le dimanche 25 août puisse figurer en bonne place dans l'album des souvenirs des manifestations régionales.

Pour l'heure, la grande mission du comité consiste à mettre en place les diverses infrastructures et veiller à ce que le financement de cette manifestation repose sur des bases solides. On peut sans autre affirmer que la prochaine Fête cantonale de lutte sera la manifestation la plus importante qui sera organisée dans le Jura bernois en 1996.

Les organisateurs tramelots (à noter que le Football-Club, le Hockey-Club et la Société de gymnastique participent activement à la mise sur pied de cette Fête cantonale de lutte) chercheront aussi à démontrer que la lutte, sport national par excellence, peut aussi être populaire dans la partie francophone du canton de Berne. (comm)

PMUR

Demain à Longchamp, Prix Grand Trianon, (plat, handicap, réunion I, 5e course, 1950 m, départ 15 h 50).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.
1	Ken-Risk	59,5	11	S. Guillot	P. Demercastel	18/1	2p0p7p
2	River-Times	59,5	9	G. Mosse	N. Clement	15/1	1p3p4p
3	Enode	56,5	1	O. Doleuze	C. Head	12/1	6p2p6p
4	Watneys	56,5	15	J.-B. Eyquem	J.-F. Bernard	17/1	0p3p5p
5	Cufflink	56	10	A. Junk	P. Demercastel	11/1	5p0p4p
6	Garding-Lass	55,5	16	M. Boutin	J.-J. Boutin	6/1	3p2p0p
7	Meymac	55,5	17	D. Boeuf	E. Chevalier Du F	21/1	9p0p1p
8	Ishtirakee	53,5	5	F. Head	C. Head	17/1	2p6p5p
9	Ophira	53,5	12	E. Saint-Martin	N. Clement	8/1	2p3p0p
10	Altor	52,5	8	T. Thuillez	P. Demercastel	9/1	2p3p3p
11	Le-Pyla	52,5	2	D. Lawniczak	A. Hosselet	23/1	0p6p4p
12	Royal-Baby	51,5	14	P. Sogorb	J.-P. Pelat	14/1	3p4p1p
13	Ewigue	49,5	6	A. Sanglard	B. Vanheeghe	19/1	4p0p0p
14	Jomilco	49	13	S. Coffigny	F. Piedois	15/1	3p5p2p
15	Kamisama	49	18	V. Vion	P. Barbe	24/1	7p6p0p
16	Dramatic-Exit	49	3	N. Jeanpierre	J.-L. Henry	29/1	0p5p0p
17	Miss-Ysatis	47	4	T. Blaise	P. Laloum	14/1	5p3p7p
18	Sharouschka	47	7	W. Messina	J.-P. Perruchot	27/1	9p1p3p

NOTRE OPINION

6
Il n'a dans sa musique qu'une fausse note, et sa dernière performance laisse entrevoir un prochain succès.
10
Il vient d'échouer d'un petit rien pour la victoire et est en grande forme.
9
Ce qu'il vient de faire lors de sa dernière course est tout simplement superbe et s'il répète, attention!
5
Il a repris le cours de ses bonnes performances, et sera incontestablement un des points d'appui.
1
Inexistant dans un tiercé, il vient de bien conclure en bonne compagnie.
14
Sur sa forme et avec une course heureuse, il peut afficher une belle cote dans le quinté.
3
Il dépend d'un entraînement qui sait préparer ses événements et devrait prendre un accessit.
8
Encore un peu tendre pour la victoire, mais capable de progrès.

LES REMPLAÇANTS:
2
Bien que restant sur une victoire, il portera beaucoup de plomb.
12
Il peut monter de catégorie avec bonheur, si l'on se fie à sa musique.

IMPAR-PRONO
6*
10*
9*
5
1
14
3
8
*BASES

COUP DE POKER
14
AU 2/4
6 - 9

AU TIERCÉ
POUR 16 FRANCS
6 - 10 - X

IMPAR-SURPRISE
10
9
1
3
5
17
16
8

NOUVEAU 43/95 f

Coop informe

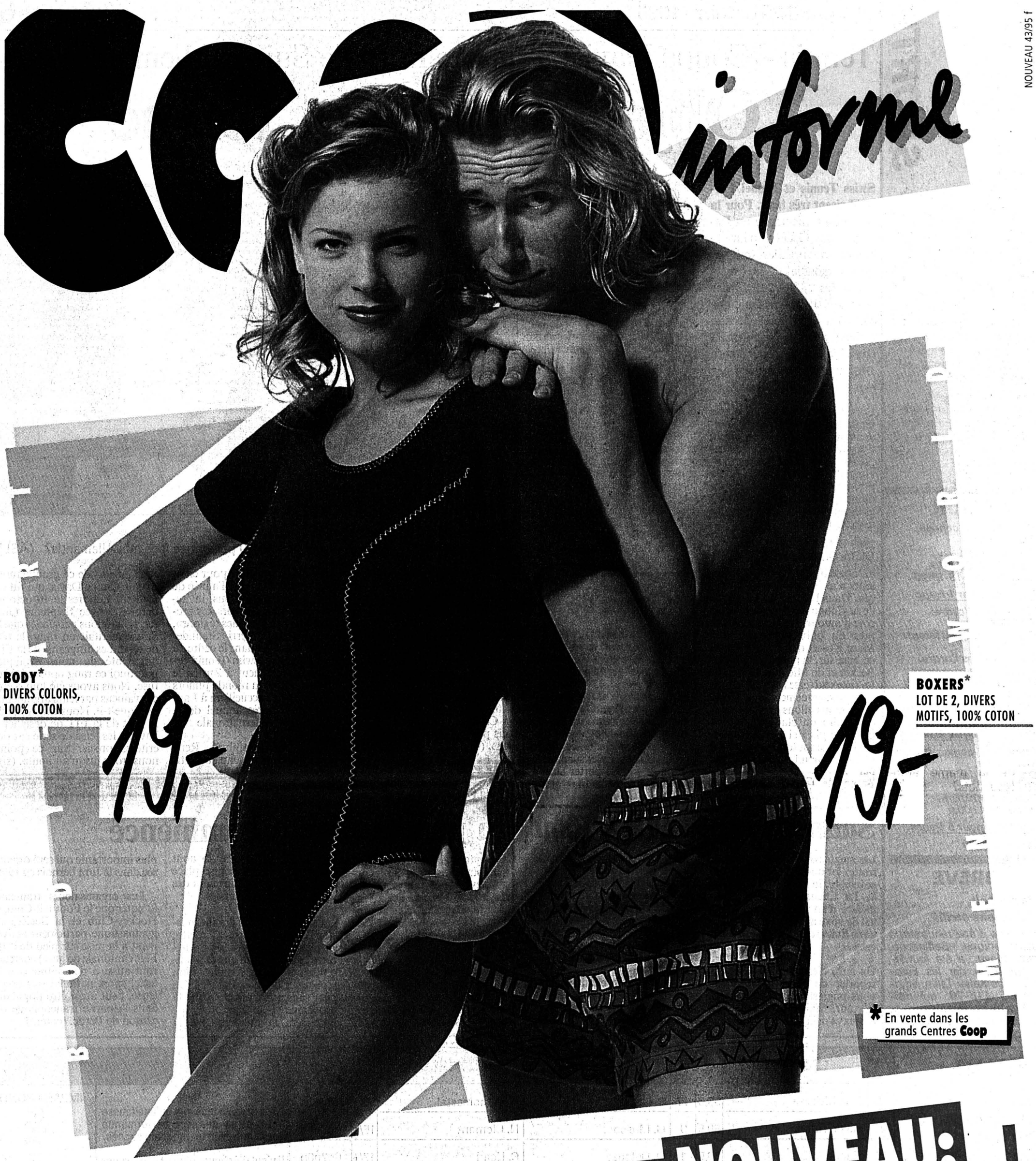

BODY*
DIVERS COLORIS,
100% COTON
19.–

BOXERS*
LOT DE 2, DIVERS
MOTIFS, 100% COTON
19.–

* En vente dans les grands Centres **Coop**

NOUVEAU:

Mini-bouchées „Les 3 toques". Petites bouchées feuilletées à garnir avec des crevettes, du jambon, des champignons ou du fromage. Irrésistibles à l'apéritif. Prix: les 12, 50 g **2.90***

Têtes de choco ARNI. Avis aux amateurs, les têtes de choco arrivent en force: 20 têtes de choco noir ou 30 mini-têtes de choco au lait! Prix de lancement: les 20, 360 g 4.30*; les 30, 240 g **3.90***

Pain paysan ◐. Tous les jours tout frais et croustillant. Un pain fabriqué avec des céréales de culture biologique contrôlée, un pain qui sent bon la tradition. Prix: 600 g **3.30**

Cappuccino de Nescafé, sucré. En exclusivité chez Coop: la boîte de 200 g. Mettez la poudre dans la tasse, ajoutez de l'eau bouillante et c'est tout! Cappuccino de Nescafé, le vrai avec sa mousse typique. Pour 16 à 20 tasses. Prix: 200 g **7.95***

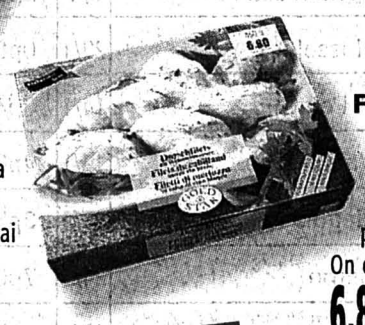

Filets de cabillaud, sauce au vin blanc. Des filets de cabillaud dans une sauce au vin blanc accompagnés de fenouil. Un plat cuisiné à chauffer 30-40 minutes. On en a déjà l'eau à la bouche! Prix: 450 g **6.80***

Filets de cabillaud sur lit d'épinards, sauce au safran. Des filets de poisson sur un lit d'épinards, nappés de sauce au safran. Un plat cuisiné à chauffer 30-40 minutes. Vous allez vous régaler! Prix: 450 g **6.20***

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**

03-308616/ROC

coop Coop

Mercredi 25 octobre 1995
Fête à souhaiter: Crépin

Lever: 7 h 03 16°
Coucher: 17 h 28

Lever: 8 h 24 7°
Coucher 18 h 26

5°
2000 m

Lac des Brenets
750,00 m
Lac de Neuchâtel
429,16 m

L'Impartial

Grand Conseil: crédit pour un nouveau musée ratifié

L'archéologie en liesse

L'incroyable richesse archéologique du sol neuchâtelois mérite bien un musée. Hier soir, à une voix près mais dans l'enthousiasme général, les députés du Grand Conseil ont accepté le crédit de 26,6 millions nécessaire à sa réalisation. Le souverain sera appelé à se prononcer en juin prochain.

Le crédit voté représentera la part du canton à la construction du musée et d'un Centre universitaire de recherches en archéologie sur le site de Hauterive-Champréveyres, part estimée à 32,5 millions, la différence devant être apportée par des subventions et contributions diverses dont celle de la Fondation de la Tène pour 3,5 millions.

Porte-parole radical, Willy Haag a rappelé que cette décision devait mettre fin à un paradoxe inacceptable, celui de voir un canton riche à craquer de vestiges de 50 millénaires d'histoire et connu à ce titre du monde entier, ne pas être doté d'un Musée d'archéologie digne de ce nom.

Pour la popiste Laurence Boegli (gpp), le projet présenté est bon, largement réfléchi et s'implantera sur un site exceptionnel. Du côté des libéraux, par la voix de Pierre-Alain Brand, le Grand Conseil ne pouvait faillir à son devoir vis-à-vis de la postérité. Un refus serait d'ailleurs aberrant au vu des 40 millions déjà consentis par la Confédération pour les fouilles de la N5 et des 5 autres millions versés pour les aménagements extérieurs du Jardin de la découverte dont l'inauguration a attiré plus de 10.000 visiteurs en septembre.

Un avis partagé par la socialiste Laurence Vaucher pour qui le projet répond à la nécessité de protéger un patrimoine exceptionnel tout en ouvrant des perspectives touristiques et pédagogiques d'importance.

Dans cette belle unanimité, la surprise est venue du radical Walter Willener: statut cantonal du musée inacceptable, alors que cela pouvait être laissé à l'initiative privée, et charges d'exploitation trop élevées, le canton n'a pas les moyens de consentir une telle dépense.

Le conseiller d'Etat Jean Guinand s'est fait fort de contrer ces propos. En rappelant que l'investissement avait été revu à la baisse, mais aussi différé depuis deux ans en raison de la situation économique. Aujourd'hui, pour que la Fondation de la Tène puisse se lancer dans sa collecte de fonds – fonds qui devraient pouvoir être déduits fiscalement par les donateurs –, une décision du législatif est nécessaire. De plus, le projet s'inscrira en parallèle à celui de l'Expo 2001. Enfin et surtout, le canton se doit de porter ainsi à la connaissance du plus grand nombre les trésors archéologiques mis à jour sur le sol neuchâtelois. Par 92 voix contre une, les députés ont choisi de plébisciter cette vision des choses.

INSTITUTIONS POUR ENFANTS

Au cours de la même séance, les députés ont pris acte, par 94 voix sans opposition, du rapport sur la révision du plan d'équipement cantonal en institutions pour enfants, adolescents et handicapés, révision rendue nécessaire à la suite du refus de la Confédération de subventionner la rénovation de la Maison pour enfants de Belmont, à Boudry.

A gauche comme à droite, tout en fustigeant les exagérations des normes fédérales en matière de subventionnement des constructions, on a loué la qualité du projet présenté ainsi que le concept souple et évolutif proposé par l'Etat. Celui-ci prévoit la fusion des institutions actuelles dans une nouvelle Fondation avec une organisation modulaire permettant de développer, entre autres, la prise en charge de type «familial» et surtout de type ambulatoire.

Le législatif a aussi ratifié, par 92 voix sans opposition, la révision de la loi sur la Caisse de pensions de l'Etat destinée à officialiser les mesures transitoires déjà prises en matière de libre passage et d'utilisation du troisième pilier à des fins d'accession à la propriété. C. P.

«Franches-Montagnes» en Afrique

Premiers poulains métis

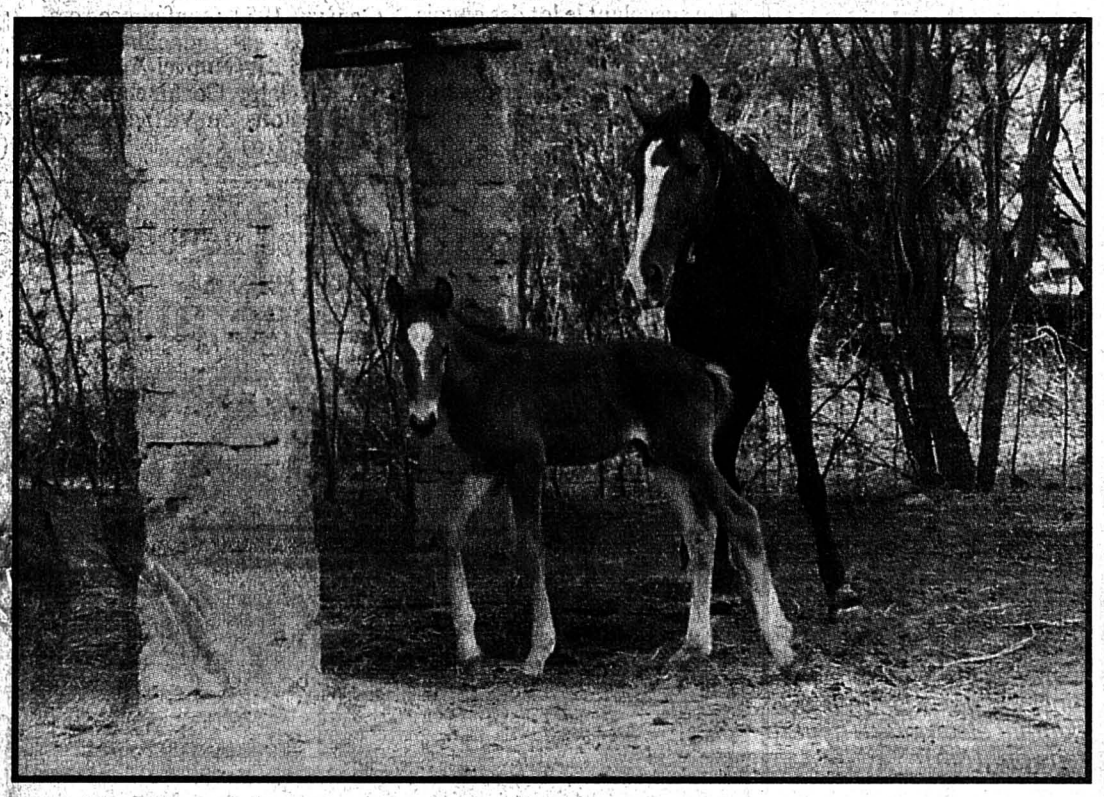

L'étalon Edison.
Il s'est parfaitement acclimaté au rythme africain... (Photo privée)

En automne 1993, à l'instigation d'André Renfer, directeur de l'Institut agricole du Jura, une collaboration particulière, qui avait l'appui du Département fédéral de la coopération, s'est instaurée avec le Burkina Faso, plus précisément avec les Peuls, qui sont des éleveurs de bovins dans la région du Sahel.

Trois étalons francs-montagnards se sont envolés pour cette région qui, en été, affiche plus de 40 degrés au thermomètre.

Cette mission avait un double but. Le premier est d'apporter à la race indigène un peu de puissance et de robustesse par un croisement avec les chevaux du pays qui sont d'origine arabe et qui sont plus petits. De quoi obtenir des sujets capables de tirer des chars plus lourds. Le second but était d'apprendre à ces éleveurs à atteler pour faucher et engranger du fourrage en prévision de la saison chaude. Ce que ne faisaient pas les Peuls auparavant. De retour d'Afrique, André Renfer récolte les premiers fruits de son action avec notamment la naissance des premiers poulains «métis». (mgo)

● Page 35

«Affaire Matthey»: sans suite

Les députés ont refusé hier de donner un «prolongement» devant le législatif cantonal à «l'affaire Matthey». Par 49 voix contre 38, ils ont écarté un postulat libéral, édulcoré d'un amendement radical, qui mettait en cause la Caisse de pensions de l'Etat accusée de «fausser le marché immobilier» par le taux de rendement de ses fonds placés dans l'immobilier (4,74% au lieu des 5, voire 5,25% du marché hypothécaire).

Le conseiller d'Etat Francis Matthey a fustigé le procès d'intention ainsi tenté. Ce taux de rendement est comparable à ceux d'autres caisses. Si la caisse appliquait uniquement des critères économiques, elle n'investirait plus dans les régions défavorisées du canton. Quant aux montants des loyers pratiqués par la caisse, ils sont fixés en toute indépendance par le comité et s'approchent des moyennes relevées dans les différentes régions. «Et ce n'est pas mon loyer qui fait tomber la moyenne», s'est exclamé le conseiller d'Etat qui a déploré la mise en cause de son honnêteté dans le dossier. (cp)

Semaine de la marionnette

Dans tout le canton

Les marionnettes sont de retour pour la 6e Semaine internationale de la marionnette en Pays neuchâtelois. Au programme du 3 au 12 novembre, pour petits et grands, seize spectacles offriront de la magie entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, en passant par Le Locle, Môtiers et Saint-Aubin.

Pages 22 et 27

Couvet

Edco Engineering change de mains

La majorité des actions de la société Edco Engineering S.A. à Couvet vient de changer de mains. Les nouveaux actionnaires assurent que la production sera maintenue au Val-de-Travers. Cent vingt emplois sont en jeu.

Page 28

Fonctionnaires jurassiens

Accord sur les salaires

La situation va-t-elle se détendre entre les fonctionnaires jurassiens et le Gouvernement? Un accord a été conclu avec les représentants des syndicats de la fonction publique. Reste à voir si la base sera d'accord.

Page 35

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévision jusqu'à ce soir: ouest et nord-ouest du pays, encore quelques brouillards sur le Plateau en début de journée, sinon temps en partie ensoleillé avec des passages nuageux importants, accompagnés de quelques pluies notamment le long du Jura. Fort vent du sud-ouest en montagne. Températures: environ 7° le matin, 16° l'après-midi, 5° à 2000 m.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Clair	6°	16°	**Londres** Clair	13°	19°
Athènes Pluvieux	10°	15°	**Madrid** Pluvieux	12°	26°
Barcelone Nuageux	16°	22°	**Moscou** Nuageux	2°	3°
Beyrouth Clair	19°	24°	**Oslo** Nuageux	11°	13°
Berlin Clair	3°	16°	**Paris** Clair	9°	20°
Bruxelles Clair	12°	18°	**Rome** Clair	9°	22°
Copenhague Nuageux	6°	12°	**Stockholm** Clair	7°	10°
Francfort Clair	3°	16°	**Sydney** Nuageux	15°	18°
Genève Nuageux	6°	15°	**Tokyo** Nuageux	16°	21°
Jérusalem Clair	13°	24°	**Vienne** Clair	5°	12°
Lisbonne Pluvieux	14°	21°	**Varsovie** Clair	–1°	10°

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone continental s'affaiblit passagèrement par le nord-ouest. Une perturbation atlantique atteindra notre pays aujourd'hui en s'atténuant.

Evolution probable de jeudi à dimanche: jeudi et vendredi assez ensoleillé et doux, mais par moments nuageux sur la Suisse romande; bancs de brouillards sur le Plateau. Samedi et dimanche, temps changeant avec quelques pluies, moins doux.

100e ANNIVERSAIRE DU CINÉMA 1895 – 1995

Cinéma Paradiso
de G. Tornatore

Dimanche 29 octobre 1995
à 10 heures
Cinéma Plaza
Entrée Fr. 7.–

L'Impartial

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Enfants et rail

Campagne de sécurité

Il n'y a pas que les routes qui soient dangereuses pour les bambins. Il faut aussi prendre garde aux dangers que recèle le rail. C'est pourquoi le service des conférences scolaires des CFF organise une campagne dans le cadre de «l'année de la sécurité aux CFF». Cette campagne fait escale à La Chaux-de-Fonds jusqu'au 3 novembre. Ce sont plus d'une vingtaine de classes de troisième degré primaire qui seront sensibilisées aux risques encourus par une attitude turbulente sur un quai de gare ou à proximité d'une installation ferroviaire, ainsi qu'aux dangers du courant électrique à haute tension. (nm)

Buitshi Casting

Feu maîtrisé

Hier après-midi le feu s'est déclaré dans un conduit de ventilation de l'entreprise Buitshi Casting, à la rue de la Paix 127, un début de sinistre heureusement maîtrisé par le personnel à l'arrivée des pompiers, alertés peu après 15 h 30. (Imp)

Impar...donnable!

Maîtrise de mécanicien

Il est parfois des efforts mal récompensés! C'est le cas pour Christian Russi, que votre quotidien préféré a affublé du prénom de Nicolas, au palmarès des heureux lauréats de la maîtrise fédérale de mécanicien. C'est donc bien Christian Russi, le nouveau maître mécanicien! (Imp)

AGENDA

Lyceum Club

L'œuvre de Monique Saint-Hélier

Anne-Lise Grobéty, écrivaine, donnera une conférence, jeudi 26 octobre 18 h 30, au Lyceum Club (rue de la Loge 8). En l'année du centième anniversaire de Monique Saint-Hélier, elle évoquera l'œuvre de l'auteur chaux-de-fonnier. Entrée libre. (DdC)

Concours Vietnam de «L'Impartial»

Près de 700 réponses

Le concours lancé le mois dernier à l'occasion du voyage-lecteurs de «L'Impartial» au Vietnam a connu un gros succès. Notre journal a reçu près de 700 réponses, pour une seule place en jeu. Le gagnant est une gagnante... Embarquement le 12 novembre!

Nos lecteurs ont ouvert leurs dictionnaires, Quid et autres encyclopédies. On en a même vus qui couraient à la Bibliothèque, ou à la librairie. C'est que le concours Vietnam de «L'Impartial» n'était pas des plus faciles. L'enjeu – deux semaines de découvertes entre Hanoï et Saïgon – était à la hauteur de l'effort. A voir les 691 talons-réponses qui sont parvenus à notre Service de promotion, les participants ont bel et bien jugé que le jeu en valait la chandelle. On ne peut que saluer leur intérêt pour ce pays attachant qui s'ouvre au monde.

En survolant le lot des envois, on se réjouit en outre de constater qu'une masse de participants ont répondu sans faute aux huit questions posées dans nos colonnes (nos éditions du 21 et du 26 septembre). Par tirage au sort, c'est Mme Elisabeth Lippuner, de La Chaux-de-Fonds, qui aura la chance d'embarquer à Kloten.

Les participants qui, malheureusement, ne partiront pas cette fois-ci au Vietnam se consoleront peut-être en constatant qu'ils l'auraient pourtant mérité. Seules quelques rares questions ont posé problème. En particulier celle qui avait trait à la levée de l'embargo américain, l'an dernier. Certains ont répondu 1973 (accord de cessez-le-feu entre Etats-Unis et Vietnam du Nord), ou 1995 (rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays). Quant au dernier empereur du Vietnam, il s'agissait de Bao Dai (1932-1945), et non Gia Long (1802-1820) ou d'autres.

Le solde des questions n'a guère suscité de difficultés. Les réponses: Alexandre Yersin (découvreur du bacille de la peste); 7 mai 1954 (chute de Diên Biên Phu); Touranne (Da Nang); Genève, 1954 (conférence, cessez-le-feu en Indochine française); le Têt (Nouvel-An); Tonkin, Annam, Cochinchine (les trois régions du Vietnam de la colonie). (rn)

L'heureuse gagnante a reçu son prix

Mme Elisabeth Lippuner (deuxième depuis la gauche) entourée de l'appointé Gabriel Frainier de la police cantonale, de Daniela Agustoni du Service de promotion de «L'Impartial» et de Michel-André Ryser, directeur de l'agence organisatrice Croisitour. (de gauche à droite). (Impar-Gerber)

Cross-country des polices neuchâteloises

La maréchaussée aux champs

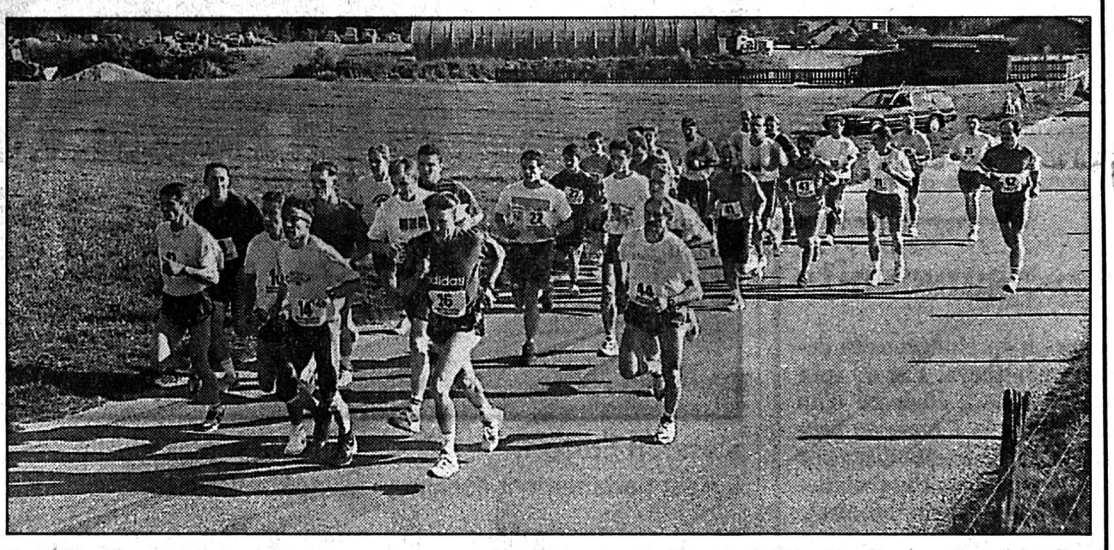

Le 18e Cross-country des polices neuchâteloises avait lieu hier dans le secteur du Valanvron. Les participants, au nombre de 30 (contre 40 l'an dernier), ont pu profiter du parcours long de 10 km, partagé entre terre battue et goudron. Voici les premiers de chaque catégorie:

Dames (challenge «Philippe Monnier»): Anne Aeberhard (E.A.G). **Elite** (challenge «Germain Aebischer»): Jean-Michel Aubry (police cantonale). **Seniors** (challenge «Francis Grünicher»): Jean-François Junod (P.C.). **Vétérans** (challenge «Mario Chatagny»): Jean-Louis Furer (P.C.).

(db - Impar-Gerber)

Semaines de la marionnette

Manipulation, le retour!

Les marionnettes reviennent! La sixième édition des Semaines internationales de la marionnette en Pays neuchâtelois doit jeter le mystère et la poésie sur plusieurs sites du canton, début novembre. Seize compagnies, en provenance de dix pays, et quarante représentations feront des derniers jours d'automne la saison des délices créatifs. La Chaux-de-Fonds accueillera évidemment sa part de magie.

Sus à la poésie! La place le Corbusier sera investie à quatre reprises par le Théâtre Chignolo, qui présentera son spectacle pour enfants intitulé «Le déménagement fantastique». Samedi 4 novembre à 11 h et 16 h, dimanche 5 novembre à 15 h, mercredi 8 novembre à 15 h et 17 h, et samedi 11 novembre à 11 h et 16 heures.

Beau-Site recevra plusieurs spectacles différents et ce, dès vendredi 3 novembre à 20 h 30, avec la Compagnie Céalis et sa «Chute de tension». La production «La haute montagne des Mirlons», destinée aux enfants de 3 à 6 ans par Ches Panses Vertes, sera jouée samedi 4 et dimanche 5 novembre à 17 h et 18 h 30.

Les Franco-Ivoiriens de la Compagnie Amoros et Augustin donneront leur «Sunjata» mercredi 8 novembre à 20 h 30, et la Compagnie Gare Centrale «Le sourire du fou» (pour adultes), dimanche 12 novembre à 17 heures. La Compagnie Manarf et son spectacle «Gros maux d'amour» seront, eux, au Temple Allemand, mardi 7 novembre à 20 h 30 et jeudi 9 novembre à la même heure. Le Théâtre abc accueillera, quant à lui, le Credo Théâtre avec «Le Menteur», vendredi 10 novembre à 20 h 30. Guignol en a l'eau à la bouche! (pfb)

● **Lire également page 27**

Concert Gary Karr

Cordes rares

Passer sa vie avec une contrebasse ? C'est une idée. Provocateur et profondément musicien, Gary Karr vit une explosive idylle avec sa contrebasse. Dès les premières notes, on le pressentait lundi soir, le concert d'ouverture de la 9e Semaine artistique du Rotary, dédiée à cet instrument, allait être différent.

Le mince répertoire de la contrebasse a amené Gary Karr à élargir son champ de vision. Et c'est bien là l'événement. Rares sont les contrebassistes – y en a-t-il d'autres ? – capables de jouer, en concert, le répertoire du violoncelle à la contrebasse. Ce qui plonge d'abord l'auditeur dans l'émerveillement, c'est bien sûr la technique. Puis l'intonation, parfaite, contribue à un sentiment de sécurité bien agréable lorsqu'on imagine les problèmes que l'interprète doit maîtriser dans l'adaptation de son répertoire. Autant de qualités indispensables pour la sonate de Mendelssohn. Le public est tant subjugué qu'il applaudit entre tous les mouvements. Des pièces brèves, de valeur inégale, se succèdent dans ce récital habilement construit autour d'une pléiade de compositeurs: Bloch, Bottesini, Albinoni, Rachmaninov, Koussevitzky, Gershwin, Myers. Chacun à sa façon éclaire son époque, à travers cet instrument étonnant qu'est la contrebasse dans les mains de Gary Karr. Et lorsque la partition ne lui offre plus assez de difficultés techniques, il mime la musique ou son ennui à écouter le pianiste! Ailleurs, telle une sœur jumelle ancrée au sol, il danse avec sa contrebasse.

Gary Karr et Harmon Lewis, au piano et à l'orgue de la Salle de musique, surprennent à chaque instant. Un concert captivant, un témoignage de l'actuelle renaissance de la contrebasse. On peut attendre beaucoup du cours de maîtrise que Gary Karr conduit cette semaine au Conservatoire sous les auspices du Rotary.

D. de C.

● *Cours Gary Karr, ouverts aux auditeurs, mercredi 25 octobre: de 14 h 30 à 17 h 30 et de 20 h à 22 h.*

Hockey: 13e édition du Championnat amateur

Pour le plaisir

Nouvelle saison pour le Championnat amateur de hockey des Montagnes neuchâteloises, ouvert à toute formation ne participant pas au championnat de la LSHG et réservé aux joueurs non licenciés. Jusqu'au mois de mars, les rencontres, neuf par semaine, auront lieu essentiellement à la patinoire des Ponts-de-Martel, avec quelques décrochements à Saint-Imier et au Locle. Nous publierons chaque semaine les résultats des matches du week-end.

Le règlement s'inspire de celui de la Ligue suisse. Avec un accent tout particulier sur le fair-play, le respect d'autrui et le plaisir du jeu, des valeurs chères au cœur du président Eric Schneeberger. Ainsi, les fauteurs de bagarres sont illico renvoyés au vestiaire et suspendus pour le match suivant.

L'arbitrage est assuré par des membres des équipes, selon un tournus. Si l'arbitre est absent, l'équipe la plus nombreuse arbitre ou, en cas d'égalité, le club recevant. La première édition du tournoi, créé en 1982, était disputée par 5 équipes corporatives sur la patinoire naturelle des Ponts-de-Martel. Des conditions climatiques difficiles renvoyant souvent les rencontres, les classements étaient la plupart du temps boiteux.

En 1988, la construction de la patinoire artificielle des Ponts-de-Martel, et l'énergie du comité permirent à la compétition de s'agrandir. Des heures de glace plus favorables, une durée allongée (les joutes ont lieu d'octobre à mars) firent boule de neige. A présent, ce ne sont pas moins de 19 équipes qui y participent, soit 300 sportifs habitant dans un rayon de 40 km, essentiellement les Montagnes neuchâteloises, mais aussi les Franches-Montagnes, le vallon de Saint-Imier, le Val-de-Ruz et même la Béroche. Pas si mal, vu les frais supportés chaque saison par les clubs concernés (environ 3000 fr par année). Les vainqueurs des championnats passés n'attendent à présent qu'une chose. Reprendre la bagarre, pour le titre et non pour la gloire. Mais tout en restant fair-play. (db)

RÉSULTATS DU WEEK-END

Golden Pommes-Rubis: 8-2; Gussabobs-Crosettes: 5-3; Mont-Cornu-Big Ben: 3-10; PTT-Sabres: 1-8; Siberians-Nesty Boys: 1-8; Canacks-Fines Lames: 5-4; Tchums-Fleur de Lys: 5-3; Sombaille-Puck: 6-7; Gorons-Convers: 6-4.

AVIS URGENT

Nous cherchons pour poste fixe:

OUVRIÈRE

– travaux fins
– âge max. 40 ans
– Suissesse ou permis C

Contact F. Chuard
Tél. 038/25 40 50 ECCO SA
28-32533

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Musée d'histoire et médaillier

Claude Darbellay dédicace

L'écrivain chaux-de-fonnier Claude Darbellay présentera son nouveau roman, «Le Ciel plié», paru aux éditions Zoé à Genève, jeudi dès 18 h au Musée d'histoire et médaillier. Philippe Marthaler, de la revue [vwa], présentera brièvement l'ouvrage, que l'auteur dédicacera au son du trio de jazz Kohler, Junod, Schwab. Claude Darbellay est lauréat du Prix Bachelin 1994 et récipiendaire du Prix Louis-Guillaume (Paris) pour «L'Horizon n'a qu'un côté», meilleur livre de poèmes en prose de l'année 1995. (Imp)

Bibliothèque des jeunes

L'heure du conte

Le monde fantastique des fées, magiciens et autres sorcières s'ouvrira aujourd'hui, durant une heure (de 16 h à 17 h), pour les enfants de 6 à 11 ans, rue de la Ronde 9, grâce à l'«Heure du conte» mise sur pied par le MDA de La Louvrée et la Bibliothèque des jeunes. (comm-ir)

Groupe Claire-Voie

Sortir de la codépendance

Le Groupe d'accueil pour les proches de toxicomanes Claire-Voie organise ce soir, à 19 h 45, au 3e étage de la rue des Fleurs 15, une soirée à thème avec Mme Gisèle Siegenthaler. Travailleuse sociale et animatrice, elle présentera la deuxième partie de son exposé «Comment vivre auprès d'une personne dépendante et comment ne pas entrer dans le cercle», où seront indiquées quelques pistes pour tenter de sortir de la codépendance et pour lâcher prise. (comm-ir)

A l'Ortie

Le sommeil de bébé

L'Ortie propose une rencontre sur le thème des rythmes du sommeil chez le nouveau-né et le bébé, jeudi 26 octobre, 20 h, rue du Puits 1 (entrée rue du Soleil 2). La rencontre sera animée par Michèle Gosse. (Imp)

Assemblée générale du Service d'aide familiale

Un maillon indispensable

Si le nombre d'heures d'aide à domicile dispensées par le Service d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds (SAF) a légèrement diminué l'année passée, le service se porte pourtant on ne peut mieux, tant du point de vue des comptes que de son organisation interne. L'assemblée générale annuelle, qui se tenait hier soir au Home Les Arbres, a été l'occasion de faire le point sur ses structures et ses liens avec les autres services sociaux.

Manifestement, les bouleversements consécutifs à la sectorisation du service ont été bien gérés par l'équipe en place, celle-ci ayant même assuré un «très bon rythme de croisière», comme s'est plu à le rappeler la présidente Mme Danièle Delémont. On se souvient en effet que le SAF est divisé depuis l'automne 1991 en trois secteurs géographiques, afin de faciliter la collaboration avec les autres services intervenant à domicile et d'alléger les déplacements.

Car l'activité prend de plus en plus d'ampleur, «tant par la complexité de notre organisation que par l'importance du budget nécessaire à son bon fonctionnement», a confirmé Mme Delémont. Afin de coordonner et de donner suite aux demandes des hôpitaux, des médecins, des autres services de la cité, des usagers eux-mêmes ou de leurs familles, le SAF n'a pas trop des quatre responsables du placement, chargées de planifier chacun des trois secteurs avec la collaboration d'une vingtaine d'aides familiales. L'une d'elles assure en plus la liaison entre l'administration, les responsables et les autres services de placement. Pour sa part, la directrice Josiane Nicolet participe à de nombreuses commissions cantonales telles que la Centrale d'encaissement, la Commission paritaire ou la Fédération neuchâteloise d'aide à domicile,

HOMMAGE AUX AIDES FAMILIALES

La plus lourde tâche incombe évidemment aux aides familiales qui se trouvent confrontées tous les jours à une certaine réalité sociale. Mme Delémont ne s'est du reste pas privée de mettre en relief tout le mérite de ces aides, chargées «d'être à l'écoute de chaque usager, d'accepter avec le sourire tous les reproches (aspirateur mal passé ou commission oubliée), d'assumer des usagers toujours plus malades et isolés, jeunes ou âgés, alcooliques ou dépressifs, et surtout d'être confrontées à la mort et à la douleur».

Concernant le nombre d'heures facturées en diminution (17.937 heures en 93, 16.776 heures en 94), la présidente a tenu à préciser que «ce recul était constaté dans tous les services d'aide et de soins à domicile du canton; de plus, la situation économique et sociale influence l'organisation des familles et par conséquent le nombre de nos interventions». Il ne semble pas toutefois que cette diminution s'accentue en 95, «au contraire», a rajouté Mme Delémont, qualifiant le SAF de «maillon indispensable dans la chaîne du travail social de notre ville». IR

Soins à domicile

Le Service d'aide familiale a dispensé moins d'heures en 94 qu'en 93, notamment en raison de la crise (ici un exemple de soutien tiré de l'émission Tell Quel). (TSR-a)

Dons de Zénith au MIH et au Château des Monts

D'une marque deux coups

Les musées ne servent pas qu'à conserver les reliques du passé. A preuve, les deux montres que Zénith a offertes hier au Musée international d'horlogerie et au Musée du Château des Monts au Locle sont des nouveautés qui symbolisent le dynamisme de l'industrie des Montagnes neuchâteloises.

Loué par la presse spécialisée, le mouvement automatique ultraplat Elite équipe les deux exemplaires numérotés de la Série 6. Pour François Manfredini, directeur général de la manufacture locloise, ce don marque le renouveau, entamé il y a dix ans, de cette marque prestigieuse, vieille de 130 ans, mais qui avait connu une période de flottement durant la dernière crise horlogère.

La remise des deux montres a donné lieu à une petite cérémonie au MIH, lors de laquelle le conseiller communal Jean-Martin Monsch a souligné le rôle de vitrine de la production horlogère que remplit le musée. Catherine Cardinal, conservateur du MIH, a rappelé que l'institution qu'elle dirige possède déjà une riche collection de Zénith, alors que son homologue loclois Pierre Buser faisait part du plaisir qu'il avait eu, en visitant la manufacture, de voir une fabrique qui peut compter sur une main-d'œuvre fortement impliquée dans la production. (am)

Des montres à admirer

De gauche à droite, François Manfredini, de Zénith, Catherine Cardinal, du MIH, et Pierre Buser, du Château des Monts. (Impar-Gerber)

Evénement jazz à Bikini Test

Vienna Art Orchestra

Evénement jazz sur la scène de Bikini Test, ce soir: le Vienna Art Orchestra, sans doute le plus prestigieux big band européen, fera une halte dans une tournée qui le mène de Vienne à Berlin en passant par Toulouse, Londres et Bratislava.

Fondé en 1977 par le Grison Matthias Rüegg, le Vienna Art Orchestra est une référence en matière de jazz européen. Cette formation à géométrie variable est capable de tout: tantôt trio, tantôt big band, explorant les rivages du free, visitant les monuments de la musique classique, rendant hommage aux pères fondateurs du jazz, passant de la partition à l'improvisation, avec comme constantes la qualité, l'amour du travail bien fait et ce qu'il faut d'humour et d'insolence pour toujours titiller l'auditeur.

La formation qui se produira ce soir à La Chaux-de-Fonds comprend, outre son directeur-arrangeur-fondateur, une brochette de musiciens essentiellement suisses, allemands ou autrichiens: Matthieu Michel (un Romand) et Bumi Fian à la trompette, Herbert Joos au cor et Claudio Pontiggia au cor anglais («frenchhorn» dans la langue de Shakespeare!), Klaus Dickbauer, Florian Bramböck et Andy Scherrer aux anches, Christian Muthspiel au trombone, Franck Tortiller au vibraphone, Uli Scherrer au piano, Heiri Känzig à la basse et Thomas Alkier à la batterie. En invitées spéciales, deux chanteuses, Anna Lauvergnac et Monika Trotz. Car Matthias Rüegg aime à intégrer la voix humaine à ses arrangements.

Le thème de la tournée est un hommage à Eric Dolphy, grande figure du jazz de l'après-guerre, contemporain de Charlie Parker et John Coltrane, dont il a partagé la tragique destinée (il est mort à 36 ans). Le Vienna Art Orchestra interprétera sept de ses compositions, pour terminer sur un morceau de Rüegg et une reprise de Fats Waller. Pas de doute, Bikini Test sera la Mecque du jazz ce soir! (am)

● *Vienna Art Orchestra à Bikini Test, ce soir, ouverture des portes à 20 h, concert à 21 heures.*

Gérant de kiosque condamné

Il se servait dans la caissette

Gérant d'un kiosque à La Chaux-de-Fonds, D. M. n'était plus approvisionné en journaux faute d'honorer ses factures. Alors il a trouvé plus simple de se fournir directement dans les caissettes des titres de la presse romande, sans verser son dû, évidemment. Il a plus particulièrement sévi au détriment de «L'Impartial» en se servant directement dans le paquet en dépôt dans le couloir de son immeuble, paquet destiné à la distribution matinale du porteur du quartier. La direction de «L'Impartial» a offert à D. M. de s'acquitter du montant de plusieurs mois de vols, totalisant environ 1000 fr selon une estimation réaliste. D. M. n'a jamais donné de réponse à cette proposition, d'où le dépôt d'une plainte. L'ancien kiosquiste a été condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis par le Tribunal de police, présidé par Laurent Margot. (Imp)

Deux piétonnes blessées

Au guidon de sa moto, hier à 13 h 30, M. R. B. roulait sur la rue Fritz-Courvoisier en direction est. Peu avant le garage Bering, le motocycliste heurta Mme N. K. et Mlle G. D., toutes deux de la ville, qui traversaient la chaussée du sud au nord sur le passage de sécurité. Les deux piétonnes, blessées, ont été transportées à l'hôpital de la ville par ambulance, établissement qu'elles ont pu quitter après y avoir reçu des soins. (comm-Imp)

PUBLI-REPORTAGE

Classymode: dix ans déjà!

Le 24 septembre 1985, Mme Lucienne Regazzoni ouvrait sa boutique de mode féminine Classymode. Dix ans qui ont été fêtés comme il se doit le mois passé. Avec, en exclusivité, les marques Devernois, Gérard Pasquier, Claude Havrey, PierBé, Karting, Rhapsodie, Armando Calo, Giorgia Netti, Mme Lucienne Regazzoni et ses collaboratrices Marie-Madeleine et Mimma habillent aussi bien la jeune femme que la dame d'un certain âge et d'un âge certain. D'ailleurs, Classymode veut bien dire: classe, classique et mode*.

CLASSYMODE, boutique de la femme élégante, avenue Léopold-Robert 11, face fontaine Monumentale, 2300 La Chaux-de-Fonds.

* Classymode participera au défilé de mode à Modhac, vendredi 27 octobre.

132-777507

AVIS OFFICIEL

Office des faillites de Neuchâtel

Vente d'un immeuble locatif et commercial

Date et lieu de l'enchère: **le lundi 27 novembre 1995 à 14 heures** à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.

Failli: Régie Lovat SA, Bachelin 4, 2072 Saint-Blaise.

CADASTRE DE SAINT-BLAISE

Parcelle 3946. Plan-folio 48. **Saint-Blaise (bas du village)** Bachelin 4. Habitation, restaurant, bâtiments de 215 m². Places/jardins de 5 m² et places/jardins de 26 m². Surface totale de 246 m².

Estimations:
cadastrale (1995) **Fr. 1 546 000.–**
de l'expert (1995) **Fr. 1 200 000.–**
assurance incendie (1992)
Fr. 1 989 000.– valeur à neuf provisoire

Dépôt des conditions de vente et des états des charges: 10 novembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite officielle: 20 novembre 1995 à 13 h 30, sur place.

Renseignements: Office des faillites, D. Boillod.
✆ 038/39 41 61.

Office des faillites de Neuchâtel:
M. Vallélian, préposé

28-32364

AVIS OFFICIEL

Office des faillites de Neuchâtel

Vente d'un immeuble

Date et lieu de l'enchère: **le lundi 27 novembre 1995 à 15 heures** à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.

Falli: Régie Lovat SA, Bachelin 4, 2072 Saint-Blaise.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Parcelle 1872. Plan-folio 9. **Rue de l'Industrie,** Louis-Favre 34. Caves, pressoirs et remise. Bâtiments de 367 m². Place de 196 m². Surface totale de 563 m².

Estimations: cadastrale (1995) **Fr. 2 383 000.–**
de l'expert (1995) **Fr. 2 560 000.–**

Assurance incendie: en cours d'évaluation.

Dépôt des conditions de vente et des états des charges: 10 novembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite officielle: 21 novembre 1995 à 13 h 30 sur place.

Renseignements: Office des faillites, D. Boillod.
✆ 038/39 41 61.

Office des faillites de Neuchâtel:
M. Vallélian, préposé

28-32365

AVIS OFFICIEL

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques de titres hypothécaires

Date et lieu des enchères: **le mardi 31 octobre 1995** à Neuchâtel dans les locaux de l'office, rue des Beaux-Arts 13.

Dès 14 heures:
1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 500 000.– en premier rang
1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 25 000.– en premier rang
1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 1 500 000.– en deuxième rang
grevant l'article 8726 du cadastre de Neuchâtel

Dès 15 heures:
1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 5 000 000.– en premier rang
grevant collectivement les articles 8017, 8018, 5664, 917 et les droits du 2464 du cadastre de Neuchâtel

La vente aura lieu au comptant, sans garantie, conformément à la loi sur la poursuite.

Renseignements: J.-M. Quinche, substitut
✆ 038/39 41 67

Office des poursuites de Neuchâtel:
M. Vallélian, préposé

28-32316

AVIS OFFICIEL

Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'UN TERRAIN À BÂTIR

Date et lieu de l'enchère: **le vendredi 3 novembre 1995 à 10 h 30** à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Faillie: succession répudiée de **feu Jean-Pierre Court** quand vivait domicilié à Neuchâtel, rue des Sablons 2. Délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Parcelle 5425. Aux Grandes-Crosettes. Place à bâtir de 625 m².

Estimations: cadastrale (1995) **Fr. 93 000.–**
de l'expert (1995): **Fr. 73 750.–**

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: le 9 octobre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visites: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. ✆ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 9 octobre 1995.

Office des faillites: le préposé, J.-P. Gailloud

132-775500

OFFRES SOUS CHIFFRES

Insérer une annonce sous chiffres permet de garder un anonymat absolu.

Il se trouve cependant, que trop souvent encore, les correspondants ne reçoivent pas, ou trop tardivement, des réponses à leurs offres.

Il en résulte fréquemment des retards dans les démarches qu'ils devraient poursuivre ailleurs et qui risquent, de ce fait, de ne pas aboutir.

Il s'agit là d'un exemple, parmi d'autres ennuis suscités par l'attitude de certains annonceurs.

Nous recommandons à tous ceux qui recourent à l'annonce sous chiffres pour sa crédibilité et la sécurité qu'elle donne, de répondre rapidement, même en conservant l'anonymat, à toutes demandes reçues.

Publicitas, intermédiaire entre les uns et les autres, veille au respect du chiffre et transmet scrupuleusement toute correspondance aux intéressés, à l'exception, cependant, des propositions commerciales reçues en série qui pourraient être décelées.

Il est d'autre part instamment recommandé à ceux qui répondent aux annonces sous chiffres, de ne joindre à leur envoi que des photocopies ou doubles des documents originaux qu'ils tiennent à faire valoir.

PUBLICITAS

IMMOBILIER

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
✆ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LE LOCLE

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR

LOGEMENTS

de 2 et 2½ pièces. Tout confort, cuisine agencée. Rues Midi, Progrès et Malakoff.

APPARTEMENT

de 3 pièces. Cuisine agencée, tout confort. Fr. 700.–, charges comprises. Rue de la Gare.

LOGEMENT

de 3½ pièces. Cuisine agencée. Fr. 780.–, charges comprises. Rue J.-F.-Houriet.

GARAGES INDIVIDUELS

Rue des Jeanneret.

132-777688

IMMOBILIER

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.– + charges
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.– + charges
4½ PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.– + charges

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir.

28-30004

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir
av. Léopold-Robert 31 a, La Chaux-de-Fonds

Appartement de 4 pièces au 2e étage

Loyer: Fr. 775.– plus Fr. 122.50 charges
Pour visiter: Mme Lopes (concierge)
✆ 039/24 21 49 (dès 19 heures)
Pour renseignement et location:

devo
Société immobilière et de gérances SA
Seidenweg 17, 3000 Berne 9
✆ 031/302 34 61

5-242336

IMMOBILIER

À VENDRE

A Cernier dans le Val-de-Ruz

TRÈS BEL APPARTEMENT

3½ pièces, situation privilégiée près forêt, ensoleillement maximum, très belle vue, coin jardin. Cuisine agencée, grand salon-salle à manger, 2 chambres à coucher, salle de bains, WC, balcon, garage. Fr. 225 000.–. Affaire à saisir.

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76

132-777752

IMMOBILIER

28-31786

CASTEL REGIE

A louer à **La Chaux-de-Fonds**
Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS 1½ PIÈCE

Libres tout de suite ou à convenir.
Loyers: Fr. 350.– + charges.

2034 Peseux (038) 31 78 03

IMMOBILIER

Les Genevez/JU. A vendre ou à louer pour le 1er janvier ou date à convenir

HÔTEL-RESTAURANT LE SOLEIL

Avec inventaire et logement.
Loyer: Fr. 2500.– par mois
Prix de vente: Fr. 520 000.–
S'adresser: M. H. Schweizer
✆ **032/22 27 11**
ou fax 032/22 27 12

6-93207

IMMOBILIER

HSC IWS 10

A vendre à La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz 21, dans les combles

APPARTEMENT CHALEUREUX

de 3 pièces + galerie, séjour avec cheminée, cuisine agencée, bain, cave, ascenseur.
Prix de vente: Fr. 240 000.–.

HERZOG & CIE SERVICES
Tél. 038/24 77 40 – Fax 038/24 77 04

en collaboration avec
Göhner Merkur SA

249-154839

IMMOTEL 157 0 300
600 autres offres de logements et de locaux professionnels à acheter ou à louer

IMMOBILIER

QUARTIER BEL-AIR
À VENDRE

VILLA

Comprenant 6 pièces
dont 3 chambres à coucher.
Grand balcon. Toutes dépendances.
Deux garages. Parc-jardin arborisé.
Situation calme et ensoleillée.

Pierre Grandjean
Immobilier
Jardinière 15/Parc 14
✆ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45

132-777159

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir
av. Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

Locaux de 90 m² aux 2e et 6e étages

Loyer: favorable
Pour visiter: Mme Lopes (concierge)
✆ 039/24 21 49 (dès 19 heures)
Pour renseignement et location:

devo
Société immobilière et de gérances SA
Seidenweg 17, 3000 Berne 9
✆ 031/302 34 61

5-242339

IMMOBILIER

Domaine de Beaumont
Boulevard des Endroits

A vendre (bâtiment côté sud)
à louer (bâtiment côté forêt)

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

du studio de 38 m²
au 5½ pièces de 130 m²

Documentation et visite sur demande

Agence Bolliger, immobilier
✆ 039/23 33 77

132-777401

IMMOBILIER

AFFAIRE À SAISIR

Appartement de 3½ pièces 95 m²

Rue du Parc 83 à La Chaux-de-Fonds, deuxième étage ouest

Prix de vente: Fr. 110 000.–

Pour visiter, veuillez contactez la ***société Azimut. ✆ 038/31 51 09***

28-32133

IMMOBILIER

QUARTIER POINT-DU-JOUR
À VENDRE

Maison familiale

de 6 pièces. Atelier de bricolage, nombreuses dépendances, terrasse-jardin, cour, 3 garages.

Magnifique situation.

Documentation et visite sur demande.

Pierre Grandjean
Immobilier
✆ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45

132-776987

AUTOS - MOTOS - VELOS

GARAGE DU RALLYE SA
Distributeur OPEL *Le Locle*

Les occasion «du Rallye» préparées pour vous avec grand soin
Voyez notre très beau parc – Garantie OK

Opel Corsa World Cup 1.6i 16V clim.	1994	26 000 km
Opel Kadett Beauty 1.8i, 5 p.	1991	10 500.–
Opel Astra GT 1.6i, 5 p., servo	1993	39 000 km
Opel Astra CD 1.8i, 16V, 4 p., clim.	1994	17 900.–
Opel Astra CD 1.6i, aut., 4 p., TO	1994	30 000 km
Opel Astra Safe Tec 1.7 Turbo-diesel	1994	18 800.–
Opel Astra Cvan GLS 1.4i	1992	15 900.–
Opel Astra Cvan, GLS 1.4i, climat.	1994	19 500.–
Opel Ascona Jubilé, 4 p.	1987	5 900.–
Opel Ascona Exclusive aut., 5 p.	1988	4 500.–
Opel Calibra 2.0i 16V climat.	1994	23 000 km
Opel Omega GL 2.0i 16V, diff. aut.bloq.	1994	22 000 km
Opel Omega Cvan Montana, climat.	1993	20 900.–
Opel Monterey RS 3.2i, 3 p., clim., 4X4	1993	53 000 km
Alfa Roméo 33 1.7i	1990	9 500.–
Fiat Tipo DGT, 5 p.	1990	8 900.–
Nissan Sunny GTi 2.0i 16V	1993	31 000 km
Renault 21 TXi	1990	11 500.–
Subaru Legacy 2.2i 4WD	1991	59 000 km
Seat Ibiza GLX 1.5i	1991	9 500.–

Possibilité de garantie 1 an EUROTAX
Sur demande: Essai – Crédit – Echange

Service de ventes:
P.-A. Dumont – R. Gygax,
tél. 039/31 33 33

157-717538

AUTOS - MOTOS - VELOS

GARAGE DU RALLYE SA
Distributeur OPEL *Le Locle*

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE GÉNÉREUSE SUR TOUTES NOS

OPEL VECTRA D'OCCASION

VECTRA GL, 4 p.	1989	Fr. 11 500.–	VECTRA GT, 4 p.	1992	Fr. 13 500.–
VECTRA GL 4X4, 4 p.	1993	Fr. 19 900.–	VECTRA GT, 5 p.	1989	Fr. 11 500.–
VECTRA GLS, 4 p.	1991	Fr. 12 900.–	VECTRA FRISCO, 4 p.	1992	Fr. 13 900.–
VECTRA GT, 4 p.	1990	Fr. 12 500.–	VECTRA EXPRESSION, 5 p.	1994	Fr. 19 500.–

Avec chaque voiture 4 ROUES NEIGE FW 900 GRATUITES

Service de vente: P.-A. Dumont – R. Gygax, tél. 039/31 33 33

IMMOBILIER

A LOUER
La Chaux-de-Fonds

NUMA-DROZ 156
Appartements 3 pièces

Cuisine agencée, buanderie.
Libres de suite.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

132-777559

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

La Chaux-du-Milieu

DJ'O... chante Piaf et Brel

Biennoise, chanteuse découverte il y a neuf ans lors du concours de la Médaille d'or de la chanson à Saignelégier, D'JO... sera de retour à La Chaux-du-Milieu, ce jeudi 26 octobre, à 21 heures, au «Post' Bar' Music'Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu. Accompagnée par l'accordéoniste Serge Broillet, elle chantera Brel et Piaf. Avec sa voix rauque et puissante elle ne cherche par à imiter ces deux très grands de la chanson française. Elle relève pourtant le défi de faire siens des monuments dans lesquels elle glisse sa personnalité et son talent. Réservations au 039 36.11.16.

Maison de paroisse

Troc amical

Le traditionnel troc amical, avec vente et achat de matériel et vêtements d'hiver (en bon état) a lieu en cette fin de semaine à la Maison de paroisse (Envers 34), au Locle. C'est aujourd'hui, mercredi 25 octobre, de 14 h à 17 h, et demain jeudi de 19 h à 21 h, que les articles, munis d'une étiquette avec désignation de l'objet, de sa taille ou de sa pointure et du prix désiré, seront échangés contre un bon. Les porteurs ce ces bons seront prioritaires, samedi 28, de 7 h 30 à 10 h. Dès 10 h 30 le troc sera ouvert à tous. La reprise des articles non vendus ainsi que le paiement des articles sont prévus lundi 30 octobre de 19 h à 20 h 30. (Imp)

Superbe journée automnale pour les courses d'école

Va et découvre ton pays

Les Canadiens appellent cette période «l'été des Indiens». Sous nos latitudes, c'est l'été indien. Il se manifeste ordinairement un peu plus tard dans la saison, courant novembre, ainsi que s'accordent pour l'écrire la plupart des almanachs. Qu'importe, il fait beau et nombre d'élèves ont couru, hier, la campagne pour s'installer autour d'un feu à l'occasion de la «petite» course d'école d'automne.

Pour diverses raisons pratiques d'organisation, l'Ecole secondaire du Locle fixe un jour unique pour cette sortie. «Evidemment, certains peuvent s'étonner qu'après la quinzaine de jours de vacances d'automne nos élèves s'évadent déjà dès le second jour de la rentrée», remarque son directeur Michel Schaffter. Mais tout cela s'explique facilement: c'est évidemment le temps qui décide. «Idéalement, nous souhaitions organiser notre course d'école entre le 12 et le 15 septembre, avant le Jeûne fédéral. Les conditions météo n'étaient pas avec nous.»

Ainsi ce qui est maintenant, en automne, la «grande course» d'école annuelle s'est transformé dès ces premiers beaux jours en sortie automnale. La première sera finalement organisée à la fin du printemps prochain. «C'est aussi qu'après le Jeûne fédéral, avec de surcroît la réintroduction de l'horaire d'hiver, nombre de possibilités et de projets deviennent caduques», signale encore le directeur. «Certaines cabanes alpines ferment leurs portes, les musées réduisent leurs horaires et la nuit tombe évidemment plus tôt», résume-t-il.

Pour cette «petite» sortie automnale, magnifiquement réussie d'ailleurs, les profs ont surtout choisi des destinations proches avec, à chaque fois, une balade pédestre. Les «hits» se sont concentrés aux environs du Locle (La Pluie, Sommartel), mais aussi sur les bords du Doubs (par le Chemin des planètes) et bien sûr celui des statues au-dessus de Marmoud dans la vallée de la Sagne et des Ponts. C'est encore ce sentier, que la patte du Loclois Georges-André Favre a rendu un peu magique, que nombre d'élèves de l'Ecole primaire ont emprunté.

Les petits de l'Ecole enfantine
Du côté de la Pluie, on s'amuse après le pique-nique. (Impar-Perrin)

C'est également à pied, depuis la cour du collège, que les élèves de La Chaux-du-Milieu, sac au dos, ont gagné Sommartel en passant par la Grande-Joux. Les Brenassiers avaient pour leur part déjà «assuré» leur course d'automne avant ces dernières vacances scolaires. Tout comme les Ponliers d'ailleurs, qui, misant sur des éclaircies, avaient surtout mis le cap sur les bords du lac de Neuchâtel, le Doubs ou les grottes de Réclère en Ajoie. En l'occurrence, quel que soit le temps, les conditions météorologiques extérieures n'avaient que peu d'influence sur la visite des voûtes de cette magnifique curiosité naturelle.

À LA MER ET À LA MONTAGNE

A La Brévine, la mode n'est pas à la course d'automne. «Ce d'autant plus que tous les élèves du SIVAB (l'Ecole secondaire inférieure regroupant les élèves de l'année d'orientation et ceux de la section préprofessionnelle, du lieu, mais aussi du Cerneux-Péquignot et de La Chaux-du-Milieu) sont partis en camp de mer», explique Esther Cuenod de la Commission scolaire. «Un séjour extraordinaire sur l'île d'Yeu, avec autant d'activité sur terre (marche à pied, vélo) que sur l'eau (initiation au catamaran, baignades)», signale-t-elle, regrettant de n'avoir pu être du voyage. De leur passage, organisé tous les trois ou quatre ans sur cette île vendéenne au large des Sables d'Olonne, les élèves du SIVAB en conserveront un excellent souvenir.

Mais les plus jeunes de l'école primaire ne sont pas oubliés. C'est en janvier qu'ils iront s'éclater sur les pistes de ski valaisannes lors d'un camp de cinq à six jours. (jcp)

Exposition Art-artisanat à Martel-Dernier

Le coin aux mille merveilles

La douzième édition de l'exposition bisannuelle baptisée Art-artisanat s'est ouverte officiellement samedi dernier à l'ancien collège de Martel-Dernier. Elle présente les innombrables pièces de treize artisans de la région et d'ailleurs qui, pour la plupart, n'ont encore jamais exposé dans ces locaux. Cette diversité est d'ailleurs un vœu des organisateurs, Jeanine et Francis Maire qui, souvent par contact personnel, tentent de trouver à chaque fois de nouveaux exposants.

A cette occasion, l'ancienne salle de classe s'est transformée en une véritable caverne d'Ali Baba, où il est possible de dénicher des objets originaux et hétéroclites en diable. Autant de merveilles parmi les merveilles.

Cette variété attise et renouvelle sans cesse la curiosité des visiteurs, qui ne se lassent pas de regarder et, de temps à autre lorsque c'est permis, de toucher les multiples articles s'offrant à leur vue.

Comme nous ne voulons pas faire de jaloux ni parler d'une œuvre plus qu'une autre, nous citons ci-après, dans l'ordre alphabétique, les noms des artistes et artisans avec leur spécialité.

ÉVENTAIL JURASSIEN

Les poteries de Joselyne Béguin, les photos et imageries de Madeleine et Daniel Bichsel, les fils tendus sur cartes d'Elisabeth Brieger, la peinture sur porcelaine d'Evelyne Guye, les bijoux en porcelaine de Micheline Lecerf, les lampes et bougeoirs de Jeanine Maire, les huiles de Francis Maire, la pyrogravure d'Edith Pellaton, la couture sur peaux de lapin de l'atelier «Le Serpolet», le tricot d'art et gravure sur verre de Colette Schärer, la peinture sur soie d'Hedi Trüssel et les jouets en bois de Sylvie Zwahlen: tous ont non seulement la particularité d'être uniques en leur genre, mais également de représenter un très vaste éventail de l'artisanat jurassien. (paf)

● *L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, ainsi que les samedis et dimanches de 14 h à 18 h, jusqu'au 5 novembre.*

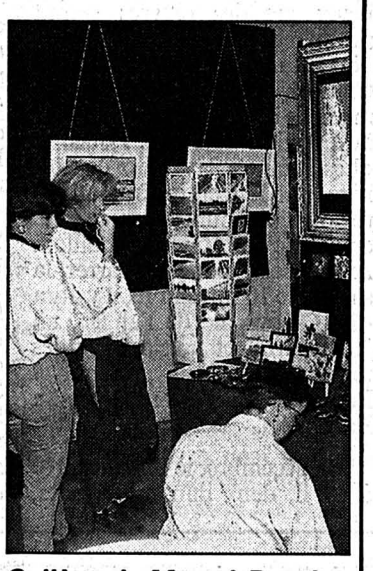

Collège de Martel-Dernier
L'ancienne salle de classe a été transformé en une véritable caverne d'Ali Baba. (Favre)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE
DU 25 AU 31 OCTOBRE

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas). Attention, à partir du 4 novembre, entraînements sur le nouveau terrain de la société des Amis des chiens: Col-des-Roches No 85, vis-à-vis du Garage Dumont «Opel», derrière les entrepôts fédéraux.

● AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE-LES BRENETS. Chalet des Saneys, 28-29 octobre, gardien, M. Ducommun.

● CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h aux Trois-Rois.

● CAS SECTION SOMMARTEL Vendredi 27 octobre, 19 h 15, repas annuel de la section à l'Hôtel des Trois Rois: Apéritif, message des sections amies, toast aux Alpes et à la Patrie, repas et fête des fidèles membres. Gardiennage au Fiottet: 28-29 octobre, Chs.-A. Renk et F. Chuard.

● CAS ROCHE-CLAIRE Inscription, jusqu'au 2 novembre pour le dîner choucroute à Roche-Claire du 5 novembre. Organisation C. Vallon et L. Santschi, tél. 31.68.84.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION» LE LOCLE Lundi 30 octobre: répétition à 20 heures, Maison de paroisse. Tous présents, svp.

● CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE Mercredi entraînement au chalet à 16 h. Samedi dès 14 h aux Planchettes.

● CLUB DES LOISIRS Jeudi 26 octobre, 14 h 30 au Cercle de l'Union (l'ascenseur est en service), premier jeu de cartes.

● CONTEMPORAINES 1919 Rendez-vous au Cercle de l'Union, à 14 h 30. Match au loto. Toutes présentes.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

NAISSANCE

Les uns
prétendaient un garçon,
les autres, une fille!
Me voilà, je m'appelle

MAROUCHKA

et suis née le 21 octobre 1995
à la Maternité du Locle
pour la plus grande joie
de mes parents

Manuela et Philippe GRASSI
Rue de France 55
2400 Le Locle

157-717568

AVIS URGENT

PRIX DE LA VILLE DU LOCLE
150 estampes originales de 50 artistes suisses
Visite commentée
jeudi 26 octobre 20 h 15
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DU LOCLE
157-717561

DIVERS

Sols parquets tapis
La base du confort

SOL & LIT
R. Estenso La Chaux-de-Fonds
Rue du Parc 94 ✆ 039/23 63 23
REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS, PLASTIQUES
PARQUETS, RIDEAUX
LITERIE, DÉCORATION
MEUBLES, TAPIS D'ORIENT
STORES
132-766477

Bolomey
REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette, lino, plastique
Rue du Bois-Noir 41
✆ 039/26 03 26. Privé: 039/26 93 78
Natel 077/377 349
2300 La Chaux-de-Fonds
132-762308

Remise de commerce

R. PERSONENI
informe son aimable et fidèle clientèle qu'il a remis son commerce de
FERBLANTERIE
Il profite de cette occasion pour remercier sincèrement tous les clients qui lui ont témoigné leur confiance durant toutes ces années et les invite à la reporter sur son successeur.
Se référant à l'avis ci-dessus
J. KOHLER
rue de France 9
✆ 039/28 81 90
a le plaisir d'informer la clientèle et le public en général qu'il a repris le commerce de ferblanterie Personeni. Par un travail soigné, il s'efforcera de mériter la confiance qu'il sollicite.
157-717541

IMMOBILIER

AU LOCLE
Appartement de 3 pièces
Entièrement refait à neuf
Bloc cuisine moderne: vitrocérame, lave-vaisselle, sanitaires neufs
Votre mensualité: dès Fr. 589.– + ch.
✆ 038/24 57 31
28-31428

Publicité intensive, Publicité par annonces

A vendre au centre de Couvet
Immeuble de caractère
Comprenant 2 appartements et une surface de vente. Prix intéressant.
Pour tout renseignement:
✆ 039/254 170
132-777489

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.
Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15/13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner au
039 - 23 16 12
BANQUE Xprocrédit
A/Im/43/Mi
Pour un crédit de fr. 5000.– p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

Morteau: entre municipalité et écoles primaires

Partenariat culturel

Les relations entre une ville et ses écoles se limitent souvent à des questions matérielles comme la réfection des locaux et l'acquisition de matériel pédagogique, ou encore en demande de subventions pour des projets divers et variés. La démarche de Mmes Genevard et Vuillemin, respectivement adjointe aux affaires culturelles et adjointe aux affaires scolaires à la mairie de Morteau, vise à renforcer la collaboration ville-écoles en conduisant une réflexion sur l'épanouissement des enfants dans des opérations à caractère culturel menées en partenariat.

Partant du souci d'associer la population scolaire, dont la proportion est très importante à Morteau, à la vie de la cité, ces deux élues viennent de soumettre à la réflexion un projet d'animation culturelle impliquant municipalité, enseignants, parents d'élèves et enfants. «Nous ne voulons surtout pas d'un sac fourre-tout où chacun choisit selon ses convenances, mais bel et bien d'un partenariat dans lequel chacun se sent engagé», indique Mme Genevard, «les propositions que nous faisons constituent le début de ce partenariat, j'espère bien que d'autres l'enrichiront à l'avenir.»

ARCHÉOLOGIE

La première action culturelle de ce nouveau partenariat se déroulera dès janvier et février prochains. Une initiation à l'archéologie verra le jour au Château Pertusier avec la mise en place d'un espace de fouille reconstitué qui accueillera des groupes d'une dizaine d'enfants initiés par un professionnel à la démarche archéologique. Ce travail sera élaboré sous l'autorité scientifique de Christophe Cupillard, responsable du chantier de fouilles de «La Roche aux Pêcheurs» à Villers-le-Lac. Cette action pourra avoir des prolongements avec la visite du site des fouilles au bord du Doubs et au musée de Pontarlier où sont entreposées toutes les découvertes de Villers-le-Lac.

Chaque année a lieu une semaine de la presse dans les écoles. Elle se déroulera cette année du 1er au 6 avril 1996. Profitant de cette occasion, Mmes Genevard et Vuillemin ont pris contact avec le rédacteur en chef de «Clés pour l'information», un hebdomadaire pour enfants qui viendra animer cette semaine à Morteau, avec pour objectif une sensibilisation des enfants à la presse quotidienne ou hebdomadaire. Cette animation impliquera les médias locaux avec notamment la réalisation d'une page dans un quotidien qui pourrait être «L'Impartial» avec des documents et reportages réalisés par les enfants.

LE LIVRE

S'il est un sujet qui ne pouvait échapper à un partenariat culturel, c'est bien celui du livre. Les deux protagonistes du projet l'ont fait évoluer en fonction des propositions des directeurs d'écoles qu'elles ont déjà rencontrés. Le thème retenu portera le titre de «une classe, un livre» et aura lieu dans la première quinzaine de mai. Chaque maître dans chaque classe déterminera avec ses élèves la manière et les moyens de présenter le travail effectué, sachant que Morteau possède sur son réseau câblé un canal local qui pourra servir de support à une diffusion. Parallèlement une exposition et une animation autour du livre sera mise en place à la Salle des fêtes au mois de mai prochain.

Pour mettre définitivement au point l'ensemble des actions de ce partenariat, une réunion avec les enseignants des écoles primaires de Morteau se tiendra le 14 novembre prochain à la mairie. Les premières réactions ont été très positives, notamment lorsque Mme Genevard a exposé son projet devant le conseil de l'école du Centre, qui suivait l'élection des représentants des parents d'élèves. Ces derniers ont d'ailleurs demandé à être associés à la démarche.

(r.v.)

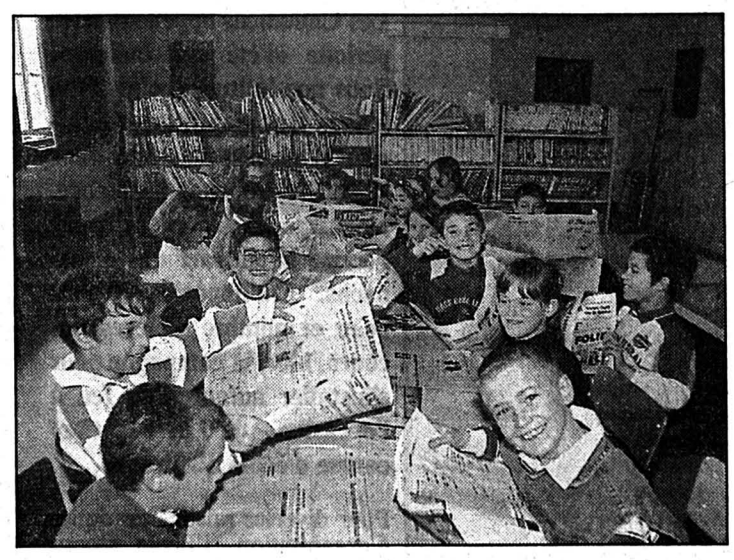

Semaine de la presse
Une animation avec les médias locaux. (Véry)

BRÈVES

Morteau

Université ouverte

La première conférence présentée par l'Université ouverte de Franche-Comté, à la Salle des fêtes de Morteau, a rassemblé une trentaine de personnes sur le thème du bouddhisme présenté par Camille Scalabrino, historien des civilisations asiatiques. Trois autres conférences compléteront le programme de cette année mis au point par la commune, avec la participation de la MJC. Le 9 novembre, la médecine égyptienne au temps des pharaons, par Philippe Mercet. Le 13 mars, origine des noms de famille en Franche-Comté, par Jean-Marie Thiébaud, président de la Société de généalogie. Le 20 mars, les Incas, par Pierre Gresser. Ces rencontres ont lieu le mercredi à 18 h. (dry)

Morteau

A vos pinceaux

L'association artistique du val de Morteau invite les amateurs à rejoindre les peintres du Val. Ils se réunissent tous les jeudis à partir de 20 h, à la Salle des fêtes de Villers-le-Lac. Une réunion générale aura lieu, le jeudi 26 octobre à 20 h, dans les locaux du club. Cette année, un atelier peinture fonctionnera pour les enfants de six à douze ans. Renseignements, après 18 h, au 81 67 34 42 ou 81 68 01 89. (dry)

Théâtre municipal de Morteau

Demandez le programme

Le programme théâtral de la saison 1995-96 vient d'être présenté par ses deux organisateurs, la ville de Morteau et le Centre d'animation du Haut-Doubs. Il est caractérisé par la diversité et la qualité des spectacles proposés. Il présente diverses formes du spectacle en partant du principe que «le théâtre est là où la vie a besoin d'être».

Annie Genevard, adjointe aux Affaires culturelles, et Pierre Louis, directeur du CAHD, ont détaillé le calendrier qui rythmera ce qu'ils considèrent tous deux comme «une année de transition», avant les travaux qui devraient faire de la salle mortuacienne un des points forts de la diffusion de spectacles dans le département. Cette restructuration s'avère de plus en plus indispensable, car certains spectacles pressentis pour cette saison ont dû être écartés pour des raisons purement techniques.

UNE GRANDE DIVERSITÉ

Deux grandes œuvres seront produites en janvier: «L'Annonce faite à Marie», de Paul Claudel, création 1995 des comédiens des Nuits de Joux sous la direction de Pierre Louis, et «Les Femmes Savantes» de Molière, par le Centre dramatique régional de Tours dans une mise en scène de Gilles Bouillon. Avant cela, pour démarrer la saison, le 10 novembre, il y aura «Le Crépuscule de l'ange», un jeu théâtral et musical sur des textes de Tchékhov, Gogol et Pouchkine par la compagnie La Barcarolle.

En décembre, le dimanche 10 à 17 h, deux danseurs étoiles, Sophie Marquet et Philippe Anota, interrompront leur production à Paris pour nous présenter «Les grands pas classiques». Une véritable histoire du pas de deux avec Casse-Noisette, Giselle et le Lac des Cygnes. La saison se terminera le 16 mars avec une comédie policière de J. B. Briestley, interprétée par le théâtre d'Yverdon, dans une mise en scène de Pierre Bauer, «Un inspecteur vous demande».

Si l'on ajoute à ce programme, mis en place grâce à la participation communale de 100.000 FF et la subvention de la DRAC de 80.000 FF, les quatre conférences de l'Université ouverte et les trois concerts des Jeunesses musicales de France, le programme s'avère riche et varié. Au niveau du théâtre, il sera d'ailleurs complété et enrichi par la Biennale de théâtre organisée par la MJC et prévue pour le printemps prochan.

SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC

Les responsables de cette programmation sont conscients de la nécessité de sensibiliser le jeune public. «C'est pourquoi nous avons choisi les œuvres de grands auteurs mais accessibles au plus grand nombre. Nous travaillerons en collaboration avec les collèges et le lycée et, pour le spectacle de danse, avec les écoles de danse du Val», précise Annie Gennevard. Ils n'ont pas souhaité privilégier la formule de «matinées scolaires». Pierre Louis explique les motivations de ce choix: «Il faut donner aux jeunes l'habitude d'aller au théâtre en soirée. Nous avons cette année la possibilité de réaliser une véritable promotion grâce à la prise en charge par le Conseil général de places pour les collégiens dans trois de nos spectacles. Profitons-en!» Toujours pour les collégiens et lycéens des classes littéraires, un transport sera prévu pour leur permettre de profiter de la présentation à Pontarlier de la grande œuvre classique Andromaque, qui, pour des raisons techniques et financières, ne peut être présentée à Morteau. Préalablement, le metteur en scène aura pu rencontrer à Morteau les élèves intéressés.

L'accent est mis également sur les échanges transfrontaliers avec la venue de la troupe du Théâtre d'Yverdon. Pour le directeur du CADH: «Il faut nous inscrire résolument dans une stratégie de circulation des spectacles entre Pontarlier, Morteau et la Suisse voisine. C'est un enrichissement pour tous.»

D.R.

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix
VOITURES
BUS, CAMIONNETTES
Kilométrage, état sans importance
Paiement comptant
✆ 077/47 61 89
28-8409

L'annonce, reflet vivant du marché

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!
DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

ENSEIGNEMENT

CENTRE P.O.I.N.T

RE-CRÉER SA VIE, permet par l'expression créatrice de:
- S'exprimer par le dessin, la peinture et / ou l'argile.
- Réussir à faire le deuil de certaines situations.
- Retrouver confiance en soi.

2e session: les 7, 14, 21, 28 novembre et 5 décembre de 19 h 30 à 22 h + 1 samedi
Prix: Fr. 295.– par personne (matériel compris).
Délai d'inscription: le 26 octobre 1995.

FAIRE DE SON CORPS UN AMI AU QUOTIDIEN
Comment vivre harmonieusement parmi tous les stress personnels et professionnels?
- En apprenant à connaître et à comprendre son corps par un travail corporel et des exercices de relaxation.

2e session: les mardis après-midi
7, 14, 21, 28 novembre 1995, de 14 h à 15 h 30.
Délai d'inscription: le 26 octobre 1995.
Prix: Fr. 160.– par personne.

PREMIÈRES IMPRESSIONS
55% des gens se forment une opinion de leur interlocuteur à partir de leur apparence physique! Ce cours vous permettra en outre de:
- découvrir les couleurs qui vous flattent le mieux en matière de vêtement et de maquillage et d'obtenir un style personnalisé.

Dates: 23, 30 novembre et 7, 13, 21 décembre 1995, de 18 h 30 à 20 h 30.
Prix: Fr. 225.- par personne.
Délai d'inscription: le 9 novembre 1995.

Le Centre P.O.I.N.T. est un centre de formation et de développement personnel.
Il propose des cours spécifiques au grand public et aux écoles. Un service de consultations est mis à disposition des entreprises et des personnes individuelles.
Pour tout renseignement, tél. 038 / 25 76 40.
Fax: 038 / 25 74 06.

28-28936

Bell
Réouverture après transformation
Boucherie Bell Peseux
Offre spéciale du 27-28 octobre 1995
10% sur notre assortiment et même sur les actions
Monsieur Pascal Jeanneret, chef de magasin
offrira une rose et une coupe de champagne à notre aimable clientèle.
Votre équipe Bell
Bell Peseux, Place de la Fontaine 4, 2034 Peseux
Téléphone 038 31 13 20
3-313043

Seize spectacles offerts dans le canton

Marionnettes pour tous les âges

Plaisir garanti! La 6e Semaine internationale de la marionnette en Pays neuchâtelois s'annonce avec un programme séduisant, pour les petits comme pour les grands. Du 3 au 12 novembre, seize spectacles seront offerts à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Môtiers et Saint-Aubin. Pour les voir tous, il faudra se déplacer.

Si, pour beaucoup d'adultes, la marionnette est encore synonyme de théâtre Guignol, c'est-à-dire de spectacle pour enfants, les Neuchâtelois savent qu'il s'agit d'un art pour adultes également. Cette connaissance, ils la doivent au Théâtre de la Poudrière qui leur offre, depuis 10 ans, un festival international. Un vrai régal pour les amateurs d'expressions nouvelles car, faute de répertoire, chaque spectacle est une création. Hier, en présentant la 6e édition de ce festival, Yves Baudin a relevé tout particulièrement cet aspect créatif qui mobilise chaque compagnie pour construire un univers original.

Cette année, le festival accueille des Belges (Het Alibi Collectif et Compagnie Gare Centrale), des Français (Compagnie Céalis, Théâtre Chignolo, Ches Panses Vertes, Théâtre Manarf, Chantier Théâtre, Théâtre du Fust et Compagnie Jean-Pierre Lescot), des Américains (Sandglass Theater), des Néerlandais (Aaptheater), des Espagnols (Marionetas del Matadero), des Bulgares (Credo Théâtre), des Ivoirins (Ki-Yi Mbock Theatre associé aux Francais d'Amoros et Augustin), des Anglais (Green Ginger Microtheater) et même... des Suisses (Fährbetrieb).

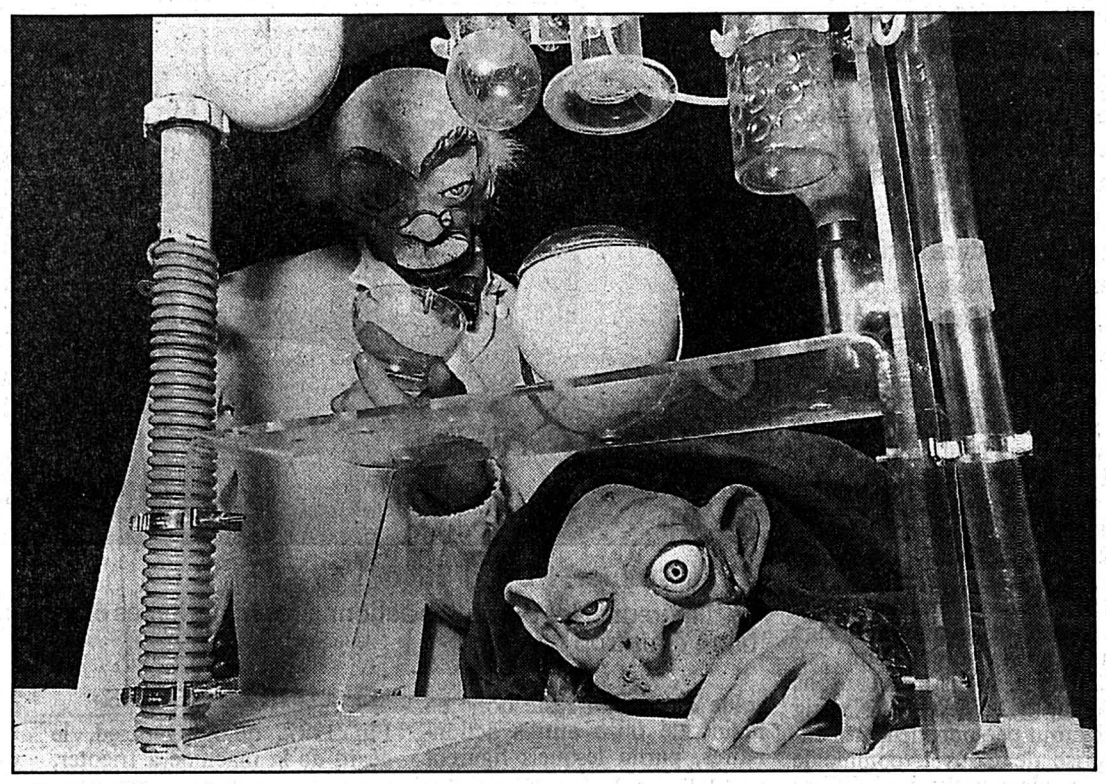

«Frank Einstein»
De l'humour anglais en français... (sp)

EXPOSITION

Le festival, organisé en collaboration avec le Centre culturel neuchâtelois et le Théâtre populaire romand, sera par ailleurs enrichi d'une exposition au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Du 2 au 30 novembre, «Le petit Chaperon rouge» fera faire au visiteur une petite promenade dans la forêt fantastique du monde des marionnettes.

AT

● *Programme de La Chaux-de-Fonds en page 22. Les spectacles donnés au Locle et à Môtiers seront annoncés à l'agenda, en temps opportun.*

Spectacles sur le Littoral

● **Théâtre du Pommier, à Neuchâtel. Vendredi 3 novembre (17 h): ouverture du festival. Samedi 4 (19 h), dimanche 5 et mardi 7 (20 h 30): «Improvisations sur une table», Sandglass Theater (texte français). Mercredi 8 (19 h): «Tauromaquia», Marionetas del Matadero (tous publics dès 8 ans, mélange de langues européennes). Vendredi 10 (19 h): «Als Schlemihl nach Warschau ging», Fährbetrieb (texte allemand). Samedi 11 (20 h 30) et dimanche 12 (19 h): «Le Manteau», Credo Théâtre (texte français).**

● **Théâtre de La Brasserie (ancienne Brasserie Müller), à Neuchâtel. Vendredi 3 (20 h 30), samedi 4 (22 h) et dimanche 5 (19 h): «Manuel le Créateur», Het Alibi Collectif (texte français). Lundi 6 (20 h 30) et mardi 7 (19 h): «Waterwiel», Aaptheater (texte néerlandais). Jeudi 9 (20 h 30) et vendredi 10 (22 h): «Frank Einstein», Green Ginger (texte français).**

● **Théâtre de la Promenade (au collège), à Neuchâtel. Jeudi 9 (19 h) et vendredi 10 (20 h 30): «J'ai gêné et je gênerai», Théâtre du Fust (texte français). Samedi 11 et dimanche 12 (15 h): «Esquisse», Chantier Théâtre (tous publics dès 8 ans, musique).**

● **Théâtre de Neuchâtel. Samedi 4 (20 h 30): «La nuit du tendre», Cie J.-P. Lescot (texte français).**

● **Théâtre de La Tarentule, à Saint-Aubin. Vendredi 10 (20 h 30): «Tauromaquia», Mariontas del Matadero (tous publics dès 8 ans, mélange de langues européennes).**

Tribunal de police de Neuchâtel

Le pêcheur, la mesure et le sac

Au tribunal, les histoires de pêcheurs ont ceci de charmant qu'elles se passent entre gens connus: «T'es d'accord, ce jour-là, le courant était fort!», a lancé le prévenu au témoin. «C'est vrai, a reconnu le garde-pêche, le courant de surface était fort». Il était si important, ce 26 juin dernier, au large de la Baie de l'Evole, à Neuchâtel, qu'il a entraîné notre pêcheur dans une zone de moins de 40 mètres de profondeur, zone interdite à la pêche au grand filet. A qui la faute? Au courant, à la dérive, au poisson ou au pêcheur?

En principe, le poisson devrait sortir indemne de l'affaire puisque S.-A. A. n'en a pas pêché un seul! Reste que le procureur requiert contre lui une amende de 600 francs. «Exagéré! J'estime avoir été pénalisé par le courant», a-t-il protesté hier à l'audience, tout en laissant entendre que le garde-pêche «n'a pas fait son travail correctement». Tout jeune dans le métier, le garde-pêche longeait la rive, ce fameux jour-là: «Il me semblait qu'il pêchait assez près du bord». Tout de go, il est allé contrôler. Des trois mesures qu'il a faites, la plus profonde a dit «32,2 mètres». Coupable! Le règlement dit 40 mètres minimum et le règlement, c'est le règlement. Seulement, il y a mesure et mesure, et, par peur de blesser le filet du pêcheur, le garde-pêche a pris ses mesures près du bateau et non «dans le sac» comme le dit joliment le jargon de la profession. Dans le sac, c'est-à-dire, à travers le filet.

Or, un deuxième témoin cité à l'audience, pêcheur professionnel à Estavayer, est venu affirmer qu'il avait toujours vu les gardes-pêche contrôler la profondeur à travers le filet.

Pour démêler l'écheveau, le Tribunal de police de Neuchâtel s'est accordé un petit délai de réflexion. Il rendra son jugement le 31 octobre. (se)

«La Bulle» au Landeron dès le 26 octobre

Trois thèmes

La Bulle stationnera du 26 octobre au 2 novembre au Landeron et trois thèmes ressortent plus particulièrement de son programme: le handicap, les Télécom et l'Expo nationale.

Jeudi 26 octobre, les Télécom PTT exposeront différents équipement du matin jusqu'au soir. Des présentations seront offertes aux classes de 8 à 17 h et, de 20 à 22 h, le public est invité à une présentation d'Internet et de Multimédia.

Le 30 octobre (à 15 h), il y aura tout d'abord une présentation de moyens auxiliaires pour handicapés. En soirée (20 h), Marc Suter, conseiller national et avocat paraplégique, introduira le débat qui sera animé par le rédacteur en chef de «L'Express» Stéphane Sieber et dont le thème sera «Barrières architecturales; barrières humaines?». Le jeudi 2 novembre, le Lions Club recevra le public à 19 h. En première partie (19 h 30), les concepteurs de l'Expo 2001 présenteront le projet à son stade actuel d'avancement. En seconde partie, le journaliste de la RTSR Daniel Favre animera un débat intitulé «Nous, Lions Clubs, que pourrions-nous faire?».

Plusieurs propositions récréatives sont programmées par ailleurs sous la Bulle. Le public est invité à une soirée villageoise le vendredi 27 octobre. Samedi 28 octobre, un concert rock est proposé à 14 h, suivi d'un festival spaghetti (18 h 30) et d'une disco (21 h 30). Mercredi 1er novembre, les aînés sont invités à une journée qui débutera par des conseils de jardinage (14 à 16 h), se poursuivra par un thé dansant (16 à 18 h) et se terminera avec des chansons du groupe Méli-Mélo et la pièce «John et Joe» (20 - 22 h). (at)

Section neuchâteloise du Club alpin

Cadeau pour la cabane de Saleinaz

Plus que centenaire, la cabane de Saleinaz sera reconstruite par la section neuchâteloise du Club alpin suisse (CAS) à qui elle appartient. Samedi, les délégués du CAS ont accordé une subvention de 500.000 francs pour les travaux qui vont débuter l'été prochain. L'inauguration est prévue pour la fin août 1997.

La cabane de Saleinaz, sur les hauteurs du Val-Ferret, a été construite en 1893, puis agrandie en 1903 et 1905. Inadaptée aux besoins actuels, elle n'offrait pas suffisamment de place dans ses dortoirs pour les quelque mille nuitées enregistrées par année, surtout lorsque cinquante personnes s'y présentaient la même journée... Construite sur une esplanade engazonnée d'environ 150 mètres de diamètre, la cabane de Saleinaz jouit d'une situation privilégiée. A entendre le président de la section neuchâteloise du CAS, Claude Monin, le site réserve de superbes spectacles, notamment des illuminations du paysage (à l'ouest!) lors du lever de soleil.

Le cadeau d'un demi-million, accordé par les délégués du CAS, représente le 40% du coût devisé pour la reconstruction de la cabane. Les travaux débuteront à la fin du mois de juin 1996.

«On ne peut pas commencer plus tôt à cause des conditions d'enneigement», commente Claude Monin qui précise par ailleurs: «Tous les transports devront se faire par hélicoptère, bien sûr».

QUATRE DORTOIRS

La nouvelle cabane, orientée différemment par rapport à l'actuelle construction, permettra de sortir du réfectoire de plain-pied sur l'esplanade, très appréciée durant les belles journées d'été. «Nous démonterons, en premier lieu, le dortoir nord qui se trouve sur l'emplacement prévu pour la nouvelle construction. Le réfectoire et le dortoir sud serviront de base de chantier durant les travaux», informe le président. La fondation sera en béton et les deux étages supérieurs (un seul actuellement) seront en bois. Le bâtiment abritera principalement un réfectoire, des locaux de service, quatre dortoirs de douze places et un local pour le gardien.

FUSION

Avec ses 1009 membres actuels (hommes et femmes), la section neuchâteloise du CAS possède une des plus anciennes cabanes, La Saleinaz, et l'une des plus prestigieuse, la cabane Bertol (en-dessus d'Arolla), sur le parcours de la Patrouille des glaciers. Elle s'apprête (enfin) à fusionner avec la section Chaumont, exclusivement féminine (67 membres). Une intégration sollicitée par ces dames, qui sera présentée lors de l'assemblée de novembre et votée en décembre... AT

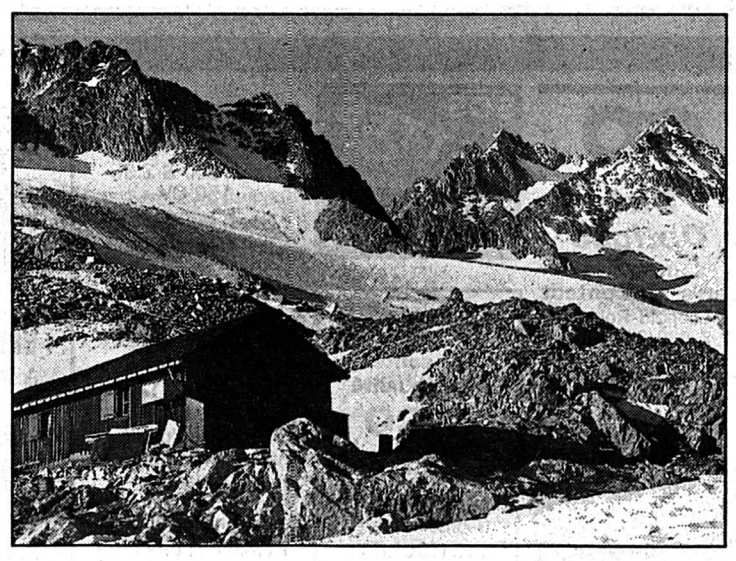

La cabane de Saleinaz
Inadaptée aux besoins actuels, elle sera reconstruite. (sp)

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

EREN

Postes pastoraux: pas de modification

La répartition des postes pastoraux dans l'Eglise évangélique réformée du canton de Neuchâtel ne sera pas modifiée pour le moment. Telle est la conclusion d'une récente analyse du Conseil synodal. Dans sa session du 2 décembre 1992, le Synode avait décidé d'une répartition des postes du tableau des paroisses et ministères en fonction d'une clé pondérée tenant compte du nombre de paroissiens, de lits d'hôpitaux et de homes, ainsi que de la surface de la paroisse. Il avait également été décidé que le Conseil synodal pouvait proposer au Synode des modifications de cette répartition des postes. Le Conseil synodal a décidé que le tableau des paroisses et des ministères serait revu au début de chaque législature ou lors de changements financiers importants. Il a procédé à cette étude dès le début de la présente législature. Les résultats de cette analyse démontrent que la situation a très peu varié depuis la répartition de 1992. Le Conseil synodal ne fera donc pas de proposition au Synode pour une répartition des postes différente au cours de la présente législature. (spp-jms)

Conseil général d'Auvernier

Quatre crédits

Quatre crédits seront sollicités jeudi lors de la séance du Conseil général d'Auvernier: 366.000 francs pour financer l'adaptation du réseau de télédistribution à la fréquence 600 MHz, 109.000 francs pour l'amélioration de la distribution électrique à la route des Clos; 112.000 francs pour la démolition de l'immeuble Pacotte 23; 43.000 francs pour la réfection de la façade et de la salle de l'immeuble Epancheurs 15. (at)

AGENDA

Saint-Aubin

Théâtre

Fruit d'une étroite collaboration entre des comédiens de «La Claque», groupe théâtral de Cortaillod, et des metteurs en scène, décorateurs et régisseurs de «La Tarentule», le spectacle «Ce que voit Fox», de James Saunders, est à l'affiche de «La Tarentule», à Saint-Aubin. Représentations les 27 et 28 octobre, 3, 4, 11, 17, 18, 24 et 25 novembre, à 20 h 30. (at)

Rédaction
VAL-DE-RUZ
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Fontaines

Trois libéraux à l'exécutif

La séance du Conseil général de Fontaines n'a duré que 20 minutes hier soir. Les élus avaient pourtant à nommer un nouveau conseiller communal suite à la démission du radical Daniel Vulliemin. L'oiseau rare a été trouvé en la personne d'André Gaudreau du Parti libéral. Le PRD n'avait pas de candidat à la succession de Daniel Vulliemin. Le président du groupe, Willy Meier était quelque peu embarrassé lorsqu'il a annoncé que libéraux et socialistes pouvaient sans autre articuler un nom. Le problème était dès lors posé, puisque jusqu'ici l'exécutif était formé de deux libéraux, deux socialistes et un radical. Le Conseil communal allait-il basculer du côté des premiers ou de celui des seconds? Finalement, le PL-PPN a proposé André Gaudreau. Les socialistes ont alors demandé une brève suspension de séance, avant d'annoncer qu'ils ne s'opposaient pas à l'élection du représentant libéral.

(phr)

AGENDA

Cernier

Au spectacle ce soir

Les amoureux de chant sont conviés à se rendre ce soir (20 h 30) à l'aula du collège de La Fontenelle, à Cernier, pour apprécier l'opéra comique «L'ivrogne corrigé». Mis en scène par Olivier Nicola et dirigé musicalement par Yves Senn, la pièce de Chritoph Willibald Gluck est jouée et présentée par sept comédiens-chanteurs et sept musiciens. (phr)

Val-de-Travers: la majorité des actions d'Edco Engineering change de mains

Production maintenue à Couvet

La majorité des actions de la société Edco Engineering S.A. à Couvet, fabriquant de pièces de cycles et d'entraînements pour stores, vient de changer de mains. Les nouveaux actionnaires se veulent rassurants: la production sera maintenue au Val-de-Travers et même développée. Ouf de soulagement dans la région où l'entreprise, née des cendres de Dubied, offre plus de 120 emplois.

Aloïs Steiner, PDG d'Edco
Le directeur et les dix autres actionnaires minoritaires étaient intéressés au rachat. Mais la barre était trop haute. (Impar-De Cristofano-a)

Les deux nouveaux actionnaires se nomment Paul André Wirth et Franklin F. Niedrig. Agés respectivement de 50 et 48 ans, ils possèdent chacun près d'un quart de siècle d'expérience de manager, en Suisse et à l'étranger. Ils ont également travaillé ensemble pendant une dizaine d'années à la gestion d'une société suisse. Nous n'en saurons pas plus. MM. Wirth et Niedrig dirigeront personnellement l'entreprise de Couvet, comme le souligne le communiqué diffusé hier.

«Nous avons repris toutes les actions qui appartenaient au groupe Egolf, soit 87,5% du capital social (dont le nominal s'élève à deux millions de francs, ndlr)», explique M. Wirth. Le solde du capital reste donc en mains de onze autres actionnaires, parmi lesquels figurent une partie de l'ancienne direction et, notamment, son PDG Aloïs Steiner. Ceux-ci demeureront-ils aux commandes? «Cela n'est pas encore décidé pour le moment. Nous allons procéder à une évaluation ces prochains mois», ajoute encore M. Wirth.

«LE TAPIE ZURICHOIS»

Fin 1987, quand Dubied, le géant de la machine à tricoter, pose les plaques, personne n'imagine que l'on puisse sauver quoi que ce soit de la débâcle. Personne sauf une équipe d'employés qui créent Edco Engineering en reprenant les activités «cycle», «stores», «armement» et «sous-traitance» de Dubied, soit une infime part de son chiffre d'affaires. Un financement est trouvé via la Egolf Holding S.A. Son fondateur, Heinz Egolf, était surnommé, à l'époque, le «Bernard Tapie de l'Oberland zurichois».

Depuis, l'eau a coulé sous les ponts et les affaires de M. Egolf – dans l'immobilier notamment – ne sont plus aussi florissantes. Pressé - semble-t-il - par les banques, le financier zurichois cherchait à se défaire de son paquet d'actions.

POSSIBILITÉS DE CROISSANCE

«Cela fait une année que nous sommes en contact, précise M. Wirth. Nous avons évalué la société et plus le temps passait plus notre intérêt de reprise était fort. L'entreprise fonctionne bien et il existe des possibilités de croissance. D'une part, nous voulons développer ce qui existe et, d'autre part, travailler sur de nouvelles idées. Des projets existent. Toutefois, les premiers six mois seront consacrés à mieux connaître notre nouvelle société et voir si nos idées sont faisables.»

L'avenir de l'entreprise sur le site de Couvet? «Nous maintiendrons la production dans le Val-de-Travers. Nous nous sommes engagés pour cela, c'était d'ailleurs une des conditions posées avant la reprise des actions», ajoute notre interlocuteur.

Rappelons que Edco est au bénéfice de diverses aides publiques. Elles arriveront à échéance d'ici à trois ans. Et après? «Il n'y aura certainement pas de changements ces prochaines cinq ou six années. Il ne faut pas oublier que la région possède du personnel capable et en nombre suffisant. Nous sommes confiants», conclut M. Wirth. MDC

Paroisses du Val-de-Travers

Fusion plébiscitée

Le processus de régionalisation entamé au Val-de-Travers concerne aussi les paroisses réformées. Le week-end dernier, les protestants de Môtiers-Boveresse, de Saint-Sulpice et de Fleurier se sont rendus aux urnes pour donner leur avis sur la création d'une paroisse de la Haute-Areuse. La fusion a été plébiscitée.

Les fidèles devaient répondre à deux questions: «Acceptez-vous le principe de la fusion des paroisses de Fleurier, de Môtiers-Boveresse et de Saint-Sulpice en une seule paroisse, dite de la Haute-Areuse?» et «acceptez-vous les statuts de la paroisse de la Haute-Areuse?».

Dans les trois paroisses, les deux objets ont été acceptés. Quelque 130 personnes ont pris part au vote. Comparativement avec d'autres consultations paroissiales, la participation peut être qualifiée de bonne.

Maintenant, c'est au tour du Synode de l'EREN, en décembre, d'entériner cette décision. Ce sera certainement le cas. La paroisse la Haute-Areuse pourra alors exister légalement dès le 1er janvier de l'année prochaine. (mdc)

Fleurier

Cultes radiodiffusés

Ces quatre prochains dimanches, quatre cultes seront diffusés en direct sur les ondes de la Radio romande depuis le temple de Fleurier.

Le pasteur Ion Karakash présidera les deux premiers (29 octobre et 5 novembre). Le culte du 12 novembre sera présidé par la pasteure Isabelle Ott-Baechler, aumônière chargée de la formation des jeunes. Une équipe de jeunes de la région sera de la partie.

Enfin, le culte du 19 novembre sera présidé par Jean-Pierre Aeschlimann, diacre et animateur du Cora, avec une équipe de bénévoles engagés au Cora. Deux chœurs de la région collaboreront à ces cultes: le Chœur paroissial de Môtiers-Boveresse (29 octobre) et la Concorde (5 novembre). (comm-mdc)

Val-de-Ruz: recensement des batraciens

Le crapaud coasse de bonheur

Les vertébrés tétrapodes amphibies du Val-de-Ruz sont-ils heureux? Autrement dit: les batraciens de la région ont-ils suffisamment de nids d'amour et de lieux. C'est du moins la première constatation faite par l'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents (APSSA) à la suite d'une large enquête.

Comme tous les autres représentants de l'espèce animale, les grenouilles et les crapauds flirtent, draguent et sautillent entre mâles et femelles. Mais, les coassements de bonheur passés, les femelles doivent aussi pouvoir se diriger vers des «maternités» pour batraciens afin que la ponte de leurs têtards chéris se déroule au mieux. Des lieux à préserver afin de ne pas mettre en péril la population sauteuse des gouilles et autres étangs.

L'APSSA s'est dès lors lancée dans une vaste enquête. But du jeu: recenser les batraciens et inventorier les lieux de ponte. Pour ce faire, l'association a pu compter sur la collaboration de nombreux élèves de 4e et 5e du district, qui se sont penchés sur des cours d'eau et autres biotopes de plusieurs villages. Une classe d'orientation de La Fontenelle s'est vouée, elle, à des visites régulières à l'étang du collège secondaire.

Si les résultats définitifs de ces observations ne sont pas encore connus, quelques certitudes se dégagent d'ores et déjà. Ainsi, le Val-de-Ruz abrite principalement des grenouilles rousses, des crapauds communs et des tritons alpestres ou palmés.

Plusieurs lieux de ponte ont pu être aisément localisés. Certains d'entre eux sont cependant fortement soumis à la pression du milieu où ils se trouvent. Il en va ainsi de l'étang de la Step du Pâquier. Colonisés par le crapaud et le triton alpestre, le plan d'eau subit de plein fouet les gelées d'avril. Et celles-ci causent en effet des dégâts considérables aux pontes.

Le bied du Bayerel semble par contre idéal pour les mamans grenouilles. Celles-ci trouvent suffisamment de touffes de végétation et de petits barrages le long de ce cours d'eau pour donner naissance à leur progéniture. Ces obstacles, naturels ou artificiels, empêchent le transport des oeufs vers l'aval. A noter que les élèves de Savagnier ont surpris sur les lieux un crapaud commun. Le bougre, avait-il des velléités peu catholiques en voyant toutes les cuisses de grenouilles du bied?

L'enquête s'est étendue jusqu'à certains privés grâce à la bonne volonté des propriétaires. De ces visites, il est ressorti que les batraciens s'installaient de leur propre chef dans les jardins, puisqu'ils n'ont, à de très rares exceptions près, jamais été introduits par l'homme.

Beaucoup d'observations ont également été effectuées à Coffrane, à Valangin et aux Hauts-Geneveys, par exemple. Le Seyon a lui aussi fait l'objet d'une étude. Une multitude de lieux attractifs pour les mères porteuses (gouilles, flaques), ont été répertoriés le long de l'axe de la rivière. Ces endroits sont toutefois menacés d'assèchement, si bien que plusieurs pontes ont tout simplement été déplacées.

Le travail entrepris par l'APSSA est une première du genre au Val-de-Ruz. Il servira à suivre l'évolution des batraciens du coin. Qui, à première vue, paraissent être des tétrapodes bien dans leur tête et dans leur corps. Ph. R.

DIVERS

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
132-770345

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIÈRES
021 903 24 45
22-346670

Matelas
de santé et de qualité
BICO
Sommiers réglables
Prix très intéressants.
Reprise de literies.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 30 89
132-777414

Sensationnel!
Saab 900 S 2.3i, 150 CV
Saab 9000 CSE 2.3i aut.
Opel Omega 2.0 16 V aut.
Opel Vectra 2.0 Safe-Tec aut. et méch.
Ford Transit 1208, bus, 9 places
De notre flottille, livrable en différentes couleurs, une année, environ 30 000 km.
Demandez une offre AVIS, location de voitures.
✆ 01/809 18 18
249-156974/ROC

cip
Invitation à participer à la constitution du
«Forum pour l'éducation des adultes»
Vendredi 3 novembre 1995, à 8 h 45, à Betelgeuse centre
Centre interrégional de perfectionnement (CIP), 2720 Tramelan
Toutes les personnes professionnellement intéressées par ou actives dans le secteur de l'éducation des adultes sont cordialement invitées à cette séance constitutive.
Documentation auprès du CIP:
✆ 032/970 970, fax 032/970 971
6-91210

TAPIS WIRZ TEPPICHE
Liquidation totale
lég. aut. jusqu'au 30.11.95
Profitez maintenant d'acquérir le tapis de vos rêves!!! Quelques nobles pièces sont encore en stock.
Ouvert du lundi au samedi
Jeudi: vente du soir
06-92069/4x4
Hallerstrasse 11, rue Haller, 2502 Biel/Bienne, Tel. 032 22 70 37

NATEL C + D
Montage Kit mains libres dès Fr. 150.–
SON'AUTO
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures
132-777715

HALLWAG SA

Entreprise générale d'édition et d'impression, active dans toute la Suisse et sur le plan international, souhaite entrer en contact avec un

RESPONSABLE DE CLIENTÈLE

du service de vente interne

Le début de votre activité est prévu au sein de notre département MEDIA + PRINT, plus particulièrement dans la préparation et l'organisation des travaux acquis.

Vous êtes de langue maternelle française mais parlant bien l'allemand avec une expérience dans le domaine des arts graphiques.

Lieu de travail: siège principal à Berne (près de la gare CFF).

Hallwag SA, division du personnel, Nordring 4, case postale, 3001 Berne. ✆ 031/332 31 31

5-246248

Par suite de l'extension de nos activités, nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, quelques

aides-galvanoplastes passeurs aux bains

disposés à travailler en équipes.

Suisses ou permis valables, éventuellement frontaliers.

Offres détaillées à M. Robert Perret
CICOREL SA, bd des Eplatures 59, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-777520

PATEK PHILIPPE
GENEVE

Manufacture de renommée mondiale,
leader dans les produits horlogers haut de gamme,
recherche pour assurer une production en constante évolution

UN INGÉNIEUR ETS EN MICROTECHNIQUE

afin de renforcer notre secteur Recherches et Développements.

Nous souhaitons spécialiser une personne désirant participer au développement de nouveaux produits, ayant un esprit d'équipe et la volonté de collaborer à la réalisation de montres prestigieuses.

Quelques années de pratique dans le domaine horloger seraient un atout.

Nous offrons un cadre de travail stimulant, une formation technique, un horaire variable ainsi que les prestations sociales d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées, de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable, sont priées d'adresser leur offre avec les documents usuels à Fabienne Ewart, service du personnel, référence 8-95

PATEK PHILIPPE SA
41, rue du Rhône
1211 Genève 3

18-270267

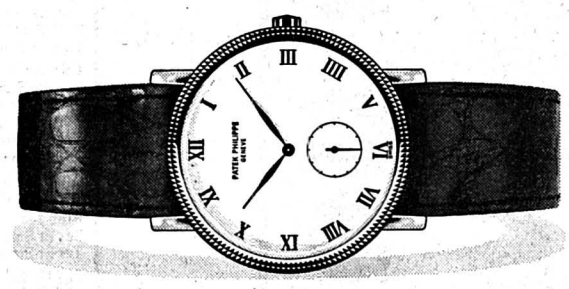

Nous recherchons pour date à convenir

collaborateur au service externe

(branches principales non vie) pour la ville du Locle

prêt à s'engager totalement dans la création d'une situation indépendante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise traitant toutes les branches d'assurances.

Nous offrons:
- formation approfondie et rémunérée
- salaire fixe et variable très intéressant en rapport direct avec les exigences du métier
- collaboration dans le cadre d'une équipe dynamique et sympathique
- important portefeuille existant
- activité indépendante et variée

Nous attendons:
- âge: 25 à 40 ans
- ambition, persévérance, loyauté
- excellente présentation
- certificat de capacité professionnelle ou formation équivalente
- connaissances professionnelles dans les branches d'assurances souhaitées

Adressez-nous votre dossier avec les documents usuels à:

Helvetia
Agence principale
des Montagnes neuchâteloises
A l'attention de
M. C.-A. Humair
agent principal
avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 23 08

HELVETIA PATRIA

132-777290

Conseillers en prévoyance et placements

pour le haut du canton

Si vous avez:

- une formation commerciale ou équivalente
- 25 ans et plus
- le sens de la négociation et du conseil approprié
- l'ambition de vous créer une situation et une réputation enviables dans une branche en pleine expansion

...alors venez rejoindre notre équipe de professionnels.

Vous recevrez, en contrepartie:
- une formation approfondie et continue ainsi que le soutien d'une grande société
- des produits de première qualité (prévoyance individuelle, collective et placements financiers en multidevises)
- une rémunération sortant de la moyenne mais proportionnelle à votre effort

Intéressé(e)? Alors, envoyez votre dossier de candidature complet à:

Winterthur-Vie

Agence générale de Neuchâtel
Daniel Jeanjaquet
Case postale 1490
Rue Saint-Honoré 2
2001 Neuchâtel

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons pour une mission de longue durée un

serrurier CFC

ou bonne expérience.

Contactez sans tarder
M. Guisolan.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

132-777579

Société en pleine expansion cherche

COLLABORATRICE

de bonne présentation
et ayant le sens de l'organisation.

Nous offrons:
- excellente rémunération **(salaire fixe et frais)**
- formation complète et suivie
- possibilité véhicule d'entreprise

N'hésitez pas à nous contacter au **038/21 15 81** pour prendre rendez-vous avec notre responsable.

22-345409

Police-secours: 117

Feu: 118

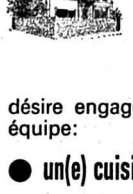

La Gentilhommière
Home pour personnes âgées
R. Mischler
Rue de France 18
2400 Le Locle

désire engager afin de compléter son équipe:

- **un(e) cuisinier(ère) qualifié(e)**
  à temps partiel
- **un(e) employé(e) de maison qualifié(e)**
  à temps partiel

Faire offre par écrit avec les documents usuels

157-717536

Nous cherchons
en Suisse allemande plusieurs:

MONTEURS EN CHAUFFAGE
INSTALLATEURS SANITAIRES

CONDOR PERSONNEL SA
2800 DELÉMONT
Tél. 066/22 46 76 ou 01/462 11 66

249-155730

---

winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.

41-175637

PARTNER Job

A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une société de services de la ville, nous recherchons une

secrétaire comptable (50-75%)

de formation commerciale, âgée de 22 à 40 ans, vous maîtrisez parfaitement le français parlé/écrit et l'anglais commercial

naturelle, expressive, indépendante tout en aimant travailler en team, vous êtes très discrète par nature et flexible (50-75%)

outils informatiques logiciels Mac Compta et File Maker Pro (gest. heures)

Intéressée, curieuse?

N'hésitez pas à soumettre votre dossier complet à M. Dougoud.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

132-777739

Temporaire et stable

PIAGET

La Côte-aux-Fées
Manufacture de montres de luxe
recherche dans le cadre de son expansion, un

RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION DE PRODUCTION

Dans ce poste à responsabilités, vos principales missions seront les suivantes:
- Analyse des charges/capacités globales.
- Gestion du portefeuille de commandes impliquant la vérification de la quantité selon budget, respect des délais de réception.
- Contacts avec les clients.
- Travaux de reporting et analyses mensuels.

Le profil que nous recherchons doit correspondre à l'idéal suivant :
- Technicien d'exploitation.
- Expérience de la branche horlogère ou microtechnique.
- Maîtrise des outils informatiques et statistiques.
- Sens de la rigueur et de l'organisation.
- Esprit d'équipe et sens de la communication.

Notre société offre les prestations et les avantages sociaux d'un grand groupe moderne.

Prière d'envoyer votre offre de service manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo passeport à l'adresse suivante:

PIAGET, S.A.A.F.
A l'attention de M. Yves BORNAND
2117 La Côte-aux-Fées

28-032319/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

Nos magnifiques calendriers 1996

En vente
à la réception
de L'Impartial:

Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 4.50 pour les frais d'expédition
(fourre cartonnée)
au Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi
contre remboursement)

Fr. 8.50
le calendrier, TVA 6,5% incluse

Publicité intensive, Publicité par annonces

1996
Mise sur pied
Services d'instruction des formations

Kommandostäbe / Etats-majors / Stati maggiori / Stabs da commando

Armeestab	X
Stab HQ Rgt 1	28.10.X15.11.
Stab HQ Rgt 2	06.05.–10.05.
Stab HQ Abt 11	29.04.X10.05.
Stab HQ Abt 11	04.11.X15.11.
HQ Kp I/11	04.11.–15.11.
HQ Kp II/11	29.04.–10.05.
HQ Kp III/11	29.04.X10.05.
HQ Kp III/11	04.11.X15.11.
Stab HQ Abt 12	22.01.X26.01.
Stab HQ Abt 12	04.11.X22.11.
HQ Kp I/12	22.01.X26.01.
HQ Kp I/12	04.11.X15.11.
HQ Kp II/12	11.11.X22.11.
HQ Kp III/12	04.11.X22.11.
HQ Abt 13	25.03.X29.03.
HQ Abt 13	24.06.X28.06.
HQ Abt 13	04.11.X15.11.
HQ Abt 14	04.11.X15.11.
HQ Abt 22, 23, 25, 26	06.05.–10.05.
EM rgt CA 1	15.04.–26.04.
EM bat EM CA 1	15.04.–26.04.
Cp EM CA 1	15.04.–26.04.
Stab AK Rgt 2	04.11.–15.11.
Stab AK Stabsbat 2	04.11.–15.11.
AK Stabskp 2	04.11.–15.11.
Stab AK Rgt 3	22.04.–03.05.
Stab AK Stabsbat 3	22.04.–03.05.
AK Stabskp 3	22.04.–03.05.
Stab AK Rgt 4	04.11.–15.11.
Stab AK Stabsbat 4	04.11.–15.11.
AK Stabskp 4	04.11.–15.11.
EM bat EM div 2	11.03.–22.03.
Cp EM div 2	11.03.–22.03.
Stab Div Stabsbat 3	17.06.X01.07.
Div Stabskp 3	17.06.X01.07.
Stab Div Stabsbat 5	26.08.–06.09.
Div Stabskp 5	26.08.–06.09.
Stab Div Stabsbat 6	29.04.–10.05.
Div Stabskp 6	29.04.–10.05.
Stab Div Stabsbat 7	05.02.–16.02.
Div Stabskp 7	05.02.–16.02.
Stab Div Stabsbat 8	22.04.–03.05.
Div Stabskp 8	22.04.X03.05.
Div Stabskp 8	21.10.X01.11.
SM bat SM div 9	10.06.–21.06.
Cp SM div 9	10.06.–21.06.
EM bat EM div 10	22.04.–03.05.
EM bat EM div 10	04.11.–15.11.
Cp EM div 10	04.11.–15.11.
Stab Div Stabsbat 12	29.04.X10.05.
Div Stabskp 12	29.04.X10.05.
EM bat EM br bl 1	17.06.–05.07.
Cp EM br bl 1	17.06.–05.07.
Cp S br bl 1	17.06.–05.07.
Stab Pz Br 2	10.06.–21.06.
Stab Pz Br Stabsbat 3	18.11.–06.12.
Pz Br Stabskp 3	18.11.–06.12.
Pz Br D Kp 3	18.11.–06.12.
EM bat EM br fort 10	04.11.–15.11.
Cp EM br fort 10	04.11.–15.11.
Stab Fest Br Stabsbat 13	29.04.–10.05.
Fest Br Stabskp 13	29.04.–10.05.
Stab Fest Br 23	23.09.–04.10.
Stab Fest Br Stabsbat 23	23.09.–04.10.
Fest Br Stabskp 23	23.09.–04.10.
Cp EM div ter 1	18.03.–29.03.
Ter Div Stabskp 2	04.03.–15.03.
Ter Div Stabskp 4	11.11.–22.11.
Ter Div Stabskp 9	15.01.–29.01.
Ter Div Stabskp 9	21.10.–25.10.
EM bat EM br ter 10	11.11.–22.11.
Cp EM br ter I/10	11.11.–22.11.
Cp EM br ter II/10	11.11.–22.11.
Stab Ter Br Stabsbat 12	22.04.–03.05.
Ter Br Stabskp I/12	22.04.–03.05.
Ter Br Stabskp II/12	20.05.–31.05.
Flpl Br Stabskp 32	15.01.–19.01.
Flpl Br Stabskp 32	06.05.–10.05.
Flpl Br Stabskp 32	02.09.–13.09.
Flpl Br Stabskp 32	18.11.–22.11.
Stab Inf Rgt 14	14.10.–01.11.
Stab Inf Bat 14	14.10.–01.11.
Stabskp Inf Rgt 14	14.10.–01.11.
Stab Flhf Rgt 4	10.06.–28.06.
Stab Stabsbat Flhf Rgt 4	10.06.–28.06.
Stabskp Flhf Rgt 4	10.06.–28.06.
Stab Flhf Bat 42	10.06.–28.06.
Flhf Stabskp 42	10.06.–28.06.
Stab Flhf Bat 43	10.06.–28.06.
Flhf Stabskp 43	10.06.–28.06.
Uem Br Stabskp 41	04.11.–15.11.
Stab Ftg u Ftf Br 40	X
Ftg u Ftf Br Stabsbetr Gr 40	X

Infanterie / Fanteria / Infantaria

Rgt Stäbe – EM rgt – SM rgt

EM rgt inf mont 7	20.05.–07.06.
EM rgt inf 8	18.11.–06.12.
Stab Inf Rgt 11	28.05.–14.06.
Stab Inf Rgt 16	06.05.–24.05.
Stab Geb Inf Rgt 17	15.04.–03.05.
Stab Inf Rgt 19	22.04.–10.05.
Stab Inf Rgt 21	30.09.–18.10.
Stab Inf Rgt 28	23.09.–11.10.
Stab Geb Inf Rgt 29	19.02.–08.03.
SM rgt fant mont 30	30.09.–18.10.
Stab Inf Rgt 31	22.04.–10.05.
Stab Inf Rgt 33	28.10.–15.11.
Stab Geb Inf Rgt 35	28.10.–15.11.

Inf Bat/Geb Inf Bat – Bat inf/bat inf mont – Bat fant/bat fant mont

EM bat inf mont 7	20.05.–07.06.
Cp EM rgt inf mont 7	20.05.–07.06.
Cp gren mont I/7	20.05.–07.06.
Cp lm ld II/7	20.05.–07.06.
Col tr III/7	20.05.–07.06.
Cp rens IV/7	20.05.–07.06.
Col tr V/7	20.05.–07.06.
EM bat inf 8	18.11.–06.12.
Cp EM rgt inf 8	18.11.–06.12.
Cp gren 8	28.10.–15.11.
Cp lm ld 8	18.11.–06.12.
Cp chass chars 8	18.11.–06.12.
Cp rens 8	18.11.–06.12.
Stab Inf Bat 11	28.05.–14.06.
Stabskp Inf Rgt 11	28.05.–14.06.
Gren Kp 11	28.05.–14.06.
Sch Mw Kp 11	28.05.–14.06.
Pzj Kp 11	28.05.–14.06.
Na Kp 11	28.05.–14.06.
Gren Kp 14	14.10.–01.11.
Sch Mw Kp 14	14.10.–01.11.
Pzj Kp 14	23.09.–11.10.
Na Kp 14	14.10.–01.11.
Stab Inf Bat 16	06.05.–24.05.
Stabskp Inf Rgt 16	06.05.–24.05.
Gren Kp 16	06.05.–24.05.
Sch Mw Kp 16	06.05.–24.05.
Pzj Kp 16	06.05.–24.05.
Na Kp 16	06.05.–24.05.
Stab Geb Inf Bat 17	15.04.–03.05.
Stabskp Geb Inf Rgt 17	15.04.–03.05.
Geb Gren Kp I/17	15.04.–03.05.
Sch Mw Kp II/17	15.04.–03.05.
Tr Kol III/17	15.04.–03.05.
Na Kp IV/17	15.04.–03.05.
Tr Kol VI/17	15.04.–03.05.
Stab Inf Bat 19	22.04.–10.05.
Stabskp Inf Rgt 19	22.04.–10.05.
Gren Kp 19	22.04.–10.05.
Sch Mw Kp 19	22.04.–10.05.
Pzj Kp 19	22.04.–10.05.
Na Kp 19	22.04.–10.05.
Stab Inf Bat 21	30.09.–18.10.
Stabskp Inf Rgt 21	30.09.–18.10.
Gren Kp 21	30.09.–18.10.
Sch Mw Kp 21	30.09.–18.10.
Pzj Kp 21	30.09.–18.10.
Na Kp 21	30.09.–18.10.
Stab Inf Bat 28	23.09.–11.10.
Stabskp Inf Rgt 28	23.09.–11.10.
Gren Kp 28	23.09.–11.10.
Sch Mw Kp 28	23.09.–11.10.
Pzj Kp 28	23.09.–11.10.
Na Kp 28	23.09.–11.10.
Stab Geb Inf Bat 29	19.02.–08.03.
Stabskp Geb Inf Rgt 29	19.02.–08.03.
Geb Gren Kp I/29	19.02.–08.03.
Sch Mw Kp II/29	19.02.–08.03.
Tr Kol III/29	19.02.–08.03.
Na Kp IV/29	19.02.–08.03.
Tr Kol V/29	19.02.–08.03.
SM bat fant mont 30	30.09.–18.10.
Cp SM rgt fant mont 30	30.09.–18.10.
Cp gran mont I/30	30.09.–18.10.
Cp lm pes II/30	30.09.–18.10.
Col tr III/30	30.09.–18.10.
Cp info IV/30	30.09.–18.10.
Col tr V/30	30.09.–18.10.
Stab Inf Bat 31	22.04.–10.05.
Stabskp Inf Rgt 31	22.04.–10.05.
Gren Kp 31	22.04.–10.05.
Sch Mw Kp 31	22.04.–10.05.
Pzj Kp 31	22.04.–10.05.
Na Kp 31	22.04.–10.05.
Stab Inf Bat 33	28.10.–15.11.
Stabskp Inf Rgt 33	28.10.–15.11.
Gren Kp 33	28.10.–15.11.
Sch Mw Kp 33	28.10.–15.11.
Pzj Kp 33	22.04.–10.05.
Na Kp 33	28.10.–15.11.
Stab Geb Inf Bat 35	28.10.–15.11.
Stabskp Geb Inf Rgt 35	28.10.–15.11.
Geb Gren Kp I/35	28.10.–15.11.
Sch Mw Kp II/35	28.10.–15.11.
Tr Kol III/35	28.10.–15.11.
Na Kp IV/35	28.10.–15.11.
Tr Kol V/35	28.10.–15.11.

Pzj Kp – Cp chass chars – Cp cacc c

Cp cacc c II/9	10.06.–28.06.

Si Kp – Cp sûr – Cp sic

Cp sûr I/1	15.04.–26.04.
Si Kp I/2	04.11.–15.11.
Si Kp I/3	22.04.–03.05.
Si Kp I/4	04.11.–15.11.
Cp sic I/9	10.06.–21.06.
Cp sûr I/10	04.11.–15.11.
Si Kp I/12	29.04.–10.05.

Trainformationen – Formations du train – Formazioni del treno

EM gr tr 10	10.06.–28.06.
Col tr I/10	10.06.–28.06.
Col tr II/10	10.06.–28.06.
Col tr III/10	10.06.–28.06.
Col tr IV/10	12.02.–01.03.
Stab Tr Abt 12	19.02.–08.03.
Tr Kol I/12	19.02.–08.03.
Tr Kol II/12	19.02.–08.03.
Tr Kol IV/12	19.02.–08.03.
Tr Kol VI/12	19.02.–08.03.

S Bat/Geb S Bat – Bat car/bat car mont – Bat car/bat car mont

Bat car 2	18.11.–06.12.
S Bat 5	30.09.–18.10.
S Bat 7	22.04.–10.05.
Geb S Bat 8	28.10.–15.11.
Bat car 13	28.05.–14.06.

Füs Bat/Geb Füs Bat – Bat fus/bat fus mont – Bat fuc/bat fuc mont

Bat fus 3	17.06.–05.07.
Bat fus mont 14, 15, 16	20.05.–07.06.
Geb Füs Bat 17	
(– PAL Kp III/17)	10.06.–28.06.
PAL Kp III/17	04.03.–22.03.
Bat fus 18	28.10.–15.11.
Bat fus 19	18.11.–06.12.
Füs Bat 23	21.10.–08.11.
Füs Bat 28, 29, 30	14.10.–01.11.
Geb Füs Bat 34	
(– PAL Kp III/34)	15.04.–03.05.
PAL Kp III/34	04.03.–22.03.
Geb Füs Bat 35	
(– PAL Kp III/35)	15.04.–03.05.
PAL Kp III/35	04.03.–22.03.
Geb Füs Bat 36	
(– PAL Kp III/36)	15.04.–03.05.
PAL Kp III/36	04.03.–22.03.
Füs Bat 37, 38, 39	06.05.–24.05.
Füs Bat 41, 42, 43	22.04.–10.05.
Geb Füs Bat 48	
(– PAL Kp III/48)	19.02.–08.03.
PAL Kp III/48	29.01.–16.02.
Füs Bat 49	11.03.–29.03.
Füs Bat 50, 51	28.05.–14.06.
Füs Bat 52, 53	30.09.–18.10.
Füs Bat 59, 60	26.02.–15.03.
Füs Bat 66, 70, 71	23.09.–11.10.
Geb Füs Bat 72	
(– PAL Kp III/72)	15.04.–03.05.
PAL Kp III/72	29.01.–16.02.
Füs Bat 73	14.10.–01.11.
Füs Bat 74	22.04.–10.05.
Füs Bat 75	28.10.–15.11.
Geb Füs Bat 77	
(– PAL Kp III/77)	28.10.–15.11.
PAL Kp III/77	28.10.–15.11.
Füs Bat 79	12.08.–30.08.
Füs Bat 80, 81	28.10.–15.11.
Füs Bat 82	03.06.–21.06.
Füs Bat 84	28.10.–15.11.
Geb Füs Bat 86	
(– PAL Kp III/86)	19.02.–08.03.
PAL Kp III/86	29.01.–16.02.
Geb Füs Bat 88, 89	26.08.–13.09.
Bat fuc mont 94, 95	30.09.–18.10.
Bat fuc mont 96	
(– Cp fuc mont II/96)	30.09.–18.10.
Cp fuc mont II/96	08.01.–26.01.
Füs Bat 99	06.05.–24.05.
Geb Füs Bat 112	28.10.–15.11.
Bat fus 121	28.05.–14.06.
Füs Bat 134	12.08.–30.08.
Geb Füs Bat 145	16.09.–04.10.
Geb Füs Bat 148	20.05.–07.06.
Geb Füs Bat 186	
(– PAL Kp III/186)	29.04.–17.05.
PAL Kp III/186	28.10.–15.11.
Geb Füs Bat 191	30.09.–18.10.
Geb Füs Bat 192	10.06.–28.06.
Bat fus mont 202	26.08.–13.09.
Bat fus 211, 212	17.06.–05.07.
Bat fus 233	28.10.–15.11.
Geb Füs Bat 236	20.05.–07.06.
Bat fus ADCA 1	22.04.–10.05.
FF Füs Kp II/1	22.04.–10.05.
FF Füs Bat 7	22.04.–10.05.
Cp fus ADCA V/7	22.04.–10.05.
FF Füs Bat 34	22.04.–10.05.

Flughafenformationen – Formations d'aéroport – Formazioni d'aeroporto

Flhf Si Kp 4	10.06.–28.06.
Pzj Kp 4	22.04.–10.05.
Flhf Na Kp 4	10.06.–28.06.
Stab Flhf Bat 41	10.06.–28.06.
Flhf Stabskp 41	10.06.–28.06.
Flhf Füs Kp I/41	10.06.–28.06.
Flhf Füs Kp II/41	10.06.–28.06.
Flhf Füs Kp III/41	10.06.–28.06.
Flhf Ber Kp IV/41	10.06.–28.06.
Flhf Ber Kp I/42	10.06.–28.06.
Flhf Mw Kp II/42	10.06.–28.06.
Flhf Ber Kp I/43	10.06.–28.06.
Flhf Ber Kp II/43	10.06.–28.06.
Flhf Mw Kp III/43	10.06.–28.06.

Mechanisierte und Leichte Truppen / Troupes mécanisées et légères / Truppe meccanizzate e leggere / Truppas mecanisadas e levas

Pz Bat 3	10.06.–28.06.
Pz Bat 8	28.10.–15.11.
Pz Bat 14	13.05.–31.05.
Bat chars 17	17.06.–05.07.
Bat chars 18	28.10.–15.11.
Pz Bat 22	20.05.–07.06.
Pz Bat 23 (– Pz Mw Kp V/23)	27.05.–14.06.
Pz Mw Kp V/23	22.04.–10.05.
Bat chars 24	23.09.–11.10.
Pz Bat 26	18.11.–06.12.
Pz Bat 28	15.07.–02.08.
Mech Bat 3	18.11.–06.12.
Bat méc 19	18.03.–04.04.

Pzj Kp – Cp chass chars – Cp cacc c

Cp chass chars II/1	17.06.–05.07.
Pzj Kp II/3	18.11.–06.12.

Flhf Pz Gren Kp – Cp gren chars aérop – Cp gran c arm aerop

Flhf Pz Gren Kp III/42	10.06.–28.06.
Flhf Pz Gren Kp IV/42	10.06.–28.06.
Flhf Pz Gren Kp IV/43	10.06.–28.06.

Rdf – Cyc – Cic

EM rgt cyc 4	22.04.–10.05.
EM bat cyc 1	22.04.–10.05.
Cp EM cyc 1	22.04.–10.05.
Cp cyc I/1	22.04.–10.05.
Sch Mw Kp II/1	22.04.–10.05.
Pzj Kp III/1	22.04.–10.05.
Stab Rdf Bat 2	29.07.–16.08.
Rdf Stabskp 2	29.07.–16.08.
Rdf Kp I/2, II/2, III/2	29.07.–16.08.
Mw Kp IV/2	29.07.–16.08.
Rdf PAL Kp V/2	29.07.–16.08.
Stab Rdf Bat 7	22.04.–10.05.
Rdf Stabskp 7	22.04.–10.05.
Rdf Kp I/7, II/7, III/7	22.04.–10.05.
Mw Kp IV/7	22.04.–10.05.
Rdf PAL Kp V/7	22.04.–10.05.

Aufkl Kp – Cp expl – Cp espl

Cp expl II/1	15.04.–26.04.
Aufkl Kp II/2	04.03.–15.03.
Aufkl Kp II/3	22.01.–02.02.
Aufkl Kp II/4	10.06.–21.06.
Cp expl I/2	11.03.–22.03.
Aufkl Kp I/3	17.06.X01.07.
Aufkl Kp I/5	26.08.–06.09.
Aufkl Kp I/6	29.04.–10.05.
Aufkl Kp I/7	05.02.–16.02.
Aufkl Kp I/8	22.04.–03.05.
Aufkl Kp III/9	10.06.–21.06.
Cp expl III/10	22.04.–03.05.
Aufkl Kp III/12	29.04.–10.05.
Cp expl méc I/1	25.11.–13.12.
Sct expl méc bat chars 17	25.11.–13.12.
Sct expl méc bat chars 18	25.11.–13.12.
Sct expl méc bat méc 19	25.11.–13.12.
Mech Aufkl Kp I/3	28.10.–15.11.
Mech Aufkl Z Pz Bat 14	28.10.–15.11.
Mech Aufkl Z Pz Bat 28	28.10.–15.11.
Mech Aufkl Z Mech Bat 3	28.10.–15.11.
Cp expl I/10	06.05.–17.05.
Aufkl Kp I/13	28.10.–08.11.
Aufkl Kp I/23	23.09.–04.10.

Panzertraining für Pz Besatzung – C d'entr des équipages de chars – C allen per eq c arm

Cp chars I/1	29.04.–01.05.
Cp chars II/1	01.05.–03.05.
Cp chars III/1	08.05.–10.05.
Pz Kp V/2	29.05.–31.05.
Pz Kp I/4	09.12.–11.12.
Pz Kp II/4	11.12.–13.12.
Pz Kp III/4	16.12.–18.12.
Pz Kp V/4	15.04.–17.04.
Pz Kp I/6	13.05.–15.05.
Pz Kp II/6	20.05.–22.05.
Pz Kp III/6	22.05.–24.05.
Pz Kp V/11	25.11.–27.11.
Pz Kp I/12	12.06.–14.06.
Pz Kp II/12	17.06.–19.06.
Pz Kp III/12	19.06.–21.06.
Pz Kp I/13	17.04.–19.04.
Pz Kp II/13	22.04.–24.04.
Pz Kp III/13	24.04.–26.04.
Cp chars I/15	03.06.–05.06.
Cp chars II/15	05.06.–07.06.
Cp chars III/15	10.06.–12.06.
Pz Kp I/16	27.11.–29.11.
Pz Kp II/16	02.12.–04.12.
Pz Kp III/16	04.12.–06.12.
Pz Kp I/20	29.04.–01.05.
Pz Kp II/20	01.05.–03.05.
Pz Kp III/20	06.05.–08.05.
Pz Kp I/21	28.10.–30.10.
Pz Kp II/21	30.10.–01.11.
Pz Kp III/21	04.11.–06.11.
Pz Kp I/25	15.04.–17.04.
Pz Kp II/25	17.04.–19.04.
Pz Kp III/25	22.04.–24.04.
Pz Kp I/27	27.11.–29.11.
Pz Kp II/27	02.12.–04.12.
Pz Kp III/27	04.12.–06.12.
Pz Kp I/29	09.12.–11.12.
Pz Kp II/29	11.12.–13.12.
Pz Kp III/29	16.12.–18.12.

Artillerie / Artiglieria / Artigliaria

EM rgt art 2	28.10.–15.11.
Bttr EM rgt art 2	28.10.–15.11.
Stab Art Rgt 4	17.06.–05.07.
Stabsbttr Art Rgt 4	17.06.–05.07.
Stab Art Rgt 7	25.11.–13.12.
Stabsbttr Art Rgt 7	25.11.–13.12.
Stab Art Rgt 8	20.05.–07.06.
Stabsbttr Art Rgt 8	20.05.–07.06.
Stab Art Rgt/SM rgt art 9	21.10.–08.11.
Stabsbttr Art Rgt/Bttr SM rgt art 9	
(– Art Wet Z/Sez meteo art)	21.10.–08.11.
Art Wet Z/Sez meteo art	
Stabsbttr Art Rgt/	
Bttr SM rgt art 9	17.06.–05.07.
Stabsbttr Art Rgt 12, Art Wet Z	17.06.–05.07.
Stab Art Rgt 13	28.10.–15.11.
Stabsbttr Art Rgt 13	28.10.–15.11.
Gr ob bl 1	17.06.–05.07.
Gr ob bl 3	28.10.–15.11.
Gr ob bl 5	28.10.–15.11.
Pz Hb Abt 11	17.06.–05.07.
Pz Hb Abt 20	11.03.–29.03.
Pz Hb Abt 21	25.11.–13.12.
Pz Hb Abt 23, 24	20.05.–07.06.
Pz Hb Abt 32	28.10.–15.11.
Pz Hb Abt 33	25.11.–13.12.
Pz Hb Abt 44	17.06.–05.07.
Pz Hb Abt 48	20.05.–07.06.
Pz Hb Abt 58	28.10.–15.11.
Gr ob bl 72	28.10.–15.11.
Pz Hb Abt 75	25.11.–13.12.
Hb Abt 35	21.10.–08.11.
Gr ob 42	20.05.–07.06.
Gr ob 49	30.09.–18.10.
Hb Abt 53	29.04.–17.05.
Gr ob 59	21.10.–08.11.

Fliegertruppen / Troupes d'aviation / Truppe d'aviazione / Truppas aviaticas

Flwaf Br 31 – Br av 31

EM bat TA 1	29.04.–10.05.
Esc TA 1	29.04.X10.05.
Cp TA 1	29.04.–10.05.
Stab LT Bat 2	04.11.–15.11.
LT St 2	04.11.X15.11.
LT Kp 2	04.11.–15.11.
Stab LT Bat 3	22.04.–03.05.
LT St 3	22.04.X03.05.
LT Kp 3	22.04.–03.05.
Stab LT Bat 4	10.06.–21.06.
LT St 4	10.06.X21.06.
LT Kp 4	10.06.–21.06.
LT St 5	11.11.X22.11.
LT St 6	02.09.X13.09.
LT St 7	02.09.X13.09.
LT St 8	29.04.X10.05.
Fl Ei Gr 31	X
Stab Fl Rgt 1	29.04.X10.05.
Stab Fl Rgt 2	11.11.X22.11.
Stab Fl Rgt 4	29.04.X10.05.
Stab Fl Rgt 4	02.09.X13.09.
Stab Fl Rgt 4	11.11.X22.11.
EM esca av 1	29.04.X10.05.
Stab Fl Geschw 3	29.04.X10.05.
EM esca av 4	29.04.X10.05.
Stab Fl Geschw 10, 11, 13	11.11.X22.11.
Fl St 1	29.04.X10.05.
Esc av 3, 4	29.04.X10.05.
Fl St 6	29.04.X10.05.
Fl St 8, 10,11	11.11.X22.11.
Zfl St 12	X
Fl St 13	29.04.X10.05.
Instru Fl St 14	X
Fl St 16	11.11.X22.11.
Fl St 17, 18	29.04.X10.05.
Fl St 19	11.11.X22.11.
Fsch Aufkl Kp 17	02.09.–13.09.

Flpl Br 32 – Br aérod 32 – Br aerod 32

EM rgt aérod 1	29.04.–10.05.
Stab Flpl Rgt 3	11.11.–22.11.
EM gr aérod 1	29.04.–10.05.
Cp EM aérod 1	29.04.–10.05.
Stab Flpl Abt 3	29.04.–10.05.
Flpl Stabskp 3	29.04.–10.05.
EM gr aérod 4	29.04.–10.05.
Cp EM aérod 4	29.04.–10.05.
Stab Flpl Abt 10	11.11.–22.11.
Flpl Stabskp 10	11.11.–22.11.
Stab Flpl Abt 11	11.11.–22.11.
Flpl Stabskp 11	11.11.–22.11.
Stab Flpl Abt 13	11.11.–22.11.
Flpl Stabskp 13	11.11.–22.11.
Stab LT Rgt 4	06.05.–10.05.
Stab LT Rgt 4	02.09.–13.09.
Stab LT Abt 5	11.11.–22.11.
LT Stabskp 5	11.11.–22.11.
LT Kp 5	11.11.–22.11.
Stab LT Abt 6	02.09.–13.09.
LT Stabskp 6	02.09.–13.09.
LT Kp 6	02.09.–13.09.
Stab LT Abt 7	02.09.–13.09.
LT Stabskp 7	02.09.–13.09.
LT Kp 7	02.09.–13.09.
SM gr TA 8	29.04.–10.05.
Cp SM TA 8	29.04.–10.05.
Cp TA 8	29.04.–10.05.
Cp av 1, 2, 3, 5, 6	29.04.–10.05.
Fl Kp 7, 8	29.04.–10.05.
Fl Kp 11, 13, 16, 20, 21	11.11.–22.11.
Cp rép av 1	29.04.–10.05.
Flz Rep Kp 3	29.04.–10.05.
Cp rép av 4	29.04.–10.05.
Flz Rep Kp 10, 13	11.11.–22.11.

Ik Br 34 – Br infm 34

Stab A Law Abt 1	15.01.–26.01.
A Law Kp 10, 20, 30, 40	15.01.–26.01.
Stab FF Na und Uem Rgt 21	11.11.–22.11.
Stab FF Na und Uem Rgt 22	29.04.–10.05.
Stab FF Na Rgt 23	11.11.–22.11.
Stab FF Na Rgt 24	29.04.–10.05.
EM gr rens ADCA 1	29.04.–10.05.
Stab FF Na Abt 2, 3	29.04.–10.05.
Stab FF Na Abt 4, 5, 6	11.11.–22.11.
EM gr rens ADCA 7	29.04.–10.05.
SM gr info ADCA 8	11.11.–22.11.
Stab FF Uem Abt 14	11.11.–22.11.
Stab FF Radar Abt 15	11.11.–22.11.
Stab FF Uem Abt 17	29.04.–10.05.
Stab FF Radar Abt 18	29.04.–10.05.
Cp radio av 1	29.04.–10.05.
Fl Fk Kp 2	29.04.–10.05.
Fl Fk Kp 3	11.11.–22.11.
Fl Fk Kp 4	29.04.–10.05.
Fl Fk Kp 5, 7	11.11.–22.11.
Fl Fk Kp 8	29.04.–10.05.
Cp mob radio av 21	29.04.–10.05.
Mob Fl Fk Kp 22	29.04.–10.05.
Mob Fl Fk Kp 23, 24	11.11.–22.11.
Fl EKF Kp 10	11.11.–22.11.
Fl EKF Kp 11	29.04.–10.05.
Fl Na Kp 12	29.04.–10.05.
Fl Na Kp 13	11.11.–22.11.
Fl Radar Kp 14	11.11.–22.11.
Fl Radar Kp 15, 16	29.04.–10.05.
Mob Fl Radar Kp 31, 32	11.11.–22.11.
Mob Fl Radar Kp 33, 34	29.04.–10.05.
A Wet Kp 1	11.11.–22.11.
A Wet Kp 2	29.04.–10.05.
Cp rens ADCA I/1, II/1	29.04.–10.05.
FF Na Kp III/1	29.04.–10.05.
FF Na Kp I/2	29.04.–10.05.
FF Na Kp II/2	29.04.–10.05.
FF Na Kp III/2	29.04.–10.05.
FF Na Kp I/3	29.04.–10.05.
FF Na Kp II/3	29.04.–10.05.
FF Na Kp III/3	29.04.–10.05.
FF Na Kp I/4	11.11.–22.11.
FF Na Kp II/4	11.11.–22.11.
FF Na Kp III/4	11.11.–22.11.
FF Na Kp I/5	11.11.–22.11.
FF Na Kp II/5	24.06.–05.07.
FF Na Kp III/5	11.11.–22.11.
FF Na Kp I/6	11.11.–22.11.
FF Na Kp II/6	11.11.–22.11.
Cp rens ADCA I/7	29.04.–10.05.
Cp rens ADCA II/7	29.04.–10.05.
Cp rens ADCA III/7	29.04.–10.05.
Cp info ADCA I/8	11.11.–22.11.
Cp info ADCA II/8	11.11.–22.11.

FF Pk 35 – Pc ADCA 35

EM gr exploit ADCA 1	29.04.–10.05.
Cp S ADCA 1	29.04.–10.05.
EM gr exploit ADCA 2	29.04.–10.05.
Cp S ADCA 2	29.04.–10.05.
Stab FF Betr Gr 3	11.11.–22.11.
FF D Kp 3	11.11.–22.11.
Stab FF Betr Gr 4	11.11.–22.11.
FF D Kp 4	11.11.–22.11.
Stab FF Betr Gr 5	11.11.–22.11.
FF D Kp 5	11.11.–22.11.
Stab FF Betr Gr 6	11.11.–22.11.
FF D Kp 6	11.11.–22.11.
SM gr eser ADCA 7	29.04.–10.05.
Cp S ADCA 7	29.04.–10.05.
Stab FF Betr Gr 8	11.11.–22.11.
FF D Kp 8	11.11.–22.11.
Stab FF Betr Gr 9	11.11.–22.11.
FF D Kp 9	11.11.–22.11.
Stab FF Betr Gr 10	29.04.–10.05.
FF D Kp 10	29.04.–10.05.
Stab FF Betr Gr 11	11.11.–22.11.
Stab FF Betr Gr 12	22.04.–03.05.
FF D Kp 12	22.04.–03.05.

Trainingskurse – Cours d'entraînement – Corsi d'allenamento

TK 1 Fsch Aufkl Kp 17	25.03.–29.03.
TK 2 Fsch Aufkl Kp 17	15.04.–19.04.

Fliegerabwehrtruppen / Troupes de défense contre avions / Truppe di difesa contraerea / Truppas da defensiun cunter aviuns

Stab Flab Rgt 1	02.09.–13.09.
Stabsbttr Flab Rgt 1	02.09.–13.09.
Stab Flab Rgt 2	18.03.X29.03.
Stabsbttr Flab Rgt 2	07.10.–18.10.
Stab Flab Rgt 3	04.11.X15.11.
Stabsbttr Flab Rgt 3	24.06.–05.07.
Stab Flab Rgt 4	15.01.X26.01.
Stabsbttr Flab Rgt 4	03.06.–14.06.
Stab Flab Rgt 5	11.11.–22.11.
Stabsbttr Flab Rgt 5	11.11.–22.11.
Stab Flab Rgt 6	25.11.X06.12.
Stabsbttr Flab Rgt 6	17.06.–28.06.
Stab Flab Lwf Rgt 7	06.05.X10.05.
Stab Flab Lwf Rgt 7	18.11.X22.11.
EM rgt DCA 8	29.04.–10.05.
Bttr EM rgt DCA 8	29.04.–10.05.
Stab Mob Flab Lwf Rgt 9	X
EM gr DCA L 1	25.03.–04.04.
Bttr EM DCA L 1	25.03.–04.04.
Bttr eg L DCA I/1	25.03.–04.04.
Bttr eg L DCA II/1	25.03.–04.04.
L Flab Bttr III/1	25.03.–04.04.
L Flab Bttr IV/1	25.03.–04.04.
Stab L Flab Abt 2	27.05.–07.06.
L Flab Stabsbttr 2	27.05.–07.06.
L Flab Lwf Bttr I/2	27.05.–07.06.
L Flab Lwf Bttr II/2	27.05.–07.06.
L Flab Bttr III/2	27.05.–07.06.
L Flab Bttr IV/2	27.05.–07.06.
Stab L Flab Abt 3	05.02.–16.02.
L Flab Stabsbttr 3	05.02.–16.02.
L Flab Lwf Bttr I/3	05.02.–16.02.
L Flab Lwf Bttr II/3	05.02.–16.02.
L Flab Bttr III/3	05.02.–16.02.
L Flab Bttr IV/3	05.02.–16.02.
Stab L Flab Abt 4	15.01.–26.01.
L Flab Stabsbttr 4	15.01.–26.01.
L Flab Lwf Bttr I/4	15.01.–26.01.
L Flab Lwf Bttr II/4	15.01.–26.01.
L Flab Bttr III/4	15.01.–26.01.
L Flab Bttr IV/4	15.01.–26.01.
Stab L Flab Abt 5	13.05.–24.05.
L Flab Stabsbttr 5	13.05.–24.05.
L Flab Lwf Bttr I/5	08.07.–19.07.
L Flab Lwf Bttr II/5	08.07.–19.07.
L Flab Bttr III/5	13.05.–24.05.
L Flab Bttr IV/5	13.05.–24.05.
Stab L Flab Abt 6	18.11.–29.11.
L Flab Stabsbttr 6	18.11.–29.11.
L Flab Lwf Bttr I/6	18.11.–29.11.
L Flab Lwf Bttr II/6	18.11.–29.11.
L Flab Bttr III/6	18.11.–29.11.
L Flab Bttr IV/6	18.11.–29.11.
Stab L Flab Abt 7	16.09.–27.09.
L Flab Stabsbttr 7	16.09.–27.09.
L Flab Lwf Bttr I/7	1[illegible]–27.09.
L Flab Lwf Bttr II/7	16.09.–27.09.
L Flab Bttr III/7	16.09.–27.09.
L Flab Bttr IV/7	16.09.–27.09.
Stab L Flab Abt 8	15.01.–26.01.
L Flab Stabsbttr 8	15.01.–26.01.
L Flab Lwf Bttr I/8	15.01.–26.01.
L Flab Lwf Bttr II/8	15.01.–26.01.
L Flab Bttr III/8	15.01.–26.01.
L Flab Bttr IV/8	15.01.–26.01.
Stab L Flab Abt 9	21.10.–01.11.
L Flab Stabsbttr 9	21.10.–01.11.
L Flab Lwf Bttr I/9	17.06.–28.06.
L Flab Lwf Bttr II/9	17.06.–28.06.
L Flab Bttr III/9	21.10.–01.11.
L Flab Bttr IV/9	21.10.–01.11.
EM gr DCA L 10	09.12.–20.12.
Bttr EM DCA L 10	09.12.–20.12.
Bttr eg L DCA I/10	23.09.–04.10.
Bttr eg L DCA II/10	23.09.–04.10.
Bttr DCA L III/10	09.12.–20.12.
Bttr DCA L IV/10	09.12.–20.12.
Stab L Flab Abt 11	26.02.–08.03.
L Flab Stabsbttr 11	26.02.–08.03.
L Flab Lwf Bttr I/11	26.02.–08.03.
L Flab Lwf Bttr II/11	26.02.–08.03.
L Flab Bttr III/11	26.02.–08.03.
L Flab Bttr IV/11	26.02.–08.03.
Stab L Flab Abt 12	09.12.–20.12.
L Flab Stabsbttr 12	09.12.–20.12.
L Flab Lwf Bttr I/12	09.12.–20.12.
L Flab Lwf Bttr II/12	09.12.–20.12.
L Flab Bttr III/12	09.12.–20.12.
L Flab Bttr IV/12	09.12.–20.12.
Stab L Flab Lwf Abt 14	22.04.–03.05.
L Flab Lwf Bttr I/14	22.04.–03.05.
L Flab Lwf Bttr II/14	22.04.–03.05.
EM gr eg L DCA 15	09.12.–20.12.
Bttr eg L DCA I/15	09.12.–20.12.
Bttr eg L DCA II/15	09.12.–20.12.
Stab L Flab Lwf Abt 16	10.06.–21.06.
L Flab Lwf Bttr I/16	10.06.–21.06.
L Flab Lwf Bttr II/16	10.06.–21.06.
EM gr DCA L 19	2[illegible]
Bttr EM DCA L 19	21.10.–01.11.
Bttr eg L DCA I/19	21.10.–01.11.
Bttr eg L DCA II/19	21.10.–01.11.
Bttr DCA L III/19	21.10.–01.11.
Bttr DCA L IV/19	21.10.–01.11.
Stab L Flab Abt 20	29.04.–10.05.
L Flab Stabsbttr 20	29.04.–10.05.
L Flab Lwf Bttr I/20	29.04.–10.05.
L Flab Lwf Bttr II/20	29.04.–10.05.
L Flab Bttr III/20	29.04.–10.05.
L Flab Bttr IV/20	29.04.–10.05.
Stab L Flab Abt 22	13.05.–24.05.
L Flab Stabsbttr 22	13.05.–24.05.
L Flab Lwf Bttr I/22	11.11.–22.11.
L Flab Lwf Bttr II/22	11.11.–22.11.
L Flab Bttr III/22	13.05.–24.05.
L Flab Bttr IV/22	13.05.–24.05.
Stab L Flab Abt 23	18.11.–29.11.
L Flab Stabsbttr 23	18.11.–29.11.
L Flab Lwf Bttr I/23	18.11.–29.11.
L Flab Lwf Bttr II/23	18.11.–29.11.
L Flab Bttr III/23	18.11.–29.11.
L Flab Bttr IV/23	18.11.–29.11.
Stab L Flab Abt 24	20.05.–31.05.
L Flab Stabsbttr 24	20.05.–31.05.
L Flab Lwf Bttr I/24	02.12.–13.12.
L Flab Lwf Bttr II/24	02.12.–13.12.
L Flab Bttr III/24	20.05.–31.05.
L Flab Bttr IV/24	20.05.–31.05.
Gr DCA m 32	11.11.–22.11.
M Flab Abt 34, 35	02.09.–13.09.
M Flab Abt 36	22.04.–03.05.
M Flab Abt 37	18.03.–29.03.
M Flab Abt 38	18.11.–29.11.
M Flab Abt 39	04.11.–15.11.
M Flab Abt 42, 43	11.11.–22.11.
M Flab Abt 44	25.11.–06.12.
M Flab Abt 45	09.12.–20.12.
Gr DCA m 51	29.04.–10.05.
Gr DCA m 52	29.04.–10.05.
M Flab Abt 53	15.01.–26.01.
M Flab Abt 54	26.02.–08.03.
Gr eg mob DCA 1	02.09.–[illegible]
Mob Flab Lwf Abt 4	29.0[illegible]
Mob Flab Lwf Abt 11	11.11.–22.[illegible]
Flab Lwf Abt 71	11.11.–22.11.
Flab Lwf Abt 72	29.04.–10.05.

Genietruppen / Troupes du génie / Truppe del genio / Truppas da genia

Stab G Rgt 3	03.06.–21.06.
Stabskp G Rgt 3	03.06.–21.06.
Stab G Rgt 4	24.06.–12.07.
Stabskp G Rgt 4	24.06.–12.07.
Stab G Rgt 5	05.08.–23.08.
Stabskp G Rgt 5	05.08.–23.08.
Bat G 1 (– Cp sap chars I/1)	28.10.–15.11.
Cp sap chars I/1	09.09.–27.09.
Bat G 2	13.05.–31.05.
G Bat 7	11.03.–29.03.
G Bat 8	15.07.–02.08.
Bat G 9	14.10.–01.11.
G Bat 23	03.06.–21.06.
G Bat 24	24.06.–12.07.
G Bat 27 (– Sap Kp I/27)	03.06.–21.06.
Sap Kp I/27	13.05.–31.05.
G Bat 32	05.08.–23.08.
G Bat 35	24.06.–12.07.
G Bat 37	04.11.–23.11.
Gt Sap Kp 14	14.10.–01.11.
Pont Bat 25 (– Pont Kp III/25)	19.02.–08.03.
Pont Kp III/25	10.06.–06.07.
Bat G chf 11	09.09.–27.09.
Eisb G Bat 12	30.09.–18.10.
Eisb G Bat 21	22.04.–10.05.
Eisb G Bat/Bat G fer 22	22.0[illegible]
Tech Kp Kata Hi Rgt 1	02.12.X[illegible]
Kata Hi Sap Kp I/2	02.12.–20.12.
Kata Hi Sap Kp I/4	02.12.–20.12.
Cp canots mot 15	17.06.–05.07.
Mot Boot Kp 43	28.10.–15.11.
Cp G av 1	29.04.–10.05.
Fl G Kp 3	29.04.–10.05.
Cp G av 4	29.04.–10.05.
Fl G Kp 5	11.11.–22.11.
Fl G Kp 6	02.09.–13.09.
Fl G Kp 7	02.09.–13.09.
Cp G av 8	29.04.–10.05.
Fl G Kp 10, 11, 13	11.11.–22.11.
EM constr 14	28.10.X08.11.
EM constr 15	28.10.X08.11.
Baustab 25	28.10.X08.11.

Festungstruppen / Troupes de forteresse / Truppe da fortezza / Truppas da fortezzas

EM rgt fort 1	22.04.–03.05.
Cp exploit rgt fort 1	22.04.–03.05.
Stab Fest Rgt 2	03.06.–14.06.
Betr Kp Fest Rgt 2	03.06.–21.06.
Stab Fest Rgt 4	28.10.–08.11.
Betr Kp Fest Rgt 4	28.10.–08.11.
Stab Fest Rgt 9	10.06.–28.06.
Betr Kp Fest Rgt 9	10.06.–28.06.
Bat pi fort 12	22.04.–10.05.
Bat pi fort 14	09.04.–26.04.
Fest Pi Bat 21	03.06.–21.06.
Bat pi fort 33	21.10.–08.11.
Fest Pi Bat 34	10.06[illegible]
Bat pi fort 35	30.09.–[illegible]
Fest Pi Bat 38	28.10.–15.11.
Fest Pi Bat 42	28.10.–15.11.
Fest Pi Kp 14	14.10.–01.11.
Gr art fort 1	21.10.–08.11.
Fest Art Abt 13	28.10.–15.11.
Fest Art Abt 16	10.06.–28.06.
Fest Art Abt 18	10.06.–28.06.
Flhf Fest Pi Kp 4	10.06.–28.06.
Flhf Fest Mw Kp 4	22.04.–10.05.

Übermittlungstruppen
Troupes de transmission
Truppe di trasmissione
Truppas da transmissiun

EM rgt trm 1	17.06.–28.06.
Stab Uem Rgt 2	27.05.–07.06.
Stab Uem Rgt 3	22.04.–03.05.
Stab Uem Rgt 4	04.11.–15.11.
Cp trm br bl III/1	17.06.–05.07.
Pz Br Uem Kp III/3	18.11.–06.12.
Cp trm br fort II/10	04.11.–15.11.
Fest Br Uem Kp II/13	29.04.–10.05.
Fest Br Uem Kp II/23	23.09.–04.10.
Cp trm br ter/ Ter Br Uem Kp III/10	11.11.–22.11.
Ter Br Uem Kp III/12	22.04.–03.05.
Gr trm 2	11.03.–22.03.
Uem Abt 3	17.06.–03.07.
Uem Abt 5	26.08.–06.09.
Uem Abt 6	29.04.–10.05.
Uem Abt 7	05.02.–16.02.
Uem Abt 8	30.09.–11.10.
Uem Abt/Gr trm 9	10.06.–21.06.
Gr trm 10	22.04.X03.05.
Uem Abt 12	22.04.–03.05.
Gr trm/Uem Abt 21	17.06.–28.06.
Uem Abt 22	04.11.–15.11.
Uem Abt 23	22.04.–03.05.
Uem Abt 24	04.11.–15.11.
Gr trm/Uem Abt 26	23.09.–04.10.
Uem Abt 27	04.03.–15.03.
Uem Abt 28	11.11.–22.11.
Uem Abt/Gr trm 29	03.06.–14.06.
Uem Abt 31	04.11.–15.11.
Uem Abt 33	04.11.–15.11.
Uem Abt 45	29.04.–10.05.
Elo Abt 47	16.09.–27.09.
Gr ondi/Ristl Abt 16	17.06.–28.06.
Ristl Abt 17	27.05.–07.06.
Ristl Abt 18	04.11.–15.11.
Ristl Abt 25	22.04.–03.05.
Ristl Abt/Gr ondi 32	29.04.–10.05.
Ristl Abt 34	04.11.–15.11.
Gr CGE/EKF Abt 36	17.06.–28.06.
EKF Abt 37	27.05.–07.06.
EKF Abt 38	04.11.–15.11.
EKF Abt 46 (– EKF Kp IV/46)	10.06.–21.06.
EKF Kp IV/46	29.04.X10.05.
EKF Kp IV/46	04.11.X15.11.
Gr exploit TT 1, 2	X
Gr exploit TT/TT Betr Gr 3	X
Gr exploit TT 4	X
Gr exploit TT/TT Betr Gr 5	X
TT Betr Gr/gr exploit TT 6	X
TT Betr Gr 7–11	X
Gr eser TT 12	X
TT Betr Gr 13–17	X
TT Betr Kp 21 ad hoc	17.06.–28.06.
TT Betr Kp 22 ad hoc	09.09.–20.09.
TT Betr Kp 24 ad hoc	22.04.–03.05.
TT Betr Kp 25 ad hoc	14.10.–25.10.
TT Betr Kp 26 ad hoc	26.08.–06.09.

Sanitätstruppen
Troupes sanitaires
Truppe sanitarie
Truppas sanitaras

Stab Spit Rgt 3	03.06.X05.07.
Stab Spit Rgt 7	19.02.–08.03.
Stab Spit Rgt 8	10.06.–28.06.
EM rgt hôp 12	22.04.–10.05.
Stab Spit Rgt 13	04.11.–22.11.
Stab San Bat 3	03.06.X05.07.
Stabskp Spit Rgt 3	03.06.X05.07.
San Kp I/3	03.06.X05.07.
San Kp II/3	03.06.X05.07.
San Trsp Kp III/3	03.06.X05.07.
San Trsp Kp IV/3	03.06.X05.07.
L San Trsp Kp V/3	03.06.X05.07.
Stab San Bat 7	19.02.–08.03.
Stabskp Spit Rgt 7	19.02.–08.03.
San Kp I/7	19.02.–08.03.
San Kp II/7	19.02.–08.03.
San Trsp Kp III/7	19.02.–08.03.
San Trsp Kp IV/7	19.02.–08.03.
L San Trsp Kp V/7	19.02.–08.03.
Stab San Bat 8	10.06.–28.06.
Stabskp Spit Rgt 8	10.06.–28.06.
San Kp I/8	10.06.–28.06.
San Trsp Kp II/8	10.06.–28.06.
L San Trsp Kp III/8	10.06.–28.06.
EM bat san 12	22.04.–10.05.
Cp EM rgt hôp 12	22.04.–10.05.
Cp san I/12	22.04.–10.05.
Cp trsp san II/12	22.04.–10.05.
Cp trsp san L III/12	22.04.–10.05.
Train san IV/12	22.04.–10.05.
Stab San Bat 13	04.11.–22.11.
Stabskp Spit Rgt 13	04.11.–22.11.
San Kp I/13	04.11.–22.11.
San Trsp Kp II/13	04.11.–22.11.
L San Trsp Kp III/13	04.11.–22.11.
San Eisb Z IV/13	04.11.–22.11.
San Eisb Z V/13	04.11.–22.11.
Spit Abt 46	19.02.–08.03.
Spit Abt 47	19.02.–08.03.
Spit Abt 50	04.11.–22.11.
Gr hôp 51	22.04.–10.05.
Spit Abt 53	22.04.–10.05.
Spit Abt 54	03.06.–21.06.
Spit Abt 57	17.06.–05.07.
Spit Abt 60	10.06.–28.06.
Spit Abt 61	10.06.–28.06.
Spit Abt 62	10.06.–28.06.
Spit Abt 65	05.08.–23.08.
Stab Spit Abt 70	12.02.X01.03.
Stab Spit Abt 70	15.07.X02.08.
Spit Stabskp 70	15.07.X02.08.
Spit Stabskp 70	12.02.X01.03.
Spit D Kp 70	15.07.X02.08.
Spit D Kp 70	12.02.X01.03.
Spit Kp I/70	12.02.X01.03.
Spit Kp I/70	15.07.X02.08.
Spit Kp RKD II/70	03.06.X21.06.
Spit Kp RKD II/70	17.06.X05.07.
Spit Abt 71	28.10.–15.11.
Spit Abt 75	19.02.–08.03.
Spit Abt 78	19.02.–08.03.
Stab San Mat Rgt 1	09.09.X27.09.
San Mat Abt 81	09.09.–27.09.
San Mat Abt 83	09.09.–27.09.
B Dienst der Armee 18	09.09.–27.09.
Cp san IV/1	17.06.–05.07.
Cp san V/1	22.04.–10.05.
Cp san III/2	11.03.–22.03.
San Kp III/3	17.06.–01.07.
San Kp IV/3	18.11.–06.12.
San Kp III/5	26.08.–06.09.
San Kp III/6	29.04.–10.05.
San Kp III/7	05.02.–16.02.
San Kp III/8	22.04.–03.05.
Cp san IV/9	30.09.–11.10.
Cp san III/10	04.11.–15.11.
Cp san IV/10	22.04.–03.05.
San Kp IV/12	29.04.–10.05.
San Kp III/13	29.04.–10.05.
San Kp V/17	15.04.–03.05.
San Kp III/23	23.09.–04.10.

Veterinärtruppen
Troupes vétérinaires
Truppe veterinarie
Truppas veterinaras

Gr vét 6	10.06.–28.06.
Vet Abt 7	19.02.–08.03.

Versorgungstruppen
Troupes de soutien
Truppe di sostegno
Truppas da provediment

Stab Vsg Rgt/EM rgt sout 3	28.10.–15.11.
Stabskp Vsg Rgt/Cp EM rgt sout 3	28.10.–15.11.
Stab Vsg Rgt 5	28.10.–15.11.
Stabskp Vsg Rgt 5	28.10.–15.11.
Stab Vsg Rgt 9	28.05.X14.06.
Stab Vsg Rgt 9	16.09.X04.10.
Stabskp Vsg Rgt 9	28.05.X14.06.
Stabskp Vsg Rgt 9	16.09.X04.10.

Vsg Bat (inkl Vsg Stabskp, Vsg Kp, Vpf Kp, Betrst Kp, Mun Kp)
Bat sout (y compris cp EM sout, cp sout, cp subs, cp carb, cp mun)
Bat sostg (compresi cp SM sostg, cp sostg, cp suss, cp carb, cp mun)

Vsg Bat/Bat sout 31	28.10.–15.11.
Vsg Bat 32	28.10.–15.11.
Vsg Bat 51	28.10.–15.11.
Vsg Bat 52	22.04.–10.05.
Vsg Bat 53	28.10.–15.11.
Vsg Bat 91	16.09.–04.10.
Vsg Bat 92	28.05.–14.06.

Rettungstruppen
Troupes de sauvetage
Truppe di salvataggio
Truppas da salvament

Katastrophenhilfsregiment – Régiment d'aide en cas de catastrophe – Reggimento di aiuto in caso di catastrofe

Stab Kata Hi Rgt 1	02.12.X20.12.
Stabsz Kata Hi Rgt 1	02.12.X20.12.
Kata Hundefhr Z 1	02.12.X20.12.
Kata Hi Bat 2	02.12.–20.12.
Kata Hi Bat 4	02.12.–20.12.

Rettungstruppen – Troupes de sauvetage – Truppe di salvataggio

EM rgt sauv 12	28.10.–15.11.
Cp EM rgt sauv 12	28.10.–15.11.
Stab Rttg Rgt 13	22.01.–09.02.
Stabskp Rttg Rgt 13	22.01.–09.02.
Stab Rttg Rgt 22	21.10.–08.11.
Stabskp Rttg Rgt 22	21.10.–08.11.
Stab Rttg Rgt 42	01.07.–19.07.
Stabskp Rttg Rgt 42	01.07.–19.07.
EM bat sauv 5	28.10.–08.11.
Cp EM sauv 5	28.10.–08.11.
Cp sauv I/5	07.10.–25.10.
Cp sauv II/5	21.10.–08.11.
Cp sauv III/5	04.11.–22.11.
Cp sauv IV/5	18.11.–06.12.
EM bat sauv 10	28.10.–15.11.
Cp EM sauv 10	28.10.–15.11.
Cp sauv I/10, II/10	28.10.–15.11.
Rttg Kp III/10	28.10.–15.11.
Cp sauv IV/10	28.10.–15.11.
Stab Rttg Bat 11	15.01.–02.02.
Rttg Stabskp 11	15.01.–02.02.
Rttg Kp I/11	12.02.–01.03.
Rttg Kp II/11	15.01.–02.02.
Rttg Kp III/11	26.02.–15.03.
Rttg Kp IV/11	29.01.–16.02.
Stab Rttg Bat 12	22.01.–09.02.
Rttg Stabskp 12	22.01.–09.02.
Rttg Kp I/12, II/12, III/12	22.01.–09.02.
Rttg Kp IV/12	29.07.–16.08.
Stab Rttg Bat 13	28.10.–15.11.
Rttg Stabskp 13	28.10.–15.11.
Rttg Kp I/13, II/13, III/13, IV/13	28.10.–15.11.
Stab Rttg Bat 14	22.01.–09.02.
Rttg Stabskp 14	22.01.–09.02.
Rttg Kp I/14, II/14, III/14, IV/14	22.01.–09.02.
Stab Rttg Bat 19	29.04.–05.07.
Rttg Stabskp 19	06.05.–24.05.
Rttg Kp I/19	06.05.–24.05.
Rttg Kp II/19	20.05.–07.06.
Rttg Kp III/19	03.06.–21.06.
Rttg Kp IV/19	17.06.–05.07.
Stab Rttg Bat 20	21.10.–08.11.
Rttg Stabskp 20	21.10.–08.11.
Rttg Kp I/20, II/20, III/20, IV/20	21.10.–08.11.
Stab Rttg Bat 21	21.10.–08.11.
Rttg Stabskp 21	21.10.–08.11.
Rttg Kp I/21, II/21	21.10.–08.11.
Rttg Kp III/21	22.04.–10.05.
Rttg Kp IV/21	21.10.–08.11.
Stab Rttg Bat 22	01.07.–19.07.
Rttg Stabskp 22	01.07.–19.07.
Rttg Kp I/22, II/22, III/22, IV/22	01.07.–19.07.
Stab Rttg Bat 23	20.05.–07.06.
Rttg Stabskp 23	20.05.–07.06.
Rttg Kp I/23, II/23, III/23, IV/23	20.05.–07.06.
Stab Rttg Bat 24	29.07.–16.08.
Rttg Stabskp 24	29.07.–16.08.
Rttg Kp I/24	01.07.–19.07.
Rttg Kp II/24	15.07.–02.08.
Rttg Kp III/24	29.07.–16.08.
Rttg Kp IV/24	12.08.–30.08.
Stab Rttg Bat 35	11.03.–29.03.
Rttg Stabskp 35	11.03.–29.03.
Rttg Kp I/35, II/35, III/35, IV/35	11.03.–29.03.

Trainingskurse – Cours d'entraînement – Corsi d'allenamento

TK 1 Spr Tech	30.04.–01.05.
TK 2 Spr Tech C entr 2 tech explo C allen 2 tecn esplo	02.05.–03.05.
TK 1 Atemschutz	15.02.–16.02.
C entr 2 ap resp	23.05.–24.05.
C entr 3 ap resp	20.06.–21.06.
TK 4 Atemschutz	27.06.–28.06.
C entr 5 ap resp	23.10.–24.10.
C entr 6 ap resp	05.11.–06.11.
TK 1 für Chemieberater C entr 1 pour cons chimie C allen 1 per cons chimica	05.11.–06.11.
TK 2 für Chemieberater C entr 2 pour cons chimie C allen 2 per cons chimica	07.11.–08.11.

Materialtruppen
Troupes du matériel
Truppe del materiale
Truppas da material

Mat Kp 9	22.04.–10.05.
Cp mat VI/31	28.10.–15.11.
Mat Kp VI/32	28.10.–15.11.
Mat Kp VII/32	28.10.–15.11.
Mat Kp VI/51	28.10.–15.11.
Mat Kp VI/52, VII/52	22.04.–10.05.
Mat Kp VI/91, VII/91	16.09.–04.10.
Mat Kp VI/92, VII/92	28.05.–14.06.

Transporttruppen
Troupes de transport
Truppe di trasporto
Truppas da transport

EM bat trsp 1	15.04.–26.04.
Cp pol rte I/1	15.04.–26.04.
Str Pol Kp II/1	18.06.–02.07.
Cp pol rte III/1	15.04.–26.04.
Cp trsp IV/1	15.04.–26.04.
Cp trsp V/1	15.04.–26.04.
Cp trsp VI/1	15.04.–26.04.
Cp trsp VII/1	15.04.–26.04.
Stab Trsp Bat 2	04.11.–15.11.
Str Pol Kp I/2	04.11.–15.11.
Str Pol Kp II/2	04.11.–15.11.
Str Pol Kp III/2	04.11.–15.11.
Trsp Kp IV/2	15.01.–26.01.
Trsp Kp V/2	15.01.–26.01.
Trsp Kp VI/2	11.11.–22.11.
Trsp Kp VII/2	04.11.–15.11.
Stab Trsp Bat 3	03.06.–14.06.
Str Pol Kp I/3	03.06.–14.06.
Cp pol rte II/3	10.06.–21.06.
Trsp Kp III/3	10.06.–21.06.
Trsp Kp IV/3	03.06.–14.06.
Cp trsp V/3	03.06.–14.06.
Stab Trsp Bat 4	04.11.–15.11.
Str Pol Kp I/4	04.11.–15.11.
Str Pol Kp II/4	07.10.–18.10.
Str Pol Kp III/4	27.05.–07.06.
Trsp Kp IV/4	04.11.–15.11.
Trsp Kp V/4	04.11.–15.11.
Trsp Kp VI/4	07.10.–18.10.
Trsp Kp VII/4	27.05.–07.06.
Stab Trsp Bat 5	17.06.–28.06.
Str Pol Kp I/5	17.06.–28.06.
Cp pol str II/5	10.06.–21.06.
Trsp Kp III/5	27.05.–07.06.
Trsp Kp IV/5	20.05.–31.05.
Trsp Kp V/5	02.12.–13.12.

Territorialdienst
Service territorial
Servizio territoriale
Servetsch territorial

Stab Ter Rgt 10	26.08.–13.09.
Stab Ter Rgt 12	20.05.–07.06.
EM rgt ter 14	28.05.–14.06.
Cp EM rgt ter 14	28.05.–14.06.
EM rgt ter 15	17.06.–05.07.
Cp EM rgt ter 15	17.06.–05.07.
EM rgt ter 19	28.10.–15.11.
Cp EM rgt ter 19	28.10.–15.11.
Stab Ter Rgt 21	21.10.–08.11.
Stabskp Ter Rgt 21	21.10.–08.11.
Stab Ter Rgt 23	26.02.–15.03.
Stabskp Ter Rgt 23	26.02.–15.03.
Stab Ter Rgt 43	28.10.–15.11.
Stabskp Ter Rgt 43	28.10.–15.11.
Stab Ter Rgt 44	12.08.–30.08.
Stabskp Ter Rgt 44	12.08.–30.08.
Stab Ter Rgt 45	28.10.–15.11.
Stabskp Ter Rgt 45	28.10.–15.11.
Stab Ter Rgt 91	16.09.–04.10.
Stabskp Ter Rgt 91	16.09.–04.10.
Stab Ter Rgt 94	10.06.–28.06.
Stabskp Ter Rgt 94	10.06.–28.06.
Stab Ter Rgt 95	30.09.–18.10.
Stabskp Ter Rgt 95	30.09.–18.10.
Stab Stadtkdo 211	06.05.–24.05.
Stabskp Stadtkdo 211	06.05.–24.05.

Militärpolizei
Police militaire
Polizia militare
Polizia militara

Schutzdet BR	28.10.–08.11.
Stab MP Bat/EM bat PM 1	02.12.–13.12.
MP Stabskp/Cp EM PM 1	02.12.–13.12.
Cp gren PM/MP Gren Kp I/1	02.12.–13.12.
MP Gren Kp II/1	02.12.–13.12.
MP Gren Kp III/1	02.12.–13.12.
MP Gren Kp IV/1	02.12.–13.12.
MP Schutzkp/Cp prot PM V/1	02.12.–13.12.
EM zo PM 1	X
Cp EM zo PM 1	10.06.–21.06.
Dét PM 11	X
Stab MP Zo 2	X
Stabskp MP Zo 2	29.04.–10.05.
MP Det 21	X
Stab MP Zo 3	15.01.X19.01.
Stabskp MP Zo 3	22.01.–02.02.
MP Det 31	X
MP Det 32	X
MP Det 33	X
Stab MP Zo 4	X
Stabskp MP Zo 4	24.06.–05.07.
MP Det 41	X

Feldpostdienst
Service de la poste de campagne
Servizio della posta da campo
Servetsch da la posta militara

Cp P camp 22	20.05.–07.06.
Cp P camp 23	17.06.–05.07.
FP Kp 31	28.10.–15.11.
FP Kp 33	28.10.–15.11.
FP Kp 52	28.10.–15.11.
FP Kp 54	22.04.–10.05.
FP Kp 63	10.06.–28.06.
FP Kp 93	28.05.–14.06.
Cp P campo 101	30.09.–18.10.
FP Kp 122	15.04.–03.05.
FP Kp 131	22.04.–10.05.

AC-Schutzdienst
Service de protection AC
Servizio di protezione AC
Servetsch protecziun AC

A Lab ACSD 86	X
TK für AC Lab Spez 1 C entr pour spéc lab AC 1	08.01.–12.01.
TK für AC Lab Spez 2 C entr pour spéc lab AC 2	15.01.–19.01.
TK für AC Lab Spez 3 C entr pour spéc lab AC 3	12.08.–16.08.
TK für AC Lab Spez 4 C entr pour spéc lab AC 4	19.08.–23.08.
TK für AC Lab Spez 5 C entr pour spéc lab AC 5	21.10.–25.10.
TK für AC Lab Spez 6 C entr pour spéc lab AC 6	28.10.–01.11.

Militäreisenbahndienst
Service militaire des chemins de fer
Servizio militare delle ferrovie
Servetsch militar da viafier

EM rgt chf 1	02.09.X18.10.
Cp EM rgt chf 1	09.09.–20.09.
Stab Eisb Rgt 2	22.04.X10.05.
Stabskp Eisb Rgt 2	22.04.X10.05.

Mobilmachung
Mobilisation
Mobilitazione
Mobilisazium

EM pl mob 101	13.05.–17.05.
Cp EM pl mob 101	13.05.–17.05.
Cp S pl mob 101	13.05.–17.05.
EM pl mob 102	30.09.–04.10.
Cp EM pl mob 102	30.09.–04.10.
Cp S pl mob 102	30.09.–04.10.
EM pl mob 103	18.11.–22.11.
Cp EM pl mob 103	18.11.–22.11.
Cp S pl mob 103	18.11.–22.11.
EM pl mob 104	23.09.–27.09.
Cp EM pl mob 104	23.09.–27.09.
Cp S pl mob 104	23.09.–27.09.
EM pl mob 105	06.05.–10.05.
Cp EM pl mob 105	06.05.–10.05.
Cp S pl mob 105	06.05.–10.05.
EM pl mob 106	18.11.–22.11.
Cp EM pl mob 106	18.11.–22.11.
Cp S pl mob 106	18.11.–22.11.
EM pl mob 107	06.05.–10.05.
Cp EM pl mob 107	06.05.–10.05.
Cp S pl mob 107	06.05.–10.05.
EM pl mob 108	11.11.–15.11.
Cp EM pl mob 108	11.11.–15.11.
Cp S pl mob 108	11.11.–15.11.
Stab Mob Pl 109	18.11.–22.11.
Stabskp Mob Pl 109	18.11.–22.11.
D Kp Mob Pl 109	18.11.–22.11.
Stab Mob Pl 110	11.11.–15.11.
Stabskp Mob Pl 110	11.11.–15.11.
D Kp Mob Pl 110	11.11.–15.11.
Stab Mob Pl 111	21.10.–25.10.
Stabskp Mob Pl 111	21.10.–25.10.
D Kp Mob Pl 111	21.10.–25.10.
Stab Mob Pl 112	11.11.–15.11.
Stabskp Mob Pl 112	11.11.–15.11.
D Kp Mob Pl 112	11.11.–15.11.
Stab Mob Pl 201	03.06.–07.06.
Stabskp Mob Pl 201	03.06.–07.06.
D Kp Mob Pl 201	03.06.–07.06.
Stab Mob Pl 202	03.06.–07.06.
Stabskp Mob Pl 202	03.06.–07.06.
D Kp Mob Pl 202	03.06.–07.06.
Stab Mob Pl 203	11.11.–15.11.
Stabskp Mob Pl 203	11.11.–15.11.
D Kp Mob Pl 203	11.11.–15.11.
Stab Mob Pl 204	22.04.–26.04.
Stabskp Mob Pl 204	22.04.–26.04.
D Kp Mob Pl 204	22.04.–26.04.
Stab Mob Pl 205	17.06.–21.06.
Stabskp Mob Pl 205	17.06.–21.06.
D Kp Mob Pl 205	17.06.–21.06.
Stab Mob Pl 206	23.09.–27.09.
Stabskp Mob Pl 206	23.09.–27.09.
D Kp Mob Pl 206	23.09.–27.09.
Stab Mob Pl 207	07.10.–11.10.
Stabskp Mob Pl 207	07.10.–11.10.
D Kp Mob Pl 207	07.10.–11.10.
Stab Mob Pl 208	25.11.–29.11.
Stabskp Mob Pl 208	25.11.–29.11.
D Kp Mob Pl 208	25.11.–29.11.
Stab Mob Pl 209	11.11.–15.11.
Stabskp Mob Pl 209	11.11.–15.11.
D Kp Mob Pl 209	11.11.–15.11.
Stab Mob Pl 210	09.09.–13.09.
Stabskp Mob Pl 210	09.09.–13.09.
D Kp Mob Pl 210	09.09.–13.09.
Stab Mob Pl 211	18.11.–22.11.
Stabskp Mob Pl 211	18.11.–22.11.
D Kp Mob Pl 211	18.11.–22.11.
EM pl mob 301	03.06.–07.06.
Cp EM pl mob 301	03.06.–07.06.
Cp S pl mob 301	03.06.–07.06.
EM pl mob 302	03.06.–07.06.
Cp EM pl mob 302	03.06.–07.06.
Cp S pl mob 302	03.06.–07.06.
EM pl mob 303	28.10.–01.11.
Cp EM pl mob 303	28.10.–01.11.
Cp S pl mob 303	28.10.–01.11.
Stab Mob Pl 304	07.10.–11.10.
Stabskp Mob Pl 304	07.10.–11.10.
D Kp Mob Pl 304	07.10.–11.10.
Stab Mob Pl 305	03.06.–07.06.
Stabskp Mob Pl 305	03.06.–07.06.
D Kp Mob Pl 305	03.06.–07.06.
Stab Mob Pl 306	03.06.–07.06.
Stabskp Mob Pl 306	03.06.–07.06.
D Kp Mob Pl 306	03.06.–07.06.
Stab Mob Pl 307	03.06.–07.06.
Stabskp Mob Pl 307	03.06.–07.06.
D Kp Mob Pl 307	03.06.–07.06.
SM pz mob 311	30.09.–04.10.
Cp SM pz mob 311	30.09.–04.10.
Cp S pz mob 311	30.09.–04.10.
SM pz mob 312	30.09.–04.10.
Cp SM pz mob 312	30.09.–04.10.
Cp S pz mob 312	30.09.–04.10.
Stab Mob Pl 313	30.09.–04.10.
Stabskp Mob Pl 313	30.09.–04.10.
D Kp Mob Pl 313	30.09.–04.10.
Stab Mob Pl 314	24.06.–28.06.
Stabskp Mob Pl 314	24.06.–28.06.
D Kp Mob Pl 314	24.06.–28.06.
Stab Mob Pl 315	21.10.–25.10.
Stabskp Mob Pl 315	21.10.–25.10.
D Kp Mob Pl 315	21.10.–25.10.
Stab Mob Pl 316	05.08.–09.08.
Stabskp Mob Pl 316	05.08.–09.08.
D Kp Mob Pl 316	05.08.–09.08.
Stab Mob Pl 317	24.06.–28.06.
Stabskp Mob Pl 317	24.06.–30.06.
D Kp Mob Pl 317	24.06.–28.06.
Stab Mob Pl 318	02.09.–06.09.
Stabskp Mob Pl 318	02.09.–06.09.
D Kp Mob Pl 318	02.09.–06.09.
Stab Mob Pl 319	24.06.–28.06.
Stabskp Mob Pl 319	24.06.–28.06.
D Kp Mob Pl 319	24.06.–28.06.
Stab Mob Pl 321	30.09.–04.10.
Stabskp Mob Pl 321	30.09.–04.10.
D Kp Mob Pl 321	30.09.–04.10.
Stab Mob Pl 322	02.09.–06.09.
Stabskp Mob Pl 322	02.09.–06.09.
D Kp Mob Pl 322	02.09.–06.09.
Stab Mob Pl 323	30.09.–04.10.
Stabskp Mob Pl 323	30.09.–04.10.
D Kp Mob Pl 323	30.09.–04.10.
Stab Mob Pl 324	02.09.–06.09.
Stabskp Mob Pl 324	02.09.–06.09.
D Kp Mob Pl 324	02.09.–06.09.
Stab Mob Pl 401	26.08.–30.08.
Stabskp Mob Pl 401	26.08.–30.08.
D Kp Mob Pl 401	26.08.–30.08.
Stab Mob Pl 402	25.11.–29.11.
Stabskp Mob Pl 402	25.11.–29.11.
D Kp Mob Pl 402	25.11.–29.11.
Stab Mob Pl 403	07.10.–11.10.
Stabskp Mob Pl 403	07.10.–11.10.
D Kp Mob Pl 403	07.10.–11.10.
Stab Mob Pl 404	11.11.–15.11.
Stabskp Mob Pl 404	11.11.–15.11.
D Kp Mob Pl 404	11.11.–15.11.
Stab Mob Pl 405	28.10.–01.11.
Stabskp Mob Pl 405	28.10.–01.11.
D Kp Mob Pl 405	28.10.–01.11.
Stab Mob Pl 406	23.09.–27.09.
Stabskp Mob Pl 406	23.09.–27.09.
D Kp Mob Pl 406	23.09.–27.09.
Stab Mob Pl 407	02.09.–06.09.
Stabskp Mob Pl 407	02.09.–06.09.
D Kp Mob Pl 407	02.09.–06.09.
Stab Mob Pl 408	25.11.–29.11.
Stabskp Mob Pl 408	25.11.–29.11.
D Kp Mob Pl 408	25.11.–29.11.
Stab Mob Pl 409	23.09.–27.09.
Stabskp Mob Pl 409	23.09.–27.09.
D Kp Mob Pl 409	23.09.–27.09.

Taktisch-Technische Kurse (TTK)
Cours tactique-technique
Corsi tattico-tecnici (CTT)
Curs tactic-tecnics (CTT)

Armeetruppen – Troupes de l'armée – Truppe d'armata

TTK L Flab Lwf Abt 16	08.05.–10.05.
TTK Pz Br Stabsbat 2	15.04.–19.04.
TTK Pz Bat 12	16.09.–20.09.
CTT bat chars 15	28.10.–01.11.
TTK Mech Bat 2	23.09.–27.09.
CTT gr ob bl 2	28.10.–01.11.
TTK L Flab Abt 22	23.09.–27.09.
TTK G Bat 34	16.09.–20.09.
TTK G Rgt 6	04.11.–08.11.
TTK Uem Br 41	30.05.–31.05.
TTK San Mat Rgt 1 (–)	25.03.–29.03.
TTK MP Bat 1	03.06.–07.06.
TTK 1 Mob Pl	27.02.–01.03.
TTK 2 Mob Pl	04.06.–07.06.
TTK 3 Mob Pl	10.06.–13.06.
CTT 4 pl mob	18.06.–21.06.
CTT 5 pl/pz mob	24.06.–27.06.
TTK 6 Mob Pl	06.08.–09.08.
TTK 7 Mob Pl	12.08.–15.08.

FAK 1 – CA camp 1 – CA campo 1

CTT rgt art 1	04.11.–08.11.
CTT rgt G 1	20.05.–24.05.
CTT bat EM div 2	29.01.–02.02.
CTT gr trm 2	29.01.–02.02.
CTT rgt inf 2	18.11.–22.11.
CTT rgt inf 9	25.11.–29.11.
CTT bat chars 1	22.04.–26.04.
TKK L Flab Abt 2	22.04.–26.04.
TTK Inf Rgt 13	14.10.–18.10.
TTK Inf Rgt 15	21.10.–25.10.
TTK Pz Bat 21	17.06.–21.06.
TTK Art Rgt 3	09.12.–13.12.
TTK G Bat 3	12.08.–16.08.
TTK Na D F Div 3	24.01.–26.01.
TTK San D F Div 3	22.01.–26.01.
TTK Trsp D F Div 3	22.04.–24.04.
TTK Adj F Div 3	14.10.–15.10.
TTK Pzj F Div 3	25.09.–29.09.
TTK Vsg F Div 3	25.11.–27.11.
TTK Flab F Div 3	09.12.–11.12.
TTK Uem Of F Div 3	24.06.–26.06.
CTT div ter 1	20.05.–24.05.
CTT rgt inf 3	15.04.–19.04.
CTT rgt ter 16	03.06.–07.06.
CTT rgt ter 17	03.06.–07.06.
TTK Ter Rgt 18	01.07.–05.07.
CTT bat pi fort 11	29.04.–03.05.
TTK Fest Pi Bat 13	29.04.–03.05.
CTT rgt sout 2	11.11.–15.11.
CTT rgt hôp 2	10.06.–14.06.
CTT rgt sauv 11	04.11.–08.11.
CTT gr eg L DCA 15	15.04.–19.04.
CTT gr DCA L 1	07.10.–08.10.

FAK 2 – CA camp 2 – CA campo 2

TTK AK Rgt 2	22.04.–26.04.
TTK Rdf Rgt 5	28.10.–01.11.
TTK G Rgt 2	28.10.–01.11.
TTK Pont Bat 26	02.12.–06.12.
TTK Fest Pi Bat 22	06.05.–10.05.
TTK Fest Pi Bat 23	06.05.–10.05.
TTK Uem Rgt 2	22.04.–26.04.
TTK Div Stabsbat 5	22.04.–26.04.
TTK Uem Abt 5	03.06.–06.06.
TTK Inf Rgt 22	22.04.–26.04.
TTK Inf Rgt 23	29.04.–03.05.
TTK Inf Rgt 24	06.05.–10.05.
TTK Pz Bat 4	28.10.–01.11.
TTK Pz Bat 25	28.10.–01.11.
TTK Art Rgt 5	11.11.–15.11.
TTK G Bat 5	04.11.–08.11.
TTK L Flab Abt 5	28.10.–30.10.
TTK Uem Abt 8	03.06.–06.06.
TTK Pz Br Stabsbat 4	29.04.–03.05.
TTK Pz Bat 13	16.09.–20.09.
TTK Pz Bat 20	16.09.–20.09.
TTK Mech Bat 4	29.04.–03.05.
TTK Pz Hb Abt 10	30.09.–04.10.
TTK G Bat 4	02.12.–06.12.
TTK L Flab Abt 4	30.09.–04.10.
TTK Pz Br Uem Kp III/4	03.06.–04.06.
TTK Ter Div Stabskp 2	24.06.–28.06.
TTK Ter Rgt 20	24.06.–28.06.
TTK Ter Rgt 22	03.06.–07.06.
TTK Spit Rgt 5	15.04.–19.04.
TTK Rttg Rgt 21	28.10.–01.11.
TTK Uem Abt 27	03.06.–04.06.

Geb AK 3 – CA mont 3

TTK L Flab Abt 9	30.09.–04.10.
CTT bat EM div 10	20.05.–24.05.
CTT gr trm 10	20.05.–24.05.
CTT rgt inf mont 5	03.06.–07.06.
CTT rgt inf mont 6	10.06.–14.06.
CTT rgt art 10	25.11.–29.11.
TTK Fest Rgt 10	25.11.–29.11.
CTT bat G 10	20.05.–24.05.
CTT gr DCA L 10	20.05.–24.05.
TTK Div Stabsbat 12	30.09.–04.10.
TTK Uem Abt 12	30.09.–04.10.
TTK Geb Inf Rgt 12	23.09.–27.09.
TTK Geb Inf Rgt 36	15.04.–19.04.
TTK Geb Inf Rgt 37	16.09.–20.09.
TTK Fest Pi Bat 37	16.09.–20.09.
TTK G Bat 12	15.04.–19.04.
TTK Art Rgt 12	22.04.–26.04.
TTK L Flab Abt 12	23.09.–25.09.
CTT bat EM br fort 10	20.05.–24.05.
CTT gr DCA L 19	20.05.–24.05.
TTK Fest Br Stabsbat 13	30.09.–04.10.
TTK L Flab Abt 20	23.09.–25.09.
	22.02.–23.02.
TTK Geb S Bat 12	23.09.–27.09.
TTK Geb Füs Bat 47	23.09.–27.09.
TTK Geb Inf Bat 18	30.09.–04.10.
TTK Geb Füs Bat 87	30.09.–04.10.
CTT bar car mont 9	23.09.–27.09.
TTK Geb Füs Bat 193	30.09.–04.10.
TTK Hb Abt 34	30.09.–04.10.
TTK Fest Pi Bat 36	23.09.–27.09.
TTK Fest Art Abt 6	23.09.–27.09.
TTK L Flab Abt 23	30.09.–04.10.
TTK Vet Abt 3	04.03.–08.03.
TTK Tr Abt 9	04.03.–08.03.
TTK Ter Rgt 92	05.02.–09.02.
TTK Ter Rgt 93	12.02.–16.02.
CTT rgt ter 96	22.04.–26.04.
CTT rgt sostg/TTK Vsg Rgt 10	02.09.–06.09.
TTK Spit Rgt 9	06.05.–10.05.
TTK Rttg Rgt 91	25.03.–29.03.
CTT bat EM br ter 10	20.05.–24.05.
TTK Vsg Rgt/CTT rgt sout 12	21.10.–25.10.
TTK Rttg Bat/CTT bat sauv 34	18.03.–22.03.
TTK Ter Br Stabsbat 12	30.09.–04.10.
TTK Vsg Rgt 13	07.10.–11.10.

FAK 4 – CA camp 4 – CA campo 4

TTK AK Rgt 4	20.05.–24.05.
TTK Uem Rgt 4	10.06.–14.06.
TTK Uem Fo FAK 4	13.11.–14.11.
TTK Fest Pi Bat 41	28.10.–01.11.
TTK Fest Pi Bat 43	28.10.–01.11.
TTK Uem Abt 6	13.11.–14.11.
TTK Inf Rgt 26	23.09.–27.09.
TTK Inf Rgt 27	30.09.–04.10.
TTK Pz Bat 6	06.05.–10.05.
TTK Art Rgt 6	20.05.–24.05.
TTK G Bat 6	06.05.–10.05.
TTK L Flab Abt 6	08.05.–10.05.
TTK L Flab Lwf Abt 16	08.05.–10.05.
TTK Div Stabsbat 7	02.12.–06.12.
TTK Uem Abt 7	13.11.–14.11.
TTK Uem Abt 7	04.12.–06.12.
TTK Inf Rgt 34	29.04.–03.05.
TTK Pz Bat 16	18.11.–22.11.
TTK Art Rgt 11	02.12.–06.12.
TTK Rdf Rgt 6	04.11.–08.11.
TTK L Flab Abt 7	04.12.–06.12.
TTK Pz Br Stabsbat 11	07.10.–11.10.
TTK Pz Bat 27	14.10.–18.10.
TTK Pz Bat 29	07.10.–11.10.
TTK Mech Bat 11	21.10.–25.10.
TTK Pz Hb Abt 19	14.10.–18.10.
TTK G Bat 11	21.10.–25.10.
TTK L Flab Abt 11	21.10.–25.10.
TTK Ter Div Stabskp 4	23.09.–27.09.
TTK Uem Abt 28	23.09.–27.09.
TTK Ter Rgt 41	04.11.–08.11.
TTK Ter Rgt 42	04.11.–08.11.
TTK Vsg Rgt 6	23.09.–27.09.
TTK Rttg Rgt 41	22.04.–26.04.

FF Truppen – Troupes ADCA – Truppe ADCA

TTK 1 Flwaf Br 31	25.01.–26.01.
TTK 2 Flwaf Br 31	04.12.–06.12.
TTK LA Flwaf Br 31	03.06.–05.06.
TTK LT Flwaf Br 31	17.04.–19.04.
TTK LUV Flwaf Br 31	18.09.–20.09.
TTK Flpl Rgt 3	17.06.–21.06.
TTK LT Rgt 4	15.01.–19.01.
TTK Flab Rgt 2	07.10.–11.10.
TTK Flab Rgt 3	24.06.–28.06.
TTK Flab Rgt 4	14.10.–18.10.
TTK Flab Rgt 6	01.07.–05.07.
TTK 1 Ik Br 34	24.06.–28.06.
TTK 2 Ik Br 34	01.07.–04.07.
TTK A Law Abt 1	02.12.–05.12.
TTK FF Pk 35	24.06.–28.06.

Infanterie – Fanteria

TTK Musikoffiziere	20.11.–22.11.
CTT of musique	20.11.–22.11.

Rettungstruppen / Katastrophenhilfsregiment – Troupes de sauvetage / Régiment d'aide en cas de catastrophe – Truppe di salvataggio / Reggimento di aiuto in caso di catastrofe

TTK Stab Kata Hi Rgt 1	04.03.–08.03.
TTK Stabs Z Kata Hi Rgt 1	04.03.–08.03.
TTK Hunde Fhr Z Kata Hi Rgt 1	04.03.–08.03.
TTK Tech Kp Kata Hi Rgt 1	04.03.–08.03.
CTT bat acc 1	04.03.–08.03.
CTT bat acc 3	04.03.–08.03.

Militäreisenbahndienst – Service militaire des chemins de fer – Servizio militare della ferrovie

TTK Eisb Rgt 3	04.11.–08.11.

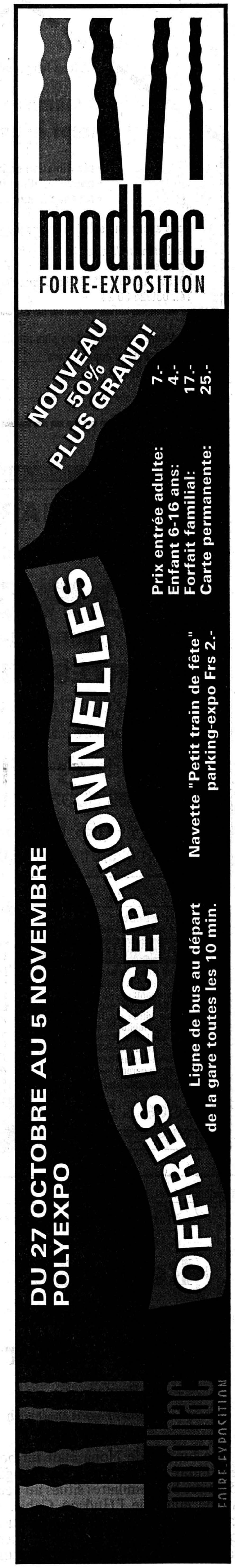

A tous les propriétaires:

Dynamisez votre concept hypothécaire

- réestimation cadastrale
- nouvelles directives fiscales
- revenus immobiliers

Nous avons une solution à vous proposer.

Rentenanstalt/Swiss Life
Agence générale
23. av. L. Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/24 30 24

Rentenanstalt
Swiss Life

❑ Veuillez m'envoyer de plus amples informations.
❑ Prière de m'appeler vers _____ h, tél. _____
Nom/Prénom _____
Adresse _____

6-91188/4×4

IMMOBILIER

BIMAR SA

A 15 minutes de la sortie autoroute Aigle

TORGON

(PORTES-DU-SOLEIL)

PORTES OUVERTES

Samedi 28 octobre de 10 à 17 h 30

Animations et concours toute la journée

Résidence «LES CRÊTES»
Superbes appartements et studios
dès Fr. 70000.–

✆ 025/81 49 90 ou 022/736 04 51

18-266322

À VENDRE

Nord-ouest de La Chaux-de-Fonds

VILLA MITOYENNE

Vue et très bon ensoleillement, à proximité des transports publics comprenant:
Grand salon-séjour avec cheminée et baie vitrée sur jardin, cuisine agencée habitable, sanitaire, une salle de bains, 4 chambres, une buanderie, un local de rangement, une cave-abri, un beau jardin arborisé et un garage individuel.

Prix non spéculatif à discuter!

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76

132-777654

A LOUER à La Chaux-de-Fonds

JARDINIÈRE 137
appartement 3½ pièces

Cuisine agencée,
+ poste de consiergerie.
Libre: 1.01.1996.
Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

132-777379

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

GARAGES ET EMPLACEMENTS DANS GARAGE COLLECTIF

Chalet 4	Fr. 50.—	place de parc extérieure
Champs 1 à 5a	Fr. 120.—	empl. dans garage collectif
Champs 1 à 5a	Fr. 30.—	places de parc extérieures
Chapeau-Râblé 46	Fr. 110.—	empl. dans garage collectif
Charrière 37	Fr. 50.—	places de parc extérieures
Locle 21-23	Fr. 30.—	place de parc extérieure
Locle 23	Fr. 130.—	garage individuel
Nord 54-56	Fr. 120.—	empl. dans garage collectif
Nord 54-56	Fr. 140.—	garages individuels
Numa-Droz 88	Fr. 50.—	places de parc extérieures
Serre 87	Fr. 150.—	empl. dans garage à 3 places
Serre 90	Fr. 80.—	place de parc extérieure

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI
132-777640
SVIT

A LOUER

Cernil-Antoine 14
La Chaux-de-Fonds

Locaux industriels pour ateliers et bureaux

dès le 1er novembre 1995 ou à convenir

- surface de plus de 500 m² sur deux étages
- possibilité d'adaptation
- loyer avantageux
- facilité d'accès

Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples informations
N'hésitez pas à nous appeler

132-777335

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

CHABLAIS VAUDOIS - AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

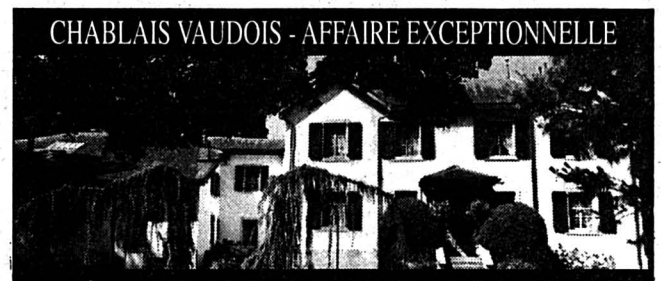

A VENDRE

Superbe propriété avec MANOIR (complètement rénové) comprenant:
2 APPARTEMENTS HAUT STANDING - Magnifique parc arborisé de 50 000m² clôturés - Piscine - Manège - 7 boxes à chevaux - Tennis.
Prix attractif en regard de la qualité de l'objet.

Tél. 077/23 27 45, matin: 025/71 49 45, privé: 025/63 10 03

22-351530/ROC

Feu: 118

L'annonce, reflet vivant du marché

A louer dès le 1er novembre 1995
à l'avenue Léopold-Robert 80
La Chaux-de-Fonds

PLACE DE PARC

Loyer: Fr. 50.– par mois

Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9. ✆ 031/302 34 61
(Mme Tschudy)

5-245775

A louer dès le 1er janvier 1996
av. Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

Local de 102 m² au 3e étage

Loyer: Fr. 1432.– plus Fr. 150.– charges

4 vitrines dans le couloir de l'immeuble

Loyer: Fr. 30.– par mois par vitrine

Pour visiter: Mme Thourot (concierge)
✆ 039/23 17 86

Pour renseignement et location:
Société immobilière et de gérances SA
Seidenweg 17, 3000 Berne 9
✆ 031/302 34 61

5-242363

Jeune couple cherche à acheter

VILLA INDIVIDUELLE

à La Chaux-de-Fonds
Ecrire sous chiffre E 132-777349 à:
Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds

132-777349

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
tout de suite ou à convenir

Appartement rénové 3 pièces (env. 95 m²)

Rue Jardinière 77. Cuisine agencée habitable. Place de parc à disposition.

Prix mensuel: Fr. 820.–, plus charges.

✆ 032/97 26 44. ✆ 077/32 35 33

6-540479

A louer, Léopold-Robert 165,
pour le 1er janvier

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Avec grand balcon, ascenseur, conciergerie. Loyer: Fr. 680.–, plus Fr. 110.–, charges.

✆ 039/26 93 68 ou 039/26 11 20

132-777792

BESOIN D'UN LOCAL
COMMERCIAL / INDUSTRIEL
MODERNE, EQUIPE
ET A PRIX INTERESSANT ?
TEL. 039 / 200.222

ProCité
Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds

132-777773

Entreprise commerciale cherche pour son implantation au printemps 1996

LOCAUX

minimum 150 m²

(avec réduit). Premier ou deuxième étage avec ascenseur.

Emplacement: **av. Léopold-Robert du No 17 au 60.**

Faire offre détaillée sous chiffre H 132-777832 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-777832

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Rue des Champs 6

4 PIÈCES
à l'état de neuf (95 m²)

Avec balcon, cave et galetas.

Loyer: Fr. 1206.– plus charges.

Place de parc dans garage collectif: Fr. 115.–

Libre à partir du 1er janvier 1996.

Ce logement est au bénéfice de l'AIDE FÉDÉRALE, CANTONALE et COMMUNALE, abaissements supplémentaires possibles pour les personnes remplissant les conditions.

Pour tous renseignements: 28-30321

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

À VENDRE
sur l'avenue Léopold-Robert
côté ouest

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

De plus de 100 m² et comprenant: cuisine entièrement équipée, living, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, véranda. Tout le confort d'un immeuble moderne. Garages et places de parc disponibles. Notice sur demande.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-776684

A louer tout de suite ou à convenir
av. Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

Local de 94 m² au 3e étage

Loyer: Fr. 863.– plus Fr. 120.– charges

Pour visiter: M. Schærer (concierge)
✆ 039/23 93 40 (dès 18 heures)

Pour renseignement et location:
Société immobilière et de gérances SA
Seidenweg 17, 3000 Berne 9
✆ 031/302 34 61

5-242330

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 12

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Le bureau de Nona était un box encombré au milieu d'une rangée d'autres box similiares situés au neuvième étage de l'Hudson Cable. Il comprenait un bureau de chêne quelque peu délabré sur lequel s'amoncelaient des piles de papiers, plusieurs classeurs dont les tiroirs ne fermaient plus, des étagères entières d'ouvrages de référence et de bandes vidéo, un canapé deux places visiblement défoncé et un fauteuil pivotant dont Darcy savait qu'il ne pivotait plus. Une plante que Nona oubliait régulièrement d'arroser penchait tristement la tête sur l'étroit rebord de la fenêtre.

Nona aimait ce bureau. Darcy se demandait secrètement par quel miracle le feu n'y avait jamais pris. Lorsqu'elle arriva, Nona était au téléphone. Darcy sortit chercher de l'eau pour arroser la plante.

– Elle meurt de soif, dit-elle en revenant.

Nona venait de raccrocher. Elle se leva d'un bond pour embrasser Darcy.

– Tu sais bien que je n'ai pas les doigts verts.

Elle portait une combinaison en lainage kaki qui épousait fidèlement les courbes de sa silhouette menue. Une étroite ceinture de noir fermée par deux mains jointes en or blanc lui ceignait la taille. Ses cheveux blonds striés de gris étaient coupés au carré à la hauteur du menton. Son visage animé était plus intéressant que joli.

Darcy constata avec plaisir que la tristesse s'était atténuée dans les yeux bruns de son amie pour faire place à une expression d'ironie désabusée. Nona avait été très affectée par son récent divorce. Comme elle le faisait remarquer, «c'est déjà suffisamment traumatisant d'avoir quarante ans sans voir, en plus, votre mari vous plaquer pour une nymphette de vingt et un ans».

– Je suis en retard, s'excusa Nona. C'est à 19 heures que nous avons rendez-vous avec Erin?

– Entre 19 heures et 19 h 30, dit Darcy, refrénant son envie d'ôter les feuilles mortes de la plante verte.

– Il faut à peine un quart d'heure pour y aller, si je me jette sous les roues d'un taxi. Epatant. Il y a une chose que j'aimerais faire avant de partir. Veux-tu venir avec moi et constater qu'on peut aussi trouver de la chaleur humaine à la télévision?

– Sans blague!

Darcy prit son sac.

Tous les bureaux bordaient un vaste espace central où se serraient secrétaires et rédacteurs devant leurs machines. Les ordinateurs bourdonnaient, les télécopieurs crépitaient. Au fond de la salle, un journaliste communiquait le dernier bulletin d'informations à l'antenne. Nona salua tout le monde à la ronde.

(A suivre)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Bienne

Deux agressions dans la rue

Deux agressions ont été commises lundi soir à Bienne, sur deux femmes. Aucun indice concret ne permet actuellement d'affirmer que l'auteur en est le même. A la rue de la Gabelle tout d'abord, à 19 h environ, un inconnu d'une quarantaine d'années – cheveux et vêtements foncés, 175 cm environ – a menacé une dame d'une arme à feu, avant de prendre soudainement la fuite sans rien emporter. Peu après 22 h par contre, et aux abords du giratoire des rues Vérésius et des Prés, un inconnu de 30 à 40 ans et parlant français sans accent – 175 cm environ, cheveux foncés milongs, moustache, blouson foncé et jeans, cicatrice sur le côté droit du visage – s'est approché, par derrière, d'une dame longeant le trottoir. Il l'a menacée d'une arme à feu de poing noire, exigeant de l'argent. L'agresseur est ensuite reparti calmement le long de la rue des Prés, emportant un porte-monnaie qui contenait plusieurs centaines de francs. (pcb-de)

Agriculture bernoise

Amélioration à Grandval

Le Conseil exécutif bernois a octroyé un crédit de 184.000 francs pour l'amélioration foncière intégrable de la commune de Grandval. (oid)

AGENDA

Tourisme pédestre

Dernière randonnée

Le section régionale de l'Association bernoise de tourime pédestre organise la course de fin d'année en Prévôté. Les participants se retrouveront le 4 novembre à 9 h 50 à la gare de Moutier, lieu du rassemblement, A leur programme une marche de 3 h 45. Cette excursion est réservée à des marcheurs confirmés, puisqu'elle comporte plusieurs fortes dénivellations. La délégation quittera Moutier pour rejoindre la Montagne de Moutier, Sur la Chèvre, avant de redescendre par les Ecorcheresses et Perrefite. Les organisateurs prient les personnes intéressées de s'inscrire à l'Association bernoise de tourisme pédestre (ABTP), arrondissement du Jura bernois-Seeland, Place 7, 2720 Tramelan.

Saint-Imier: propriétaires forestiers en assemblée

S'adapter au marché

C'est en présence d'une centaine de délégués que l'Association bernoise des propriétaires de forêts a tenu, hier à Saint-Imier, ses assises annuelles, 66e du nom. Depuis une dizaine d'années, les régions bernoises accueillent à tour de rôle cette manifestation. Les bourgeois de Saint-Imier avaient préparé avec le plus grand soin la halte imérienne.

Ce souci de l'accueil a été récompensé lors de la partie statutaire de cette assemblée. Invités à se prononcer sur le montant de la cotisation des membres pour la période 1995-1996, les délégués ont accepté que les contributions des associations du Jura bernois soient diminuées de 42 centimes par hectare.

La forte baisse enregistrée sur le marché du bois, particulièrement ressentie au niveau régional, explique cette décision empreinte de solidarité.

Les difficultés actuelles, Rudolph Kull, gérant au sein de cet organisme faîtier, les explique essentiellement par la cherté du franc suisse et par les perspectives incertaines du marché de la construction. Bien que les scieries soient encore occupées correctement, la demande en bois frais restera faible au moins jusqu'à la fin de l'année. Les ventes déjà effectuées laissent présager une baisse de 10 à 15 fr le m^3.

APRÈS DISCUSSIONS

Si les bois de qualité continueront d'être négociés sur des bases inchangées, ceux jugés inférieurs éprouveront de la peine à trouver preneur. Autre signe du durcissement des conditions du marché: les discussions avec les partenaires que sont principalement les scieurs et les industries, sont devenues plus âpres. Il peut arriver, comme c'est le cas actuellement, que les divergences soient à ce point marquées qu'elles conduisent à une impasse.

Pour affronter ce temps difficile, les propriétaires de forêts n'ont d'autres choix, leur a conseillé Rudolph Kull, que de privilégier la flexibilité et les idées novatrices. Ces conseils, il les accompagnait de recommadations.

En plus d'un effort constant d'information sur l'évolution du marché du bois, les propriétaires devraient convenir soigneusement des besoins en bois frais avec la clientèle habituelle. Autres suggestions formulées: revoir à la baisse les coupes normales en épicéas et en sapins, vendre au fur et à mesure les coupes de hêtres et profiter d'une rare opportunité du marché actuel, pour façonner et livrer du bois de râperie et de cellulose. Voilà pour les perspectives à court terme.

En intitulant son exposé «La nouvelle Loi forestière bernoise», la conseillère d'Etat Elisabeth Zölch dévoilait les intentions cantonales. Depuis 1993, la Constitution bernoise lui demande en effet de prendre toutes les mesures pour une économie forestière capable de satisfaire toutes les demandes.

D'autre part, le canton doit assurer le maintien des forêts dans les fonctions de protection, de production et sociale.

La rédaction de ce nouveau texte législatif se fait à un moment où l'économie forestière est en crise, que la forêt est menacée et que les moyens financiers et en personnel du canton sont plus que jamais limités. Ce projet doit encore être peaufiné afin d'être mis en consultation en décembre.

Le canton se donne pour objectif le maintien de la protection et de la production des forêts par une exploitation forestière en conséquence et une promotion de l'utilisation du bois. Le nouvelle loi pourrait se démarquer de sa devancière en instaurant un impôt forestier et en se donnant pour base une planification forestière aussi simple que possible.

Même si de par leur activité, la production de papier les intéresse au premier chef, les délégués de l'Association cantonale des propriétaires de forêts se sont réjouis des propos d'Elisabeth Zölch annonçant une nette diminution des directives cantonales. (nic)

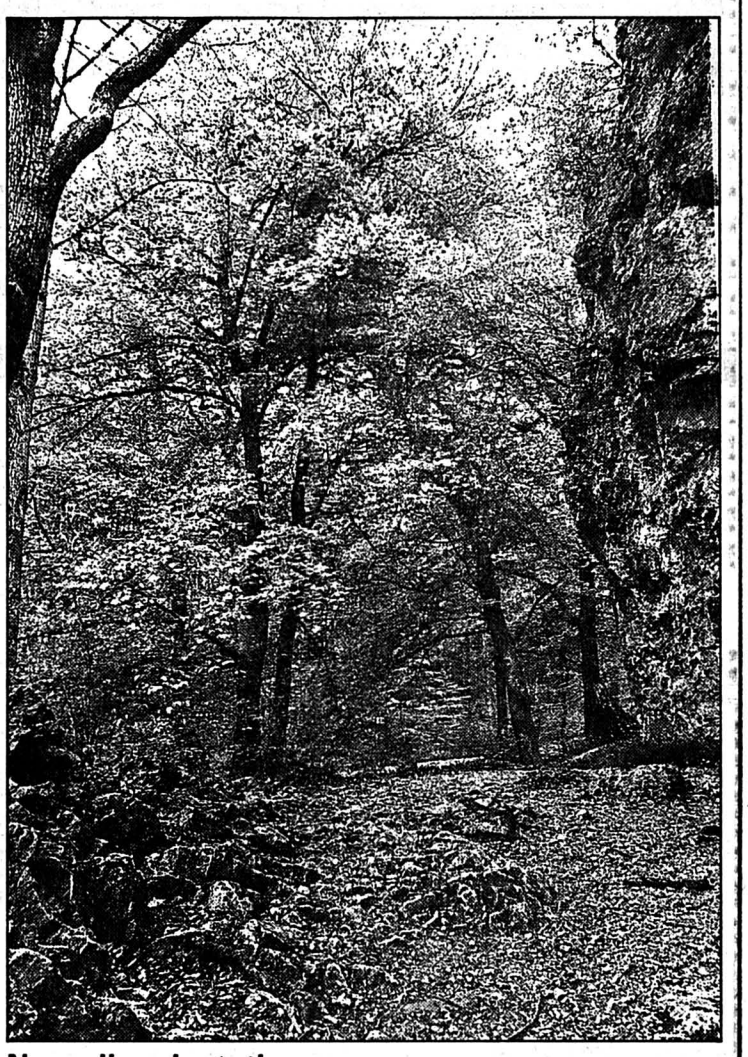

Nouvelle orientation

Hier, la conseillère d'Etat Elisabeth Zölch s'est efforcée de convaincre les propriétaires bernois de l'utilité d'une nouvelle Loi forestière cantonale. (Impar-Gerber-a)

Courtelary: boulanger de père en fils

Faiseurs de pain depuis 125 ans

Quand en 1870, Jacob Leuenberger décide de privilégier, parmi ses nombreuses activités, celle de boulanger, il influence, sans le savoir, le destin de ses descendants. Edouard, Jean-Pierre et Jean-François Leuenberger vont marcher sur ses pas. Les efforts et la ténacité de ce quatuor ont permis à cette boulangerie familiale de fêter samedi le jubilé de ses 125 ans.

C'est avec une grosse motivation, mais un matériel restreint que Jacob Leuenberger va s'efforcer de relever le défi qu'il vient de s'imposer. Son premier laboratoire se compose d'un four à bois et d'un pétrin. En ce temps-là, les 1200 kilos de farine, livrée au prix de 22 francs les 100 kilos, permettent de couvrir les besoins de trois à quatre mois.

Aujourd'hui, les conditions ont singulièrement changé. Et pas seulement parce que le prix des 100 kilos de farine avoisine les 180 francs. 1200 kilos de cette matière première ne suffisent plus à assurer la production d'une semaine. Le contraste se vérifie également au niveau du laboratoire. Aujourd'hui, une vingtaine d'unités composent le parc de machines. Elles occupent douze collaborateurs employés à la production.

Les quatre générations de Leuenberger ont misé sur un travail de qualité pour assurer le développement de cette boulangerie familiale. Jean-Pierre corsera, dans les années 1970, l'exercice en décidant l'ouverture de magasins d'alimentation, présence aujourd'hui appréciée à Courtelary, Cortébert et Villeret. A Saint-Imier, l'offre continue d'être celle d'une boulangerie traditionnelle.

Depuis 1989, Jean-François assume l'entière responsabilité d'une entreprise qui offre une trentaine de places de travail. Défenseur de sa région, il se bat pour maintenir au cœur des villages une offre dont l'impact social ne sera jamais assumé par les grandes surfaces. A chaque génération son défi. Chez les Leuenberger, on a l'habitude de les relever. (nic)

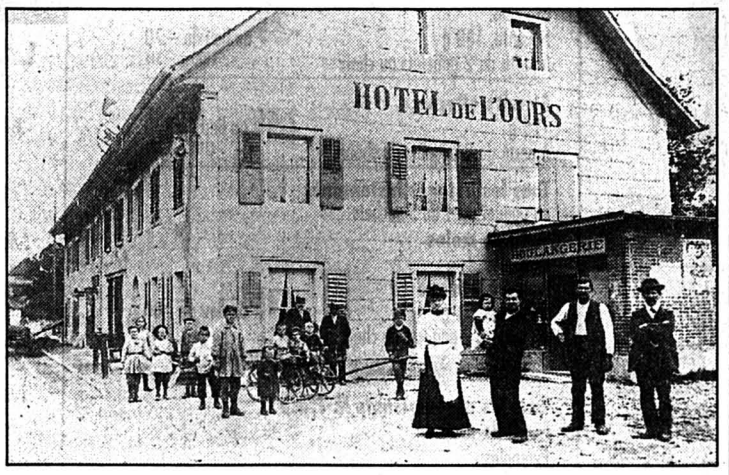

Courtelary en 1870

En sortant son premier petit pain de son four à bois, Jacob Leuenberger se livrait à une opération que ses descendants répètent depuis 125 ans. (Photo privée)

Education sexuelle dans les écoles francophones

L'APESE à la recherche de soutien

Depuis 1983, l'Association pour l'éducation sexuelle dans les écoles du Jura bernois et de Bienne (APESE) a mille fois prouvé son utilité. Fondée par une poignée de personnalités, issues des milieux médico-social et pédagogique, le nouvelle organisme se voulait d'apporter aux enfants une approche claire et précise de la sexualité. Sa raison d'être n'a pas changé.

Lors d'une conférence de presse tenue à Bienne, l'APESE a tiré un bilan de son action globale et dévoilé les perspectives qui s'offrent à elle. Le respect des buts passera par un plus grand investissement des collectivités publiques.

Force est de constater que depuis 1983, les conditions d'enseignement ont passablement évolué. Parce que les enseignants sont débordés par la multiplicité des missions qui leur sont confiées, le rôle de l'APESE est plus essentiel que jamais.

L'association ne manque pas d'objectifs, encore faudra-t-il l'aider dans sa tâche. Hier à Bienne, Jean-Philippe Jeanneret, président de l'APESE, a lancé un véritable appel pour que l'éducation sexuelle ne soit plus considérée comme une activité de deuxième rang. Son intervention lui a donné l'occasion de réaffirmer son credo.

Ce domaine est une tâche fondamentale de santé publique. Le cadre idéal pour cette nécessaire information est l'école publique qui doit pouvoir s'appuyer sur l'aide d'intervenants extérieurs, dûment formés et capables de créer une véritable coopération avec les enseignants. Pour Jean-Philippe Jeanneret, la réussite d'un tel travail va reposer à l'avenir sur la collaboration entre les divers acteurs de la promotion de la santé à l'échelle régionale.

Pour l'heure, l'éducation sexuelle ne figure pas explicitement dans le plan d'études de l'instruction publique du canton de Berne. La plupart des cantons romands a déjà franchi le pas.

(nic)

Quatrième Coupe de Tramelan aux Lovières

Grâce et élégance de retour

A Tramelan, la grâce et l'élégance ont repris possession de la patinoire des Lovières. Les imperfections constatées s'expliquaient par le fait que la 4e Coupe de Tramelan, qui se déroulait le week-end dernier, ouvrait la saison de compétition des jeunes patineurs. Nombre de régionaux se sont distingués.

Dans la catégorie 2, les Imériennes Alexandra Gamard et Emilie Kohler se classent huitième et treizième. Chez les garçons, Stéphane Gamard monte sur la deuxième marche du podium. Encourageantse également les performances de Natacha Baetcher et de Cinthia Knobel qui rapportent au Club des patineurs de Saint-Imier la satisfaction d'une dizième et d'une douzième places en catégorie 1. La Tramelote Séverine Bourqui s'attribue le programme libre de la catégorie cadette.

L'Imérienne Alissia Gerber avait elle choisi de renouer avec la compétition à Küsnacht. Elle a prouvé être en forme, puisqu'elle est parvenue à répondre aux exigences du test inter-or de l'Union suisse de patinage. (sp)

CLASSEMENT FINAL

Catégorie 2, filles: 1. Jessica Schoepfer, Neuchâtel, 1.0. 2. Cécile Grometto, Genève, 2.0. 3. Laure Calame, Monthey, 3.0. 4. Chantal Hug, Bienne, 4.0. 5. Salia Romerio, Le Locle 5.0.
Catégorie 2, garçons: 1. Edwars Karam, Genève 1.0 2. Stéphane Gamard, Saint-Imier 2.0 3. Christopher Coleman, Lausanne et Malley 3.0. 4. Daniel Wiget, Heuried-Zurich 4.0.
Catégorie 3, filles: 1. Cindy Carquillat, Yverdon 1.0. 2. Nicole Hensch, Yverdon, 2.0. 3. Chrystelle Nolde, La Chaux-de-Fonds 3-0. 4. Nicole Hofer, Burgdorf 4.0. 5. Simone Hartmann Heuried-Zurich 5-0.
Catégorie 1, filles: 1. Simona Steinmann, Küssnacht am Rigi 1.0. 2. Corinne Reinhardt, Bienne 2.0. 3. Mélanie Fontanet, Genève 3.0. 4. Véronique Racine, Bienne 4-0. 5. Florence Renaud, Genève 5.0.
Catégorie 1, garçons: 1. Julien Dubois, Franches-Montagnes 1.0. 2. Frédéric Hupka, Morges 2.0. 3. Yvan Cambera, Morges 3.0.
Catégorie cadets B: 1. Sylviane Carquillat, Morges 1.0. 2. Simone Wey, Wettingen 2.0. 3. Christelle Fischer, Neuchâtel 3.0. 4. Sarah Dove, Burgdorf 4.0. 5. Virginie Rochat, Lausanne et Malley 5.0
Catégorie juniors B: 1. Angela Guiffrida, Bienne, 1.0. 2. Marie-Eve Doret, Neuchâtel 2.0.

PROGRAMME LIBRE

Catégorie espoirs: 1. Marion Terrizzano, Genève 1.0. **Classement final:** 1. Marion Terrizzano, Genève 1.5.
Catégorie juniors: 1. Natacha Tondat, La Chaux-de-Fonds 1.0. **Classement final:** 1. Natacha Tondat, La Chaux-de-Fonds 1.5.
Catégorie cadets: 1. Séverine Bourqui, Tramelan, 1.0. 2. Saskia Von Gunten, Bienne 2.0. 3. Sabrina Hentzi, Le Locle 3.0. **Classement final:** 1. Séverine Bourqui, Tramelan, 2.0. 2. Saskia Von Gunten, Bienne 2.5. 3. Sabrina Hentzi, Le Locle 4.5.

LE GANG DES PRIX!

FAILLE-HIT

A l'achat d'un salon en cuir
REPRISE
de votre ancien salon **Fr. 2000.–**

Toutes les chaussures
Hommes - Femmes
Enfants **Fr. 20.–**

PULLOVER Fr. 20.–

Pulls enfants 2 à 6 ans **2 pour Fr. 10.–**

GRANDE VENTE DE 2 JOURS

Mercredi 25 octobre
Jeudi 26 octobre
de 10 h - 19 h non-stop

Tambours lessive 4kg **Fr. 6.–**
Vestes en cuir Fr. 100.–
SALON tissu 3, 2, 1 Fr. 600.–

1 cadeau à chaque visiteur!

MARIN

Dans le magasin des Meubles du Battoir – Champs-Montants 14
Tél. (038) 33 61 55

Livraisons – Cartes de crédit, chèques postaux acceptés
Organisation: Daniel Bettex, 1438 Mathod

196-776605

L'action-fraîcheur
du 25.10 au 28.10
Tomates importées
le kg **1.80**

L'action-fraîcheur
du 25.10 au 28.10
Oeillets
le bouquet de 10 **5.00**

L'action-fraîcheur
du 25.10 au 31.10
Mozzarella Alfredo
300 g ~~4.20~~ **3.20**
(100 g 1.07)

LA QUALITÉ EN ACTION

L'action-fraîcheur
du 25.10 au 28.10
Boules de Berlin
sachet de 5
300 g ~~3.25~~ **2.60**
(100 g –.87)

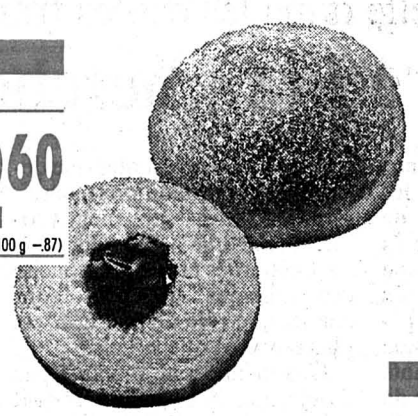

L'action-fraîcheur
du 25.10 au 31.10
Salami «Tipo M»
Milano, Nostrano, al Prosciutto
emballé
les 100 g **–.70 de moins**
Exemple:
Salami Milano
les 100 g **2.30**

Action
du 25.10 au 31.10
Tous les jus de fruits et nectars «Del Monte»
–.50 de moins
Exemple:
Multivitamin
la bouteille de 1 litre ~~2.50~~ **2.–**
(+ dépôt –.50)

Action
du 25.10 au 31.10
Litière pour chats «Super Fatto»
5–10 kg
2.– de moins
Exemple:
Super Fatto
10 kg ~~7.40~~ **5.40**
(1 kg –.54)

Action
MULTIPACK du 25.10 au 7.11
Toutes les tablettes de chocolat
de 100 g
–.30 de moins
Exemple:
Milch extra
100 g ~~1.30~~ **1.–**
A partir de 2 tablettes au choix

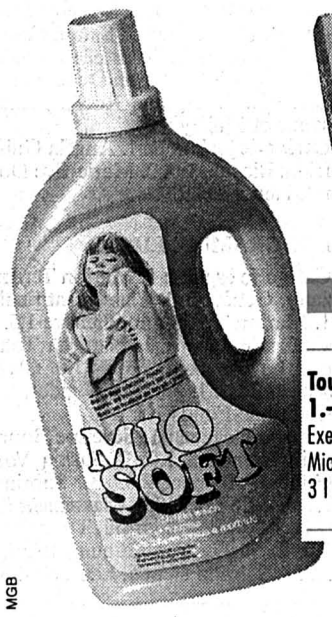

Action
du 25.10 au 7.11
Tous les adoucissants traitants
1.– de moins
Exemple:
Mio-soft
3 l ~~4.80~~ **3.80**
(1 l 1.27)

Actions
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
«Caprice des Dieux»
fromage à pâte molle de France
300 g **5.50** au lieu de 7.–
(100 g 1.83)

du 25.10 au 28.10
Kiwis
de Nouvelle-Zélande
le kg **3.–**
Bananes
le kg **1.80**
Tresse précuite
400 g **2.40** au lieu de 2.90
(100 g –.60)

du 25.10 au 31.10
Gruyère «surchoix»
le kg **17.–** au lieu de 21.–
Tilsiter «surchoix»
le kg **14.50** au lieu de 17.90
Selle de chevreuil, surgelée
du Tyrol
les 100 g **3.90** au lieu de 4.90
Produit à tartiner «Frelitta»
450 g **2.60** au lieu de 3.40
(100 g –.58)

Toutes les huiles spéciales
en bouteille de 7,5 dl
–.70 de moins
Exemple:
Huile de carthame, 75 cl **3.50** au lieu de 4.20
(1 l 4.67)

MULTIPACK du 25.10 au 31.10
Tous les yoghourts
en gobelet de 150/180 g
–.15 de moins
Exemple:
Noisette, 180 g **–.55** au lieu de –.70
A partir de 2 gobelets au choix (100 g –.31)
Biscuits «Rocher»
125 g **2.40** au lieu de 3.10
A partir de 2 paquets au choix (100 g 1.92)
Tous les potages instantanés
en paquet de 4 ou 5 sachets
–.40 de moins
Exemple:
Potage à la tomate
5 sachets, 91 g **1.40** au lieu de 1.80
A partir de 2 paquets au choix (100 g 1.54)

MULTIPACK jusqu'au 31.10
Tous les désodorisants M-Fresh
–.60 de moins
Exemples:
M-Fresh Ceramique Peach
20 ml **3.90** au lieu de 4.50
(10 ml 1.95)
M-Fresh Ceramique Peach
huile de recharge
20 ml **2.20** au lieu de 2.80
A partir de 2 produits au choix (10 ml 1.10)

MIGROS

144-733846/4×4

A louer Général-Dufour 16
BEAU LOCAL
(environ 60 m²) tranquille
Pour atelier, bureaux, entrepôts, etc.
✆ 039/28 62 84
132-777500

Tout de suite ou date à convenir,
rue de la Paix,
La Chaux-de-Fonds,
À LOUER
Studio
Appartement
3 pièces
Tout confort.
Tél. 038/24 22 45
28-31146

A LOUER
à La Chaux-de-Fonds
HELVÉTIE 20
appartements de 2 pièces
Cuisine non-agencée.
Libre de suite ou à convenir.
Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.
132-777377
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

28-32371
CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 5
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Cuisine agencée
Loyer: Fr. 920.– plus charges
Libre dès le 1er décembre 1995
2034 Peseux (038) 31 78 03

Un coup de pouce à la propriété!
Au nouveau prix actuel!
LA CHAUX-DE-FONDS
LES SAGITTAIRES
Magnifique 4 pces, 101 m².
Terrasse 19 m².
Cheminée de salon. Garage.
Mensualité: Fr. **1'534.–** + ch.
3 pces dans les combles, 64 m²,
terrasse 13 m².
Cheminée de salon. Garage.
Mensualité: Fr. **1'128.–** + ch.
Devenez propriétaire, c'est plus que jamais le moment !
28-31431
Pourquoi chercher plus loin!
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 94 94

Rédactions
JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Le Noirmont

Un sceau postal

Dès ce jour 25 octobre, le courrier quittant l'office postal du Noirmont sera orné d'un nouveau cachet. Ce sont les 10 ans du Centre jurassien de réadapatation cardio-vasculaire (CJRC) qui donnent l'occasion à Pro Jura d'illustrer, par un sceau, cette institution connue bien au-delà des frontières cantonales. Cette enveloppe philatélique comporte sur sa gauche la villa Roc-Montès et à droite un timbre dédié au Liechtenstein, oblitéré du nouveau cachet. Cette enveloppe peut s'obtenir à Pro Jura ou l'office postal du Noirmont. (mgo)

«Suisse 4»

Une réelle autosatisfaction

Les dirigeants de la nouvelle chaîne nationale de télévision «Suisse 4» ont fait le point, hier à Delémont, huit mois après le lancement. L'audience atteint dépasse les 5%, objectif prévu après deux ans. «Suisse 4» peut être captée par 99% de ménages, grâce à 1700 émetteurs. Elle nourrit plusieurs projets de nouveaux programmes, comme la retransmission des débats des Chambres fédérales. (vg)

AGENDA

Saignelégier

Une fête pour Pierre Paupe

Saignelégier et les Franches-Montagnes seront en fête ce soir (à partir de 19 heures à l'Hôtel de Ville) pour fêter Pierre Paupe, le premier Taignon à accéder à la Chambre haute du Parlement fédéral. Le maire du chef-lieu a d'ailleurs réalisé un raz-de-marée dans son district. Diverses allocutions, les productions des sociétés locales et un apéritif coifferont cette manifestation. (mgo)

Troc de la FRC à Saignelégier

Sous le temple

Aujourd'hui se déroule à Saignelégier la réception des objets pour le troc de la FRC section des Franches-Montagnes. Primitivement, ce troc devait se dérouler à la salle de l'Hôtel de Ville. La réception de Pierre Paupe nécessite un changement de dernière minute. C'est sous le temple protestant que la FRC met sur pied sa manifestation. (mgo)

Les «Franches-Montagnes» commencent à se reproduire en Afrique

Premiers poulains métis!

Habitués à la rigueur du Haut-Plateau et au gel qui mord, comment trois étalons francs-montagnards, envoyés au Burkina Faso en 1993, allaient-ils résister, attachés sous l'arbre à palabres, aux températures dépassant les 40 degrés. Voici la réponse aujourd'hui.

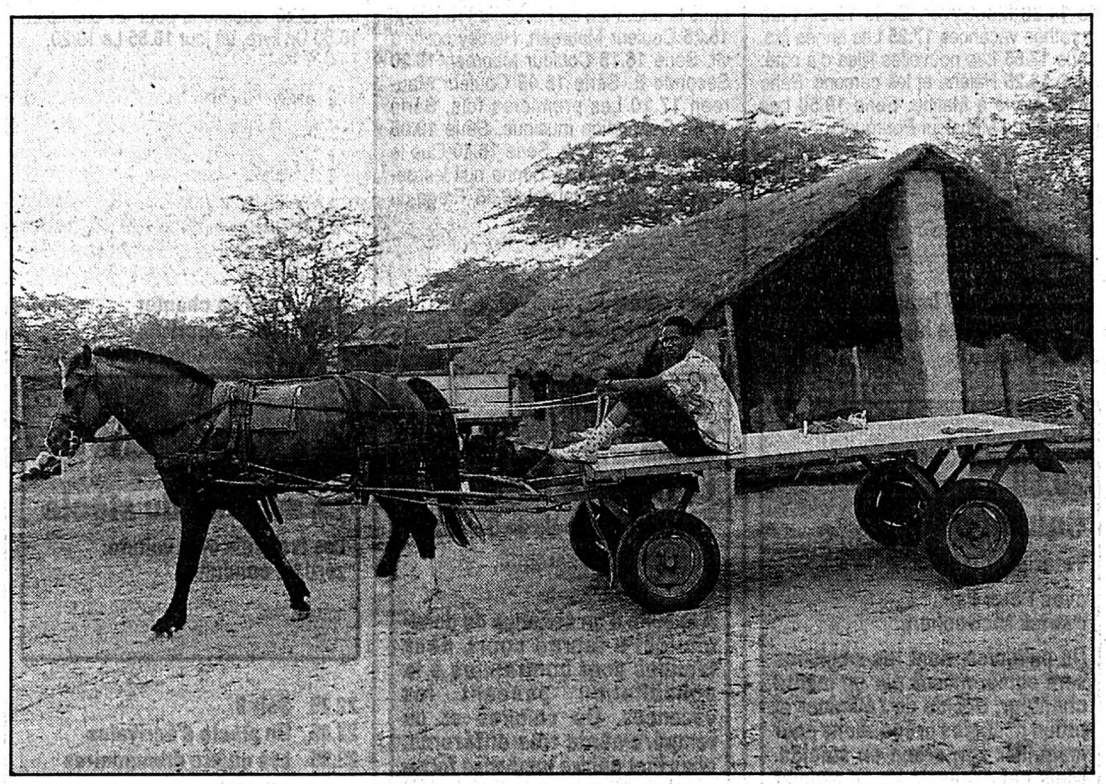

L'étalon Edison à l'attelage
Il s'est parfaitement adapté au climat du Burkina Faso. (Photo privée)

L'étalon Nicky a été emporté dès son arrivée par la peste équine. Mais les deux autres se sont remarquablement acclimatés. Edison est attelé et fait les premières démonstrations de fauche mécanique. De son côté, Cisco s'est frotté aux juments africaines. Aujourd'hui, trois solides poulains, marqués du sang franc-montagnard, apportent de la robustesse et de la taille à la race indigène.

Directeur de l'Institut agricole du Jura, André Renfer est le père de ce projet. Il a l'appui de la DDA pour un pays qu'il connaît bien. Son but: apporter du sang neuf à la race qu'utilisent les Peuls, des éleveurs confinés aux portes du Sahel.

L'idée est double. Primo, donner de la robustesse à la race indigène pour tirer de lourdes charges. Secundo, inciter ces agriculteurs (auparavant nomades) à faire les foins et stocker du fourrage pour la saison chaude. De quoi nourrir convenablement leurs vaches et avoir du lait durant cette période.

PREMIÈRES FAUCHES

Aujourd'hui, André Renfer tire un premier bilan de cette expérience. Il constate d'abord que les deux étalons restant se sont bien acclimatés. Ils travaillent en matinée et en soirée, quand il fait un peu plus frais. Le reste de la journée, ils font la sieste sous un arbre. Il reste bien sûr le problème de la peste équine qui a emporté l'un des trois chevaux. Comment les deux autres vont-ils se comporter? Faut-il continuer de les vacciner? Leurs descendants, à l'image de leurs mères africaines, seront-ils immunisés contre la piqûre de ce moustique?

Les Peuls sont des éleveurs de bovins. Les chevaux ne sont mis en vedette que durant les fêtes. Il a donc fallu apprendre à ce peuple à atteler nos sujets. C'est Jean-Paul Lachat, de Saint-Ursanne, qui a fait le voyage pour former des atteleurs. Dans la foulée, deux anciennes faucheuses avaient été restaurées à l'atelier de Courtemelon avant de gagner l'Afrique. Des démonstrations de fauche mécanique (les Peuls le font aujourd'hui à la main) ont suscité l'enthousiame. Des dizaines de paysans suivaient l'engin dans son action...!

Pour le reste, Edison s'est très bien fait à la main de son meneur. Pour preuve, quand ce dernier va en ville, le cheval le conduit les yeux fermés au bar des amis... Preuve supplémentaire que le cheval des Franches-Montagnes est une brave bête.

LES PREMIERS POULAINS

D'un autre côté, on a assisté à la naissance de trois poulains qui ont Cisco pour père. Ces jeunes chevaux sont plus grands au garrot (84 centimètres contre 60 centimètres) et plus lourds (50 kilos contre 35) que les sujets indigènes. Ils sont très joueurs et supportent bien l'alimentation faite de foin et de sorgo concassé. Il s'agira de suivre leur alimentation, car leurs mères manquent très vite de lait. Du côté de Dori, les saillies vont se multiplier, une trentaine cette année alors que les jeunes sujets devraient être présentés à la grande fête des Peuls à fin novembre. On saura alors l'accueil qui est réservé à la lignée des poulains métis en Afrique...

Mgo

Fonction publique

Accord sur les salaires

Les représentants des syndicats de la fonction publique et le Gouvernement ont conclu un accord sur les salaires de 1996 à 1998. Les syndicats vont consulter leurs membres et leur proposer d'accepter ces modalités.

Les partenaires conviennent d'abord de travailler de concert à une réforme profonde de l'administration, en vue de réduire certaines tâches et par conséquent les coûts de fonctionnement.

Les syndicats acceptent que soient définitives les mesures d'économies «annexes», telles que la suppression de l'allocation de ménage des couples sans enfant, la prime d'assurance en cas d'accidents non professionnels à charge entière de l'employé et le versement d'une treizième mensualité en un seul paiement. Quant à la contribution de solidarité, qui réduit le salaire de 1 à 4,25% selon le niveau de celui-ci, elle est maintenue de manière dégressive, de 1996 à 1998. Elle sera prélevée sous la forme d'une diminution du quart du renchérissement, pendant ces trois années. En contrepartie, le renchérissement sera entièrement garanti annuellement, quel que soit le taux.

Dès 1998, des négociations seront ouvertes en vue du retour à une rémunération sans contribution de solidarité. Enfin, les partenaires se rencontreront régulièrement en vue de restaurer un climat de confiance réciproque. Il reste à savoir si les syndiqués accepteront l'accord conclu par leurs représentants.

V. G.

Droits des étrangers

Frileux progrès

Dans un message au Parlement, le Gouvernement donne suite à plusieurs interventions parlementaires, dont notamment la motion du PCSI qui, en 1990 déjà, demandait l'éligibilité des étrangers établis depuis dix ans dans le canton, sur les plans cantonal et communal.

Se fondant sur la consultation notamment des communes, le Gouvernement va beaucoup moins loin, de crainte de provoquer des oppositions. Il limite l'éligibilité des étrangers aux conseils généraux (Bassecourt, Delémont, Porrentruy) et donne aux communes la possibilité de prévoir l'élection dans les conseils communaux dans leur propre règlement.

Les étrangers peuvent déjà siéger dans les commissions communales, être élus fonctionnaires communaux et siéger dans le Conseil des prud' hommes et le Tribunal des baux. Au lieu de se faire le porte-parole de la décision du Parlement, le Gouvernement se réfugie derrière le résultat de la consultation des communes. Sur les 82, 29 n'y ont pas répondu. Des 53 réponses, 19 sont en faveur de l'élection des étrangers au Parlement et dans les conseils communaux (Franches-Montagnes 6, Delémont 7 et Porrentruy 6). Cette approbation émane plutôt des grandes communes, les petites s'y opposant, alors même que peu d'étrangers y sont domiciliés.

L'exécutif renonce donc à la possibilité d'élire les étrangers établis depuis dix ans au Parlement et dans les conseils communaux, ce qui dénote un manque d'ouverture que le Parlement pourrait corriger.

La modification de la Loi sur les droits politiques ne prévoit pas de fixer les élections communales et fédérales la même année, mais supprime le besoin de motif dans le vote par correspondance qui devra toujours être demandé par le citoyen. Le vote direct sans demande risquerait de provoquer des abus comme celui du vote par procuration que le Jura avait supprimé.

Le Gouvernement renonce aussi à proposer une attribution préalable de 4 sièges par district, avant la fixation du nombre selon la population de district. Cela provoquerait une distorsion du pouvoir des électeurs et il faut y renoncer, afin de ne pas attiser l'esprit régionaliste. Le risque que le district de Delémont devienne majoritaire au Parlement prend donc de l'ampleur.

Enfin, le Gouvernement et le Parlement devront se prononcer sur la validité d'une initiative une année au plus tard après le dépôt.

V. G.

Jean-Luc Froidevaux, un prodige de l'accordéon

Second album pour le Breulotier

Les amis de l'accordéon et plus spécialement de la musette jurassienne peuvent se réjouir. Jean-Luc Froidevaux, des Breuleux, vient de graver, avec deux compères vaudois, son second album. Au total, seize titres qui s'inscrivent dans la grande tradition puisque l'empreinte de Gilbert Schwab, d'André Nicolet et d'un certain Charles Raccordon est omniprésente.

On peut affirmer sans trop se tromper que Jean-Luc Froidevaux est né avec un accordéon sur le ventre. Cette passion l'habite depuis son plus jeune âge et, dès l'âge de 9 ans, le jeune prodige fait ses gammes du côté de Tramelan avec Georges Richard. Depuis lors, il vole de ses propres ailes en tentant, dans ce dur métier, d'accéder au grade de professionnel.

Étape importante l'an passé avec un premier disque baptisé «Au bord de l'étang». Le musicien se mouille avec succès puisque ce premier album se vend très bien. Pour lui, c'est une carte de visite qui lui permet de se faire entendre sur les radios locales et à la TV romande avec laquelle il vient d'enregistrer deux émissions. La Radio romande fait pour l'heure la sourde oreille préférant la schwytzoise à la musette jurassienne.

L'été dernier, le Breulotier a fait la rencontre de deux Vaudois, Cyril Veillon de Lausanne (contrebasse), actuellement au conservatoire de Paris, et Claude Sunier l'accordéoniste. Ils ont enregistré, à Colombier chez Activ Records, seize morceaux imprégnés de musette jurassienne. On retrouve bien sûr les grands classiques, «Sur les rives du Doubs» d'André Nicolet ou encore «Soirée à Tariche» de Gilbert Schwab et Gilbert Hofstetter, deux hommes qui marquent fortement cet album.

On retrouve aussi Charles Raccordon, l'ancien aubergiste noirmonier avec «L'Echo du Noirmont». Pour sa part, le jeune Breulotier a créé deux morceaux sur les conseils avisés de Michel Geney. Bref, un CD et une cassette qui fleurent bon le terroir jurassien et les rives du Doubs. (mgo)

Jean-Luc Froidevaux.
Un second album à l'âge de 21 ans. (Photo privée)

Suisse romande

8.45 Rosa (R) 9.05 Top models 9.25 Les Moomins 9.45 Les Animaniacs 10.05 Bravo la famille 10.30 Vive le cinéma (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. 12.15 Les nouvelles filles d'à côté. Présentation 12.45 TJ-midi 13.00 La vallée des poupées 13.25 Matlock. L'homme de l'année 14.10 Ciné du mercredi: La légende du vent du nord. Dessin animé 15.55 Fame 16.45 Michel mène l'enquête 17.00 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.05 Aladdin 17.35 Seaquest, le gardien de l'océan 18.25 Top models 18.50 TJ-titres. Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 TéléTrésor. Banco Jass 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.05 TéléScope

La pharmacie des dieux

Emission proposée par Jean-Marcel Schorderet et Roland Goerg.

Le médicament de demain puisera peut-être sa source dans les plantes: au cœur de la jungle panaméenne, une équipe de «Téléscope» est partie avec un chercheur suisse découvrir les secrets des guérisseurs indiens. En parallèle, l'émission brosse le portrait savoureux d'une herboriste valaisanne. Partout, le même constat: les plantes recèlent des trésors qu'il faut analyser et sauvegarder. Les plantes, c'est tout un art de vivre.

21.05 Le petit prince a dit
Film suisse-français de Christine Pascal (1992)
Avec Richard Berry, Anémone
22.45 TJ-titres

22.50 Mémoire vivante

Aristote Onassis

23.55 TJ-nuit
0.05 Imagine
0.25 Vive le cinéma!

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Palombella rossa. Film italien de Nanni Moretti (1989). Avec Nanni Moretti, Mariella Valentini, etc. 21.45 Météo régionale/TJ-soir/Genève Région (R). 22.25 Best of Documentaires. Les femmes sont la moitié du ciel. 23.15 Santé. Urgences - Comment garder la tête froide? Comment porter les premiers secours? 23.40 Euronews.

Allemagne 1

11.04 Primo Baby. Kanad. Spielfilm (1983). 12.55 Presseschau. 13.00 ARD-Sport extra. Essen: Tennis-ATP-Turnier. Eurocard Open. 14.00-15.00-16.00 Tagesschau. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Nikolaikirche (1/2). Film von Frank Beyer. 21.44 Tagesthemen-Telegramm. 21.45 Es tut weh SPD. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nacht-Studio: Orlando. Engl.-russisch-franz.-niederl.-ital. Spielfilm (1992). 0.30 Nachtmagazin.

France 1

6.00 Mésaventures. Série 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 7.28 Météo 7.30 Disney Club mercredi 9.00 Spirou 9.30 Club Dorothée vacances 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour. Série 14.30 MacGyver. Série 15.30 Club Dorothée vacances 17.25 Les année fac. Série 17.55 Les nouvelles filles d'à côté. Série 18.25 Hélène et les garçons. Série 19.00 Alerte à Malibu. Série 19.50 Les pourquoi de Monsieur Pourquoi.

20.00 Journal / Image de demain / La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Columbo

Votez pour moi

avec Peter Falk, Patrick McGoohan.

Un politicien, dont les ambitions sont compromises par un maître chanteur, décide de l'éliminer et prend d'infinies précautions pour maquiller son crime en suicide. Mais cet assassin va se trouver confronté à la perspicacité et à la ténacité de Columbo. Voir ce dernier jongler avec les indices, c'est toujours une bonne gymnastique pour les méninges.

22.30 Combien ca coûte?
Magazine
0.00 Ushuaïa
Magazine de l'extrême
1.00 TF1 nuit / Météo
1.15 Mésaventures
1.40 TF1 nuit
1.50 Le vignoble des maudits (1/3)
2.50 TF1 nuit
3.00 Histoires naturelles
3.30 TF1 nuit
3.40 L'aventure des plantes
4.30 Mésaventures
4.50 Musique
5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

12.40 Dessin animé: Galaxy Rangers. 13.15 Jeu: Mission. 13.30 Le Lyonnais - Taggers (R). 15.00 La vie de famille (R). 15.25 Cagney et Lacey. Série. 16.15 Paradise beach. Série. 16.40 Arnold et Willy. Série. 17.05 Mission casse-cou. Série. 17.55 Doublé gagnant. Jeu. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Helena. Série. 19.25 Popeye. 19.30 Femmes d'affaires et dames de coeur. Série. 19.55 La vie de famille. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 L'amant de ma sœur. Téléfilm américain de Pierre Mondy (1991). 21.55 Leader. 22.00 Ciné-Express. 22.30 Une journée de fou. Film américain de Howard Zieff (1989). 0.25 Jamais trop tard.

Allemagne 2

12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnelldenker. 14.15 Pippi Langstrumpf. 14.40 Heidi. Zeichentrickserie. 15.05 logo. 15.15 Lieber André. 15.40 Ratgeber Rente. 15.45 heute. 15.50 Die Wicherts von nebenan. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/ Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.50 Hotel Paradies.18.45 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Mittwochsfilm: Mein Mann, das Wirtschaftswunder. Deutscher Spielfilm (1960). 21.00 Abenteuer Forschung. 21.45 heute-Journal. 22.15 Was nun,..? Fragen an einen prominenten Politiker. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht.

France 2

6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Téquila et Bonetti 9.25 Mister T. Série 9.50 Couleur Maureen 10.15 X-men. 10.35 Oceane 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 L'image du jour «transate» 13.40 Météo 13.45 Un ballon dans la tête. Film de Michaëla Watteaux. 15.25 Couleur Maureen. Hartley cœur à vif. Série 16.15 Couleur Maureen 16.20 Seconde B. Série 16.45 Couleur Maureen 17.20 Les premières fois. Série 17.50 Génération musique. Série 18.05 Le prince de Bel Air. Série 18.40 Que le meilleur gagne 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Météo
20.50 Tirage du Loto

20.55 Le mouton noir

Téléfilm de Francis de Gueltzl

Avec Michèle Laroque, Alain Teulié

A la suite d'un échange de domicile qui a tourné court, deux familles sont contraintes à la cohabitation pendant les vacances. De cultures et de tempéraments très différents, elles font contre mauvaise fortune plus ou moins bon coeur. Les situations comiques reposent surtout sur le personnage de Cécile, bourgeoise conventionnelle parfaitement jouée par Michèle Laroque.

22.35 Bas les masques
Je ne pense qu'à ça
23.45 L'image du jour (R)
23.50 Journal
23.55 Météo
0.05 Les films Lumière
0.10 Le cercle de minuit
1.20 Histoires courtes
1.45 Studio Gabriel (R)
2.15 Emissions religieuses (R)
3.15 Que le meilleur gagne (R)
3.45 24 heures d'info
3.55 Pyramide (R)
4.25 Les Z'amours (R)
4.55 Outremers
5.50 Dessin animé

TV 5 Europe

13.30 Cinéma: Les choses de la vie (R). Film français de Claude Sautet. 15.00 Découverte. 15.30 La maison Deschênes (R). 16.00 Journal. 16.15 La cuisine des mousquetaires. 16.30 Bibi et ses amis (R). 17.15 Fa Si La chanter. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand jeu de la nature. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 L'hebdo. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.40 Les filles de Caleb. Série. 23.30 Jours de guerre. 0.30 Soir 3/Météo.

Allemagne 3

12.45 TV-Tips 13.00 Treffpunkt Saar 3 13.30 Ich-Reisen durch Lothringen 14.00 Musikinstrumente und ihre Geschichte 14.30 Tiere und Pflanzen 14.45 Playtime 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Hey Dad 16.00 ALTERnativen 16.30 Himalaya 17.00 Mathematik Analysis 17.30 Sesamstrasse 17.59 Insel der letzten Piraten 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's 18.50 Die Fallers 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Als Mutter streikte. Spielfilm 22.45 Jagd auf Männer. Spielfilm 0.15 Die 50 Besten 0.40 Schlussnachrichten 0.55 Nonstop-Fernsehen.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.00 Minikeums 11.55 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.40 Nevada Smith. Film américain de Gordon Douglas (1975) Avec Cliff Potts, Lorne Greene, etc. 14.55 Questions au gouvernement 16.05 Le don maudit 16.40 Minikeums 17.50 Fiction 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

Les Français et la voiture: zéro de conduite

22.25 Soir 3
22.45 Un siècle d'écrivains
23.35 Les quatre dromadaires
0.30 Dynastie
1.20 Musique graffiti

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.10 taf-taf - Tiervermittlung. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Der Pirat. Amerik. Spielfilm (1948). 15.30 Marienhof. 16.20 rätselTAF. 16.45 Degrassi High. 17.15 SCHLIPS - Grusel, Grauen, Gänsehaut. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Ein Schloss am Wörthersee. 18.50 Telesguard. Emissiun d'informaziun. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 Frauenarzt Dr. Markus Merthin. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Ciné-Clip. 22.45 Paul Merthon. Sketch-Show mit dem populären engl. Komiker. 23.10 Filmszene Schweiz: Sophie Taeuber-23.55 Nachtbulletin/Meteo.

Italie 1

12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Pronto? Sala giochi. All'interno. 14.30 Prove e provini a Scomettiamo che...? 15.15 Sette giorni Parlamento. Solletico. Contenitore. All'interno. 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. Cartoni animati. 15.10 Aladino. Cartoni animati. 16.40 Spiderman 17.30 Zorro. Telefilm. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 I dannati di Mondowbreak. Film di Iscove (1994). 22.25 Donne al bivio dossier. 23.00 Tg 1. 23.05 ... Lasciate un messaggio dopo il bip. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda.

La Cinquième

11.35 Au fil des jours. 11.45 Qui vive. 12.00 Déclics. 12.30 Atout savoir. 13.00 Arctique: Pisugtooq, l'ours vagabond. 13.25 Le journal du temps. 13.30 L'esprit du sport. 14.30 Titanic: Du rêve au cauchemar. Documentaire. 15.30 Qui vive. 15.45 Allo la terre: La naissance. 15.55 Inventer demain (R). 16.00 Les trente glorieuses. 16.30 Pareil pas pareil. 17.00 Rintintin. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 L'œuf de Colomb. 18.30 Les scorpions. Documentaire. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Ivanhoé (13). Série 19.25 Bionique, les inventions de la nature (4) De la soie de l'araignée au gel de la méduse.

20.20 Le dessous des cartes
20.30 Journal

20.40

Les mercredis de l'histoire

Burundi:

La dernière carte

Documentaire belge

21.45 Musica: Orphée et Eurydice
Ballet de Heinz Spoerli
23.45 La seconde vie de Joseph Haydn
Téléfilm allemand
1.05 La chute du Mur
1.20 Le coup de foudre
Film

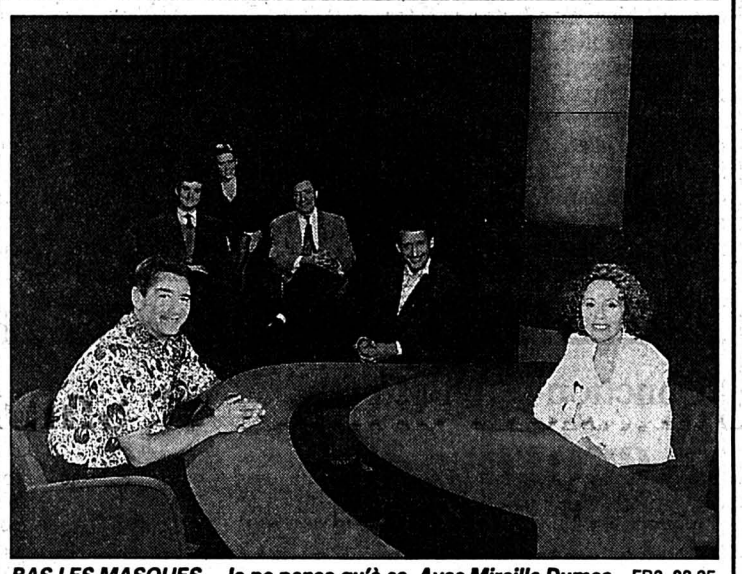

BAS LES MASQUES – Je ne pense qu'à ça. Avec Mireille Dumas. FR2. 22.35

Suisse italienne

12.45 Telegiornale/ Sport/ Il mondo del lavoro. 13.00 Homefront. 13.55 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.50 Allo Allo! Telefilm. 15.25 Luna piena d'amore. Telenovela. 15.55 Colpo di fortuna. Gioco. 16.10 C'era una volta... 16.25 Ricordi. 16.55 Albert, il quinto moschettiere. 17.20 Willy, principe di Bel-Air. Telefilm. 17.50 I Robinson. Telefilm. 18.20 Teletombola. 19.00 Telegiornale/Sport. 19.10 Incontro con i Partiti. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telecomando io. Scegliete il vostro film preferito fra i seguenti titoli. 22.50 Sfide e prodezze. 23.45 Telegiornale/Meteo. 0.00 Sportsera. Calcio: Campionato Svizzero: Lugano - Grasshoppers. 0.15 Joseph Campbell (6). 1.05 Textvision.

Espagne

6.00 Euronews. 6.30 Gimnasia. 6.45 Viaje al español. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 La aventura del saber. 11.15 Arte y tradiciones populares. 11.30 Preguntas y respuestas. 12.30 El menu de Karlos Arguiñano. 13.00 Noticias. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Pasa la vida. 18.00 Eurosiete. 18.15 Noticias. 18.45 Viaje al español. 19.00 Chocky. 19.30 En el cruce. 20.00 Para Elisa. 21.00 Telediario. 21.40 Alta tension. 23.10 La ruta de los exploradores. 23.45 El lector: La isla de Eco. 0.45 Estilo Euronews. 1.15 Noticias. 1.45 Despedida y cierre.

M 6

7.00 M6 express et Matin express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les rues de San Francisco. Avant de mourir 11.45 M6 express/Météo 11.55 Ma sorcière bien-aimée 12.25 La petite maison dans la prairie 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show 14.00 Moi Renart 14.30 Gadget boy Gadget boy au pays des momies 15.00 Draculito 15.30 Creepy crawlers 16.00 20000 lieues dans l'espace L'appel des loups 16.30 Hit machine 17.00 Fanzine 17.30 Les aventures de Tintin. Les cigares du pharaon (2) 18.00 Highlander 19.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman 19.50 Transat Jacques Vabre 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
Règlement intérieur
20.35 Ecolo 6
Magazine

20.40 Docteur Jekyll et Mister Hyde

Téléfilm anglais de David Wickes

D'après le roman de Robert Louis Stevenson.

Avec Michael Caine, Cheryl Ladd

En Angleterre, à l'époque victorienne. Dans l'espoir d'améliorer la nature humaine, un distingué docteur teste sur lui-même une formule génétique susceptible de séparer le bien du mal et le beau du laid. Les résultats de cette expérience seront abominables pour lui et son entourage.

22.40 Le manoir du secret
Téléfilm anglais de Tim Fywell
Avec Douglas Hodge, Jeremy Northam
0.50 Secrets de femmes
1.25 Fanzine
1.50 Boulevard des clips
3.00 Fréquenstar
3.55 E=M6
Magazine
4.20 Starnews
4.45 Mode 6
Magazine
5.15 Fanzine

Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.45 Passerele. 14.45 Memorias da TV. 17.00 TV mulher. 18.00 RTPi junior. 19.00 Sinais RTPi. 19.30 Made in Portugal. 20.00 Telejornal. 20.45 Vila Faia. 21.30 Conversas vadias. 22.00 Artes e letras. 23.00 Lendas e narrativas. 0.00 Passerele. 1.00 24 horas RTPi. 1.30 Remate. 1.45 Acontece. 2.00 Nico d'obra. 2.30 Prova oral. 4.00 Praça da Alegria. 5.30 24 horas RTPi.

Eurosport

8.30 Equitation. 9.30 Natation: Championnats d'Europe. 11.00 Motors. 13.00 Boxe. 14.00 Snooker: Ligue Européenne 1995. 15.30 Flèchettes. 16.30 Equitation. 17.30 Monster Truck. 18.30 Moto Magazine. 19.00 Formule 1 Magazine. 19.30 EurosportNews. 20.00 Catch. 21.00 Boxe: Prime Time Magazine. 22.00 Formule I Magazine (R). 22.30 Moto Magazine. 23.00 Echecs: Championnat du monde. 0.00 Equitation. 1.00 EurosportNews.

CANAL ALPHA +

17.00 Spécial enfants. 19.00 Journal cantonal 20.01 Cuisine express - Mousse de bananes au coulis de fraises. 20.13 Sport pour tous: Les handicapés dans J&S. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Aux hommes de mon temps. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Aux hommes de mon temps. 22.30 Cuisine express.

RADIOS

La Première

7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodeurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 En différé de l'Auditorium Stravinski à Montreux: Orchestre National de France. Soliste: Stephen Hough, piano. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: Poétique. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournale. 12.22 Meteo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournale. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. 21.00 Radio-Musik-Box. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois

6.00 RSR 6.30 RJB info 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 RSR 7.30 RJB info 7.45 Téléphone du jour 8.00 RSR. 8.20 Reportage société. 8.30 Flash info. 8.45 RJBulle. Rediffusion. 9.15 RJBulle. Direct 9.30 Flash info. 9.45 RJBulle. Chronique TV 10.00 Jeu cinéma. 10.20 Reportage société 10.30 Magazine. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 Titres, météo 12.07 AV. 12.15 RJB info 12.30 RSR. 12.55 AV 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances 13.50 RJBulle. Direct. 14.00 Reportage société - music non stop 16.00 Flash info 16.15 CD de la semaine 16.30 Jeux 16.45 Reportage société 17.10 AV 17.20 AV 17.30 RJB info 17.45 RJBulle. Rediffusion - Chronique TV 18.00 RSR 19.00 Jazz/Country.

J'écoute... 100.8 Fréquence Jura

8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldoradio. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Stars à l'affiche. 19.00 Radiovaricelle. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Chœur «Cantabile»: 25e anniversaire en République tchèque

G.-H. Pantillon: «Je m'en vais...»

Il arrive parfois que d'un voyage naisse une amitié cimentée par un même regard sur la musique. Tel est le cas du chœur «Cantabile», qui vient de rentrer de sa deuxième tournée en République tchèque. Choristes et musiciens – «Cantabile» a emmené avec lui l'Orchestre philharmonique de Hradec Kralové – se produiront cette fin de semaine dans le canton. Une façon de marquer le 25e anniversaire du chœur des enseignants neuchâtelois et de prendre congé, en apothéose, de Georges-Henri Pantillon, qui se retire.

Le chœur des enseignants neuchâtelois, devenu «Cantabile» en 1988, est né il y a 25 ans, de la volonté de Georges-H. Pantillon. Progressivement agrandi par l'arrivée d'anciens élèves du Gymnase cantonal qui avaient chanté sous la baguette du maître, l'ensemble a rapidement acquis le degré de flexibilité nécessaire pour entreprendre l'étude de pièces réputées très difficiles, tel le «War Requiem» de Britten, par exemple. Un sommet dans l'existence de «Cantabile».

Le Chœur des enseignants est devenu l'une des marques de distinction de l'Ecole normale du canton. Ouvert à tous, pourvu que le candidat ait un niveau de lecture honorable, une voix relativement sonore et juste et qu'il se plie à la règle d'assiduité, dès lors qu'il a accepté de conduire un programme jusqu'au jour du concert. Sous la direction de Georges-Henri Pantillon, la formation a abordé un abondant répertoire: Mozart, Fauré, Bach, Haendel, Verdi, Cherubini, Brahms, Dvorak, Poulenc. Chaque année, depuis 25 ans, en oratorios, messes, opéra, «Cantabile» a présenté un concert et fait quelques tournées en Suisse, France, Ecosse, en République Tchèque.

Les fonctions de l'ensemble sont multiples. Elles comprennent la préparation des concerts, mais, surtout, l'expérience du chant choral ainsi acquise, sera utile à l'enseignant chargé de l'éveil culturel de ses élèves.

L'effectif, oscillant entre 120 et 150 choristes, se renouvelle partiellement pour chaque concert. La structure administrative, particulière à cet ensemble sans comité, ni présidence, la recherche de fonds, de salles, etc., petit à petit, s'est faite trop lourde sur les épaules de Georges-Henri Pantillon.

– Quelle serait la voie à prendre, après votre départ ?

Ce qui me semblerait raisonnable, c'est que l'ensemble élise un comité et rédige des statuts. De plus la flexibilité offerte aux choristes devrait être étendue à la direction. La formation, qui a maintenant une sorte de grammaire stylistique solide, pourrait être confrontée à différents chefs, qui seraient engagés pour un concert... Inutile de créer une chorale de plus dans le canton, le chœur des enseignants doit être quelque chose d'autre... Mon activité, à la tête de «Cantabile», figurait sur le cahier des charges de l'Ecole normale. Et tandis que les choristes se chargeaient de la vente des billets de concerts, je me débrouillais pour assurer l'équilibre financier permettant de couvrir les frais des prestations avec orchestre et solistes. Mais quelle différence avec l'est...

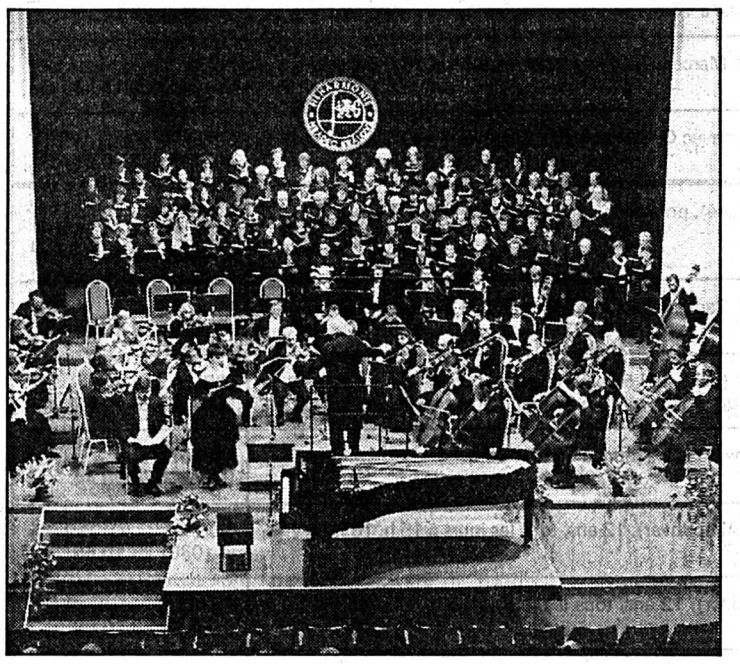

Une rencontre prédestinée.
«Cantabile», le chœur des enseignants neuchâtelois et l'Orchestre philharmonique de Hradec Kralové. (sp)

– Votre récente tournée en République tchèque a été un succès?

Nous avons beaucoup à apprendre de ces pays, de la place que les gouvernements donnent à la musique, à la culture. Des villes comme Olmouc, où nous avons chanté lors d'une précédente tournée, ou Hradec Kralové, ville située à une centaine de kilomètres à l'est de Prague, entretiennent trois orchestres: symphonique, d'opéras et d'opérettes. Le prix d'entrée au concert, 28 couronnes, correspond, par rapport au pouvoir d'achat, à quelque 15 francs suisses. En République tchèque on offre des concerts à la population. Ici on privilégie le star system...

UN CONCERT

Pour marquer son 25e anniversaire et prendre congé de Georges-Henri Pantillon, fondateur, le chœur «Cantabile» et l'Orchestre philharmonique de Hradec Kralové interpréteront deux pièces peu connues, de styles très différents: les Litanies du sacrement du maître autel, de Mozart et la Nuit de Walpurgis, de Mendelssohn. La partition de Mendelssohn, brillante, parfaite illustration du romantisme allemand, tire sa substance littéraire de Goethe. Maria Tkadlcikova, soprano, Petr Martinek, ténor et Arthur Loosli, basse, en seront les solistes. Le Trio Pantillon (Marc, Louis et Christophe) sera l'interprète du Triple concerto de Beethoven, aux côtés de l'orchestre de Hradec Kralové.

Denise DE CEUNINCK

- **Neuchâtel, Temple du Bas, samedi 28 octobre, 20 h.**
- **La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, dimanche 29 octobre, 17 h.**

Piano: XIIIe Concours international Chopin à Varsovie

Sultanov: brillant et ombrageux

A deux semaines des élections présidentielles polonaises, les conversations, à Varsovie, s'enflamment bien plus pour le piano que pour la politique. Pas de premier prix au Concours Chopin, deux deuxièmes prix ex aequo et, surtout, un lauréat pour le moins ombrageux, le Russe Alexeï Sultanov, remarquable pianiste par ailleurs et chou-chou du public.

C'est à un rude exercice que se sont livrés, du 1er au 22 octobre, les 140 candidats de plus de trente pays, passant par trois étapes de sélections sévères (plus que 40 candidats, puis 15), avant que les six finalistes se disputent les trois premières places de la compétition. Fatigue, stress, mains tremblantes sur les claviers, éliminations cruelles (comme celle de Nelson Goerner), espoirs déçus, révolte, ont été le lot des jeunes pianistes présents à Varsovie, face à un jury de 24 personnes, essentiellement des pianistes, dont certains anciens premiers prix du Concours Chopin. Si la Suisse ne présentait pas de candidat, elle était représentée au jury précisément, par le musicologue genevois Jean-Jacques Eigeldinger.

Scandaleux pour certains commentateurs, mais le règlement est strictement appliqué, sans révélation extraordinaire pour d'aucuns, trois finalistes de grand talent pour d'autres encore, avec un réservoir fantastique de jeunes talents – il faut l'être pour se présenter à un concours de tel niveau! – tel fut le XIIIe concours Chopin qui, pour la seconde fois après 1990, a renoncé à attribuer le 1er prix, qu'un certain Sultanov, technicien exceptionnel, applaudi par une «standing ovation», était venu quérir comme un dû, qu'une absence de sensibilité chopinesque lui a cependant refusé.

Absent lors de la remise des prix, ayant préféré adresser aux organisateurs quelques mots par fax, son comportement fut inadmissible, tant il est vrai que lorsqu'un candidat, quel qu'il soit, s'inscrit à un concours, il souscrit du même coup à son règlement, prêt à gagner ou à perdre. A cet égard, il faut signaler les Japonais – un bon tiers dans la salle de la Philharmonie et qui entouraient leurs 25 candidats, tous pianistes de tempérament jouant comme de petits ordinateurs, sans faute –, et dont l'attitude traduisait avant tout leur fascination pour l'œuvre de Chopin. Ne viennent-ils pas pour cela en Pologne et à Varsovie en particulier, où ils fleurissent en procession l'église de la Sainte-Croix, fidèle gardienne du cœur du compositeur?

Les lauréats du Concours Chopin 1995 – le prochain sera celui de l'an 2000 – sont: 2e prix ex aequo, 20.000 $ chacun, Philippe Guisiano (France) et Alexeï Sultanov (Russie); 3e prix, 15.000 $, Gabriela Montero (Etats-Unis); puis Rem Urasin (Russie), Rika Miyatani (Japon) et Magdalena Lisak (Pologne, actuellement étudiante à Zurich). Toute une série d'autres prix en espèces également, de la Société Chopin, de la Radio polonaise, de la Philharmonie nationale, qui accompagnait les finalistes sous la direction de Kazimierz Kord, des diplômes, ont encore été décernés. Passionnant et inoubliable.

S. G.

Langage

Le féminin n'existe pas

Jeudi passé, Alain Juppé annonce la création d'un «Observatoire de la parité entre hommes et femmes». Remarquons au passage que l'on parle de *parité* et non d'*égalité* car si parler de l'égalité entre hommes va de soi («Liberté, Egalité, Fraternité»), l'évocation de l'égalité entre hommes et femmes thématise toujours la différence biologique, et les discussions oiseuses s'ensuivent... Soit, la femme n'est pas l'égale de l'homme mais son pair (*son pair,* car le féminin «n'existe pas»).

Vendredi matin, un journaliste de France Inter rapporte l'événement: «ainsi, c'est une femme qui sera le rapporteur de l'observatoire, rapporteur car rapporteuse n'existe pas».

On trouve pourtant dans le Nouveau Petit Robert une entrée RAPPORTEUR, EUSE, nom et adjectif. Un rapporteur est d'abord «une persone qui, par indiscrétion, ou pour nuire, répète, rapporte ce qu'il conviendrait de taire». Comme par hasard, l'adjectif est exemplifié ainsi: «Elle est rapporteuse et sournoise». Ensuite, on trouve RAPPORTEUR, nom masculin uniquement «(...) personne qui rédige ou expose un rapport devant une commission».

On comprend bien l'embarras des usagers, et encore plus celui des usagères: il y a une incongruité sociale à dire «Madame X est le rapporteur de la commission»; on ne peut éviter la connotation péjorative avec *rapporteuse* et on enfreint les règles de formation régulières du féminin avec *rapporteure* (-eur > -euse). Aucune de ces solutions n'est satisfaisante.

De quoi se demander, tout de même, si la langue n'est pas taillée sur mesure par les hommes et pour les hommes!

Marinette MATTHEY

TOUT CRU

Langage bis

Dans sa rubrique sur le langage, (L'Impartial» du 18 octobre 1995) Marinette Matthey a fait état de l'usage du dialecte chez les Suisses alémaniques et remarque que «les Romands ont la chance d'avoir un dialecte maternel qui se trouve être une langue. Quant aux Alémaniques, s'ils veulent parler dialecte, n'est-ce pas finalement leur problème?» On peut en arriver à la conclusion que, si les deux ethnies majoritaires en Suisse se comprennent mal, la faute est du côté des Alémaniques. A mon avis, cette vision des choses est à nuancer.

Qu'entend-on dans les préaux des écoles? L'argot! Les chansons de Renaud, le rap et le verlan aidant, les élèves romands ont toujours plus de peine à s'exprimer dans un français plus ou moins standard. Les élèves prétendent ne plus comprendre des enseignants d'histoire quelque peu âgés, trébuchent sur certains mots relativement courants, avouent ne lire que des BD s'ils lisent...

On constate donc une certaine symétrie entre la diglossie officielle en Suisse alémanique (usage de l'allemand et du dialecte) et une diglossie d'un autre genre en Suisse romande (français standard et argot). Bien sûr, sur le plan linguistique, elles sont différentes. Mais dans les contacts entre Alémaniques et Romands, elles contribuent toutes les deux à causer une non-compréhension.

Certains enseignants alémaniques se sont plaints quand certains collègues ont consacré des cours d'allemand à étudier une pièce de théâtre en dialecte: les cours d'allemand servent à se familiariser avec la langue de Goethe! Un des objectifs des leçons de français en Romandie est d'entraîner les enfants à s'exprimer aisément en français. Il est positif que, des deux côtés, on travaille à améliorer les compétences des jeunes.

En présence de personnes parlant une autre langue, chacun doit faire l'effort de quitter la langue qui lui est naturelle, maternelle, pour utiliser la langue utilisée à l'école, la langue standard officielle.

Mireille Grosjean

LITTÉRATURE

Liliane Perrin lauréate

Le premier lauréat du prix littéraire Genève-Montréal, réservé aux journalistes, est Liliane Perrin, collaboratrice à la Radio-Télévision Suisse Romande. Le jury a choisi son roman «Un marié sans importance» parmi 14 ouvrages en compétition. Doté de 3000 dollars canadiens (environ 2500 francs suisses), le prix Genève-Montréal a été créé cette année par le Salon international du livre et de la presse de Genève et le Salon du livre de Montréal. Il récompense alternativement un auteur suisse et un auteur québécois. Liliane Perrin recevra son prix le mois prochain, au Salon du livre de Montréal.

(ats)

MOTS-CROISÉS No 686

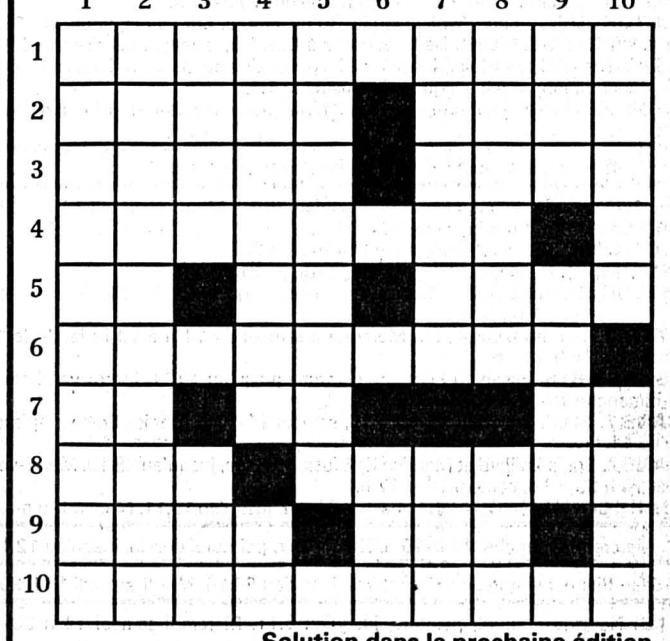

Horizontalement: 1. Un sauveur. 2. Momentanément hors de vue - Pelage. 3. Cité belge - Pièces de cent sous. 4. La saillie du coude. 5. Principes de vie - Possessif - Prince troyen. 6. Coups et blessures. 7. Symbole pour métal blanc d'argent - Route nationale - Pronom. 8. Un allemand - Jardins de verre. 9. Produit de décomposition - Ancien territoire portugais. 10. Racheté avant échéance.

Verticalement: 1. Un produit qui remet à neuf. 2. Qui vise à l'équilibre des forces. 3. Un chevalier ne vivait que pour elle - Venue. 4. Roter - Inscrit avec le titre. 5. Bois de tonnelier. 6. Le moi intime. 7. Un chanteur toujours en joie - Tsigane. 8. Période géologique Musique moderne. 9. Roi burlesque - Agit en justice. 10. On s'en contente, faute de mieux - Pour suspendre certains quartiers.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 685:

Horizontalement: 1. Chemisette. 2. Ramages - Oc. 3. ONU - Togo. 4. Inégalités. 5. Se - Arôme. 6. Etage - Aa. 7. Moue - Atémi. 8. En - Pires. 9. Aratoire. 10. Télébennes. **Verticalement:** 1. Croisement. 2. Hanneton. 3. Emue - Au - Al. 4. Ma - Gageure. 5. Ignare - Ab. 6. Se - Lo - Apte. 7. Estimation. 8. Oté - Erin. 9. Toge - Amère. 10. Ecossaises.

ROC 481

ECHECS

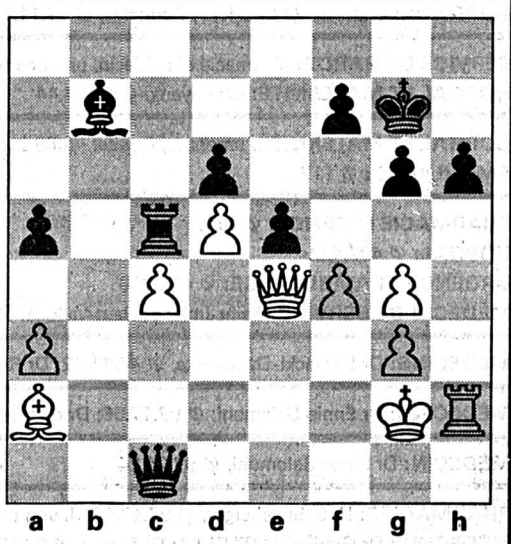

Chronique No 401

Lignes ouvertes

Les Noirs au trait provoquent une ouverture des lignes fatales aux Noirs, qui abandonnent sur le champ. Que faut-il jouer et pourquoi ce coup gagne-t-il? (Kaïnovitch - Naïvelt, par correspondance 1988-1991).

Solution de la chronique No 400 A: 1. Txg7 +! 1-0. Si 1... Rxg7. 2. Df6+ Rg8. 3. Dxg6 + Rf8. 4. e6 Re7. 5. Df7 + Rd6 ou Rd8. 6. Dd7 mat. **Solution de la chronique No 400 B:** 1. Txd5!! et les Noirs s'aperçoivent trop tard qu'il ne pouvaient pas jouer. 1... Txe1. 2. Dxe1 cxd5, à cause de 3. De6 + suivi du mat étouffé. (3... Rh8. 4. Cf7 + Rg8. 5. Ch6 + Rh8. 6. Dg8 + Txg8. 7. Cf7 mat. Ou 4... Txf7. 5. De8 + Te8. 6. Dxe8 mat). Suivirent 1... cxd5. 2. Txe6 fxg2. 3. Te7 Tf6. 4. Te8 + Tf8. 5. Dd3 1-0.

CINÉMAS

DU CÔTÉ OBSCUR DU CŒUR (de E. Subiela avec D. Grandinetti), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, vendredi aussi à 18 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS ABC** ✆ (039) 23 72 22
CASPER (de B. Silberling avec C. Ricci), pour tous, mercredi à 15 h. **LA CÉRÉMONIE** (de C. Chabrol avec S. Bonnaire), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15.	**CORSO** ✆ (039) 22 13 77
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré avec G. Depardieu et C. Clavier), pour tous, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 45, mercredi aussi à 15 h.	**EDEN** ✆ (039) 23 13 79
BRAVEHEART (de M. Gibson avec S. Marceau), 16 ans, tous les jours à 16 h et 20 h.	**PLAZA** ✆ (039) 22 13 55
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h.	**SCALA** ✆ (039) 22 13 66
LES ANGES GARDIENS (de J.-M. Poiré), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	**NEUCHÂTEL APOLLO 1** ✆ (038) 28 10 33
LE HUSSARD SUR LE TOIT (de J.-P. Rappeneau avec J. Binoche), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 30 et 20 h 15.	**APOLLO 2** ✆ (038) 28 10 33
LA COLLINE AUX MILLE ENFANTS (de J.-L. Lorenzi), tous les jours à 18 h en V.O. **CASPER** (de B. Silberling), tous les jours à 15 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	**APOLLO 3** ✆ (038) 28 10 33
BRAVEHEART (de M. Gibson), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	**ARCADES** ✆ (038) 28 10 44
LA FLEUR DE MON SECRET (de P. Almodovar), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h en V.O., 20 h 30.	**BIO** ✆ (038) 28 10 55
TRAQUE SUR INTERNET (de I. Winkler), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	**PALACE** ✆ (038) 28 10 66
DOLORES CLAIBORNE (de T. Hackford avec K. Bates), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. **SAUVEZ WILLY 2** (de D. Little avec J. James), pour tous, tous les jours à 15 h.	**REX** ✆ (038) 28 10 77
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 30, 20 h 15.	**STUDIO** ✆ (038) 28 10 88
AMARCORD (ciné-club), mercredi à 20 h 15.	**COUVET COLISÉE** ✆ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	**SAINT-IMIER ESPACE NOIR** ✆ (039) 41 35 35
DON JUAN DE MARCO (de J. Leven), 14 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. **LE REGARD D'ULYSSE** (de T. Angelopoulos), 14 ans, jeudi à 20 h, samedi à 17 h et dimanche à 20 h.	**TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE** ✆ (032) 97 45 61
DON JUAN DE MARCO (de J. Leven), mercredi et jeudi à 20 h.	**BÉVILARD PALACE** ✆ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	**LE NOIRMONT CINÉLUCARNE** ✆ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	**LES BREULEUX LUX**

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. **CÉSAR'S DISCOTHÈQUE:** vendredi et samedi, 22 h-4 h. **CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS:** Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, ✆ 27 63 91, lundi à jeudi de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30; vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h à 17 h. Kiosque place du Marché, samedi de 10 h 30 à 11 h 30; dimanche de 18 h 30 à 19 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. **CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS:** local Société mycologique, A.-M. Piaget 12, samedi et dimanche de 20 h à 21 h; mardi de 20 h 30 à 21 h 30 ou sur appel téléphonique mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h, Chs.-H. Pochon, ✆ 31 31 71 ou 077/37 63 08.	**LE LOCLE**
EXPOSITION: Art et artisanat, collège, de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h.	**MARTEL-DERNIER**

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Gare, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ✆ 23.10.17. **PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE:** ✆ 23.10.17. **HÔPITAL:** ✆ 272.111 **CLINIQUE LANIXA:** ✆ 200 400.	**LA CHAUX-DE-FONDS (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grand-rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ✆ 117 **PERMANENCE MÉDICALE:** ✆ 31.10.17. **HÔPITAL:** ✆ 34.11.44	**LE LOCLE (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25.10.17 **HÔPITAUX:** Cadolles, ✆ 22.91.11; Pourtalès, ✆ 27.11.11; Providence, ✆ 20.31.11.	**NEUCHÂTEL (038)**
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** Landeyeux, ✆ 53.34.44	**VAL-DE-RUZ (038)**
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ✆ 63.25.25 **AMBULANCE:** ✆ 117	**VAL-DE-TRAVERS (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: ✆ 111. **HÔPITAL:** ✆ 422.422 **URGENCE ET AMBULANCE:** ✆ 422.360 **MÉDECIN DE SERVICE** (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	**SAINT-IMIER (039)**
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ✆ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10	**COURTELARY (039)**
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ✆ 97.17.66; Dr de Watteville, ✆ 97.11.67	**CORGÉMONT (032)**
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ✆ 97.24.24	**SONCEBOZ (032)**
PHARMACIES: H. Schneeberger, ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 97.40.30 **MÉDECINS:** Dr Graden, ✆ 97.51.51; Dr Meyer, ✆ 97.40.28; Dr Geering, ✆ 97.45.97.	**TRAMELAN (032)**
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ✆ 51.12.03 **HÔPITAL:** ✆ 51.13.01. **AMBULANCE:** ✆ 51.22.44 **MÉDECINS:** Dr Rossel, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat ✆ 51.22.33; Dr Anker, ✆ 51.22.88.	**SAIGNELÉGIER (039)**
MÉDECIN: Dr Bosson, ✆ 53.15.15.	**LE NOIRMONT (039)**
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ✆ 54.17.54.	**LES BREULEUX (039)**
INTOXICATION: En cas d'urgence, ✆ (01) 251.51.51. **POLICE SECOURS:** ✆ 117. **FEU:** ✆ 118. **LA MAIN TENDUE:** ✆ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. **DES JEUNES:** Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. **LUDOTHÈQUE.** Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	**LA SAGNE**
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. **DES JEUNES:** M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE:** Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	**LE LOCLE**
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. **DES PASTEURS:** Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	**NEUCHÂTEL**
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	**LES GEN.s/COFFRANE**
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. **LUDOTHÈQUE:** Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	**COUVET**
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	**FLEURIER**
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. **LUDOTHÈQUE + BJ:** mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	**SAINT-IMIER**
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	**VILLERET**
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. **LUDOTHÈQUE:** mardi et jeudi 15 h à 17 h.	**TRAMELAN**
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. **JEUNESSE:** collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	**COURTELARY**
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	**LES BOIS**
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	**LE NOIRMONT**
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LES BREULEUX**
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	**SAIGNELÉGIER**
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	**DELÉMONT**

MUSÉES

PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Samedi à jeudi 14 h-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jsuqu'au 18.2.96. **INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. **DES BEAUX-ARTS.** Collections permanentes (artistes locaux – Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier –, collection Junod – Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine –, Ecole de Paris, contemporains suisses). Monique Saint-Hélier, peinture, jusqu'au 26.11 et Charles de Montaigu, sculpture, peinture, jusqu'au 19.11. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. **D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER.** Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	**LA SAGNE**
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 2e Triennale de l'estampe originale, Prix de la Ville du Locle, jusqu'au 5 novembre. **D'HORLOGERIE (Château des Monts).** Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. **MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: sur rendez-vous.	**LE LOCLE**
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ✆ 038/53 40 77.	**CERNIER**
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. **D'ART ET D'HISTOIRE.** Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Toto Meylan, sculptures 1960-1990, jusqu'au 12 novembre. **D'ETHNOGRAPHIE.** Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. «Le monde des fourmis», et «Instants d'insectes», jusqu'au 29 octobre. **VILLA LARDY.** Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ✆ 038/20 79 20.	**NEUCHÂTEL**
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, (✆ 038/572 383).	**VALANGIN**
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. **DE L'AREUSE.** Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	**BOUDRY**
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ✆ 038/63 30 10.	**TRAVERS**
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	**LE NOIRMONT**
D'HISTOIRE. Art nouveau en cartes postales. Dimanche 14 h-17 h, jusqu'au 29 octobre.	**LA NEUVEVILLE**

GALERIES

J.-C. MEIER. Philippe Wyser, jusqu'au 11.11. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. **DU MANOIR.** Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. **VILLA TURQUE.** Armand Avril, jusqu'au 30 novembre. Sur rendez-vous, ✆ 039/22 31 47. **SONIA WIRTH-GENZONI.** De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. **CLUB 44.** Marie-Claire Meier, jusqu'au 31.10. Lundi-samedi, 11 h-15 h et 18 h 30-24 h. **UBS.** Roger Jeanneret-Gris, aquarelles, jusqu'au 1.12. **LES ARBRES.** Farhan, peinture, jusqu'au 25.10. Tous les jours 10 h-17 h. Patchwork, jusqu'au 18.11.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
LE FOYER. J.-D. Fankhauser, peinture, jusqu'au 31.10. 10-18 h.	**LA SAGNE**
DITESHEIM. André Evard, «Fugues», jusqu'au 25.10. Mardi-vendredi 14 h-18 h 30, samedi 10 h-12 h et 14 h-17 h, dimanche 15 h-18 h. **DE L'ORANGERIE.** Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. **DU POMMIER.** René Guerdat, peinture, jusqu'au 31.10. **DU PEYROU.** Robert Aellen, huiles-aquarelles, jusqu'au 26.10. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. **CENTRE D'ART NEUCHÂTEL.** Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. **AMIS DES ARTS.** Elisabeth Pérusset, peinture, jusqu'au 19.11. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. **ARCANE 1.** Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. Denise Emery, tapisserie, gravure, jusqu'au 11.11. **ARCANE 2.** Sonia Paillard et Maurice Kalbfuss, peinture, jusqu'au 28.10. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. **MDJ ART CONTEMPORAIN.** Sebastian Muniz, jusqu'au 19.11. Mercredi-dimanche 14-18 h.	**NEUCHÂTEL**
2016. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h. Rolf Blaser, peinture, dessin, jusqu'au 12.11.	**HAUTERIVE**
COÏ. Jean Pierre, peinture, dessin, totems, jusqu'au 29.10. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30.	**PESEUX**
JONAS. Natasha Krenbol, peinture, jusqu'au 5.11. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	**PETIT-CORTAILLOD**
NUMAGA. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. Jean Mauboulès, sculpture, jusqu'au 19.11.	**AUVERNIER**
LE LOUVERAIN. Béatrice Leu, aquarelles, linogravures, jusqu'au 30.10.	**LES GENEVEYS-S/COFFRANE**
ATELIERS SYLVAGNINS. Pierre Kuenzi, bois, jusqu'au 29.10. Jeudi à dimanche 14 h-18 h.	**SAVAGNIER**
RELAIS CULTUREL. Comment, jusqu'au 29.10. Mardi-samedi 14 h-18 h, dimanche 14 h-17 h.	**SAINT-IMIER**
CHÂTEAU. Marco Lupi, peinture, jusqu'au 31.10. Mardi-dimanche 10-21 h.	**MÔTIERS**

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Politique immobilière de la caisse de pensions de l'Etat

Lors de la dernière séance du Grand Conseil, au début du mois d'octobre, les libéraux-PPN ont déposé une motion par laquelle ils préconisent une modification de la politique immobilière de la Caisse de pensions de l'Etat (CP).

En résumé, ils veulent, d'une part une harmonisation des loyers des logements des immeubles de la CP avec les prix des autres logements, et, d'autre part le transfert de la gérance des immeubles de la CP à des bureaux externes à l'administration de l'Institution de prévoyance.

Il est exact que les loyers des logements de la CP sont un peu moins élevés que ceux de logements comparables administrés par des gérances privées. Mais on sait, par une étude réalisée à la demande de l'ASLOCA (Association de défense des locataires), que ces gérances encaissent annuellement dans le canton de Neuchâtel un montant de plusieurs dizaines de millions de francs en trop, compte tenu de l'évolution des prix et des salaires. En effet, chaque fois que le taux de l'intérêt hypothécaire augmente, les loyers augmentent, mais lorsque le taux diminue, il est excessivement rare que les loyers baissent.

Ainsi, la différence de prix entre les logements de la CP et les autres confirme bien les conclusions de l'enquête de l'ASLOCA et si l'on veut harmoniser les loyers dans le canton, il faut diminuer ceux qui sont trop élevés et non pas augmenter ceux qui sont raisonnables.

Quant à la gérance des immeubles de la CP, elle fonctionne tout à fait convenablement et les immeubles sont régulièrement bien entretenus. Les rendements des loyers sont comparables à ceux des autres dossiers de la CP, titres bancaires et hypothèques. Mais il est évident que le rendement des immeubles n'est pas comparable à ceux de certains secteurs de l'immobilier. Les libéraux-PPN paraissent s'en inquiéter sérieusement!

J.-P. Ketterer
La Chaux-de-Fonds

ÉTAT CIVIL

Les Brenets

(septembre)

Mariages

Decrauzat José Pierre et Maillard Véronique Marie Suzanne. – Schneider Stéphane et Burkhalter Laurence.

Décès

Feuz Robert, 1909.

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Collision

Hier à 12 h 15, une voiture, conduite par Mme J. L., de Colombier, circulait sur le quai Philippe-Godet en direction ouest. A l'intersection avec la ruelle Mayor, une collision se produisit avec la voiture, conduite par Mme A.-C. W.-G., de Peseux, qui circulait sur la ruelle précitée. Dégâts.

Bôle

Chute en patin

Hier à 17 h 50, le jeune P. K., descendait la rue Beau-Site à Bôle en patin à roulettes. Pour une raison indéterminée, il a chuté sur le trottoir. Blessé, il a été transporté au moyen d'une ambulance à l'Hôpital de Pourtalès.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Hier à 17 h 10, Mlle F. G., des Bois, circulait rue Agassiz en direction sud. Peu avant l'intersection avec la rue du Tertre, elle a dépassé et heurté la voiture conduite par A.-C. G., de La Chaux-de-Fonds, qui bifurquait à gauche pour emprunter la dernière rue citée. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds au tél. (039) 28 71 01.

DÉCÈS

Saint-Baise

Mme Bluette Marchand, 1906

Couvet

M. Arthur Baumann, 1928

Fleurier

Mme Monique Chollet, 1933

A qui irions-nous Seigneur? Tu as les paroles de la Vie Eternelle.
Jean 6 v. 68

Francine Grandjean-Steiner et ses enfants
Nicolas et son amie Marina, Gil et Lorine, à Lausanne
Verena Steiner-Senft et ses enfants
Claire-Antoinette et Anne-Sylvie, à La Chaux-de-Fonds
Jeannette Steiner-Lüthi, à Ecublens et sa famille
Mady et Pierre Bagutti-Steiner, à La Chaux-de-Fonds et leur famille
Yvonne Lawrie-Vuille, à Genève
Les descendants de feu Daniel-Constant Droz
Les descendants de feu Jules-Gustave Meylan

ainsi que les familles parentes et amies ont la grande tristesse de faire part du décès de

Elisabeth STEINER
née DROZ

leur très chère mère, grand-mère, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, vendredi, après une longue maladie.

Père Saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés.
Jean 17 v. 11

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 octobre 1995.

Le culte a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domiciles des familles: Mme Francine Grandjean
Av. Grey 32
1004 Lausanne.

Mme Verena Steiner
C.-Grieurin 9
2300 La Chaux-de-Fonds.

Vous pouvez penser à «Nouvelle Planète» 1820 Montreux ccp 18-5792-6.

---

†

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Claude et Marguerite Robert-Sauser et leurs enfants, Christophe et Cédric;
Charles et Nicole Robert-Robert-Tissot et leurs enfants, Céline et Vincent;
Madame Jeannette Bulliard-Lanthemann, à Fribourg et famille,
Les descendants de feu François Joseph Lanthemann,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Lucie LANTHEMANN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, parente, et amie enlevée à leur tendre affection vendredi, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 octobre 1995.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Charles Robert-Robert-Tissot
Fritz-Courvoisier 58.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Pierre-Alain et Mary-Josée Iff-Antonin,
leurs enfants Ludovic et Magali;
Monsieur et Madame Walter Iten, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Emil Buerge-Iten, ses enfants et petits-enfants;
Madame Marguerite Matthey-Iff, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Ernest Iff,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Emilie IFF-ITEN

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 72e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 23 octobre 1995.

Le culte sera célébré le jeudi 26 octobre, à 14 heures à la Maison de Paroisse du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Côte 24.

Domicile de la famille: Ch. des Etangs 17 - 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-717558

LA DIRECTION ET LES COLLABORATEURS
DE L'IMPRIMERIE RAPIDOFFSET AU LOCLE

sont peinés à l'annonce du décès de

Madame Emilie IFF

maman de leur collaborateur et ami Pierre-Alain Iff.

157-717552

Céline

Dans ces moments douloureux,
nous pensons très fort à toi.
Si jamais tu as besoin de nous,
nous sommes là.

La classe C1C

132-777876

L'AMICALE
DES CONTEMPORAINES 1927

a la tristesse
de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Pierre PERRIN

époux de son amie Simone.

132-777882

LE LOCLE

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de ma chère maman

Madame Betty OTHENIN-GIRARD

je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à ma douloureuse épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Je les prie de trouver ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

157-717528

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1929

a le pénible devoir de faire part du décès de leur cher camarade

Jean-Pierre PERRIN

et gardera de lui, le meilleur des souvenirs.

132-777850

LES PONTS-DE-MARTEL

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Charles HALDIMANN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs prières, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

157-717487

Profondément touchées par les nombreux témoignages d'amitié, de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Alessio BEATO

les familles Beato et Alessandri remercient de tout cœur les personnes qui les ont entourées par leurs visites, leurs envois de fleurs, leurs messages, leur présence aux obsèques et les prient de croire à leur sincère reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, octobre 1995.

132-777881

Je remercie tous nos amis d'avoir pris part à mon chagrin lors du décès de mon

ALESSIO

Gardez de votre ami, un souvenir qui vous fera sourire.

Vanessa

132-777880

Dans l'évolution des forêts

Le feu, facteur écologique naturel

Souvent associés à la période des vacances estivales, les incendies de forêts importants sont fortement à craindre sur une période de l'année beaucoup plus longue allant de fin juin à janvier. Le public ressent beaucoup d'émotion à l'annonce de telles catastrophes. La destruction de surfaces boisées, parfois grandes, peut paraître définitive à l'image de troncs à demi calcinés. Mais la nature a développé des systèmes de recolonisation des terrains dévastés, pour autant qu'on lui en laisse le temps.

Par **Jan BONI**
Ingénieur forestier

Tout feu, quel qu'il soit, naît de la rencontre de trois éléments: du combustible, de la chaleur et de l'oxygène.

En forêt, les combustibles les plus facilement inflammables sont les herbes sèches, les broussailles, les aiguilles, les feuilles mortes et tous les branchages tombés à terre. Ce sont eux qui, à la moindre source de chaleur s'enflammeront et permettront à l'incendie de s'étendre. Les végétaux secs qui servent de combustile sont présents en quantité, de fin juin, dans les pays au sud de la Méditerranée et jusqu'au mois de janvier au sud de l'Europe. Dans le nord de l'Italie, les incendies de forêts peuvent être plus catastrophiques pendant un hiver sans pluie, que ceux qui se déclarent en été. En effet, pendant la belle saison, soit de mai à octobre, la végétation croît. La masse végétale est donc moins importante en été qu'en hiver. De plus, à la mauvaise saison, les plantes et les feuilles sèchent sous l'effet du froid. La masse végétale est donc très importante et si la pluie ne vient pas l'humidifier pour qu'elle se décompose rapidement, le risque est grand de la voir brûler.

Un mégot de cigarette mal éteint, une étincelle s'échappant du moteur d'un véhicule mal réglé, une brindille incandescente s'envolant d'un feu de pique-niqueurs inconscients, le dépôt de matière végétale en fermentation sont autant de sources de chaleur bénignes qui peuvent provoquer une terrible catastrophe. Le dernier élément indispensable est bien sûr l'oxygène. Chacun d'entre nous a déjà eu grand peine à allumer un feu dans une cheminée dont le tirage n'était pas suffisant. Dans le cas des incendies de forêts, c'est le seul des trois éléments contre lequel l'homme n'a aucune influence. Les incendies provoquent de tels dégagements de chaleur qu'ils engendrent une circulation de l'air qui fournit aux foyers suffisamment d'oxygène même par temps très calme. Le vent attisera le foyer d'autant mieux qu'il sera fort.

L'HOMME COUPABLE

Partout en Europe, l'homme est responsable de la quasi-totalité des feux observés. En France, parmi les incendies dont les causes sont connues, soit 30% de tous les feux, seuls 6% sont indépendants de l'activité humaine. La seule cause naturelle des incendies de forêt est la foudre tombée pendant les orages secs. Parmi 94% de feux dont l'homme est à l'origine, les pyromanes ne sont coupables que de 12% d'entre eux; les 82% restants sont dus à des négligences ou à des accidents.

La responsabilité de l'homme est encore plus grande lorsqu'on compare les surfaces ravagées par un incendie de forêt. L'homme est coupable de la destruction de 97% des surfaces incendiées dont la cause a été déterminée. Plus inquiétant, 38% des surfaces parcourues par le feu ont pour origine des actes de malveillance. Le feu constitue un facteur écologique naturel, dont l'homme a considérablement augmenté la fréquence, mettant ainsi en cause la pérennité de la forêt dans certaines régions.

APRÈS L'AGRICULTEUR, L'INCENDIE

A cause de l'inflammabilité des herbes sèches et des broussailles, les incendies parcourent très facilement les friches, les pâturages et les forêts mal entretenus, provoquant des dégâts sur de grandes surfaces. Autrefois la terre était cultivée et exploitée même aux endroits pentus ou assez difficilement accessibles. Le bétail parcourait souvent les forêts et le nombre plus important qu'aujourd'hui de chèvres et de moutons permettait une lutte efficace contre les broussailles et diminuait d'autant les risques d'incendies.

La déprise agricole a poussé certains propriétaires terriens à planter des forêts de pins, de cèdres ou de douglas. Ces forêts de résineux très sombres ne laissent que difficilement l'eau de pluie traverser les couronnes épaisses des arbres. Les aiguilles sèches et les branches mortes au sol ne se décomposent pas dans ce sous-bois sec et s'amassent au fil des ans.

La moindre imprudence ou un accident bénin causera un feu de forêt. Sous l'effet de la chaleur produite par la combustion de la couche d'aiguilles, les branches mortes basses puis la résine des arbres s'enflammeront, entraînant peu à peu le feu jusqu'aux cimes des arbres. C'est alors que des aiguilles incandescentes seront transportées par le vent et se déposeront un peu plus loin, créant de nouveaux foyers. De plus, dans les pinèdes en pente, les pommes de pin en feu éclatent, telles de petites bombes incendiaires, et roulent en contrebas, propageant l'incendie. De même, dans les forêts de feuillus mal entretenues, les hautes herbes sèches et les broussailles qui couvrent le sol seront autant de combustibles très inflammables qui porteront le feu jusqu'aux cimes des arbres et propageront très rapidement l'incendie. Ainsi, le feu pourra atteindre la vitesse de 5 à 6 km à l'heure. Mais il arrive qu'il soit extrêmement lent, lorsqu'il couve dans un humus forestier, il n'avance que de quelques mètres en plusieurs semaines.

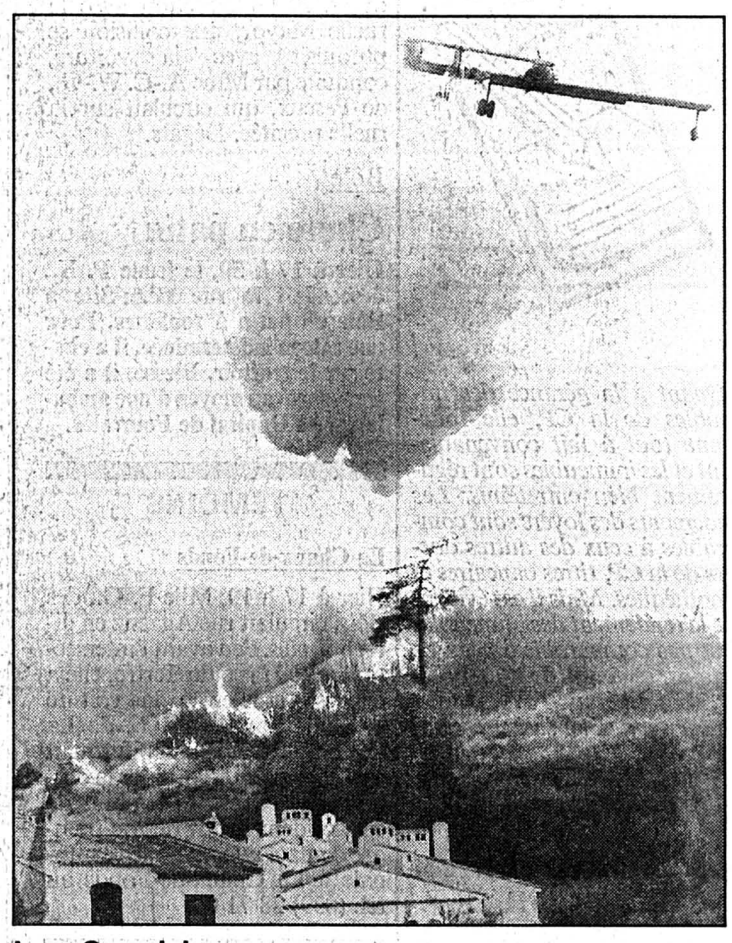

Les «Canadairs»
Efficaces, mais tributaires des conditions météorologiques et de la présence d'un plan d'eau. (Photo Keystone)

INTERVENIR AU PLUS VITE

Les moyens de lutte directe contre les incendies ne sont pas toujours à même d'éteindre promptement les feux. Les «Canadairs» sont tributaires des conditions météorologiques et de la proximité d'un plan d'eau suffisamment vaste, et l'apport d'eau à l'aide de camions-citernes est directement dépendant des voies d'accès. Les moyens de lutte directe sont, dans certaines situations, difficiles à mettre en place. Il a donc fallu développer des méthodes préventives pour juguler les incendies de forêts. Les zones forestières sensibles ont été divisées en parcelles délimitées par des bandes pare-feux afin de cantonner le feu sur une surface limitée. Ces bandes pare-feux ont les mêmes propriétés anti-incendies qu'avaient jadis forêts, prés et champs entretenus. Elles sont libres de toute broussaille sur une largeur d'au moins 50 mètres. Si un incendie se déclare, ces bandes pare-feux empêchent l'avancée du sinistre faute de combustile. Mais pour permettre l'entretien de ces bandes pare-feux, il faut construire des chemins forestiers qui permettront aux pompiers d'atteindre rapidement un feu qui se déclare. Pour intervenir rapidement, un système de surveillance des zones sensibles est mis en place. Grâce à cette mesure, l'intervention des pompiers est beaucoup plus rapide et les proportions de l'incendie à combattre sont moindres. Bien sûr, les efforts d'information des habitants et des personnes de passage sur les dangers des incendies de forêts et de leurs causes restent d'autant plus nécessaires que l'activité humaine demeure la cause principale de leur déclenchement.

L'ÉTÉ FUT CHAUD

En Israël.– *Un violent incendie de forêt s'est déclaré le 2 juillet dans la périphérie de Jérusalem. L'origine du sinistre semble être dû à une négligence. L'incendie a obligé les autorités à couper l'autoroute reliant Jérusalem à Tel-Aviv et à évacuer des centaines d'habitants de leurs maisons. Les flammes, activées par de fortes rafales de vent, ont parcouru une surface de 7000 ha de pinède. L'Etat hébreu n'avait jamais connu pareil désastre depuis sa création, il y a 47 ans.*

Aux Etats-Unis.– *A 150 km à l'est de New York, un incendie d'une ampleur jamais observée depuis 50 à 60 ans dans l'Etat, a ravagé Long Island fin août. Sous la menace de flammes de 10 mètres de hauteur, plusieurs centaines de maisons ont été évacuées, le chemin de fer et l'autoroute côtière passant dans la région ont été coupés. Des avions cargos C-130 convertis en bombardiers d'eau ainsi que des hélicoptères soutenaient quelque 1500 pompiers dans leur tâche. Malgré les moyens mis en œuvre, le feu s'est tout de même étendu sur près de 2500 hectares.*

Au Portugal.– *Le Portugal a déjà perdu 50.000 hectares de forêt cette année, ce qui représente le double du total enregistré en 1994. L'importance de la surface ravagée est due à la canicule de cet été, aux faibles taux d'humidité enregistrés et aux manques de nettoyage des forêts par leurs propriétaires. Cette année, le Portugal a dû faire face à des incendies dès le 15 mai alors que les années précédentes les premiers feux ne se déclaraient que début juillet.*

En Espagne.– *L'Espagne est de loin le pays d'Europe le plus touché par les incendies de forêts. Ces 35 dernières années, ce ne sont pas moins de 75.000 ha de forêt, en moyenne, qui sont partis en fumée chaque année. Face à une telle pression du feu sur la forêt, des régions entières sont en voie de désertification. Comme au Portugal, l'addition de périodes sèches, de l'abandon de l'entretien des forêts suite à l'exode rural et de la plantation massive d'espèces facilement inflammables comme le pin, sont la cause de cette situation.*

La végétation renaît de ses cendres

Dans les pays méditerranéens, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada et en Australie, les feux de forêt font partie d'un cycle naturel vieux de 10.000 ans. La végétation de ces régions a peu à peu développé des armes contre les incendies et parfois en a même tiré parti. Ainsi, le pin d'Alep et le pin maritime produisent des pommes de pin ligneuses et très dures qui ne s'ouvrent que par forte chaleur. Les graines de ces pins ne sont donc libérées qu'après un été particulièrement chaud ou un incendie. Au printemps suivant le feu de forêt dans une pinède, on aperçoit de nombreuses jeunes pousses de pin prêtes à reconstituer la forêt sur un sol dénudé.

LA MORILLE AU RENDEZ-VOUS

Les zones dévastées attirent un petit coléoptère bupestre (Melanophila acuminata) qui sent de très loin la chaleur des incendies et va pondre ses œufs dans les troncs à demi calcinés et encore chauds.

Les champignons sont aussi parmi les premiers à se développer après un feu de forêt, la morille est presque toujours au rendez-vous au printemps suivant le sinistre.

Incendie de forêt près de Valence
L'Espagne est un des pays les plus touchés par ce genre de sinistre. (Photo Keystone)

D'autres essences comme le chêne-liège, l'eucalyptus et le séquoia géant ont développé une écorce isolante et ininflammable. Les chênes-lièges qui fournissent la matière première aux bouchonniers, survivent, pour 98% d'entre eux, à un incendie. Mais bien sûr, si le feu passe dans un bois de chênes-lièges juste après la récolte, tous les arbres trépasssent.

L'eucalyptus, qui se trouve en Australie, possède une écorce qui peut s'échauffer sans dégât pour la plante jusqu'à 60°C. Le séquoia géant, célèbre arbre de Californie, se protège du feu grâce à son écorce épaisse de 50 cm environ et porte, à l'état adulte, ses premières branches à une hauteur de 50 mètres environ, les mettant ainsi à l'abri des flammes.

Quant au ginkgo biloba, arbre d'Asie que l'on appelle aussi arbre aux quarante écus, il possède la faculté d'émettre de nouveaux rejets de sa souche si son tronc et ses branches sont détruits par un incendie. Les racines et la partie enterrée de sa souche sont non seulement protégées par le sol, mais encore résistent à des températures élevées.

LE GINKGO BILOBA D'HIROSHIMA

Un ginkgo biloba imposant poussait près de l'observatoire de la ville d'Hiroshima, endroit qui fut l'épicentre de l'explosion nucléaire du 6 août 1945. L'arbre brûla tel un fétu de paille, mais, le printemps suivant, sa souche émit une timide repousse qui fut la seule plante qui poussa sur ce sol calciné.

Mais bien sûr si ces plantes ont développé des systèmes de résistance au feu, elles ne sont pas capables de résister à plusieurs incendies rapprochés dans le temps. Ainsi, si les jeunes pins d'Alep et maritimes ne peuvent pas produire des semences avant le prochain incendie, ils mourront sans laisser de graines sur la terre calcinée. Le chêne-liège, après avoir subi un feu de forêt, voit son écorce incapabe de remplir ses fonctions lors d'un prochain incendie. Et si les jeunes séquoias géants n'ont pas le temps de s'élever suffisamment haut et de développer une écorce épaisse avant le passage du feu, ils ne pourront pas remplacer leurs vieux parents. Si les incendies parcouraient une région plus souvent que tous les 60 ans, ils détruiraient la forêt qui serait remplacée par une garrigue.

J. B.